This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

THE LIBRARY

064
So 206

1893-95

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Digitized by Google

La Société, en insérant dans son Recueil les travaux qu'elle juge dignes d'intérêt, laisse aux auteurs la responsabilité des opinions qu'ils émettent.

Ce volume se trouve

A ÉVREUX

Chez M. LIOT, libraire

ET A PARIS

Chez M. L. SAUVAITRE, libraire, 72, boulevard Haussmann.

Digitized by Google

RECUEIL DES TRAVAUX

DE

LA SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE

SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE L'EURE

Ve SÉRIE

TOME ~~PREMIER~~ 1-3

ANNÉE 1893-95

ÉVREUX

IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

1894

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Discours prononcé par M. Duméril, président de la Société, à la séance générale tenue à Évreux, le 26 février 1893. . I
Rapport au nom d'une commission spéciale chargée de décerner les prix fondés par MM. Godard et Destrais, par M. Duméril, lu à la séance générale du 26 février 1893. X
Discours prononcé par M. Duméril, président de la Société, au concours d'aviculture tenu à Verneuil, les 3, 4 et 5 juin 1893. XVII
Liste des récompenses. XXV
Rapport sur la visite des fermes, dans le canton de Broglie, par M. Reinike, président de la Commission. XXXI
Rapport sur la visite des jardins dans le canton de Broglie, par M. Raymond Cordier, secrétaire de la Commission . . XLI
Rapport sur les domestiques ruraux, par M. Philippe de la Londe XLIX
Liste des récompenses décernées au concours agricole tenu à Montreuil-l'Argillé, le 17 septembre 1893 LIV
Toast de M. le duc de Broglie LXIII
Toast de M. Camille Fouquet. LXVII
Toast de M. de Neuville. LXXII
Inauguration d'une plaque commémorative, en l'honneur des frères Boivin, à Montreuil-l'Argillé, le 17 septembre 1893. LXXV
Rapport sur le Congrès pomologique de Vannes, par M. Duméril, lu à la séance générale du 17 décembre 1893 LXXXV

Digitized by Google

Allocution prononcée par M. Duméril, président de la Société, à la séance générale du 17 décembre 1893. . . . XCI
Rapport par M. Hay, membre de la Société, lu à la séance du 17 décembre 1893. XCIV
Histoire de la paroisse de Melleville. 1
Pièces justificatives 45
Rapport fait au nom de la commission d'examen, par M. Régnier, lu dans la séance générale du 18 juin 1893. (Prix Lucien Fouché.). 61
Notice archéologique sur la chapelle de Saint-Michel-des-Vignes, à Évreux, par M. Louis Régnier, lue dans la séance générale du 17 décembre 1893. 74
Compte rendu des obsèques de M. Charpentier 82
Bibliographie historique du département de l'Eure, pendant l'année 1893, par M. Louis Régnier, membre de la Société. 93
Ouvrages imprimés offerts à la Société par les auteurs, par les éditeurs ou envoyés par le gouvernement 163
Prix Lucien Fouché. Concours de poésie. 167

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. DUMÉRIL, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

A la séance générale tenue à Évreux, le 26 février 1893.

« MESSIEURS,

« L'honneur que vous avez bien voulu me faire, en me nommant président de votre Société pour l'année 1893, était pour moi absolument inattendu. Mes prédécesseurs dans ce poste éminent se distinguaient entre tous par leur grande valeur personnelle, par leur haute situation sociale. Si, cette année, votre choix s'est porté sur moi, je ne puis attribuer la distinction dont j'ai été l'objet qu'au métier que j'exerce. Vous avez sans doute pensé qu'un agriculteur de profession pourrait contribuer à faire persévérer votre Société dans la voie pratique où elle s'est engagée depuis longtemps : je souhaite vivement que votre espoir se réalise, et tous mes efforts tendront à ce but. J'aurais cependant hésité à accepter les fonctions que vous avez bien voulu me

Digitized by Google

confier, j'aurais craint de ne pas les remplir à votre entière satisfaction, si je ne savais que grâce à la sagesse de vos statuts, votre commission permanente du conseil d'administration, votre vice-président, votre secrétaire perpétuel seront toujours à même de suppléer à l'insuffisance possible de votre président.

« Si vous avez, cette année, appelé un agriculteur à la présidence de votre Société, c'est que l'agriculture tient la première place dans vos préoccupations comme dans le titre même de votre Société. On vous a quelquefois reproché d'être trop exclusifs à ce sujet : pour ma part, je crois que ce reproche n'est pas fondé. De tous les arts, l'agriculture n'est-il pas le plus répandu ? Est-il personne qu'elle n'intéresse, comme propriétaire, comme producteur, ou comme consommateur ? Si la majeure partie de votre budget est consacrée aux encouragements agricoles, cela tient à ce qu'en dehors de nos ressources sociales, les subventions qui nous ont été accordées jusqu'à ce jour, par le ministère de l'agriculture et le conseil général de l'Eure, l'ont été avec la condition d'être consacrées, soit exclusivement, soit principalement, à l'agriculture. Quant à nos ressources sociales, trop faibles malheureusement, elles suffisent à peine à la publication de notre bulletin, et vous savez tous qu'il est largement ouvert aux travaux scientifiques et historiques dont les auteurs veulent bien faire hommage à la Société.

« En dehors des subventions du ministère et du conseil général que votre Société est chargée de distribuer, elle sert souvent d'intermédiaire pour l'attribution d'encouragements spéciaux, pour la publication de travaux particuliers. C'est ainsi que l'année dernière la Société des

Digitized by Google

agriculteurs de France vous a chargés de l'attribution dans l'Eure du prix Destrais et Godard pour la petite culture du blé, et que, sur la proposition d'une commission désignée par vous, ce prix a été décerné à M. Paul Gasse, de Bourgtheroulde. C'est ainsi que tout récemment, par une disposition testamentaire, un de nos anciens collègues a chargé la Société de publier un ouvrage sur l'histoire d'une des petites localités du département, ouvrage auquel notre collègue a consacré une partie de sa vie sans toutefois l'avoir achevé : il a légué en même temps une somme de 3,000 francs pour subvenir aux frais de cette publication. Je ne vous nomme pas aujourd'hui ce généreux donateur, parce que votre conseil d'administration, avant d'accepter ce legs, a voulu connaître au préalable l'importance et l'état d'avancement de l'ouvrage en question, et aussi s'assurer du concours d'une personne compétente qui voudra bien se charger de faire cette publication pour le compte de la Société. Ces faits témoignent de la haute estime où est tenue votre Société, et des services qu'elle est appelée à rendre dans les différentes sphères où elle exerce son action.

« L'année dernière, messieurs, vous avez pris l'initiative d'un concours pomologique à Évreux, et vous vous êtes chargés de son organisation matérielle. Le succès de cette réunion a été complet : il était dû à vos efforts autant qu'à ceux de l'Association pomologique de l'Ouest et aux subventions départementale et municipale qui vous ont été accordées. Ce concours, tout en vulgarisant les résultats pratiques déjà obtenus dans les industries de la pomme, a créé sur ces sujets une agitation dont les heureux effets continueront à se faire

Digitized by Google

sentir pendant plusieurs années, et qui permettra au département de l'Eure de suivre, sinon de dépasser dans leurs progrès industriels, les autres départements cidricoles.

« Les heureux résultats du concours pomologique de 1893 nous indiquent, il me semble, la voie que nous devons continuer à suivre. Nos ressources très limitées ne nous permettent de porter notre attention sur beaucoup d'objets à la fois, qu'en courant le risque de n'attribuer à chacun que des récompenses infimes, de n'attirer à nos concours que des mérites secondaires. Peut-être un jour arriverons-nous à faire de vrais concours départementaux, embrassant à la fois toutes les spécialités agricoles : mais il faudrait pour cela, d'abord, que notre budget de recettes augmentât d'une façon considérable, puis que nos sections d'arrondissement, un peu entachées de particularisme, consentissent à concentrer leurs efforts et leurs ressources en un seul concours qui se tiendrait à tour de rôle dans chaque arrondissement.

« Jusqu'au jour où nous pourrons atteindre ce but désirable, nous devons, je crois, nous borner à organiser des concours de spécialités, et c'est ce qu'a pensé aussi votre conseil d'administration en décidant, en principe, qu un concours spécial à la volaille serait orga isé cette année dans un des cantons du département où cette industrie présente la plus grande importance. Votre section d'agriculture s'occupera, avec son zèle et sa compétence accoutumés, des voies et moyens à employer pour assurer la réussite de ce concours.

« Nos projets pour cette année vous paraîtront peut-être bien modestes : c'est que nous voudrions limiter

Digitized by Google

nos dépenses et même réaliser, s'il se peut, quelques économies, afin de faire plus l'année prochaine, à l'époque de l'inauguration de la mairie d'Évreux, afin de, peut-être même, essayer de réaliser alors ce rêve de concours départemental dont je vous parlais tout à l'heure.

« Puisque j'ai tant fait que d'abandonner le terrain de l'actualité pour vous parler de nos projets d'avenir, permettez-moi, messieurs, de vous entretenir d'une idée toute personnelle, peut-être irréalisable, et qui, dans ce cas, ira rejoindre les vieilles lunes, mais qui cependant pourra, je crois, vous présenter quelque intérêt. Quand votre Société a été fondée, les progrès agricoles ne pouvaient se faire que par en haut : l'élite, je puis même dire l'aristocratie de la population agricole, était seule autorisée à unir ses efforts dans un but d'utilité publique, soit dans les comices agricoles, soit dans des sociétés comme la vôtre. Ces associations restreintes ont été longtemps le principal, je dirais presque le seul instrument du progrès agricole. Leur influence était sans rivale, leur utilité ne pouvait être contestée. Ce beau temps des sociétés est passé ; la liberté des associations professionnelles a fait naître, à côté des anciennes sociétés d'agriculture, de nouvelles sociétés toutes démocratiques : ce sont les syndicats agricoles. Leurs adhérents, dans un département comme le nôtre, se comptent par milliers, alors que nous nous comptons par centaines. Ces syndicats sont aujourd'hui un des grands instruments du progrès agricole ; ils le deviendront de plus en plus. Est-ce à dire que les sociétés comme la nôtre doivent leur céder la place ? Telle n'est certes pas ma pensée : je crois, au contraire, que notre Société et

Digitized by Google

les syndicats peuvent se rendre des services réciproques.

« Jusqu'ici nous n'exerçons d'influence sur les masses agricoles que par nos concours ; notre action sur l'agriculture ne peut être qu'indirecte. Le très petit nombre de cultivateurs professionnels qui font partie de notre association sont de ceux qui ont plutôt des conseils à donner que des conseils à recevoir : nous n'avons pas, nous n'aurons jamais les masses rurales dans la main.

« Les syndicats, au contraire, ont la foule : ils s'adressent surtout aux petits cultivateurs, aux ouvriers ruraux. Ils leur ont rendu de grands services dès le début; mais leur action semble limitée : ils ne progressent plus par l'importance des services rendus. En dehors de l'achat des matières premières de l'agriculture, les syndicats n'ont pas réalisé les espérances que l'on fondait sur eux. On pensait qu'ils faciliteraient la vente des produits, qu'ils amèneraient les petits cultivateurs à s'associer pour l'achat des instruments, pour l'exercice de certaines industries agricoles telles que les fruiterie, féculerie, distillerie, pour l'assurance mutuelle contre la mortalité du bétail. Il n'en a rien été, dans notre département du moins.

« C'est que les ressources financières des syndicats ne leur permettent guère que de subvenir à leurs frais de correspondance et d'administration. Rarement ils peuvent organiser des dépôts d'engrais chimiques, plus rarement encore faire paraître une feuille périodique, instrument de communications entre les associés, feuille d'annonces indispensable pour la vente des produits agricoles. Ils ne peuvent pas rétribuer d'agent spécial, et ne doivent en réalité une existence toujours précaire qu'au dévouement de leurs présidents. Les syndicats

Digitized by Google

agricoles du département de l'Eure exercent en général leur action dans un ou deux cantons. Cette base cantonale du syndicat semble assez logique, les cultivateurs d'un même canton apprenant facilement à se connaître et pouvant souvent se réunir à leur chef-lieu de canton. Il semble même que les syndicats cantonaux pourront seuls organiser avec quelque succès le crédit agricole, le jour où la législation confiera ce soin aux syndicats. A côté des syndicats cantonaux, et même parfois superposés à eux, existent, notamment à Évreux, des syndicats d'arrondissement. Il y a là un double emploi fâcheux, une déperdition de ressources, un éparpillement de forces.

« La Société d'agriculture de l'Eure ne pourrait-elle tenter de grouper sous son patronage, en un seul faisceau, les syndicats du département? Cette union leur laisserait toute leur autonomie, mais leur permettrait, par la centralisation de leurs services, de réaliser des économies, d'assurer la publication d'une feuille périodique unique, la rétribution d'un agent commun à tous les syndicats. De son côté, notre Société unie avec les syndicats, tenue au courant de leurs desiderata, pourrait peut-être alors renoncer à l'action indirecte de ses concours et donner ses encouragements à l'agriculture sous forme de subventions attribuées aux syndicats les plus actifs, les plus disposés à innover. Ces subventions devraient être productives; elles pourraient être remboursées et rentrer au bout d'un certain temps dans les caisses de la Société, de sorte que, d'année en année, se trouverait accru le fond social annuellement disponible pour encouragements aux syndicats.

« Permettez-moi de vous montrer l'application de

Digitized by Google

cette idée à quelques cas particuliers. Supposez que vous achetiez un semoir à blé et que vous confiiez cet instrument à un syndicat. Il est reconnu que l'emploi du semoir en ligne exerce une influence heureuse sur les rendements, et qu'il permet en outre d'économiser le tiers de la semence, de sorte que l'instrument se trouve payé par l'ensemencement d'une trentaine d'hectares. Au bout d'un an ou deux d'usage gratuit, le semoir pourrait être mis en vente et serait vraisemblablement acheté par le syndicat ou par un groupe de cultivateurs qui l'auraient essayé. Dans ce cas, l'argent de la vente rentrerait dans la caisse de la Société. Si, au contraire, le semoir ne trouvait pas d'acheteur, vous pourriez le mettre à la disposition d'un autre syndicat. La même manière de procéder pourrait s'appliquer à l'essai de bien d'autres instruments.

« Vous pourriez également favoriser l'établissement par les syndicats d'industries agricoles coopératives, en leur faisant un prêt amortissable pour leur faciliter l'acquisition de leur mobilier industriel. L'organisation syndicale se prêterait admirablement à ce genre d'essais, que la Société fonctionnant isolément mènerait difficilement à bien, et que de leur côté les syndicats ne pourraient tenter faute de ressources. Il me semble que de tels essais arriveraient, beaucoup plus vite que les concours, à faire adopter les instruments perfectionnés par les cultivateurs. Dans les concours ceux-ci regardent, mais n'achètent guère : ils désirent d'abord essayer les instruments et s'assurer personnellement de leurs avantages et de leurs inconvénients.

« Il me semble que cette question de l'union des syndicats agricoles de l'Eure, sous le patronage de votre

Digitized by Google

Société, est une question d'avenir pour toutes les parties, et qu'il serait utile de faire au moins une tentative pour arriver à la réaliser.

« Peut-être cette tentative ne serait pas couronnée de succès ; mais si elle pouvait aboutir, je crois que notre Société, tout en rendant service aux syndicats, augmenterait largement ses moyens d'action, agrandirait sa sphère d'influence.

« Avec le temps, avec les circonstances, nos moyens d'action peuvent et doivent changer. Ce qui ne varie pas, c'est le but désintéressé que nous poursuivons en cherchant à augmenter la prospérité et favoriser les progrès agricoles de notre département. »

Digitized by Google

RAPPORT

AU NOM D'UNE COMMISSION SPÉCIALE

CHARGÉE DE DÉCERNER LES PRIX FONDÉS PAR MM. GODARD ET DESTRAIS,

PAR M. DUMÉRIL,

Lu à la séance générale du 26 février 1893.

MESSIEURS,

La commission désignée par la Société libre d'Agriculture de l'Eure à l'effet de visiter les cultures des concurrents pour les prix Destrais et Godard s'est réunie en juillet 1892.

Cette Commission était composée de MM. Duméril, Charpentier et Gougeard.

Pour se conformer au programme du Concours, elle a dû éliminer un certain nombre de concurrents dont les cultures avaient une importance de beaucoup inférieure ou supérieure à celle indiquée par les fondateurs du concours. Comme limite inférieure, la commission s'est arrêtée à 6 hectares; comme limite supérieure à 22 hectares cultivés en céréales.

Après avoir *a priori* éliminé pour ce motif six des concurrents, la Commission en a conservé six dont elle a visité les cultures.

M. Ch. Foulongue, à la Haie-de-Calleville, laboure

Digitized by Google

environ 45 hectares de terre auxquels viennent se joindre 12 hectares d'herbages.

Il possède 30 bêtes à cornes dont 22 élèves de différents âges, une quarantaine de brebis de la race anglaise de la Manche vivant sur ses herbages, 16 porcs; enfin, suivant les années, une quantité variable de bêtes à l'engrais. Ce nombreux bétail permet à M. Foulongue de disposer pour ses terres en labour d'une grande quantité de fumier : il emploie de plus annuellement de 12 à 14,000 kilos de superphosphates.

Les terres en labour sont de toute première qualité, elles sont cultivées pour moitié en trèfles, luzernes, colzas, pois, vesces, pommes de terre et pour le reste portent 1 hectare de seigle, 3 d'orge, 6 d'avoine et 12 hectares de blé.

L'ensemble des récoltes est bon. M. Foulongue cultive plusieurs variétés de blé. Il a cette année environ :

1 hectare en blé de cent jours; 2 hectares en blé de saumur; 2 hectares en blé Poulard; 3 hectares en blé Nursery; 4 hectares en blé de pays dit de Honfleur rouge.

Les blés d'hiver sont généralement clairs : le Nursery a particulièrement beaucoup souffert : le blé de Honfleur seul, quoique assez clair comme plan, donnera une belle récolte parce qu'il a énormément recépé, les pieds portant 25 épis ne sont pas rares.

Il est regrettable que les premières gelées d'automne aient beaucoup éprouvé les emblavures de M. Foulongue; il est certain que les soins de culture, les fortes fumures, le choix des semences, lui doivent assurer dans les années ordinaires des récoltes de blé bien supérieures à celle qu'il obtiendra cette année.

Digitized by Google

M. Calloué, à la Chapelle-Gautier, cultive environ 62 hectares dont 23 seulement sont en labour.

Sur ces 23 hectares, 7 sont en avoine, 5 en jachère nue, 3 en colza et lin, 1 en seigle et orge, 7 en blé.

Les terres sont légères, comme la plupart de celles du canton. M. Calloué cultive avec 4 chevaux, possède 23 bêtes à cornes, dont 8 vaches laitières, il cultive exclusivement au fumier de ferme et suivant les habitudes locales. Les blés qu'il sème sont des blés de pays mélangés, achetés à la halle de Bernay : par exception, une pièce d'environ 1 hectare et demi est ensemencée en une seule espèce de blé de pays dit blé de Bernay. Semant systématiquement des blés mélangés, M. Calloué est forcé, chaque année, d'acheter ses semences.

L'ensemble des blés visités par la commission est bon : l'hiver ne les a point fait souffrir : le rendement paraît devoir atteindre une vingtaine d'hectolitres à l'hectare, c'est-à-dire être un peu supérieur au rendement moyen du canton.

M. Albert Chevalier, à Gaillon, ancien cultivateur du Vexin, cultive, dans la vallée de la Seine, 20 hectares dont 2 en herbages, avec 2 chevaux, 8 vaches dont 6 laitières.

Sur les 18 hectares en labour, 5 hect. 40 sont en blé :

Les terres cultivées par M. Chevalier sont extrêmement légères et ont besoin de fumures fréquentes. M. Chevalier emploie en assez grande quantité les superphosphates et nitrates. Les années humides sont évidemment très favorables à ses cultures : aussi après le printemps très sec de cette année, ses blés n'atteindront pas leur rendement ordinaire, tant à cause de l'inutilisation des

Digitized by Google

nitrates employés que de la sécheresse qui a pris les blés de très bonne heure.

Il est fâcheux pour M. Chevalier, qui est certainement un habile cultivateur, que le concours Destrais-Godard soit tombé précisément sur une année aussi défavorable pour les terres qu'il cultive.

M. Paul Gassé, propriétaire au Bourgtheroulde, cultive environ 50 hectares, dont 30 en labour.

Il entretient sur ses terres 4 juments, 34 bêtes à corne dont 20 laitières. Les étables sont admirablement installées, chaque jour les fumiers sont saupoudrés sur la fosse à fumier de phosphate fossile : c'est le seul engrais chimique employé.

La sole de blé se compose de 10 hectares : elle est entièrement semée en blé shireff : les terres de très bonne qualité n'ont souffert ni de l'hiver prématuré, ni des sécheresses du printemps. La commission estime que la récolte très uniforme ne sera pas au-dessous de 36 hectolitres à l'hectare.

Exceptionnellement cette année, une pièce de 3 hectares de la sole de blé de l'année dernière qui avait dû en 1891 être retournée et mise en avoine a été ensemencée cette année en blé de Bordeaux. Malgré le dessolement, la récolte, sans être aussi belle que celle de la sole régulière, est bonne et paraît devoir atteindre 22 hectolitres à l'hectare.

Les récoltes en blé de M. Gassé sont incomparablement supérieures à celles de ses concurrents et si la commission n'avait cru devoir tenir compte des facilités que donnent à M. Gassé la très bonne qualité de ses terres, les ressources matérielles dont il dispose plus

Digitized by Google

largement que ses concurrents, l'importance de son exploitation qui touche à la grande culture, elle aurait sans doute proposé de décerner à M. Gassé le prix entier.

Elle propose à la Société d'attribuer à M. Gassé la première récompense avec une somme de cinq cents francs.

M. Henri Dupont, cultivateur à Épreville en Lieuvin, cultivé en tout 31 hectares dont 4 hectares 1/2 en herbages. Sur 27 hectares en labour, il a 1 hectare de seigle et 7 hectares de blé.

Il pratique la culture alterne, sa première sole étant en betteraves, colza et lin, sa deuxième en blé, sa troisième en fourrages variés et sa quatrième en avoine. Il a 4 chevaux de labour dont 3 juments, 17 bêtes à cornes, dont 3 vaches à lait : il use assez largement des engrais chimiques. Les blés, à l'exception d'une petite pièce de blé barbu, sont tous semés en mélange : il achète ses semences sur les marchés du pays.

Des terres de première qualité, des labours profonds de nombreuses cultures des plantes sarclées, un assolement bien raisonné permettront, malgré la sécheresse de cette année, à M. Dupont de récolter sur l'ensemble de ses emblavures, au moins 25 hectolitres à l'hectare, quantité supérieure d'environ un quart à la moyenne des récoltes obtenues sur les terres similaires du voisinage.

La commission propose d'attribuer à M. Dupont un prix de trois cents francs.

M. Louis Lemarié, cultivateur à Saint-Germain-des-

Digitized by Google

Angles, cultive des terres excessivement légères ; c'est lui qui, de tous les concurrents, a à la fois les plus mauvaises terres et la plus petite culture. En tout il cultive 11 hect. 1/2 dont 3 hectares en blé.

Il possède un cheval et 3 vaches laitières et a recours dans une large mesure, aux engrais chimiques.

Les blés sont tous semés en ligne, au moyen d'un semoir à deux socs adapté à une charrue qu'il manœuvre fort habilement. Les blés sont régulièrement plantés et bien qu'ils paraissent devoir donner difficilement, cette année, une récolte de 20 hectolitres à l'hectare, ils sont évidemment supérieurs à ceux des terres similaires du voisinage qui paraissent devoir donner à peine un rendement de 12 hectolitres.

M. Lemarié tient des livres de culture où sont inscrits tous les faits et les chiffres de son exploitation avec assez de détails pour lui permettre de se rendre un compte exact de toutes ses opérations. Il y a là tous les éléments d'une bonne comptabilité. La tenue des livres est encore un peu confuse et nécessite un certain travail pour établir le résultat de chaque culture. M. Lemarié, qui a imaginé de lui-même cette tenue de livre, a l'intention de la disposer à l'avenir sous la forme d'une comptabilité véritable où les profits et pertes de chaque opération viendront se présenter d'eux-mêmes.

Tenant compte tant de la mauvaise qualité des terres que du peu des ressources matérielles du cultivateur, la commission estime que M. Lemarié a obtenu déjà des résultats remarquables, tant par ses semis en lignes que par les comparaisons que ses livres lui permettent de faire d'une année à l'autre et qu'il y a lieu de pro-

Digitized by Google

poser à la Société des Agriculteurs de France d'accorder à titre d'encouragement à M. Lemarié un prix de deux cents francs.

Pour la Commission.

Le Président rapporteur,

Signé : DUMÉRIL.

Digitized by Google

CONCOURS D'AVICULTURE

Tenu à Verneuil les 3, 4 et 5 juin 1893.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. DUMÉRIL, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

« MESSIEURS,

« Pour la première fois, la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure vient aujourd'hui tenir une de ses séances publiques à Verneuil. Tous les ans notre Société choisit une des villes du département pour y organiser une fête agricole ; la situation géographique de Verneuil à l'extrémité du département avait été probablement le motif qui nous avait empêchés d'y venir jusqu'ici ; nous sommes d'autant plus heureux d'avoir porté cette année notre choix sur votre ville que, grâce à l'accueil chaleureux de la municipalité, au zèle et à l'activité de vos commissaires, au dévouement de nos jurés, à l'heureux choix du pittoresque emplacement du concours, la réussite de notre réunion a été complète.

« Quelques personnes se sont étonnées que la Société

Digitized by Google

de l'Eure ait porté cette année son attention sur une seule branche de l'agriculture : c'est, messieurs, que nos ressources financières étant malheureusement fort limitées, pour ne pas éparpiller nos ressources, nous avons dû prendre le parti, suivant une expression à la mode, de sérier les questions. L'année dernière, à Évreux, nous ne nous sommes occupés que de la pomme et de ses produits ; cette année, nous n'avons voulu, à Verneuil, porter notre attention que sur les animaux de basse-cour. Le succès complet de ces réunions paraît avoir donné raison à notre manière de procéder.

« Du moment que nous avions résolu de faire un concours d'animaux de basse-cour, l'importance du marché de la volaille à Verneuil, le voisinage de son canton et de ceux de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir, dont l'élevage a fait la fortune, nous imposaient presque le choix de Verneuil : nous espérons que l'industrie avicole, déjà en bonne voie dans le canton, s'y développera encore et s'étendra successivement dans les cantons voisins jusqu'à envahir peu à peu tout le département.

« C'est qu'en effet, messieurs, l'industrie de la volaille peut être très lucrative quand elle est bien conduite, bien qu'elle soit désastreuse quand elle est abandonnée au hasard ; s'il est très facile d'élever des poulets, il est difficile d'en faire un revenu productif ; il arrive bien souvent aux cultivateurs d'amener au marché des animaux de basse-cour qui ont coûté plus cher que leur prix de vente ne rapporte, et cela sans qu'ils s'en aperçoivent, dans l'ignorance où ils sont généralement de la quantité de grains que les animaux ont consommée au cours de leur existence. Les volailles sont bonnes ou

Digitized by Google

mauvaises payeuses de grains, tout comme le bétail est bon ou mauvais payeur de fourrages. Le premier soin de tout éleveur doit être de choisir des sujets qui paient : c'est pour vous aider à faire ce choix que nous avons réuni à Verneuil la belle collection d'animaux de basse-cour que vous pouvez admirer en ce moment.

« Parlons d'abord des races pures, et permettez-moi de laisser de côté les races d'ornement pour attirer votre attention sur les races de rapport. Ce sont surtout nos belles et grandes races françaises Crèvecœur, Houdan, la Flèche, le Mans, puis les races anglaises Dorkings et Langshams. Ces races ne sont autre chose que le produit des races communes de certaines localités, races douées naturellement de qualités remarquables. Un choix intelligent des reproducteurs a peu à peu éliminé les défauts de la race, exalté ses qualités naturelles, de façon à créer les beaux types, aujourd'hui bien fixés, que vous avez sous les yeux à Verneuil. C'est au prix d'efforts incessants que ces types ont été obtenus ; c'est aussi avec des efforts journaliers qu'on arrive à les maintenir dans toute leur pureté. C'est pour cela que le cultivateur surchargé d'occupations de toutes sortes réussit rarement à produire et à conserver une race pure : il lui est pourtant très utile de bien examiner ces types, de les considérer comme un idéal dont il doit chercher à se rapprocher.

« Les races pures présentent pour le cultivateur d'autres inconvénients que ceux qui proviennent de la difficulté de leur élevage : elles sont généralement moins rustiques, moins précoces pour la ponte et pour la couvée que les poules de ferme. Le cultivateur ne peut faire de l'art pour l'art ; les qualités les plus impor-

Digitized by Google

tantes pour lui sont celles qui lui donnent d'heureux résultats financiers ; c'est ce qui vous explique que, sur le marché même des localités qui ont donné leur nom à des races, qu'à Houdan, par exemple, on voit sur le marché, pour une poule plus ou moins pure de race, plus de vingt poules dites de Faverolles, qui ne sont au fond qu'un croisement à doses variables de Houdan, Dorking, Cochinchine et Brahmapoutra. Ces poules de Faverolles sont de simples poules de ferme dérivées de la poule de Houdan commune, qui lui a communiqué la finesse de sa chair ; le Dorking lui a donné le poids sans nuire à la finesse ; le Cochinchine sa résistance au froid, sa précocité de pondeuse, ses qualités de couveuse, aux dépens quelquefois de la qualité de la chair, quand la proportion de sang cochinchinois est exagérée. Lorsque l'une ou l'autre de ces qualités commence à faiblir dans la basse-cour, c'est le cas pour l'éleveur d'aller les demander à des étalons de l'une ou l'autre des races pures et de s'adresser pour cela aux aviculteurs de profession qui n'élèvent que des races pures et qui seuls peuvent les lui donner avec leurs qualités entièrement développées.

« Vous voyez, messieurs, que les expositions de races pures, telles que celle de Verneuil, ont un vif intérêt pour le cultivateur, bien qu'il puisse rarement lui-même se livrer à la reproductiou de ces races d'une façon fructueuse : elles lui indiquent le type dont il doit se rapprocher, elles lui montrent les reproducteurs qui devront améliorer sa race. Le choix des animaux reproducteurs est une question de première importance pour le cultivateur ; de ce choix dépendent principalement la bonne utilisation de la nourriture des animaux

Digitized by Google

le prix plus ou moins rémunérateur qu'ils atteindront sur le marché. Ce choix n'est pas tout cependant, les procédés d'élevage jouent aussi un rôle capital.

« Je vois déjà, messieurs, un certain nombre d'entre vous sourire en eux-mêmes et se dire : Voilà encore Gros-Jean qui veut en remontrer à son curé. Permettez-moi donc de vous dire que je ne suis pas sans expérience à ce sujet, ayant élevé et vendu, certaines années, jusqu'à 1.800 poulets. A mes débuts, je croyais, comme tout le monde, que rien n'est aussi facile que d'élever des poulets, mais je me suis aperçu très vite qu'il est très difficile de les élever d'une façon lucrative, quand le nombre s'en élève assez pour qu'ils ne puissent trouver la plus grande partie de leur nourriture en grappillant à droite et à gauche ce qu'ils trouvent sur leur chemin dans leurs courses vagabondes.

« Quand il faut nourrir les poulets avec le grenier à grain, qu'on compte ce qu'ils consomment, on est effrayé du prix de leur nourriture. Vous serez peut-être étonnés si je vous dis que, malgré le prix peu élevé des grains en ce moment, la nourriture d'une poule adulte coûte à peu près 2 centimes par jour, soit 7 francs par an, et que le poulet dépense presque autant en nourriture journalière ; s'il consomme moins d'aliments que l'adulte, au moins pendant les premiers jours, ces aliments sont plus recherchés, leur prix à poids égal est plus élevé.

« Pour se tirer d'affaire, il faut absolument pousser très vivement la croissance des élèves, de façon à les vendre au plus tard entre 3 et 4 mois. Tout poulet vendu à 5 mois est en perte. De plus, il faut arriver sur le marché avant la foule, c'est-à-dire dans les six premiers mois de l'année. Presque jamais les poulets vendus

Digitized by Google

dans les six derniers mois de l'année ne paient leur nourriture. Tout élevage important doit, pour réussir, faire des poulets qui arrivent vite et tôt.

« Pour avoir des poulets qui arrivent vite, il faut savoir choisir et améliorer la race ; pour avoir des poulets qui arrivent tôt, il faut de toute nécessité recourir à la couveuse et à l'éleveuse artificielles. Sans elles, pas d'élevages précoces, par conséquent pas de bénéfices pour tout élevage important. L'incubation artificielle effraie souvent au premier abord, dans les campagnes surtout. D'abord le prix des appareils est un peu élevé, mais rien n'empêche les cultivateurs de se réunir à deux ou trois pour acheter une couveuse et se partager ses produits. Il faut toujours compter plus de 100 francs pour une couveuse de 250 œufs ; mais il faut remarquer que 250 œufs immobilisent pour la couvaison au moins 20 poules et ce n'est pas un petit embarras d'avoir à soigner 20 poules couveuses à la fois ; de plus, la nourriture de ces 20 poules coûte, à raison de 2 centimes par jour, au moins 40 centimes, tandis que le chauffage de la couveuse ne revient guère qu'à 15 centimes par jour. La conduite de l'instrument ne prend que dix minutes le matin et le soir, et, par conséquent, peut se faire sans nuire aux autres occupations de la journée. Le nombre des éclosions n'a jamais été entre mes mains, abstraction faite de ma période d'apprentissage, moindre de 50 p. 100. Or, je doute que la moyenne des poules donne une plus forte proportion d'éclosions. Si quelques couvées arrivent au complet, combien au contraire n'amènent que quelques poussins qui continuent, malgré leur petit nombre, à immobiliser leur mère pendant des mois entiers ! Facilité de conduite,

Digitized by Google

économie de temps, économie d'argent, disponibilité à toute époque de l'année, égalité sinon supériorité du nombre des éclosions, tels sont les avantages que présente la couveuse artificielle sur la poule couveuse.

« Une fois les œufs éclos, l'élevage avec les mères artificielles est beaucoup plus facile et plus économique que l'élevage avec les poules. Avec un peu d'habitude et à la condition de ne jamais mettre plus de 100 poussins sous une seule mère, de se tenir même autant que possible près du chiffre de 50, le déchet de l'élevage est très faible, 3 à 4 p. 100 au plus, infiniment moindre que celui de l'élevage naturel. Plus d'accidents provenant de la maladresse, de la bêtise, du mauvais caractère de la poule, plus de gaspillage d'une nourriture dispendieuse, dont la poule, malgré sa réputation surfaite de bonne mère, se gorge généralement sans aucune discrétion, et avant ses poussins. Certes, pour réussir, il y a une éducation à faire par soi-même, et je n'ai pas la prétention de vous faire en quelques minutes un cours d'élevage. Pour réussir en élevage comme en toutes choses, il faut aller à l'école, se faire l'école à soi-même, si on n'a pas d'autres sources d'instruction sous la main, ou mieux encore, faire son apprentissage dans une école d'aviculture comme celle de Gambais, votre voisine, où vous pouvez apprendre en trois mois, soit par vous-mêmes, soit par vos enfants, tout ce qu'il faut savoir pour faire un excellent éleveur d'animaux de basse-cour.

« En résumé, pour réussir, il faut d'abord choisir sa race afin d'obtenir des poulets qui soient vite arrivés, en second lieu se servir de la couveuse et de la mère artificielles, pour avoir des éclosions hâtives et des pou-

Digitized by Google

lets qui soient vendables dans les cinq premiers mois de l'année.

« Messieurs, je voudrais pouvoir vous parler plus longtemps de ce sujet ; mais je craindrais de fatiguer votre attention ; d'ailleurs le temps me manque. Le concours de Verneuil était si beau que la liste des lauréats sera longue à énumérer. Je dois donc, messieurs, me borner à ces quelques mots, heureux si j'ai pu attirer votre attention sur l'aviculture et solliciter vos efforts en faveur du développement de cette industrie, qui peut être, surtout dans les temps de crise, une des grandes ressources de l'agriculture.

« Avant de vous quitter, messieurs, permettez-moi de remercier publiquement nos collaborateurs, M. le maire de Verneuil, la municipalité, la commission des commerçants qui, sans autre souci que celui du bien public et de la prospérité de la région, ont bien voulu associer leurs efforts aux nôtres et, non sans peines et sans fatigues, ont amené la réussite absolue du concours que tous ensemble nous avons organisé à Verneuil.

« En dehors de nos collaborateurs, je dois aussi des remerciements, d'abord aux exposants qui ont bien voulu nous envoyer l'élite de leurs animaux, malgré la concurrence que nous font en ce moment les concours régionaux, puis au public dont l'affluence au concours a été la plus belle récompense que nous puissions espérer. »

Permettez-moi, messieurs, d'adresser nos remerciements au public en la personne des représentants du canton MM. Callé et Modeste Leroy, qui ont bien voulu honorer notre réunion de leur présence.

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

COQS ET POULES

RACES FRANÇAISES

Race de Houdan. — Coqs : 1er prix, 15 fr., M. Emile Faupoint, à Lillebonne (Seine-Inférieure); 2e, 10 fr., M. Philippe, à Houdan ; prix supplémentaires, M. Voitellier à Mantes, et M. Longuet, à Nonancourt. — Poules : 1er prix, 10 fr., M. Philippe ; 2e, 5 fr., M. Moulin, à Verneuil ; prix supplémentaire, M. Voitellier.

Race de Mantes. — Coqs : 1er prix, 10 fr., M. Voitellier. — Poules : 2e prix, 5 fr., M. Voitellier.

Race de Crèvecœur. — Coqs : 1er prix, 20 fr., M. Philippe ; 2e, 10 fr., M. Vallet, à Rugles ; prix supplémentaire, M. Doulay, à Bernay. — Poules : 1er prix, 5 fr., M. Philippe ; 2e 5 fr., M. Vallet ; prix supplémentaire, médaille de bronze, M. Vauquelin, à Beuzeville.

Race de la Flèche. — Coqs : 1er prix, 20 fr. et une médaille d'argent offerte par la Société des agriculteurs de France, M. Colombey, au Parc-Saint-Maur ; 2e, 10 fr., M. Voitellier. — Poules : 1er prix, 10 fr., M. Colombey ; 2e, 5 fr., M. Voitellier ; prix supplémentaire, M. Philippe.

Race de Barbézieux. — Coqs : 1er prix, 5 fr., M. Rousset, au Havre : prix supplémentaire, M. Couvreux, à la Mancelière (Eure-et-Loir).

Race du Mans. — Coqs : 1er prix, 10 fr., M. Voitellier ; 2e, 5 fr., *ex æquo*, MM. Colombey et Philippe. — Poules : 1er prix, 10 fr. M. Philippe; 2e, 5 fr., M. Voitellier; prix supplémentaire, M. Colombey.

Courtes-Pattes. — Coqs : 1er prix, 10 fr., M. Philippe. — Poules : 1er prix, 5 fr., M. Philippe.

Coqs et poules de ferme. — Coqs : 1er prix, 10 fr., offert par M. Tastemain, ancien notaire à Evreux, M. Thierrée, à la Puisaye; 2e, 5 fr., M. Boulanger, à Verneuil; 3e, 5 fr., M. Malherbes, à Piseux ; prix supplémentaires, 5 fr., M. du Buat, à Verneuil; M. Duval, à Piseux ; M. Longuet, à Fontaine-Nonancourt. — Poules :

Digitized by Google

1er prix, 10 fr. offert par M. Tastemain, M. Thierrée ; 2e, 5 fr., M. Beauvais, à Verneuil ; 3e, 5 fr., M. Chéron, à Authenay ; prix supplémentaires, M. Chéron (10 fr., offerts par M. Léon Petit), M. Malherbe et M. Oury-Clouet, à Saint-Ouen-d'Attez.

Race de Faverolles. — Coqs : 1er prix, 10 fr., M. Philippe ; 2e, 5 fr., M. Lamarre à Verneuil ; prix supplémentaire, M. Vauquelin. — Poules : 1er prix, 5 fr., M. Philippe.

RACES ÉTRANGÈRES

Cochinchines. — Coqs : 1er prix, 10 fr., M. Voitellier ; 2e, médaille de bronze offerte par la Société des agriculteurs de France, M. Rousset. — Poules : 1er prix, 10 fr., M. Rousset ; 2e, médaille de bronze offerte par la Société nationale d'aviculture, M. Rousset.

Brahmas. — Coqs : 1er prix, 5 fr., Mme Garnotel, à Freneuse-Bonnières ; prix supplémentaire, M. Sénot, à Nonancourt. — Poules : 1er prix, 10 fr., Mme Garnotel.

Langshams. — Coqs : 1er prix, 15 fr., M. Rousset ; 2e, 5 fr., M. Colombey ; 3e, 5 fr., M. Voitellier ; 4e, 2 fr., M. Lemoine, à Brionne. — Poules : 1er prix, 5 fr., M. Voitellier ; 2e, 3 fr., M. Rousset ; prix supplémentaire, M. Colombey.

Dorkings. — Coqs : 1er prix, 10 fr., M. Voitellier ; 2e, 5 fr., Mme Garnotel ; prix supplémentaire, 5 fr., M. de la Villehervé, à Veneux-Nadon (Seine-et-Oise).

Wyandottes. — Coqs : prix supplémentaire, M. Rousset. — Poules : prix supplémentaire, M. Rousset.

Espagnols et Andalous. — Coqs : 1er prix, 5 fr., M. Rousset. — Poules : 1er prix, 5 fr., M. Rousset.

Padoue. — Coqs : 2e prix, 5 fr., M. Rousset. — Poules : 1er prix, M. Voitellier ; prix supplémentaire, M. Rousset.

Hambourg. — Coqs : 1er prix, 5 fr., offerts par M. Verville, de Fourcrainville, M. Garnotel ; 2e, 5 fr., offerts par le même, M. Garnotel ; prix supplémentaire, M. Verville fils. — Poules : 1er prix, 5 fr., M. Garnotel ; 2e, médaille de bronze offerte par la Société nationale d'aviculture, M. Rousset.

Combattants. — Coqs : 2e prix, M. Enguerrand de Fossey, à la Madeleine (Evreux) ; prix supplémentaire, médaille de vermeil offerte par M. Charpentier pour l'ensemble, M. de Fossey. — Poules : 2e prix, médaille de bronze offerte par la Société nationale d'aviculture, M. Griner, à Chauny (Aisne) ; prix supplémentaire,

Digitized by Google

médaille de bronze offerte par la Société nationale d'aviculture, M. de Fossey.

Bentams. — Coqs : 1er prix, 5 fr., M. Lefébure, au Boulay-Saint-Clair (Eure-et-Loir) ; 2e, médaille de bronze offerte par la Société des agriculteurs de France, Mme Garnotel. — Poules : 1er prix, 5 fr., M. Lefébure.

Read-Cap. — Coqs : 1er prix, 5 fr., M. Garnotel ; 2e, médaille de bronze offerte par la Société nationale d'aviculture, M. Philippe. — Poules : 1er prix, 10 fr., Mme Garnotel.

Campines. — Coqs : 1er prix, 5 fr., M. Philippe. — Poules : 1er prix, 5 fr., M. Philippe ; 2e, médaille de bronze, M. Doulay ; prix supplémentaire, M. Berville fils, à Foucrainville.

Malais. — Coqs : 1er prix, 5 fr., M. Rousset. — Poules : 1er prix, 5 fr., M. Rousset.

Phénix. — Coqs : 1er prix, 10 fr., Mme Garnotel, à Bonnières. — Poules : 1er prix, 5 fr., Mme Garnotel.

Nègre-soie. — 1er prix, 5 fr., offerts par M. Léon Petit, M. Voitellier ; 2e, médaille de bronze offerte par la Société nationale d'aviculture. Mme Garnotel ; prix supplémentaire, M. Couvreux. — Poules : 2e prix, 5 fr., Mme Garnotel ; prix supplémentaire, M. Voitellier.

Yokohama. — Coqs : 1er prix, 10 fr., M. Eug. Meslay, à Sourdeval (Manche).

PINTADES, DINDONS, OIES ET CANARDS

Pintades. — Mâles : 1er prix, 10 fr., offerts par M. Tastemain, M. Brosset-Clay, à Verneuil ; 2e, 5 fr., M. Doulay ; prix supplémentaire, M. Voitellier. — Femelles : 1er prix, 10 fr., M. Doulay ; 2e, 5 fr., M. Brosset-Clay ; prix supplémentaire, M. Voitellier.

Dindons. — Dindons noirs, mâles : 1er prix, 20 fr., M. Couvreux ; 2e, médaille d'argent offerte par M. Izarn, M. Eug. Longuet, à Nonancourt ; prix supplémentaire, M. Voitellier. — Femelles : 1er prix, 10 fr., M. Couvreux.

Dindons blancs, mâles : 1er prix, 10 fr., M. Couvreux ; 2e, 5 fr., offerts par M. Tastemain, M. Chevallier-Aumout, à Bourth ; prix supplémentaire, M. Couvreux. — Femelles : 1er, prix, 10 fr., M. Couvrenx ; 2e, 5 fr., M. Couvreux.

Dindons écaillés, mâles ; 1er, prix, 10 fr., M. Doulay.

Dindons rouges, mâles : 1er prix, 10 fr., M. Prosper de Baudicourt, à Saint-Pierre-du-Mesnil.

Digitized by Google

Dindons bleus, mâles : 1er, prix, 10 fr., Mme Garnotel.

Dindons bronzés, mâles : 1er prix, 10 fr., M. Rousset ; 2e, médaille de bronze, M. de Baudicourt.

Oies de Toulouse. — Mâles : 2e prix, 5 fr., M. Voitellier. — Femelles : 2e prix, M. Voitellier.

Oies communes. — Mâles : 1er prix, médaille d'argent offerte par la Société des agriculteurs de France, M. Lemélorel, à Laigle (Orne) ; 2e, 5 fr., M. Brosset-Clay ; prix supplémentaire, M. E. Longuet.

Canards de Rouen. — Mâles : 2e prix, 10 fr., offerts par M. Tastemain, M. Voitellier ; prix supplémentaire, M. Longuet. — Femelles : 1er prix, 10 fr., M. Longuet : 2e, 5 fr., M. Voitellier.

Canards Aiglesbury. — Femelles : 2e prix, 5 fr., M. Voitellier.

Canards de Pékin. — Mâles : 1er prix, 10 fr., M. Longuet ; 2e, 5 fr., M. Voitellier ; prix supplémentaire, M. Couvreux. — Femelles : 2e prix, 5 fr., M. Voitellier ; prix supplémentaire, M. Longuet.

Canards de Barbarie. — Mâles : 1er prix, 10 fr., M. Crignon, à Paris ; 2e, M. Voitellier ; prix supplémentaire, Mme Garnotel. — Femelles : 1er prix, 5 fr., M. Voitellier ; 2e, médaille de bronze offerte par la Société nationale d'aviculture, Mme Garnotel ; prix supplémentaire, M. Doulay.

PIGEONS, LAPINS, ANIMAUX MORTS

PIGEONS PAR COUPLES

Pigeons romains. — 1er prix, 12 fr., M. Verville fils ; 2e, 8 fr., M. Voitellier.

Pigeons de Montauban. — 1er prix, 12 fr., M. Voitellier.

Pigeons mondains. — 1er prix, 10 fr., offerts par M. Verville, M. Crignon ; 2e, 8 fr., M. Crignon ; 3e, 5 fr., M. Crignon ; prix supplémentaire, MM. Verville, Voitellier et Crignon.

Pigeons bisets ou de colombier. — 1er prix, 8 fr., M. Crignon : 2e, 5 fr., M. Voitellier.

Pigeons voyageurs. — Pigeons blancs : 1er prix. 10 fr., offerts par M. Verville, M. Crignon ; 2e, 8 fr.. M. Colombey. — Pigeons fauves : 3e prix, 5 fr., M. Crignon ; 4e, 4 fr., M. Verville ; prix supplémentaire, MM. Griner, Verville et Mme Garnotel.

Races diverses d'ornement. — 1er prix, 10 fr., M. Colombey ; 2e, 6 fr., M. Colombey ; 3e, 4 fr., M. Voitellier ; prix supplémentaire, M. Colombey.

Digitized by Google

LAPINS

Lapins béliers. — Mâles : 1er prix, 10 fr., M. Voitellier ; 2e, 5 fr., M. Colombey ; prix supplémentaire, Mlle Valette, à Paris. — Femelles : 1er prix, 10 fr., M. Colombey ; 2e, 5 fr., M. Voitellier ; prix supplémentaire, Mlle Valette.

Lapins géants de Flandre. — Mâles : 2e prix, 8 fr., M. de la Villehervé ; 3e, 5 fr., M. Doulay. — Femelles : 1er prix, 15 fr., M. Voitellier.

Lapins communs. — Mâles : 1er prix, 10 fr., offerts par M. Tastemain, M. Eug. Longuet ; 2e, 8 fr., M. Paul Longuet, à Nonancourt ; 3e, 5 fr., M. Collieau, à Verneuil ; prix supplémentaires, MM. Crignon et Laverge, à Rueil-la-Gadelière (Eure-et-Loir). — Femelles : 1er prix, 8 fr., M. E. Longuet ; 2e, 4 fr., M. Lavergne ; prix supplémentaire, M. Crignon.

Lapins issus de garenne. — Prix supplémentaires, Mlle Valette.

Lapins argentés. — Mâles : 2e prix, 4 fr., M. Voitellier. — Femelles : 2e prix, 4 fr., Mlle Valette.

Lapins russes. — Femelles : 1er prix, 8 fr., M. Crignon ; 2e, 4 fr., Mlle Valette.

Lapins angoras. — Mâles : 2e prix, 4 fr., M. Rousset. — Femelles : 2e prix, 4 fr., M. Rousset. — Femelles : 2e prix, 4 fr., M. Rousset ; prix supplémentaire, M. Rousset.

Lapins japonais. — Mâles : 2e prix, 4 fr., M. de la Villehervé. — Femelles : prix supplémentaire, M. de la Villehervé.

Animaux morts. — Poules et coqs : 1er prix, 40 fr., M. Rivière, à Verneuil ; 2e, 30 fr., offerts par M. Tastemain. M. Davesne, à Verneuil. — Canards : 1er prix, 15 fr., offerts par M. Tastemain, M. Davesne. — Lapins dépouillés : 1er prix, 10 fr., M. Rivière ; 2e, 5 fr., M. Davesne ; prix supplémentaire, M. Davesne, pour l'ensemble de son exposition.

MATÉRIEL D'AVICULTURE

Médaille de vermeil grand module, M. Voitellier, pour l'ensemble de son exposition ; médaille de vermeil, M. Philippe ; médaille d'argent, M. Moulon, à Verneuil (éleveuse et poussins) ; médailles de bronze, M. Lamarre, M. Crignon (bagues à volailles), et Mlle Valette (cages à lapins).

Digitized by Google

PRIX D'HONNEUR

1er prix (objet d'art offert par M. Duméril, président de la Société libre d'agriculture de l'Eure), M. Philippe ; 2e (médaille d'or), M. Couvreux ; 3e (diplôme d'honneur offert par la Société nationale d'aviculture et médaille de vermeil offerte par la Société des agriculteurs de France), M. Crignon ; 4e (diplôme d'honneur offert par la Société nationale d'aviculture et médaille d'argent offerte par M. Ernest Lemoine, son président), Mme Garnotel.

Digitized by Google

SECTION DE L'ARRONDISSEMENT DE BERNAY

CONCOURS AGRICOLE

Tenu le 17 septembre 1893, à Montreuil-l'Argillé.

RAPPORT

SUR LA VISITE DES FERMES, DANS LE CANTON DE BROGLIE

PAR M. REINIKE, PRÉSIDENT DE LA COMMISSION

MESSIEURS,

Nous avons visité successivement onze fermes dont deux dans les bonnes terres de Capelle. Les autres cultures étaient situées dans des terrains en général médiocres et en partie mauvais.

La grande sécheresse de l'année a été excessivement défavorable pour les terres inférieures, et la commission a été obligée de se montrer très indulgente pour les récoltes. Malgré son indulgence, votre commission a encore été obligée d'écarter trois exploitations dont l'ensemble ne présentait pas les conditions voulues pour concourir. Les mauvaises années et les prix de vente inférieurs aux prix de revient se sont faits sentir cruellement dans cette partie du département, et il n'est pas rare de voir des terres de labour restées en friche. Les cultivateurs des fermes dans lesquelles les herbages

Digitized by Google

dominent, se tirent généralement mieux d'affaire, surtout quand ils ont suffisamment de bestiaux et une bonne tenue dans les cours et les herbages.

Une exploitation qui mérite d'être citée sous ce rapport est celle de M. Abaye, au Tremblay ; là, les pommiers ont naturellement profité du bon état des herbages et poussent avec une vigueur extraordinaire ; mais nous nous réservons de parler plus tard de cette exploitation qui n'est pas dans les conditions ordinaires : elle est dirigée par le propriétaire lui-même et elle dispose de tous les moyens que la science met à notre disposition.

Les fermes ont été classées dans l'ordre suivant :

1° M. Bellencontre, à Capelle-les-Grands.
2° M. Perrotte, à Broglie.
3° M. Lebret, au Chamblac.
4° M. Bance, à Capelle-les-Grands.
5° M. Florimond, à Notre-Dame-du-Hamel.
6° M. Calloué, à la Chapelle-Gauthier.
7° M. Seigneur, à Saint-Denis-d'Augerons.

1° *M. Bellencontre, à Capelle.*

Étendue de l'exploitation 97 hectares, dont en herbages et vergers 18.

Les terres sont ensemencées en :

Céréales 38 hectares, colza et lin 10, trèfle, luzerne, pois ; vesces, betteraves, carottes 22.

Les animaux se composent de :

Chevaux 8, bêtes à cornes 31, brebis et moutons 280.

Comme instruments perfectionnés, nous trouvons :

1 faucheuse, 1 extirpateur, 1 rouleau en fonte.

Digitized by Google

Et la plupart des accessoires nécessaires à une bonne exploitation.

La culture est bonne dans son ensemble ; la terre est propre et bien travaillée, et, comme résultat, les récoltes semblent récompenser les avances et le bon travail que l'on n'a pas marchandés au sol. Du reste, la terre est bonne ; M. Bellencontre se propose de faire une plus large place aux engrais chimiques ; il a raison d'entrer dans cette voie, les engrais judicieusement employés donneront plus de grains et d'une meilleure qualité.

2° *M. Perrotte, à Broglie.*

Étendue de l'exploitation 140 hectares, dont en herbages et vergers 60.

Les terres sont ensemencées en :

Céréales 40 ; le reste en luzerne, bois et jachères.

Comme animaux nous trouvons :

Juments 5, poulains 2, bêtes à cornes 40, brebis et moutons 240.

Les herbages sont très bien tenus, la culture de la terre arable se fait d'une manière extensive et avec raison, car la terre n'est pas propre aux grands rendements. La vacherie est bonne et convient bien aux herbages de cette qualité. M. Perrotte se donne beaucoup de peine pour améliorer les herbages nouvellement créés.

3° *M. Lebrec, au Chamblac.*

Étendue de l'exploitation 103 hectares, dont en herbages et vergers 50 ; ensemencements en céréales 30. Le reste en trèfle, sarrasin, récoltes de mars et repos.

Les animaux se composent de :

Digitized by Google

Chevaux 8, bêtes à cornes 40, porcs 13, brebis et moutons 120.

Les blés sont bons pour ces terres et malgré la mauvaise année, nous trouvons encore un bon rendement pour l'avoine ; cependant l'entretien des herbages laisse à désirer. Quant à la laiterie, elle était tenue à notre satisfaction.

4° *M. Bance, à Capelle-les-Grands.*

Étendue de l'exploitation 56 hectares, dont en herbages et vergers 7.

L'ensemencement est le suivant :

Céréales 26 hectares, colza et lin 6; trèfle, luzerne, pois, vesces, betteraves 14.

Les terres de Capelle sont bonnes et n'ont pas souffert autant de la sécheresse que les fonds du côté de Broglie et les récoltes s'en ressentent beaucoup. Nous avons vu de bon blé et dans son ensemble la culture est satisfaisante. La bergerie est bonne et les moutons sont bien nourris.

5° *M. Florimond, à Notre-Dame-du-Hamel.*

Exploite une ferme de 69 hectares, dont en herbages et vergers 32.

Les céréales occupent 18 hectares.

Trèfle, sainfoin, betteraves, carottes et divers, 14 hectares.

Les animaux se composent de :

Chevaux 3, bêtes à cornes 40, et quelques porcs.

En ce qui concerne les terres de labour, nous avons remarqué des récoltes sortant de l'ordinaire pour une terre de cette qualité. Les herbages étaient également

Digitized by Google

bien tenus. Plusieurs bonnes vaches laitières indiquaient que M. Florimond cherche à choisir des bêtes qui conviennent à son terrain.

6° *M. Calloué, à la Chapelle-Gauthier*, dont l'exploitation se compose de 72 hectares, en occupe la moitié environ en herbages.

Nous trouvons :

En céréales 20 hectares, en colza et lin 3, en trèfle, sainfoin, vesces, betteraves, carottes et divers, environ 15.

Pour l'exploitation il utilise :

4 chevaux et 2 poulains.

La vacherie se compose de :

Taureaux 2, vaches laitières 10, génisses 11, bœufs et veaux 7.

M. Calloué donne beaucoup de soins aux pommiers, les herbages étaient bien tenus ; mais la culture de la terre arable dans son ensemble n'offre rien de remarquable.

7° *M. Seigneur, à Saint-Denis-d'Augerons.*

Occupe une ferme de 90 hectares. Les vergers et herbages se composent de 40 hectares. 6 chevaux, 2 poulains, 30 bêtes à cornes, 230 brebis et moutons servent à l'exploitation de la ferme.

Il est difficile de rendre un jugement exact sur cette culture, parce que M. Seigneur n'est pas encore entré en possession de la totalité des terres, le propriétaire exploitant encore les céréales ; néanmoins nous avons remarqué une bonne tenue, un jardin admirablement cultivé, une laiterie qui ne laisse rien à désirer comme

Digitized by Google

propreté et installation. Nous espérons trouver M. Seigneur à un prochain concours pour lui donner une juste récompense de ses efforts.

FERMES EXPLOITÉES PAR LES PROPRIÉTAIRES

Dans cette catégorie nous avons commencé par la ferme de

M. Bligny, à Notre-Dame-du-Hamel.

Étendue de l'exploitation 96 hectares, dont en herbage 27. Les céréales occupent une surface de 47. Le colza 10. Les fourrages et les légumineux, environ 20.

Chevaux 10, bêtes à cornes 30, brebis et moutons 115, porcs 7 forment le bétail de l'exploitation.

Les terres de M. Bligny ont été très éprouvées par la sécheresse, et les bêtes à cornes se ressentent de l'insuffisance de la nourriture.

Comme M. Bligny exploite cette ferme depuis très peu de temps, il nous était impossible de juger ses procédés de culture.

2° *M. Abaye, au Tremblay.*

Étendue de l'exploitation 130 hectares, dont en herbage 75, et en bois 25.

Le domaine du Tremblay sert à une culture industrielle dans laquelle la laiterie joue le premier rôle. Indépendamment de celle-ci nous trouvons une cidrerie et une fabrique d'engrais pour utiliser les eaux de lavage.

Pour l'exploitation de la laiterie et de la culture, M. Abaye occupe 18 chevaux et juments.

Digitized by Google

En plus nous trouvons :

Poulains 3, taureau 1, vaches laitières 25, génisses 10, bœufs et veaux 36, porcs 200.

Les céréales n'occupent pas une grande surface et ne présentaient rien de particulier, mais nous avons vu des plantes fourragères qui promettaient une riche récolte.

Les herbages sont admirablement tenus, les pommiers sont très vigoureux et l'on voit qu'ils ont largement profité des résidus de la laiterie.

M. Abaye a su transformer avantageusement, grâce à ses connaissances, un domaine de sol médiocre, et en disposant des moyens nécessaires. Sa culture prouve que la science peut rendre de grands services si l'on s'en sert avec prudence.

En ce qui concerne son industrie, nous ne voulons pas entrer dans tous les détails des transformations qui ont été opérées depuis dix ans et qui ont créé un établissement de premier ordre ; — du reste, la Société a déjà reçu plusieurs rapports à ce sujet, notamment celui de M. Joint-Lambert qui date de la fin de l'année 1886, — néanmoins il y a eu plusieurs transformations depuis cette époque qu'il faut mentionner.

1. La force motrice a été doublée.

2. Une nouvelle fromagerie a été construite.

3. Un laboratoire a été installé.

4. Une fabrique d'engrais a été créée pour utiliser les eaux de lavage qui emportaient une foule de matières organiques utilisables.

M. Abaye nous a assuré que les eaux contenaient 1 p. 100 d'azote ; dans ce cas, il est certainement avantageux de les transformer en engrais. Dans cette intention on a construit trois bassins de chacun 30 mètres cubes.

Digitized by Google

La laiterie qui travaillait par jour, en hiver, 4,000 litres de lait, et 9,000 litres en été, pendant l'année 1886, en emploie maintenant quotidiennement 13,000 et 14,000 litres. Le nombre des fournisseurs est de 250 environ, et 15 à 20 voitures sont occupées à transporter le lait à la fabrique.

Six écrémeuses sont à même de travailler 3,600 litres de lait à l'heure. Une grande partie de la crème est vendue en nature. En hiver, 1,500 à 1,600 fromages de Camembert et de Pont-l'Evêque sortent de cet établissement.

La cidrerie ne manquera pas de prendre de l'importance cette année. Les pommes sont d'un prix très peu élevé, et M. Abaye en profitera pour transformer en cidre et en alcool une grande quantité de cette marchandise.

Pour résumer nos impressions sur la visite des fermes, nous trouvons que la culture a généralement souffert de la sécheresse cette année. Les bas prix des produits depuis très longtemps semblent affecter bien plus les exploitations où dominent les terres de labour.

Si la position de la culture est en général mauvaise, il n'est pas moins vrai que beaucoup de cultivateurs manquent d'initiative et n'ont pas les connaissances suffisantes pour la composition de la nourriture et pour l'emploi des engrais. Une addition de 3 à 5 kilogrammes par tête et par jour de tourteaux de coton ou de coprah et de son, aurait été suffisante pour entretenir les bêtes à corne en bon état. La dépense eût été couvert presque entièrement par une plus grande production de lait et la santé des animaux n'aurait pas été altérée par une suite de privations qui se feront sentir plus tard. Il ne

Digitized by Google

fallait même pas d'avances d'argent, car les différentes laiteries auraient été bien disposées à faire venir des wagons complets pour avoir plus de lait.

Il en est de même pour les engrais chimiques. Par-ci, par-là, quelques essais timides sans entrer franchement dans cette voie. Cependant la culture de progrès regarderait comme un grand malheur la suppression des engrais chimiques et artificiels du jour au lendemain. L'emploi des engrais est peut-être la seule opération qui donne actuellement un bénéfice sérieux au cultivateur qui en connaît bien la dose et l'application.

RÉCOMPENSES

Après de mûres réflexions, votre commission a décidé de classer les concurrents dans l'ordre suivant, en leur donnant comme récompenses :

1° *Fermiers.*

1. M. Bellencontre : médaille de vermeil grand module.
2. M. Perrotte, médaille de vermeil.
3. M. Lebrec, médaille de vermeil.
4. M. Bance, médaille d'argent.
5. M. Florimond, médaille d'argent.
6. M. Calloué — —
7. M. Seigneur — —

M^me^ Seigneur, médaille de bronze grand module, pour la bonne tenue de la laiterie.

M^lle^ Lebrec, médaille de bronze, également pour la bonne tenue de sa laiterie.

Digitized by Google

2° *Propriétaires*

I

M. Abaye (prix d'honneur), hors concours : un objet d'art.

M. Henri Favier, chef de culture : médaille d'argent.

M. Lavalon, Jean, directeur de laiterie : médaille d'argent.

M. Jetot, Édouard, ingénieur : médaille d'argent.

II

M. Bligny : médaille d'argent.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LA

VISITE DES JARDINS DANS LE CANTON DE BROGLIE

PAR

M. Raymond CORDIER, Secrétaire de la Commission

Messieurs,

Pour la première fois, la section de Bernay, à l'occasion du concours de Montreuil, a décidé de joindre à son programme la visite des cultures de jardins, visite autrefois faite avec les soins de la Société d'horticulture et de botanique du centre de la Normandie.

La Commission chargée de cette mission était composée de MM. Yvelin, horticulteur à La Barre, Cauchepin, secrétaire de la Commission d'organisation, et R. Cordier.

Elle m'a fait l'honneur de me choisir comme rapporteur.

Je viens donc, Messieurs, vous soumettre un compte rendu, aussi fidèle que possible, de l'opinion et des déterminations de mes honorables collègues.

Je prendrai comme excuse de la brièveté de mes détails, le temps trop court que votre Commission avait à sa disposition.

Digitized by Google

Et d'abord, je dois vous dire, Messieurs, que nous avons été bien agréablement surpris en raison des circonstances climatériques si défavorables cette année, de rencontrer partout des cultures remarquablement belles.

Notre première visite a été pour le château de Saint-Quentin-des-Isles.

Cette magnifique propriété, appartenant à M^mes^ de Sainte-Opportune, domine, comme vous le savez, cette belle et longue vallée de la Charentonne, et le touriste qui n'a pas eu la bonne fortune de la visiter en détail, en ignore toutes les beautés.

Quels sites merveilleux, en effet, on découvre quand, du rez-de-chaussée du château on plonge ses regards vers les lointains bleuâtres de l'horizon.

Le parc est des mieux dessinés et des plus pittoresques.

L'eau, amenée à une altitude de 30 mètres par une machine hydraulique, est distribuée dans des canaux artificiels où sont habilement jetés rochers et cascades, puis, conduite, en décrivant les sinuosités les plus gracieuses, à travers les pelouses habilement décorées d'arbres, d'arbustes et de fleurs.

Le château est encadré par de larges bordures aux fleurs les plus variées; ici, des géraniums aux boules énormes; là, des bégonias tuberculeux de semis aux plus belles couleurs.

Aux alentours quinze massifs, tous différents les uns des autres, sont un ornement gracieux.

Nous remarquons, en particulier, une grande corbeille d'un dessin bien compris composée d'akerentes, de géraniums montagne des neiges, au centre, un beau

Digitized by Google

musa ensete, en bordure des ageratums nains, le tout du plus bel effet.

Une autre de géraniums aux couleurs les plus séduisantes avec une bordure d'ageratums.

Sous les grands arbres et sur le bord des pelouses, des fleurs diverses offrent à l'œil une délicieuse harmonie.

Une petite serre située dans le potager est suffisamment garnie pour la saison.

Quant au potager lui-même, d'une contenance d'environ 5,000 mètres carrés, y compris celui du vieux château, nous avons été émerveillés de sa tenue. La culture est des plus soignées, les légumes sont très variés et se succèdent à intervalles voulus.

La végétation est si luxuriante qu'on ne croirait vraiment pas avoir subi une sécheresse aussi prolongée et une invasion non moins désastreuse de vers blancs.

Ici, je tiens à dire, Messieurs, que les aimables propriétaires, d'un goût exquis pour tout ce qui a rapport à l'horticulture, ne négligent rien pour seconder le zèle et le travail de leur jardinier.

La Commission souligne en passant la bonne tenue des arbres fruitiers.

Appréciant le mérite, votre Commission, Messieurs, à l'unanimité, adresse à M. Céneri Jaillard, jardinier, ses félicitations pour l'excellente tenue des jardins, et lui décerne une médaille de vermeil avec un ouvrage d'horticulture pour la belle culture du potager, l'exécution et le bon goût des corbeilles du parc.

En quittant Saint-Quentin, nous nous dirigeons vers le Chamblac où nous nous arrêtons au château de Bonneville, propriété de M^me^ de la Varande.

Là, vraiment, le laborieux jardinier n'a pas à sa dis-

Digitized by Google

position tous les éléments désirables, nous avons cependant remarqué dans le potager, d'une contenance de plus de 5,000 mètres carrés, de nombreux légumes bien cultivés. Quant au jardin d'agrément, quelques corbeilles laissent un peu à désirer.

Notre attention s'est particulièrement portée sur une magnifique culture d'orangers.

Nous comptons vingt belles plantes en caisse, habilement conduites et d'une végétation des plus prospères.

La Commission accorde à M. Guille, Désiré, jardinier, une médaille d'argent pour sa culture d'orangers et les nombreuses variétés de légumes du potager.

Notre troisième étape est au château de Guenet, propriété de M. Latham.

Dans le parc, sept corbeilles très bien soignées en font l'ornementation.

Le jardin potager mesure environ 4,000 mètres carrés.

Nous sommes tout d'abord frappés par une récolte abondante de raisin aux vignes tapissant le mur de clôture.

Ce succès est dû certainement pour beaucoup, à la saison propice, mais aussi à la direction et aux soins du jardinier, que nous félicitons.

La culture maraîchère est très belle et des mieux réussies. Les légumes sont variés et beaux. La tenue ne laisse rien à désirer.

Les arbres fruitiers, parfaitement conduits, portent des fruits magnifiques en quantité suffisante.

Votre Commission croit devoir décerner à M. Chouel, Mélite, jardinier, une médaille d'argent grand module.

La quatrième propriété que nous visitons est celle de M. Abaye, du domaine du Tremblay.

Digitized by Google

Nous avons la bonne fortune d'être reçus par M^me^ Abaye, qui veut bien nous faire les honneurs de son jardin.

La Commission remarque tout spécialement les massifs parfaitement tracés, entre autres une mosaïque d'alternantheras, de péréthies et de sedums du meilleur goût.

Dans la cour d'honneur, un petit tracé à la française renferme de beaux géraniums aux corolles larges et du plus beau coloris.

Le jardin d'hiver est toujours des mieux garnis. Des lantanias aux feuilles larges et verdoyantes, des chamœrops, des ficus et autres, font de ce charmant local un séjour enchanteur.

Une serre spécialement réservée à la culture du raisin captive toute notre attention.

La construction, due à une spécialité belge, nous paraît comporter tous les perfectionnements.

L'aménagement est des plus complets, un chauffage comprenant un réservoir à eau avec distributeurs, permet de donner aux époques convenables les bassinages nécessaires à la bonne venue du fruit.

Les vignes plantées l'an dernier sont très belles et déjà nous avons pu admirer de jolies grappes de Frankental, de Chasselas et autres belles espèces.

Nous passons ensuite au potager. Les légumes sont suffisamment variés. La culture en est bonne, en raison surtout de l'extrême aridité du sol et du fléau dévastateur, le ver blanc, que nous trouvons ici, encore plus terrible qu'ailleurs.

Les arbres fruitiers sont bien conduits, et sont d'une belle venue, les pêchers sont remarquablement beaux.

Digitized by Google

Nous attribuons à M. Hugueny, jardinier, une médaille de vermeil pour les soins apportés à ses différentes cultures et la bonne tenue des corbeilles.

A Notre-Dame-du-Hamel nous avons la propriété du Bois-Hibou appartenant à M. Bligny, le sympathique maire de la commune.

Nous avons le plaisir d'y rencontrer le propriétaire qui nous fait une réception des plus cordiales.

Malgré les conditions tout à fait désavantageuses de l'endroit, nous trouvons cependant un bon choix de légumes bien cultivés dans le potager contenant environ 3,000 mètres carrés.

Les arbres fruitiers y sont bien dirigés. Dans le parc quelques corbeilles peu variées.

Votre Commission est d'avis d'accorder à M. Albert Mercier, jardinier, une médaille de bronze.

Tenant à emporter de notre excursion les plus agréables impressions, nous avons réservé pour la dernière, notre visite au château de Broglie.

Je n'ai pas à vous faire l'éloge du splendide et grandiose domaine de Broglie.

Vous l'avez tous, ici, plusieurs fois admiré, et des plumes plus autorisées que la mienne en ont décrit longuement les beautés et les charmes.

Notre sympathique et dévoué Président n'entendrait donc qu'avec regret ma prose banale, essayer de répéter les louanges qui lui ont été exprimées à ce sujet.

Je ne m'occuperai que de la partie horticulturale.

Sur les pelouses immenses et verdoyantes, sont disposés, avec le meilleur goût, de nombreux massifs artistement tracés.

Digitized by Google

De chaque côté du château de grandes corbeilles, d'une confection idéale.

Dans une : des bégonias floridas blancs au milieu desquels s'élèvent gracieusement des lobélias cardinalis, produisent un effet des plus ravissants avec une jolie ceinture d'agératums nains.

Dans une autre : des dahlias de semis des plus variés.

Devant le château, un grand massif des mieux compris où s'épanouissent des géraniums robustes d'un éclat extraordinaire.

Sous les grands arbres, et comme bordure des allées, des géraniums variés, des anthemises, des dahlias forment un long rideau fleuri, jetent leurs notes vives au milieu de la sombre verdure des conifères.

Nous pénétrons dans les serres que nous trouvons bien peuplées pour les besoins des garnitures d'appartement.

Nous sommes heureux de revoir encore, sur l'invitation de M. le duc, les décorations intérieures.

Sous le grand escalier, un groupe de bégonias rex et de nombreuses plantes à feuillage varié, produit un magnifique effet. Dans les différentes pièces, des phenix, des lantanias, des chamœrops, sont disposés avec bon goût.

Nous descendons aux jardins réservés à la culture maraîchère.

Là encore, nous rencontrons un soin et une tenue irréprochables.

Les légumes sont des plus variés. A côté de magnifiques tomates, nous voyons des aubergines des mieux réussies, et tant d'autres.

Les arbres fruitiers, en grande quantité, sont parfaitement dirigés.

Digitized by Google

Votre Commission, Messieurs, appréciant le mérite du jardinier, M. Halle-Halle, lui décerne une médaille de vermeil avec un ouvrage d'horticulture.

J'aurais fini, Messieurs, si je n'avais à vous rendre compte de notre visite aux pépinières de pommiers de M. Cléret, propriétaire à Montreuil.

Environ 30,000 pieds d'arbres non greffés, de différents âges, sont plantés dans les deux pépinières de M. Cléret.

La Commission, admirant la belle tenue de ces cultures, a été d'avis unanime d'accorder à M. Cléret une médaille d'argent.

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES DOMESTIQUES RURAUX

PAR

M. PHILIPPE DE LA LONDE

MESSIEURS,

Le but que la Société Libre de l'Eure se propose d'atteindre par ses concours n'est pas seulement de mettre en relief les qualités supérieures des produits et instruments agricoles, qui sont à cette occasion exposés devant elle, il est encore d'encourager, par les récompenses dont elle dispose, ceux qu'elle considère comme les auxiliaires indispensables du cultivateur, je veux dire les domestiques ruraux, ces serviteurs dévoués, ces vaillants et ces humbles attachés à la famille du maître, à son exploitation agricole, à leurs devoirs, qui ne croient pas faillir à leur dignité d'homme, en demeurant longtemps et fidèlement au service d'autrui.

On a pu dire avec quelque raison qu'à notre époque d'indépendance exagérée par des causes qui tiennent surtout à l'état économique et social de notre pays, les serviteurs dont je parle deviennent de plus en plus rares ; mais le mal n'est pas aussi grave qu'on l'a fait, et nous trouvons encore dans nos campagnes bon nombre de ces serviteurs dont elles se font honneur.

Digitized by Google

C'est à ceux-là que votre commission a fait appel : c'est eux qu'elle a conviés à ce concours, et ce sont les plus méritants qu'elle vous présente aujourd'hui.

Au premier rang figure Julia-Aspasie Bodin. Elle est entrée au service de M. François Peulevey, à la Chapelle-Gauthier, dès l'année 1854, et après le décès de ce dernier, au service de son neveu M. Hermann Peulevey : elle compte ainsi trente-neuf années de service non interrompu dans la même maison. Elle a donné les soins les plus dévoués à M. François Peulevey, pendant sa longue maladie jusqu'à sa mort ; sa probité, son zèle, son attachement à la famille qu'elle sert depuis si longtemps, nous sont attestés par son maître qui fait d'elle le plus grand et le plus sincère éloge.

D'ailleurs, Aspasie Bodin n'est point une inconnue pour la Société libre de l'Eure : en 1884, elle obtenait, au concours de Broglie, une mention honorable ; aujourd'hui votre commission lui décerne la première médaille de vermeil.

Après Aspasie Bodin, nous avions inscrit Adolphe Haye ; ce modèle des serviteurs, entré dès 1858, au service de M. Jacques Peulevey, propriétaire-cultivateur à la Chapelle-Gauthier, avait mérité la reconnaissance de ses maîtres par l'inaltérable dévouement dont il n'a cessé de faire preuve à leur égard ; aujourd'hui, il ne répondra pas à notre appel ; la mort impitoyable l'a frappé au moment où le concours allait s'ouvrir et je ne peux qu'évoquer le souvenir de ses mérites, afin qu'il vous soit donné, messieurs, d'honorer sa mémoire.

A son défaut, votre commission vous présente Léon Largesse ; ce bon et dévoué serviteur a soixante-

Digitized by Google

huit ans, il est au service de M. Armand Lecomte, sur la ferme de la Grande-Noë, à la Chapelle-Gauthier, depuis 1857, comme maître domestique s'occupant spécialement des charrois et des labours. Il sert actuellement M. Vallée, petit-fils de M. Lecomte, qui lui a confié la garde de ses moutons ; ce vieux et vaillant serviteur justifie d'un service non interrompu de trente-cinq ans dans la même famille et dans la même exploitation agricole, ses maîtres se plaisent à reconnaître la régularité de sa conduite, son zèle et son attachement à leurs intérêts, ils s'en montrent reconnaissants pour lui, Largesse n'est plus un étranger, et dès maintenant sa place est marquée à leur foyer.

A cet excellent serviteur, votre commission a décerné la deuxième médaille de vermeil.

La première médaille d'argent est accordée à Eugène Prévost : jeune encore, il est domestique chez M. Pierre Peullevey, propriétaire à la Chapelle-Gauthier, qu'il sert sans interruption aucune depuis l'année 1863 ; le bon et loyal service dont il justifie a duré trente ans ; estimé de son maître, Prévost restera sur la ferme où il a été élevé tant qu'il voudra s'y maintenir.

Andeline Gentil, veuve Prével, a mérité la deuxième médaille d'argent.

Elle a cinquante-huit ans ; après avoir passé quinze ans comme journalière, au service de M. Achille Vallée, à la Chapelle-Gauthier, elle est devenue sa domestique en 1867. Depuis cette époque, c'est-à-dire depuis vingt-six ans, elle n'a cessé de se dévouer à son maître, ainsi qu'à ses parents et grands-parents, qu'elle a soignés et assistés jusqu'à leurs derniers moments. Cette servante est un modèle de zèle et d'attachement; son

Digitized by Google

maître qui, a pour elle la plus affectueuse estime, la considère comme un membre de sa famille qui ne devra jamais quitter sa maison.

M. Vallée nous a déjà présenté Léon Largesse, auquel votre commission vient d'accorder la deuxième médaille de vermeil. Décidément les bons maîtres font les bons domestiques.

Barré est employé par la veuve Foubert, cultivatrice à Notre-Dame-du-Hamel, dont il dirige l'exploitation agricole, il a soixante-dix ans et il est au service de la dame Foubert, depuis l'année 1867. Cette dernière atteste le mérite de cet utile serviteur et votre commission a cru faire acte de bonne justice en lui accordant la troisième médaille d'argent.

Aux médailles qui viennent d'être décernées, la Société a cru devoir ajouter quatre médailles de bronze, voulant récompenser d'une façon générale, chez les domestiques ruraux de ce canton, la régularité de la conduite, l'assiduité au travail, le zèle, les longs services, le dévouement et l'attachement aux intérêts du maître.

Votre commission a accordé ces médailles à :

Haye, Désiré-Aimé, domestique, chez M. Georges Gallard, cultivateur à Montreuil-l'Argillé (vingt-trois ans de service).

Lassalle, Julien, domestique, chez M. Jules Masson, propriétaire-cultivateur à la Rouvinière, commune de la Chapelle-Gauthier (vingt ans de service).

Favier, Henry, chef de culture, chez M. Abaye, au domaine du Tremblay, commune de la Goulafrière (dix-neuf ans de service).

Gauthier, Julie, domestique, chez M. Alfred Gué-

Digitized by Google

roult, cultivateur à Capelle-les-Grands (seize ans de service).

La commission signale, en outre, à la Société, Joseph Cordier, domestique, chez M. Alexandre Fafin, cultivateur, demeurant à Mélicourt ; il est au service de ce dernier depuis l'année 1877, votre commission a cru devoir lui accorder une mention honorable.

J'ai épuisé, messieurs, les listes des lauréats, il vous appartient maintenant de leur remettre les récompenses qu'ils nous ont paru mériter.

Digitized by Google

LISTE DES RÉCOMPENSES

CONCOURS D'EXPLOITATIONS AGRICOLES

Médaille de vermeil gr. m., offerte par la Société des agriculteurs de France : M. Bellencontre, à Capelle-les-Grands. — Méd. de vermeil, offerte par M. Camille Fouquet, député : M. Perrotte, à Broglie. — Méd. de vermeil, offerte par M. Abaye : M. Lebrec, au Chamblac. — Méd. d'argent, offerte par la Société libre de l'Eure : MM. Bance, à Capelle-les-Grands ; Florimond, à Notre-Dame-du-Hamel; Calloué, à la Chapelle-Gauthier, Seigneur, à Saint-Denis-d'Augerons. — Méd. de bronze gr. m., offerte par M. le baron de Vigan : Mme Seigneur, à Saint-Denis-d'Augerons, pour la bonne tenue de sa laiterie. — Méd. de bronze : Mlle Lebrec, au Chamblac, pour la bonne tenue de sa laiterie.

PROPRIÉTAIRES

Prix d'honneur hors concours, objet d'art offert par M. le duc de Broglie, président de la section de Bernay : M. Abaye, au domaine du Tremblay, pour la bonne tenue de son exploitation et la remarquable installation de ses industries agricoles.

Méd. d'argent, MM. Henri Favier, chef de culture au domaine du Tremblay, pour la bonne direction de l'exploitation agricole : Lavalon, directeur de la laiterie du Tremblay, pour la bonne direction de la laiterie industrielle ; Edouard Jetot, ingénieur au Tremblay, pour la bonne installation du matériel agricole et industriel. — Méd. d'argent offerte par M. Durand, avocat à Bernay : M. Bligny, propriétaire de la terre du Bois-Hibou, pour la bonne tenue de son exploitation agricole.

Chaque lauréat du concours d'exploitation a reçu, en outre, un exemplaire du rapport sur les champs de démonstration par M. Houzeau et une notice ayant pour titre : « De la récolte des rameaux d'arbres forestiers ou autres pour la nourriture du bétail. »

Digitized by Google

Horticulture. — Visite des jardins

Méd. de vermeil gr. m., offerte par M. Boivin-Champeaux, premier président en retraite, et un ouvrage d'horticulture : M. Ceneri Jaillard, jardinier au château de Saint-Quentin-des-Iles. — Méd. de vermeil gr. m., offerte par M. Joint-Lambert, conseiller général, et un ouvrage d'horticulture : M. Halle-Halle, jardinier au château de Broglie. — Méd. de vermeil, offerte par M. de Bonnechose, ancien conseiller référendaire à la cour des comptes, et un ouvrage d'horticulture : M. Hugueney, jardinier au domaine du Tremblay. — Méd. d'argent gr. m., offerte par la Société des agriculteurs de France : M. Chouel-Mélite, jardinier au château de Guenet. — Méd. d'argent, offerte par M. Rousselin, conseiller d'arrondissement : M. Désiré Guille, au château de Bonneville. — Méd. de bronze, offerte par M. Boullenger, conseiller d'arrondissement : M. Mercier, jardinier au château du Bois-Hibou.

Pépinières

Méd. d'argent, offerte par M. Raimond Cordier, conseiller d'arrondissement : M. Cleret, pépiniériste, à Montreuil-l'Argillé.

Récompenses aux domestiques et aux journaliers des campagnes

(Primes offertes par la municipalité de Montreuil-l'Argillé.)

Méd. de vermeil : Mlle Julie-Aspasie Bodin, domestique chez M. Herman Peulevey, à la Chapelle-Gauthier ; 39 ans de services dans la même famille ; M. Léon Largesse, domestique chez M. Achille Vallée, à la Chapelle-Gauthier ; 39 ans de services dans la même localité.

Méd. d'argent : M. Eugène Prevost à la Chapelle-Gauthier ; 30 ans de services chez M. Pierre Peulevey ; — Mme veuve Prevel, née Andelise Gentil, domestique chez M. Achille Vallée ; 36 ans de services dans la même famille ; — M. Vincent-de-Paul Barré, à Notre-Dame-du-Hamel ; 39 ans de services chez Mme veuve Foubert.

Méd. de bronze : M. Désiré-Aimé Haye, domestique à Montreuil, 28 ans de services chez M. Georges Gallard ; — M. Julien Lassalle, domestique chez M. Jules Masson, à la Chapelle-Gauthier ; 20 ans

Digitized by Google

de services dans la même famille ; — M. Henri Favier, domestique au domaine du Tremblay ; 19 ans de services chez M. Abaye : — Mlle Julie Gauthier, domestique à Capelle-les-Grands ; 16 ans de services chez M. Alfred Guéroult, à Capelle-les-Grands.

Mention honorable, M. Joseph Cordier, domestique chez M. Alexandre Fafin, à Mélicourt ; 16 ans de services dans la même famille.

PRIMES D'ENCOURAGEMENT POUR L'AMÉLIORATION DES BESTIAUX

Taureaux. — 1re catégorie. (Primes offertes par le conseil général de l'Eure.) — 1er prix, 100 fr. et méd. d'argent offerte par M. Mignon, trésorier de la section de Bernay : M. Pinel, à Saint-Germain-la-Campagne ; — 2e, 50 fr. et méd. de bronze : M. Lucas, à Grandcamp ; — 3e, 25 fr. et méd. de bronze : M. Fafin, à Mélicourt.

2e catégorie. — 1er prix, 75 fr. et méd. d'argent offerte par M. le baron de Vigan : M. Rousset, au Plessis-Sainte-Opportune ; — 2e, 40 fr. et méd. de bronze : M. le comte Dauger, à Menneval ; — 3e, 20 fr. et méd. de bronze : M Pinel ; — méd. d'argent offerte par le comice agricole d'Argentan : M. Fortin, à Monnai (Orne).

Génisses de 1 à 2 ans. — 1er prix, 50 francs offerts par M. Parissot, conseiller général, et méd. d'argent : M. Alexandre Chabot, à Notre-Dame-du-Hamel ; 2e, 25 fr. et méd. de bronze : M. Bligny, à Notre-Dame-du-Hamel ; — 3e, méd. d'argent : M. Georges Gallard, à Montreuil.

Génisses de 2 à 3 ans. — 1er prix, 75 fr. et méd. d'argent : M. Oursel, à Fontaine-la-Louvet ; — 2e, 40 fr. et méd. de bronze : M. Alexandre Forget, à Saint-Denis-d'Augerons ; — 3e, 20 fr. et méd. de bronze : M. Hippolyte Malais, à la Chapelle-Gauthier ; — 4e, méd. d'argent : M. Constant Fromage, à Montreuil.

Bandes de génisses. — Méd. d'argent : M. Perrotte, à Broglie.

Chevaux de trait de 30 mois. — 1er prix, méd. de vermeil, offerte par M. de Breuvery : M. Bréavoine, à Saint-Martin-du-Tilleul ; — 3e, méd. d'argent, offerte par la municipalité de Montreuil : M. Casimir Dubos, à Saint-Aubin-le-Vertueux ; — 3e, méd. de bronze, offerte par la Société des agriculteurs : M. Aroult, à Gisay-la-Coudre.

Chevaux de trait de 18 mois. — 1er prix, méd. d'argent : M. Emile Hellard, à Montreuil ; — 2e, méd. de bronze : M. Casimir Dubos.

Digitized by Google

Chevaux de trait de 3 à 6 ans. — 1er prix, 100 fr. offerts par M. Latham et méd. d'argent : M. Albert Seigneur, à Saint-Denis-d'Augerons ; — 2e, prime offerte par M. Collier, 40 fr. et méd. de bronze : M. Casimir Dubos ; — 3e, 20 fr. et méd. de bronze : M. Seigneur.

Juments poulinières de trait. — 1er prix, 75 fr. et méd. d'argent : M. Louis Dubos, au Mesnil-Rousset ; — 2e, 40 fr. et méd. de bronze, offerte par M. le comte Dauger : M. Victor Gatinet, aux Jonquerêts-de-Livet ; — mention honorable : M. Philbert Géru, à Saint-Jean-du-Thenney.

Pouliches de trait. — 1er prix, méd. d'argent : M. Alexandre Masse, à Mélicourt ; — 2e, méd. de bronze : M. Vallée, à la Goulafrière. — Prix unique, médaille de vermeil : M. Bligny, à Notre-Dame-du-Hamel. — Méd. de vermeil, offerte par le comice agricole d'Argentan : M. Joseph Fortin.

Béliers. — 1er prix, 30 fr. et méd. d'argent : M. Aroult ; — 2e, 15 fr. et méd. de bronze : M. Hellard, à Montreuil ; — mention honorable : M. Aroult. — Méd. de vermeil, offerte par le comice agricole d'Argentan : M. Quatrevaux.

Brebis. — 1er prix, 30 fr. et méd. d'argent : M. Joigneaux, à Grandcamp ; — 2e, 20 fr. et méd. de bronze : M. Hellard ; — 3e, 15 fr. et méd. de bronze : M. Morin, à Saint-Aubin-du-Thenney ; — mentions honorables : MM. Hellard, Joigneaux, Dumont, au Mesnil-Rousset.

Porcs. — 1er prix, 20 francs et méd. de bronze : M. de Beaudicourt, au Blanc-Buisson, à Saint-Pierre-du-Mesnil.

Truies. — 1er prix, 20 fr. et méd. de bronze : M. de Beaudicourt.

Animaux de basse-cour. — Méd. de vermeil : Mme de Beaudicourt, au Blanc-Buisson, pour l'ensemble de son exposition. — Méd. d'argent : MM. Joseph Pineau, à Notre-Dame-du-Hamel ; Audelin, pharmacien au Sap, et Beaudouin, à Carsix. — Méd. de bronze : MM. Eugène Leroy, à Montreuil ; Lucas, à Grandcamp, pour ses pigeons voyageurs, et Le Clerc, à la Chapelle-Yvon. — Mentions honorables : MM. Gustave Marais, à Montreuil ; Chambry, à Saint-Denis-d'Augerons, et Mme Clémence Dubois, à Fontaine-la-Soret.

Digitized by Google

CONCOURS DE LABOURAGE

(Primes offertes par M. Camille Fouquet.)

Charrues normandes. — 1er prix, 30 fr. et méd. d'argent M. Alexandre Boucher, à Gisay-la-Coudre ; — 2e, 20 fr. et méd. de bronze : M. Armand Renard, à Saint-Pierre-de-Cernières ; — 3e, 10 fr. et méd. de bronze : M. René Patey, à Saint-Pierre-du-Mesnil ; — 4e, méd. d'argent : M. Eugène Dupont, à Montreuil ; 5e, méd. de bronze : M. Jules Saurel, à Montreuil ; — 6e, id., M. Albert Marais, à Notre-Dame-du-Hamel ; — 7e, id., M. Alexandre Duret, à la Trinité-de-Réville.

Charrues Brabant et autres. — 2e prix, 10 fr. et méd. de bronze : M. Gustave Goupil, à la Goulafrière.

CONCOURS DE MARÉCHALERIE

(Primes offertes par M. Abaye.)

1er prix, 30 fr. et méd. d'argent : M. Bailhache, à Bernay ; — 2e, 20 fr. et méd. de bronze : M. Lemay, à la Barre ; — 3e, 15 fr. et méd. de bronze : M. Alexandre Bachelet, à Bernay ; — méd. d'argent : M. Léon Poussière, à Orbec ; — méd. de bronze : MM. Emile Bouffard, à Folleville, et Alfred Letellier, à Thiberville.

PRODUITS HORTICOLES

Méd. de vermeil gr. mod. offerte par M. Albert Fouquet, conseiller général : M. Halle-Halle, jardinier au château de Broglie, pour l'ensemble de son exposition, ses plantes vertes et ses légumes. — Méd. de vermeil, offerte par M. le marquis de Mauduit : M. Chouel-Mélite, au château de Guenet, pour l'ensemble de son exposition de légumes, fruits et fleurs coupées. — Méd. de bronze, offerte par M. Lerenard-Lavallée, secrétaire de la section de Bernay : M. François Lamier, jardinier à Saint-Pierre-de-Cernières, pour l'ensemble de son exposition de plantes fleuries et ses magnifiques fruits de table. — Méd. d'argent gr. m. : MM. Joseph Hugueny, jardinier au domaine du Tremblay, pour ses plantes ornementales et la belle culture de ses vignes en pot ; Ceneri Jaillard, jardinier au château de Saint-Quentin-des-Iles, pour l'ensemble de son exposition de fleurs, fruits variés et légumes. —

Digitized by Google

Méd. d'argent : MM. Eugène Desaunès, jardinier à Saint-Léger, pour son lot de légumes ; Désiré Guille, jardinier au Chamblac, pour son lot de légumes et de fruits ; Chevalier, jardinier à Broglie, pour l'ensemble de son exposition. — Méd. de bronze : MM. Masse, pépiniériste à Notre-Dame-du-Hamel, pour un lot de pommes à cidre et de jeunes plants ; Théodore Nicolas, à Fontaine-la-Louvet, pour son exposition de pommes à cidre et son mastic à greffer ; Lucas, au Planquay, pour son lot de magnifiques poires ; Pinel, Jardinier à Montreuil, pour l'ensemble de son exposition ; Albert Seigneur, pour son lot de légumes. — Mentions honorables : MM. Armand Lecomte, à Saint-Evroult, pour ses fruits à couteau et à cidre ; Louis Deschamps, à Montreuil, pour ses fruits ; Benoît, à Verneusses, pour ses fruits ; Moursel, à Broglie, pour ses fruits ; Georges Godard, à Montreuil, pour ses produits ; Désiré Langlois, à Bernay, pour ses produits.

PRODUITS AGRICOLES

Méd. de vermeil, offerte par le syndicat de l'arrondissement de Bernay : M. Georges Drieux, à Harcout, pour l'ensemble de son exposition, avec félicitations du jury. — Méd. de vermeil, offerte par M. Lerenard-Lavallée : M. Calloué, à la Chapelle-Gauthier, pour l'ensemble de son exposition de produits agricoles. — Méd. de vermeil, offerte par M. Duméril, président de la Société libre de l'Eure : M. Bligny, pour l'ensemble de son exposition. — Méd. d'argent gr. m. offerte par la Société des agriculteurs de France : M. Florimond, à Notre-Dame-du-Hamel, pour l'ensemble de son exposition. — Méd. d'argent : MM. Honoré Vallée, à la Goulafrière, pour sa collection de carottes et betteraves ; Célestin Bureau, à Verneusses, pour sa collection de rutabagas. — Méd. de bronze : M. Onezyme Neuville, à la Goulafrière, pour ses pommes de terre et l'ensemble de son exposition ; Mille, à Verneusses, pour ses racines fourragères ; Jules Benoit, à Verneusses, pour l'ensemble de son exposition. — Mentions honorables : MM. Godier, à Bosc-Morel, pour son blé de cent jours et ses racines fourragères ; Henri Vallois, à Montreuil, pour ses blés et ses racines fourragères ; Charles Mignot, à Notre-Dame-du-Hamel, pour ses légumes. — Méd. de vermeil, offerte par la municipalité de Montreuil : M. Le Cler, à la Chapelle-Yvon, pour l'ensemble de son exposition de racines fourragères. — Méd. de bronze : M. Breton, pharmacien à Bernay, pour l'ensemble de son exposition de produits vétéri-

Digitized by Google

naires. — Mention honorable : M. Godard, à Montreuil, pour son apport de chaux.

PRODUITS DIVERS

Diplômes hors concours : la Société de Saint-Gobain, pour ses engrais : MM. Darier de Rou, à Marseille, pour ses tourteaux de coton d'Égypte ; Piller, à Paris, pour sa lactina et ses tourteaux de coton d'Amérique.

Eau-de-vie.

Méd. de vermeil, offerte par la Société libre de l'Eure. M. Louvet, à la Goulafrière. — Méd. d'argent : M. Eugène Lucas, au Planquay. — Méd. de bronze : MM. Oursel, à Fontaine-la-Louvet, et Agis, à Saint-Aquilin-d'Augerons.

Cidres.

Méd. d'argent : M. Albert Dectot, à la Trinité-de-Réville, pour son cidre bouché. — Méd. de bronze : M. Hamel, à St-Aignan-de-Cernières, pour son cidre en fût.

Beurres.

Méd. de vermeil : M. Paumier, aux Places. — Méd. d'argent : M. Jean Florimond, à Notre-Dame-du-Hamel. — Méd. de bronze gr. m. : M. Arsène Vieillot, à la Chapelle-Gauthier. — Mention honorable : M. de Baudicourt, à Saint-Pierre-du-Mesnil.

Fromages.

Méd. de bronze, offerte par le comice agricole d'Argentan : M. Armand Lecomte, à Saint-Evroult. — Méd. d'argent : M. Arsène Vieillot.

Miels et cires.

Méd. d'argent : M. Langer, à Thevray, pour l'ensemble de son exposition d'apiculture. — Méd. de bronze : MM. de Baudicourt, pour son exposition d'apiculture, et Désiré Charpentier, à Broglie, pour son miel. — Mention honorable : M. Nouvel, à Notre-Dame-du-Hamel, pour sa cire.

Digitized by Google

MACHINES ET INSTRUMENTS AGRICOLES

Propriétaires et cultivateurs.

Méd. de vermeil, offerte par M. Lerenard-Lavallée. M. de Baudicourt, pour l'ensemble de son exposition. — Méd. d'argent gr. m. : M. Bligny, pour l'ensemble de son exposition. — Méd. d'argent : MM. Gibourel, à Sainte-Marguerite-en-Ouche, pour sa batteuse à manège ; Masse, à Notre-Dame-du-Hamel, pour sa bineuse et son hache-paille. — Méd. de bronze, offerte par le comice agricole d'Argentan : M. Armand Lecomte, à Saint-Evroult, pour sa machine à emballer les fromages.

Constructeurs.

Méd. de vermeil gr. m., offerte par M. le marquis de Mauduit : M. Guilbert à Orbec, pour l'ensemble de son exposition. — Méd. de vermeil gr. m., offerte par la Société libre de l'Eure : M. Edeline Barbey, charron à Gisay-la-Coudre, pour l'ensemble de son exposition. — Méd. d'argent, offerte par le comice agricole d'Argentan : M. Jouvin, à Monnai (Orne), pour l'ensemble de son exposition. — Méd. d'argent : MM. Youf, à Saint-Lô, pour son trieur perfectionné ; Victor Lainé, à Vingt-Hanaps, pour sa batteuse et l'ensemble de son exposition. — Méd. de bronze : MM. Alexandre Bachelet, maréchal à Saint-Mards, pour sa charrue en acier ; Gaston Leveillard, à Orbec, pour l'ensemble de son exposition ; Albert Germain, à Bernay, pour un treillage en bois et fil de fer ; Georges Moisson, à Bernay, pour un hache-paille. — Mention honorable : M. Verrier, à Saint-Quentin-des-Isles, pour ses cercles à futailles.

Expositions de fers à cheval.

Méd. d'argent : MM. Carbonnier père, à Bernay ; Alfred Leselier, à Thiberville. — Méd. de bronze : M. Lucien Hébert, à Mélicourt.

HISTOIRE LOCALE

Méd. de bronze, décernée par la section de Bernay : M. Veuclin à Bernay, pour ses études se rattachant à l'agriculture.

La section de Bernay est heureuse d'accorder un diplôme d'hon-

Digitized by Google

neur à M. Cauchepin, secrétaire de la commission d'organisation du co ncours, pour services rendus à l'agriculture.

La section de Bernay offre une médaille de vermeil à la compagnie de sapeurs-pompiers et une palme de vermeil à la musique municipale de Montreuil-l'Argillé, pour leur participation au concours agricole et horticole de 1893.

Digitized by Google

TOAST DE M. LE DUC DE BROGLIE

« Messieurs,

« Je m'acquitte avec plaisir du devoir d'adresser, au nom de la section de Bernay, les remerciements de la Société de l'Eure à tous les lauréats du concours, pour l'honneur qu'ils font à l'agriculture et à l'industrie de notre contrée, pour le témoignage de confiance et d'estime qu'ils donnent à la Société elle-même en venant chercher ses récompenses. Mes remerciements vont à tous également. Je remercie les vaillants cultivateurs qui ont soumis leurs exploitations à l'inspection et, par là, à l'approbation admirative de nos commissaires ; je remercie ceux qui ont apporté ici, en si grand nombre, de magnifiques échantillons de toutes les espèces vivantes ; je remercie les constructeurs de ces machines savantes qui, grâce à eux, deviennent chaque année plus familières et plus utiles à nos cultivateurs. Enfin, je fais une mention toute particulière de ceux qui ont fait la parure et la décoration du concours par la richesse et l'éclat de leurs produits horticoles, parce que pour la première fois, ne voulant relever que du jugement de la Société, ils ont ouvert leurs jardins à la visite de nos délégués.

« Mais, à mon tour, j'ai quelque chose à demander

Digitized by Google

et aux lauréats eux-mêmes et à l'assistance qui m'écoute, c'est de vouloir bien se joindre à nous pour célébrer le trentième anniversaire de la fondation de la section de Bernay. Oui, Messieurs, il y a trente ans révolus que la section de Bernay a repris ses travaux quelque temps interrompus, pour ne plus les suspendre. Trente ans, c'est un long espace de temps, d'abord dans toute vie humaine, — et votre président, qui fait remonter aussi à cette date l'honneur que vous lui faites, en sait quelque chose ; — mais c'est beaucoup même pour une société. Il y a si peu d'institutions parmi nous qui comptent une durée de trente années et soient certaines de l'atteindre !

« Trente ans ! Et quelles années ! Combien d'épreuves il a fallu traverser, pour ne parler que des moins douloureuses, celles qui ont atteint l'agriculture et l'industrie, et dont elles sont à peine remises ? Trente ans dans de telles circonstances, trente ans de services rendus, de devoirs accomplis, de travaux consciencieux, je crois que la section peut en parler avec quelque satisfaction et y trouver un encouragement pour l'avenir.

« Si d'autres efforts se font autour de nous pour venir en aide, comme nous, à l'activité intelligente de nos agriculteurs, tout en regardant ceux qui les font comme des auxiliaires et non des rivaux, nous ne pouvons rien leur souhaiter de mieux que de se retrouver, eux aussi, au bout de trente ans, avec un personnel intact et uni, et aussi bien vus de nos populations que nous l'avons été dans l'accueil d'aujourd'hui ; et nous leur donnons rendez-vous dans trente ans pour nous rejoindre et nous remplacer.

Digitized by Google

« Il est pourtant un domaine que nous ne céderons pas et que même jusqu'ici nous ne partageons avec personne ; c'est ce que j'appellerai le domaine du passé ; c'est le soin de rechercher dans le passé de notre contrée tous les souvenirs qui peuvent l'illustrer ou l'honorer, pour en retracer la mémoire et en faire revivre l'image. Vous savez avec quel zèle la section de Bernay se consacre à ce pieux devoir. Je me suis permis de plaisanter quelquefois notre aimable secrétaire en lui disant qu'il découvre chaque année un grand homme dans l'arrondissement de Bernay. Et effectivement, c'est à lui que nous devons de savoir que plus d'une réputation qui s'est répandue sur toute la France avait eu ce coin de terre normande pour terre d'origine et pour point de départ. La liste de ces heureuses revendications se grossit chaque année et n'est pas close. Elle vient de s'accroître aujourd'hui même par l'hommage que vous venez de rendre aux deux Boivin, dont on vous a parlé en termes si délicats et si touchants : ceux-là, fils de Montreuil-l'Argillé, et n'ayant jamais quitté leur pays natal, pendant une vie passée dans une touchante fraternité d'études et de renommée ; tous deux appelés à siéger dans ces corps d'élite de la science et des lettres ; tous deux académiciens, et l'un même, dont je dois parler avec une vénération presque filiale parce qu'il était de l'Académie française. Et voyez quelle singularité inattendue de rapprochements : il se trouve que le canton de Broglie a maintenant à se glorifier d'un représentant de toutes les sections de l'Institut, puisqu'aux Boivin que nous venons de saluer il faut ajouter Fresnel, la gloire de l'Académie des sciences

Digitized by Google

et on nous promet pour le concours prochain Léonor Mérimée, secrétaire de l'Académie des beaux-arts. Je n'aurais jamais cru que ce fût un sol aussi favorable pour une pépinière académique.

« Messieurs, le grand poète latin, voulant célébrer la gloire de son illustre patrie, ne trouvait rien de mieux que de l'appeler la mère des riches moissons et des grands hommes :

Magna parens frugum, magna virum

« Ce serait pousser trop loin le patriotisme local que de faire à notre modeste contrée une application de ces beaux vers. Mais ce n'est pas faire un vœu téméraire que d'espérer qu'elle continuera à se distinguer, à s'illustrer à la fois dans toutes les voies ouvertes à l'intelligence et au labeur humains, et qu'elle conservera sa double fécondité littéraire et rurale, scientifique et agricole. C'est le souhait que, fidèle elle-même à son double titre, forme la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, section de Bernay. »

Digitized by Google

TOAST DE M. CAMILLE FOUQUET

« Messieurs,

« J'éprouve en ce moment un véritable embarras dont je dois vous faire part. Je suis plus que jamais citoyen de Montreuil-l'Argillé, et me voilà, en ma qualité de vice-président d'une des subdivisions de notre Société libre de l'Eure, chargé de féliciter Montreuil, le conseil municipal dont je fais partie et les habitants de la réception cordiale qui est faite à la Société.

« J'ai à exprimer en même temps notre reconnaissance à tous ceux qui ont aidé ce concours de leur expérience. Je dis : profonde reconnaissance ; beaucoup d'entre vous, messieurs les jurés et messieurs les visiteurs, ne connaissent guère le chemin de notre commune ; car jusqu'ici le bourg de Montreuil n'avait pas encore été choisi comme siège d'un concours agricole. Cette lacune est aujourd'hui comblée, et brillamment comblée, j'ose le dire, malgré la part que j'ai dû prendre à l'organisation, ou plus exactement parce que je reconnais que tout a été l'œuvre de mes collaborateurs, MM. Abaye, Letellier, Cauchepin.

« Oui, messieurs, le concours de Montreuil est digne de ses devanciers, grâce au dévouement de tous, les membres des jurys à la santé desquels nous buvons ensemble.

Digitized by Google

Vivant pour la plupart au milieu des champs, ils savent mieux que personne le bien que l'on accomplit par les plus modestes encouragements accordés aux travailleurs des campagnes. Aussi sommes-nous toujours assurés de les voir accourir à notre premier appel chaque fois que la Société a besoin de leurs lumières. Je suis heureux de les remercier publiquement en son nom.

« Mais laissez-moi donner une mention particulière aux commissions chargées de la visite des fermes et des jardins. Ce sont ces commissions qui, en constatant la situation précise des exploitations rurales, sont les plus autorisées à signaler immédiatement les voies nouvelles où l'agriculteur doit s'engager pour ranimer la production agricole et enrayer la baisse de la propriété foncière, qui sévit incontestablement dans notre région depuis un certain nombre d'années, malgré tant de progrès généraux qui devaient amener l'enrichissement du petit propriétaire, et qui ne lui fournissent que le moyen de lutter péniblement contre la concurrence étrangère.

« Aussi, messieurs, quand il s'agit de donner des conseils aux agriculteurs, on se trouve dans un embarras cruel. D'ailleurs, en présence des désastres incalculables causés par la sécheresse, une préoccupation terrible domine tous les esprits : la possibilité de faire vivre nos troupeaux jusqu'après l'hiver.

« Le devoir de chacun en ce moment est de chercher les divers moyens auxquels il sera possible de recourir et l'on ne saurait que recommander les indications qui ont été déjà publiées par l'honorable professeur départemental d'agriculture, M. Bourgne, sur l'utilisation des marcs de pommes pour cet objet.

Digitized by Google

« Pour moi, laissant à la Société libre et au syndicat qu'elle a fondé dans notre arrondissement les études spéciales qui concernent le progrès agricole de notre région, surtout au point de vue de l'emploi des engrais chimiques je me borne à déclarer ici que je saisirai toutes les occasions qui s'offriront d'affermir la législation douanière que nous avons adoptée en 1892.

« Oui, messieurs, j'estime qu'il faut fortifier ces tarifs de douane dont tous les hommes de bonne foi reconnaissent et regrettent déjà l'insuffisance. Je pense qu'il est en même temps indispensable de prendre le plus tôt possible ces mesures monétaires internationales qui restitueront au métal argent le rôle qu'il jouait dans les relations commerciales d'autrefois.

« Je suis, par-dessus tout, convaincu que notre premier, notre plus impérieux devoir est de défendre la terre contre les charges excessives qu'elle supporte, contre les charges nouvelles dont on la menace sous l'insidieux prétexte d'une réfection totale du cadastre, de l'établissement d'un nouveau système hypothécaire, quand il suffirait simplement d'améliorer le régime hypothécaire existant.

« Il importe que toutes les dispositions légales que l'on étudie aient surtout pour objectif le progrès de la petite culture. Car tandis qu'en industrie les grands établissements ont absorbé les petits par la puissance de leur production, il faut chez nous, et nous le voulons tous, que la grande comme la petite culture se développent l'une à côté de l'autre, en quelque sorte l'une par l'autre.

« Mais, alors, la première condition qui s'impose pour atteindre ce but, c'est de retenir dans les campagnes le

Digitized by Google

fils du petit propriétaire, du petit cultivateur : et pour cela, il faut lui inspirer confiance dans l'avenir, confiance qui n'est possible qu'autant que nous sommes certains de conserver la paix intérieure, la paix extérieure et la protection du travail national.

« On a déjà rendu hommage au bon goût dont les habitants de Montreuil ont fait preuve dans l'installation du concours et la décoration du bourg, en constatant qu'il y a bien peu de maisons qui n'aient voulu revêtir une parure de fête par des guirlandes de fleurs ou de feuillages et, à l'heure où je parle, par des illuminations. Et nous ne saurions oublier dans nos remerciements l'aimable concitoyen qui nous donne en ce moment une si gracieuse hospitalité.

« On a vraiment dépassé ce que la Société pouvait attendre de mieux, et, pour être juste, il faut adresser des félicitations à tout le monde. Il n'est pas un habitant qui n'ait souri à l'arrivée de la Société, qui de son côté, j'en prends l'engagement pour elle, se souviendra longtemps du chaleureux accueil qui lui est fait par l'unanimité de la population, de l'empressement de l'administration municipale et des commissaires de la fête.

« Si nos concitoyens n'ont rien épargné pour recevoir dignement les hôtes venus pour honorer l'agriculture et la mémoire d'une illustration véritable, c'est qu'ils ont conscience qu'ils s'associent par cette fête aux progrès de l'agriculture. Qu'ils me permettent d'espérer qu'en souvenir de cette solennité, ils feront mieux encore en s'empressant de s'inscrire dans une Société à laquelle nous devons ce beau concours et qui, depuis si longtemps, par ses travaux de toute sorte, donne l'impulsion à tant d'améliorations agricoles dans notre contrée.

Digitized by Google

« C'est, en effet, par le chiffre imposant et de plus en plus nombreux des membres des associations agricoles qu'il devient possible à l'agriculture, objet déjà de tant d'égards et d'honneurs, d'occuper enfin la place qui lui appartient. Et vous n'ignorez pas qu'elle a beaucoup à réclamer, parce qu'il lui est beaucoup dû.

« Merci donc encore en terminant, au nom de la Société, au zèle et à la bonne volonté de tous ceux qui nous ont aidés, à MM. les pompiers, à MM. les musiciens, à M. Allard, venu de si loin pour réveiller le souvenir des enfants illustres de notre bourg ; à ceux que la distance ou des exigences particulières ont empêché de se réunir à nous, mais qui ont contribué par leurs dons, ou, comme M. Gustave Levavasseur, par sa poésie, à l'éclat de cette fête.

« N'oublions pas non plus que la presse a part également au succès de la journée. Merci à ses représentants, qui ont bien voulu assister à notre banquet pour s'en faire les chroniqueurs.

« Je lève une dernière fois mon verre, messieurs, à la santé des habitants de Montreuil, à tous les agriculteurs et particulièrement à ceux du canton de Broglie. »

Digitized by Google

TOAST DE M. DE NEUVILLE

« MESSIEURS,

« M. Gustave Levavasseur, président de la Société historique et archéologique de l'Orne, éprouve les plus vifs regrets de ne pouvoir assister à ces fêtes attrayantes qui savent si bien nous instruire par l'utile et nous charmer par l'agréable. Retenu loin de Montreuil par un autre concours qu'il préside, le poète ornais a su partager son cœur et son esprit en nous adressant ses poétiques aspirations sur ses deux confrères anciens dont vous évoquez et perpétuez en ce jour le souvenir.

« En ma qualité de délégué de la Société historique, j'ai cru devoir accepter un bien périlleux honneur : j'ai, en effet, mission d'être auprès d'une assemblée nombreuse, présidée par un très illustre et docte académicien, l'interprète d'un poète aimable et savant, très apprécié par l'Académie française. Vous perdez beaucoup à son absence, messieurs. M. Levavasseur est un charmeur ; il chante délicieusement ses vers, et la pureté de sa diction, la finesse et la délicatesse de ses inflexions saisissent, entraînent et séduisent ceux qui ont le bonheur de l'entendre. Avouer ma légitime émotion au moment où je vous lis ce toast rempli d'esprit,

Digitized by Google

c'est rechercher, messieurs, votre sympathie et votre indulgente bienveillance. »

Les deux Boivin furent Normands,
Ils eurent deux tempéraments
Ainsi que deux noms de baptême.
Louis était un loup, dit-on,
Et Jean fut doux comme un mouton ;
Ils étaient Normands tout de même.

Louis qui fut l'aîné de Jean
Aimait les bouquins et l'argent
Et les procès plus que les livres,
Douze ans en plaideur convaincu
Il plaida pour un quart d'écu
Et mangea douze mille livres.

Jean qui préférait aux procès
Les vers grecs et les vers français
Avait la muse pour amie,
Ce qui fit que tout doucement
Bibimero, Grec ou Normand,
Se trouva de l'Académie.

Amour des procès et des vers,
Noble goût et vilain travers
Comment fîtes-vous bon ménage ?
Notre sol a de ces secrets,
Ainsi que Malherbe et Segrais
Il produit Béroult et Basnage.

Mais du plaideur et du savant
La science n'est que du vent
Et même quand il souffre et jeûne,
Le poète est prédestiné.
Laurier simple à Boivin l'aîné,
Laurier double à Boivin le jeune.

Que nous réserve l'avenir ?
Le Monde est-il près de finir,
Emportant la folie humaine ?
Après le dernier jugement
Tout « chicquanous », fût-il Normand,
Sans appel subira sa peine.

Digitized by Google

Le lendemain de ce grand jour
A la loi claire et sans détour
Il ne faudra plus d'interprètes,
Mais le bon Dien qu'ils ont chanté.
Durant toute l'éternité
Prêtera l'oreille aux poètes.

En attendant ce chant divin,
Au souvenir des deux Boivin
Je veux rimer et je veux boire
Quoi que l'on ait pu dire d'eux,
Ils étaient bons Normands tous deux.
Mes chers amis. — A leur mémoire.

Digitized by Google

INAUGURATION

D'UNE PLAQUE COMMÉMORATIVE, EN L'HONNEUR

DES

FRÈRES BOIVIN

A Montreuil-l'Argillé, le 17 septembre 1893.

Le dimanche 17 septembre 1893 a eu lieu, à Montreuil-l'Argillé, l'inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur des frères Boivin. Sur la plaque de marbre blanc est gravée en lettres d'or l'inscription suivante :

A LA MÉMOIRE
DES FRÈRES BOIVIN
NÉS EN CETTE COMMUNE

—

LOUIS BOIVIN
MEMBRE DE L'ACADÉMIE
DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES
1649-1724

—

JEAN BOIVIN
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
1656-1726

—

Hommage de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure (section de Bernay)
Et du conseil municipal de Montreuil-l'Argillé
17 SEPTEMBRE 1893

La cérémonie était présidée par M. le duc de Broglie, président de la section de l'arrondissement de Bernay.

Digitized by Google

Aux premiers rangs étaient placés M. le duc de Broglie, président de la Société de Bernay ; M. Camille Fouquet, député de l'arrondissement et conseiller général du canton de Broglie ; M. Trouvé, maire de Montreuil ; M. Lerenard-Lavallée, secrétaire de la section ; MM. Abaye, Philippe de la Londe, ancien maire de Bernay ; Le Neuf de Neuville, président honoraire délégué de la Société historique et archéologique d'Alençon ; Allard, ancien magistrat ; de Formigny de la Londe, président de la Société d'horticulture de Caen, Duméril, président de la Société d'agriculture de l'Eure, et Cauchepin, membre de la Société.

A l'ouverture de la séance M. Allard s'est exprimé ainsi :

« Messieurs,

« La section de Bernay de la Société libre de l'Eure continue à accomplir son œuvre. S'il est une belle parole des Saints-Livres, c'est assurément cette parole divine : « Ceux que vous m'aviez confiés, je n'en ai « perdu aucun. » La Société libre de l'Eure pourrait la prendre pour devise. La noble mission qu'elle s'est donnée a pour but de préserver de l'injuste oubli de la postérité les hommes illustres, les savants modestes et consciencieux, les pionniers de la science, les soldats de la grande armée de la civilisation, les missionnaires du bien et de la vérité, les hommes recommandables à des titres divers qui furent nos compatriotes et qui, à bien des points de vue, peuvent être encore nos modèles. Pour parvenir à ce résultat, appoint précieux à

Digitized by Google

notre histoire locale vous ne vous êtes pas contentés de consacrer à ceux que vous avez voulu faire revivre des notices lues dans les réunions de votre Société : vous avez tenu à faire plus et mieux encore. Votre zèle patriotique et pieux a cherché à rappeler par de brèves inscriptions, par des plaques commémoratives, par des bustes, par des monuments, l'endroit précis où ces hommes dignes de mémoire avaient vécu au milieu de leurs contemporains et vivront encore au milieu de nos souvenirs. Vous vous êtes rappelé cette parole de Montaigne :

« Je ne sçais si c'est par erreur ou par fantaisie de « nature que la vue des places que nous sçavons avoir « été hantées et habitées par personnes desquelles la « mémoire est en recommandation nous esmeut aulcu- « nement plus qu'ouïr le récit de leurs faicts ou lire « leurs escripts. »

Puissiez-vous longtemps encore persévérer dans cette œuvre digne de la reconnaissance de notre pays! Cette terre normande où nous sommes a été de tout temps assez féconde en hommes pour justifier vos sagaces recherches :

Salve, magna parens virum !

Aujourd'hui encore, vous êtes venus accomplir un de ces actes de réparation et de justice dont vous êtes coutumiers. Deux savants sont nés à Montreuil, au milieu de ce XVII^e^ siècle qui fut le grand siècle, « si réparateur et si beau, » dit Sainte-Beuve. Ils étaient dignes l'un et l'autre de voir le jour à l'époque où tant d'illustres esprits formaient l'auréole et la gloire de la France. Loin de moi l'intention de reproduire ici, ne fût-ce que

Digitized by Google

par un simple résumé, la communication que vous m'avez permis de faire sur Louis et Jean Boivin dans deux séances de votre Société où j'avais l'honneur de prendre la parole, comme aujourd'hui, sous la présidence de M. le duc de Broglie. Qu'il me soit donné seulement de rectifier la date de naissance de chacun d'eux. Car, exempts l'un et l'autre de cette coquetterie sénile qui porte bien des gens à dissimuler leur âge, ils ne m'auraient jamais pardonné, même sur la foi de tous les érudits et notamment du secrétaire perpétuel de l'Académie des Inscriptions, de les avoir rajeunis, l'aîné, de dix ans, et le second, de sept ans. Louis Boivin est né à Montreuil le 21 mars 1649, et son frère Jean, le 1er septembre 1656. Ils ont vu le jour dans une modeste maison située sur un chemin assez ardu qui s'ouvre un peu plus loin que l'église, au pied du calvaire, entre la route d'Orbec et celle de la Trinité-de-Réville ; leur père était chirurgien ; leur mère, Marie Vattier, était sœur de ce chirurgien célèbre, médecin de Gaston d'Orléans, que certains biographes rattachent également à notre arrondissement.

« Louis Boivin, après de fortes études au collège des jésuites de Rouen, puis à Paris au collège du Plessis ; après avoir cultivé de front la théologie, la médecine, le droit, les belles-lettres ; après avoir acquis de haute lutte une érudition prodigieuse et prodigieusement variée, resta toute sa vie ce qu'il avait été dès sa jeunesse, un savant modeste et consciencieux, mais difficile, sévère et intraitable, « hérissé et sauvage tout pur, » suivant le mot de Sainte-Beuve. « Mon humeur est sauvage et retirée, fort approchant de l'oiseau de Minerve, » disait de lui-même Boivin dès l'âge de quinze ans ; cette com-

Digitized by Google

paraison peu flatteuse fut justifiée pendant les soixante-quinze années qu'il vécut. Difficile à l'excès pour lui-même il pouvait, jusqu'à un certain point, se faire pardonner de l'être pour les autres. D'illustres personnages oublièrent le caractère peu sociable de Louis Boivin en faveur de son immense érudition : il fut admis dans l'intimité du conseiller d'État Bignon et chargé de la direction des quatre fils du ministre d'Etat Le Pelletier, dont l'aîné et le troisième devaient devenir successivement évêques d'Orléans ; le second, premier président au Parlement, et le dernier garde des sceaux. Ainsi se passa la première partie de la vie du savant, dans un commerce serein et tranquille avec les belles-lettres, les sciences, toutes les branches de la plus vaste érudition. Et ce fut une heureuse vie, tout en étant une rude école ; car, que pouvait-il manquer, dans ces conditions, à un esprit dont tout le bonheur consistait dans un contact intime et persévérant avec les anciens ?

« La seconde partie de la vie de Louis Boivin fut pourtant, semble-t-il, plus heureuse encore : il la passa, pendant vingt et un ans, en entier au sein de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il était devenu associé. On aurait dit que c'était pour lui spécialement que Colbert avait fondé en 1663 cette académie sous le titre, en usage jusqu'en 1716, d'Académie des inscriptions et médailles : tant elle devint le monde où il respirait, son orbite à lui, le cercle où ses travaux étaient à leur place, et non ailleurs. Pourquoi rappellerais-je le sujet de ses nombreuses lectures ? Les seuls ouvrages de Louis Boivin qui subsistent sont des mémoires lus par lui à l'Académie des inscriptions, de 1703 à 1714, et on

Digitized by Google

les trouve dans les mémoires de ce corps savant. Œuvres de haute érudition, articles de chronologie pour la plupart, la lecture en est parfois difficile et même fatigante ; si on ressent une admiration sans réserve pour l'honnête savant qui a employé à traiter de pareils sujets souvent ingrats, les trésors d'aussi vastes et d'aussi laborieuses études, on se prend à réciter, malgré soi, le vers si connu de Martial :

Confiteor, laudant illa, sed ista legunt

« Oui, j'en conviens on *loue* leurs ouvrages, mais on *lit* ceux des autres.

« Pourtant, parmi les ouvrages de Louis Boivin, il en est un singulièrement attachant et touchant : c'est lui qui a fait, qui a formé, qui a développé avec un soin infini l'âme, l'esprit et le cœur de son jeune frère. L'amitié de Louis Boivin pour Jean, cette affection persistante, généreuse, intense était un sentiment plutôt paternel que fraternel, justifié par la différence de sept années qui existait entre eux, par la tutelle que l'aîné avait de son frère, enfin par le caractère doux, timide et heureux de celui-ci. Assurément, messieurs, vous eussiez, jusqu'à un certain point, forcé la note et oublié la grande modestie qui fut le caractère dominant des deux frères, si vous aviez pensé à leur élever des statues. Mais je me figure que si cet honneur avait dû leur être rendu, vous les auriez représentés la main dans la main, Louis guidant Jean, le protégeant du regard et du geste, et aplanissant pour lui, par sa direction, les sentiers ardus du savoir. Jean Boivin, qui devait arriver à la place de garde de la bibliothèque du roi, à une chaire de langue grecque au collège royal, à l'Académie des

Digitized by Google

inscriptions, puis à l'Académie française, n'eut jamais d'autre maître que son frère, et c'est pour l'un comme pour l'autre un véritable honneur. Les voyez-vous, ces deux orphelins, à peu près seuls au monde, loin de leur bourg natal, tout jeunes, mais le cœur haut, et ne dépendant de personne, marchant la main dans la main à la conquête de la science? Cela dura trois ans ainsi; puis quand Louis Boivin eut pris la direction des études des quatre fils du ministre d'État Le Pelletier, il obtint d'adjoindre à « cette illustre école », comme dit de Boze, son frère Jean. Il en résulta pour ce dernier des liens d'amitié avec ses quatre condisciples, qui ne se relâchèrent jamais, et ainsi se forma une sorte de cénacle d'amateurs fervents et choisis des auteurs grecs et latins, auquel s'adjoignirent bientôt le futur chancelier Daguesseau, l'abbé Bignon, futur prédicateur du roi, qui devait être plus tard le collègue de Jean Boivin à l'Académie française, et Camille Le Tellier, abbé de Louvois, lui aussi futur membre de l'Académie des inscriptions. Aucun de ces disciples choisis ne devait plus tard oublier son maître. Nommé en 1692 garde à la bibliothèque du Roi, grâce à l'abbé de Louvois, qui en était le conservateur, Jean Boivin y travailla sous les ordres de celui-ci pendant vingt-six ans, et il eut la consolation de voir, à la mort de l'abbé de Louvois, son autre élève, l'abbé Bignon, lui succéder. Ce fut dans cette bibliothèque royale encore non publique, véritable sanctuaire pour les rares érudits auxquels l'entrée en était permise, que s'écoule, jusqu'en 1726, la vie de Jean Boivin. Il se signala notamment, pendant trente-quatre ans de labeur ininterrompu, par la publication d'un important palimpseste, précieux exemplaire de l'Écriture Sainte, dont il

Digitized by Google

retrouva le texte, en écriture onciale, sous celui d'un manuscrit de saint Ephrem ; par l'édition des *Mathematici veteres ;* par l'édition et la traduction des vingt-quatre premiers livres de l'*Historia Byzantina* de Nicéphore Gregoras. Ces travaux lui ouvrirent, en 1705, les portes de l'Académie des inscriptions, et le firent nommer, à la même époque, à une chaire de langue grecque au Collège royal (Collège de France). Jean Boivin obtenait cette chaire dans les circonstances les plus flatteuses, sans l'avoir demandée ; lui seul, cependant, ne fut pas satisfait; il aurait préféré y voir nommer son frère, et, l'autre chaire de grec s'étant trouvée vacante l'année suivante, il offrit sa démission au ministre (qui ne l'accepta pas, et fit bien) pour obtenir la nomination de Louis Boivin.

« Jean Boivin prit pour sujet de son cours au Collège royal les poèmes d'Homère. C'était un sujet plein d'actualité au moment où le monde littéraire était passionné par la *querelle des anciens et des modernes*. S'il n'apaisa pas cette querelle fameuse, dans laquelle personne ne voulait céder, il obtint l'estime des deux partis et, à l'unanimité, le prix de la sagesse et de la modération. Jean Boivin était digne de devenir, en 1721, membre de l'Académie française, et d'y succéder à cet autre illustre normand, Huet, évêque d'Avranches. Ce n'est pas à propos de cette élection que Boileau se fût écrié, d'un ton chagrin, comme il devait le faire à tort d'ailleurs, lors de celle de Fontenelle : « L'Académie va de mal en pis ! »

« Je ne peux, à mon grand regret, vous faire connaître, même sommairement, ces nombreux ouvrages, écrits par quantité à peu près égale, en français, en

Digitized by Google

latin et en grec qui firent l'occupation et le bonheur de Jean Boivin. Il est une seule grande classe dans laquelle tous ces travaux pourraient rentrer sous le titre : œuvre d'érudition. En précisant davantage, nous trouvons des éditions et des traductions, des vies de personnages connus, le savant Pierre Pithou, le ministre Le Pelletier, Guillaume Budé, Christine de Pisan et l'astrologue Thomas de Pisan ; d'importantes dissertations historiques dont une grande partie se rattachent à la bibliothèque royale ; de gracieuses poésies grecques ; enfin, de nombreuses études sur les auteurs grecs, publiées en grande partie dans les mémoires de l'Académie des inscriptions. L'infatigable érudit lisait encore à l'Académie trois mois avant sa mort, une dissertation ayant pour titre : *le système d'Homère sur l'Olympe.*

« Jean Boivin mourut le 29 octobre 1726, d'une fièvre lente, déterminée par un excès de travail, et aussi par les privations que, dans sa rigoureuse piété, il s'était imposées à l'occasion du carême. Son frère, mort le 29 avril 1724, ne l'avait précédé que de deux ans dans la tombe. La mort de Jean Boivin fut paisible comme sa vie : il s'éteignit entouré de sa femme et de ses six enfants ; car le seul point sur lequel il n'eût pas cherché à imiter son frère était l'aversion de celui-ci pour le mariage. Ses contemporains, dont aucun n'avait été son ennemi, furent unanimes à rendre justice à son caractère, à ses vertus, à son immense savoir, accompagné d'une modestie plus grande encore.

« Voilà, messieurs, bien parfaitement résumés, la vie et les mérites de ces deux savants, de ces deux frères, dont vous avez réuni la mémoire dans un même hommage. Qu'il me soit permis, en terminant, de rappeler,

Digitized by Google

en les leur appliquant, les termes dans lesquels M. Molé caractérisait d'autres personnages illustres, leurs contemporains : « Constatons-le, ces hommes étaient de « mœurs pures, d'une âme élevée ; tout en eux était « d'accord. C'est une source abondante d'inspiration que « l'honnêteté du cœur, le désintéressement de la vie. « On ne puise qu'en soi-même, quoi qu'on fasse, et « l'on ne met que son âme ou sa vie dans ses écrits. »

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LE CONGRÈS POMOLOGIQUE DE VANNES

PAR M. DUMÉRIL

Lu à la séance générale du 17 décembre 1893

MESSIEURS,

L'Association pomologique de l'Ouest, qui était venue en 1892 tenir son congrès annuel à Évreux sous les auspices de votre Société, s'est réunie cette année à Vannes. L'intérêt avec lequel vous avez suivi ses travaux l'année dernière, la participation que vous y avez prise nous a fait penser qu'il serait utile d'envoyer une délégation à Vannes, afin de vous rendre compte des progrès qui ont pu être faits en pomologie depuis l'année dernière. MM. Letellier-Alaboissette, Lapeltey, Hay et Duméril ont donc suivi ce nouveau congrès, et j'ai été chargé de vous présenter un rapport à ce sujet.

Le concours comprenait à Vannes comme à Évreux des expositions de fruits, de liquides, de machines et d'arbres à cidre. L'exposition de machines était inférieure à celle d'Evreux : elle ne présentait rien de nouveau, à l'exception d'un nouvel alambic continu fabriqué par M. Besnard, d'une conduite facile, d'un prix relativement peu élevé et qui présentera beaucoup d'intérêt

Digitized by Google

si le privilège des bouilleurs de cru vient à être supprimé. La situation un peu excentrique de Vannes n'avait pas encouragé les fabricants à y envoyer leurs appareils : beaucoup d'entre eux, surchargés de travail par suite de la récolte abondante des pommes, n'ont pu quitter leurs ateliers pour venir à Vannes. C'est ce qui explique l'intérêt restreint de cette partie de l'exposition.

Les plants de pommiers à cidre étaient également moins nombreux et moins remarquables qu'à Évreux. Il faut dire qu'en général cette exposition est faite surtout par les pépiniéristes de la région du concours, et que le Morbihan est loin d'être le département de la Bretagne où l'on soigne le mieux les arbres.

L'exposition des pommes était des plus remarquables. Les lots, presque aussi nombreux qu'à Évreux, étaient mieux choisis et supérieurs comme qualité. La Bretagne comme nombre était représentée trois fois plus que la Normandie, et ses fruits étaient au moins égaux en qualité à ceux de Normandie. Il est vrai qu'elle a adopté un grand nombre d'espèces d'origine normande qui sont devenues en quelque sorte internationales. Ce qui était remarquable dans les lots exposés, c'était la haute densité des fruits. Certains exposants n'avaient pas de pommes dont le jus pesât moins de 1,080 grammes au litre, ce qui représente un minimum de force alcoolique de 12 p. 100, force bien supérieure à celle que l'on atteint dans la pratique et que l'on considère comme très bonne quand elle atteint 8 à 9 p. 100. Ces hautes densités nous apparaissent à la fois comme une leçon et une menace, une leçon pour les personnes qui ont de jeunes plants à greffer, une menace pour celles qui ne

Digitized by Google

rehausseront pas la moyenne peu élevée de leurs anciens plants en y introduisant les espèces reconnues supérieures, à la fois fertiles, vigoureuses, parfumées et fortement alcooliques, telles que les suivantes, que je cite par ordre de densité décroissante :

Grise Dieppoise.
Doux amer gris.
Reine des pommes.
Grisette.
La meilleure.
Médaille d'or.
Petit Fréquin rouge.
Bramtot.

Ces espèces donnent, pour des fruits choisis, une densité variant de 1,120 à 1,100 et une force alcoolique de 15° à 14°,5.

Tous les ans l'Association pomologique prélève un certain nombre de lots parmi les meilleurs exposés, les fait analyser et décerne l'année suivante des prix de qualité. Parmi les lots prélevés au concours d'Évreux, qui étaient composés de dix espèces pour chaque exposant, le premier prix de qualité a été obtenu par un cultivateur de l'Aisne, les deux suivants par un exposant du Calvados et par un de l'Orne. Bien que la Normandie ait tenu à ce concours spécial un rang fort honorable, le résultat nous montre que le talent du cultivateur peut plus que compenser les avantages naturels que notre sol et notre climat donnent à nos pommiers.

Les cidres en fûts n'étaient pas plus remarquables à Vannes qu'à Évreux, et il en sera presque toujours ainsi à cette époque de l'année. Le transvasement, le ballottement pendant le transport de cidres ayant déjà

Digitized by Google

près d'un an de fabrication les altèrent énormément et le peu de temps qui s'écoule avant la dégustation ne permet pas aux liquides de se rétablir par une fermentation secondaire.

Les cidres normands qui avaient voyagé plus longtemps étaient naturellement plus fatigués que les bretons mais ni les uns ni les autres n'étaient réellement bons.

Cet inconvénient n'existe pas pour les cidres en bouteille ni pour les eaux-de-vie. La Bretagne comptait quatre fois plus d'exposants que la Normandie. Ces deux pays ne concourant pas dans la même catégorie, il est difficile de les comparer. Néanmoins les cidres bretons ont été généralement considérés comme un peu inférieurs aux normands en parfum et en force alcoolique.

Pour les eaux-de-vie, les nouvelles ont été jugées égales de part et d'autre : tandis que pour les anciennes la supériorité appartenait à la Normandie. Cela semblerait indiquer que l'infériorité des eaux-de-vie bretonnes était due anciennement à la défectuosité des appareils de distillation.

Le congrès a donné lieu à d'intéressantes conférences sur les parasites des pommiers que l'on apprend chaque jour à mieux connaître mais sans arriver jusqu'ici à les détruire, sur les soins de culture à donner aux pépinières et aux plants d'arbres, sur la fermentation du cidre.

Il a été fait pendant le concours de Vannes des expériences sur la fermentation du cidre au moyen de ferments cultivés.

Il existe aujourd'hui plusieurs fabriques de ces fer-

Digitized by Google

ments. L'une d'elles avait envoyé à Vannes un de ses représentants qui, sous les yeux d'une commission spéciale dont je faisais partie, a mis une pièce de cidre en travail. La fermentation a été complète en quelques jours. Malheureusement le produit était bien du jus de pomme fermenté, mais non du cidre. Le goût sans être désagréable était intermédiaire entre celui de la bière et du cidre.

J'ai répété la même expérience chez moi : le résultat a été analogue.

L'expérience n'est donc pas concluante au point de vue de la fabrication du cidre, mais elle prouve cependant que sans stérilisation préalable du moût on peut l'ensemencer d'un ferment cultivé qui ait assez d'avance de développement sur le ferment naturel du jus pour prendre le dessus sur lui et annuler son effet, puisque dans l'expérience c'est le ferment ensemencé qui a donné un parfum spécial au liquide.

Ce ferment n'était pas celui qui convient à la fabrication du cidre : mais on doit espérer en trouver d'autres qui conviendront mieux.

Ces questions sont encore toutes nouvelles. Leur étude amènera prochainement à reconnaître si la fermentation du cidre ne doit pas être pour la distillation une fermentation haute, rapide, complète, à haute température, pour la consommation en nature une fermentation basse, lente, partielle, à basse température, et suivant toute apparence à produire à volonté l'une ou l'autre de ces fermentations haute et basse, comme on le fait déjà dans la fabrication de la bière.

Je ne puis, messieurs, vous donner qu'un aperçu du congrès pomologique de Vannes, mais j'engage beau-

Digitized by Google

coup ceux d'entre vous que ces questions intéressent plus particulièrement à lire le compte rendu détaillé du congrès dans les journaux spéciaux, tels que le *Cidre* que nous recevons à la bibliothèque de notre Société et aussi à se rendre en 1894 à Laigle, où l'Association pomologique tiendra sa session.

Digitized by Google

ALLOCUTION

PRONONCÉE

PAR M. DUMÉRIL, PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ

A la séance générale du 17 décembre 1893.

« MESSIEURS,

« Permettez-moi, avant de lever la séance, de vous présenter en quelques mots un aperçu des principaux travaux de votre Société pendant l'année 1893.

« Vous avec organisé, au mois de juin, à Verneuil, un concours spécial d'aviculture dont j'ai déjà eu l'honneur de vous rendre compte. Votre section de Bernay a tenu, à Montreuil-l'Argillé, une de ces charmantes réunions agricoles et littéraires auxquelles elle nous a depuis longtemps habitués. Enfin, M. Martin a fait, tant à Bernay qu'à Évreux, de très intéressantes conférences sur une question à l'ordre du jour, la réforme du cadastre et la constitution des livres fonciers. Les conclusions de ce travail ont été soumises à votre section d'agriculture ; elles y ont été combattues par M. Hay, dont vous trouverez le travail très documenté, publié avec la conférence de M. Martin, dans votre recueil de 1893. Votre Société, messieurs, ne peut se désintéresser de cette question, et votre section d'agri-

Digitized by Google

culture, renforcée pour la circonstance de nos jurisconsultes les plus éminents, aura de nouveau à s'en occuper jusqu'à ce que la commission extra-parlementaire qui en est saisie ait publié le résultat de ses travaux et indiqué les voies et moyens dont elle entend faire usage pour cette réforme.

« Vous avez eu à décerner le prix Lucien Fouché pour un mémoire sur un sujet intéressant l'histoire du département. Ce concours a suscité la production de quatre travaux importants, et le prix a été décerné au plus considérable d'entre eux, la monographie de la cathédrale d'Évreux par M. l'abbé Fossé.

« Votre recueil devenu annuel depuis 1892, et à la publication duquel M. le président Molle continue à donner tous ses soins, est toujours le seul ouvrage documentaire où soit enregistrée au jour le jour l'histoire agricole et littéraire du département. Sa publication absorbe malheureusement la plus grande partie des cotisations de nos membres et ne nous permet pas d'accorder à l'agriculture et aux belles-lettres autant d'encouragements que nous voudrions. C'est l'arrondissement d'Évreux qui, avec les 1,500 francs produits par les cotisations de ses cent cinquante membres, a seul la charge de la publication du recueil, dont les frais s'élèvent à plus de 1,000 francs.

« Vous voyez, messieurs, qu'en dehors des subventions du ministère de l'agriculture et du conseil général, nos ressources sont très modestes. Le seul moyen de les augmenter serait d'accroître le nombre de nos membres, et il serait bien à désirer que chacun de vous voulût bien faire un peu de propagande en faveur de notre Société. Si nous pouvions seulement doubler le

Digitized by Google

nombre de nos adhérents, nous pourrions donner plus d'extension à nos travaux, et nos forces seraient presque à la hauteur de notre zèle.

« Quoi qu'il en soit, messieurs, dans l'avenir, l'année 1893 n'a pas été, je crois, infructueuse. Nous le devons tant au dévouement de notre conseil d'administration qu'à l'activité des membres de la Société, qui sont toujours prêts à mettre à sa disposition leur temps et leurs lumières. Vous avez bien voulu m'associer cette année à leurs travaux d'une façon toute spéciale : cela m'a été un grand honneur, et je vous en remercie de nouveau, tout en regrettant de ne pouvoir que par des paroles vous en témoigner ma reconnaissance. »

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR LES

LIVRES FONCIERS ET LA RÉFECTION DU CADASTRE

RAPPORT

PAR M. HAY, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Lu à la séance du 17 décembre 1793[1]

« MESSIEURS,

« L'honorable M. Martin, dans la thèse brillante qu'il a soutenue devant vous, a combattu éloquemment le projet de réforme de la propriété foncière. Il n'a pu faire autrement que d'admettre la commodité et la simplicité de la réforme projetée, mais il a passé vive-

[1] Dans la séance générale du 18 juin 1893, la société d'agriculture a entendu une conférence de M. Martin, ancien magistrat, membre de la société, « sur le Livre Foncier », projet élaboré par une commission extra-parlementaire et concernant la constitution de la propriété foncière et l'organisation de son crédit. L'honorable conférencier considère ce projet comme défavorable aux intérêts de l'agriculture.

L'examen de cette question a été renvoyée à la section d'agriculture, qui a désigné M. Hay comme rapporteur. La société d'agriculture, dans sa séance générale du 17 décembre suivant, après la lecture du travail de M. Hay, a pris la délibération suivante :

La société d'agriculture adresse tous ses remerciements à MM. Martin et Hay pour leurs très intéressantes communications, et remet l'expression d'un vœu au moment où la commission extra-parlementaire aura déposé son rapport sur cette question.

Digitized by Google

ment sur les avantages et vous en a montré surtout les inconvénients et les désavantages.

« Son principal argument contre le projet était l'énormité de la dépense et les lenteurs de l'opération de la réfection du cadastre ; puis il a insisté sur les dangers de la nouvelle législation et les facilités qu'elle donnerait aux gros capitalistes d'accaparer les propriétés. Ni l'une ni l'autre de ces objections ne semble avoir une portée réelle ; il n'y a là que des difficultés illusoires, exagérées à dessein. Permettez-moi, messieurs, de vous soumettre quelques aperçus sur cette question et de chercher à vous démontrer que les arguments de M. Martin ne sont pas absolument probants.

« D'abord je vous demande la permission de jeter un coup d'œil sur l'état actuel de la propriété foncière et de vous rappeler en quoi consiste la réforme projetée :

« Depuis longtemps un grand nombre d'économistes et de juriconsultes sont frappés des inconvénients que présente notre régime de constitution et de transmission de la propriété foncière. Déjà, en 1836, M. Dupin aîné disait : « Avec notre législation, en achetant, on n'est « jamais sûr d'être propriétaire ; en payant, on n'est « jamais sûr d'être libéré ; en prêtant, on n'est jamais « sûr d'être remboursé. »

« De nos jours, M. Leviez, sous-gouverneur du Crédit foncier, s'exprimait ainsi pour expliquer la rareté des prêts faits à l'agriculture :

« Les actes abusivement appelés titres de propriété « n'ont de valeur qu'entre les contractants. Ils n'ont « ni assiette, ni contenance ; leur origine de propriété « est incertaine, sans parler des hypothèques occultes,

Digitized by Google

des difficultés de la purge, des frais énormes que ces « formalités entraînent avec elles. »

« Notre cadastre est, en outre, matériellement erroné; les contenances des parcelles portées sur les titres de propriété sont le plus souvent fausses. Personnellement j'ai vu souvent des titres portant sur des parcelles de terre non inscrites au cadastre. Plus souvent encore les contenances portées sur les titres ne se rapportent pas avec le cadastre. L'on comprend, du reste, combien de modifications se sont produites depuis soixante ans dans les limites respectives des parties, quand ce ne serait que par suite des routes et des chemins de fer qui sillonnent aujourd'hui la France. Le code semble, du reste, donner une consécration à ces erreurs, puisqu'il admet dans les transactions une erreur d'un vingtième et plus encore si la contenance réelle n'est pas garantie par le vendeur.

« Déjà, en 1844, la cour de cassation réunie en assemblée générale appréciait ainsi ce grand travail à peine terminé à cette époque : « Le cadastre actuel est une « base inexacte et toujours incertaine de la délimitation « des propriétés; pour qu'il en fût autrement, il faudrait « le refaire d'une manière juridique. »

« A mesure qu'il vieillit, le cadastre s'écarte de plus en plus de la vérité ; il devient de plus en plus infidèle, puisqu'il ne correspond pas à l'état réel des choses. Il n'est pas perfectible.

« Il est certain que la sécurité du titre de propriété et sa facilité de transmission sont les meilleurs moyens d'améliorer les conditions du crédit de la propriété et d'en augmenter la valeur ; aussi, depuis plus de quinze ans, les meilleurs esprits projettent et préparent la

Digitized by Google

réforme de la propriété foncière. De nombreux ouvrages ont paru sur cette importante question, et le public, qui avait jusque-là ignoré l'*acte Torrens*, finit par s'en préoccuper. Pour quelques-uns d'entre vous qui ne connaissent pas complètement l'*acte Torrens*, je crois devoir vous rappeler sommairement ce système, ainsi appelé du nom de celui qui l'a créé en Australie :

« Le propriétaire qui veut se placer sous le régime *Torrens* envoie ses titres à la direction de l'enregistrement avec un plan de sa propriété ; la validité de ces titres est examinée, des publications générales sont faites ; une lettre est adressée aux propriétaires voisins; au bout de trois mois ou de six mois, selon les pays, si aucune réclamation ne s'est produite pendant ce laps de temps, le bureau d'enregistrement met la propriété sous le régime de la *registration*.

« Il inscrit sur le folio spécial d'un registre le titre de la propriété avec plan à l'appui. Il énumère sur ce registre toutes les charges, servitudes, hypothèques, baux dont la propriété est grevée. Il en remet le double au propriétaire, dont le titre de propriété est garanti par l'administration contre toute réclamation.

« Le propriétaire peut alors transférer sa propriété par simple endos à toute autre personne, sous la seule formalité de faire enregistrer son transfert. Les parties comparaissent devant le maire ou un officier public quelconque, qui constate leur identité et légalise leurs signatures. Le titre est envoyé au bureau central, où on examine s'il n'est point frappé d'opposition. Si tout est régulier, il est retourné immédiatement revêtu du timbre de transfert.

Digitized by Google

« Les hypothèques sont établies comme le transfert et mentionnées sur le titre.

« Dans l'enquête faite en 1881 par le gouvernement anglais, tous les déposants constatent que nulle part cette législation n'a rencontré de difficultés pratiques. Tout acquéreur d'une propriété, tout prêteur sur hypothèque exige d'abord que la propriété soit placée sous *acte;* on ne voit personne y renoncer.

« La méthode se plie à toutes les transactions ; s'accommode aux plus simples comme aux plus compliquées. M. Robert Torrens, qui a le légitime orgueil d'être l'initiateur de cette réforme féconde, écrivait à M. Yves Guyot, qui le premier en France a fait connaître son système : « Elle a eu pour résultat de subs-« tituer la sécurité à l'incertitude, la simplicité à la com-« plication, de réduire le prix des livres en shillings et « le temps de mois en jours. »

« Tel est, messieurs, en quelques lignes, le résumé succinct de la méthode Torrens.

« En 1889, il s'est tenu à Paris un congrès présidé par M. Duverger, professeur honoraire à la faculté de droit à Paris. Il en dirigea les travaux avec la conviction de la nécessité de transformer le régime de la propriété foncière existante. Dans sa séance d'ouverture, l'éminent jurisconsulte disait :

« Le propriétaire a droit à la certitude de ne pouvoir « être évincé, quand, de bonne foi, il s'est conformé « aux dispositions de la loi pour acquérir; il a le droit « de ne pas être gêné ni pour aliéner ni pour hypo-« théquer; il a le droit de ne pas être exclu par le vice « de la loi du prêt à long terme remboursable par « annuités. La société, d'autre part, est fondée à récla-

Digitized by Google

« mer une circulation des immeubles telle que la pro-
« priété foncière arrive le plus tôt possible aux mains de
« ceux qui sauront le mieux en tirer parti. »

« Ce premier congrès ne pouvait donner une solution définitive aux questions si nombreuses et si vastes soulevées par ce programme. Le congrès aboutit aux conclusions suivantes : établissement d'un livre foncier réel et non personnel, avec le principe de la force probante ou principe de la légalité ; inscriptions au titre foncier, constituant le titre irrévocable de droit, manifesté par l'inscription, à l'égard de toute personne intéressée ; publicité et spécialité de toutes les hypothèques et de tous les privilèges ; publicité étendue aux actes déclaratifs et aux mutations par décès ; constatation de l'immatriculation par un certificat de titre remis au propriétaire, et de la cession de sa propriété à un tiers par un acte authentique de transfert ; toutes les inscriptions du registre foncier portées sur le certificat du titre.

« Il examina également la réfection du cadastre, qui entraînerait simultanément la confection des livres fonciers et la réforme hypothécaire avec immatriculation obligatoire pour les immeubles. En somme, le congrès de 1889 avait adopté tous les principes sur lesquels repose le système Torrens.

« Vers cette époque, les pouvoirs publics ont commencé à s'occuper de la question. M. Rouvier, ministre des finances, par décret du 30 avril 1891, a nommé une commission extra-parlementaire du cadastre. Le rapport qui précède le décret détermina qu'elle n'a pas seulement un intérêt fiscal, mais qu'elle a pour but une étude de réforme du mode de transmission de la pro-

Digitized by Google

priété immobilière et de constatation des hypothèques et droit réels.

« Cette assemblée d'environ cent membres choisis parmi les personnes les plus compétentes du Parlement, de conseillers d'Etat, de magistrats, de professeurs de droit, de fonctionnaires de l'enregistrement et des contributions directes, s'est partagée en trois sous-commissions. La sous-commission juridique, sous la présidence de M. Léon Say, a adopté les résolutions suivantes :

« Un livre foncier sera créé par commune. Ce livre foncier contiendra la description physique des propriétés. Il relatera toutes les hypothèques ou autres charges grevant l'immeuble. Il aura force probante, c'est-à-dire qu'il n'y aura de véritablement propriétaire à l'égard des tiers que celui qui sera inscrit comme tel au livre foncier. Il aura la valeur d'un titre de rente nominative ; il est inattaquable, sauf le cas de dol évident. Si quelques réclamations justifiées se produisent après sa délivrance, le réclamant est indemnisé en espèces sur un fonds d'assurance dont la constitution sera d'autant moins onéreuse qu'on n'y aura presque jamais recours.

« La caractéristique du système est la force probante attachée à l'immatriculation de chaque propriété. Mais, pour conserver cette force probante, il faudra qu'à chaque mutation, vente, succession, partage, échange, etc., le nouveau propriétaire vienne faire à un fonctionnaire la preuve de la régularité de son titre.

« L'établissement d'un livre foncier doit comprendre : 1° un relevé géométral de chaque parcelle fait après bornage contradictoire; chaque parcelle doit être rapportée à sa situation topographique et non à celle des

Digitized by Google

propriétaires qui l'avoisinent ; 2° la vérification des droits réels hypothécaires des baux consentis et des servitudes qui frappent les immeubles ; les hypothèques sont ainsi rapportées à l'immeuble grevé, et la vérification en sera facile ; 3° la valeur vénale de chaque parcelle et de son revenu brut.

« Pour cette évaluation, on aurait toujours une base certaine d'appréciation : l'estimation même faite par la mutation par les contractants, quand il s'agit de vente. En cas de donation, succession, l'administration emploie toujours des procédés d'estimation généralement acceptés ; il n'y aurait rien à innover. L'évaluation servant de base à l'impôt serait donc assez fréquemment renouvelée et serait toujours plus près de la vérité.

« De là découlent deux livres distincts, se complétant l'un par l'autre : 1° un livre parcellaire de la propriété donnant la situation topographique, la situation économique et la situation juridique de chaque parcelle envisagée ; 2° un livre personnel groupant dans le répertoire nominatif toutes les parcelles appartenant à un même propriétaire.

« Par cette double inscription il est facile de voir combien les recherches seraient simplifiées. Les titres de propriété seraient simplement extraits du livre foncier ; ils seront en principe établis par parcelle, mais il sera loisible à tout propriétaire de les faire réunir sur un plan unique et de se faire délivrer un seul titre pour l'ensemble. Quand une parcelle aura été divisée ou morcelée pour une cause quelconque, le titre qui la représente sera échangé contre autant de titres nouveaux qu'il résultera de fractions appartenant à des propriétaires différents. La faculté inverse de réunion de par-

Digitized by Google

celles en un seul titre devient donc de toute logique.

« Le grand-livre foncier donnera aussi l'état civil définitif et indispensable de la propriété foncière. Il fera foi envers et contre tous quant à l'individualisation et à la localisation des immeubles inscrits. Les livres parcellaires et personnels remplaceront les diverses tables et répertoires tenus jusqu'à ce jour dans les bureaux de conservation des hypothèques et en auront tous les effets. Une expédition des plans et registres de chaque commune pourra être en outre déposée à la mairie où les intéressés seront admis à les consulter.

« Dans tout acte affectant l'état juridique d'une parcelle, le titre devra être représenté au bureau de l'enregistrement pour être modifié conformément aux additions faites au grand-livre.

« Tels sont, esquissés à grands traits, l'organisation et le fonctionnement du grand-livre foncier. Il me reste à en démontrer la supériorité sur le système actuellement appliqué.

« Partout où on l'expérimente, en Allemagne, son pays d'origine, comme en Australie où il s'est implanté si vigoureusement, le système des livres fonciers fonctionne de manière à favoriser la rapidité des échanges et à conférer aux tiers une garantie entière et absolue.

« Le titre actuel de propriété, tel qu'il est rédigé par le notaire et transcrit conformément à la loi du 23 mars 1855, ne donne en réalité que le droit de succéder à son vendeur, à son auteur ; mais il ne prouve en aucune manière l'étendue du droit même de propriété. Il n'est attesté ni par les tiers qui peuvent être aptes à le contester, ni par l'autorité publique.

« Avec le système du *livre foncier*, le titre de pro-

Digitized by Google

priété désigne topographiquement l'immeuble sans discussion possible et sans qu'il soit nécessaire de recourir, en cas de contestation, aux tenants et aboutissants ou aux titres étrangers. Le titre nouveau est, au contraire, complet par lui-même comme une action nominative. Il fait foi pour toute l'étendue du droit de propriété et aussi bien en sa faveur que contre le propriétaire. Il donne la facilité d'acquérir des immeubles, et la protection des droits une fois acquise constitue un stimulant de plus pour l'artisan qui tâche de devenir propriétaire, et pour le laboureur de faire l'acquisition d'un lopin de terre qu'il cultivera bien plus intensivement qu'il ne le ferait du sol appartenant à autrui.

« Le titre serait délivré par l'État au lieu de l'être par un notaire ; au lieu de titres plus ou moins contestables, plus ou moins obscurs, de paperasseries et de grosses allongées au mètre, vous aurez un titre à l'abri de toute contestation, d'une simplicité, et d'une clarté extrême, puisqu'il sera débarrassé d'une foule de mentions accessoires qui les encombrent aujourd'hui et que le notaire est encore obligé de conserver pour couvrir sa responsabilité.

« Il pourrait être renouvelé chaque fois qu'on le désirerait. On peut, par exemple, désirer que son titre ne porte plus la trace d'une hypothèque ancienne ou éteinte ; le nouveau titre bien évidemment n'en ferait plus mention.

« La conservation du même titre permet en outre de suivre les variations de la valeur, l'histoire du domaine auquel il se réfère. Ce sera toujours plus facile à reconstituer que sous le régime actuel.

« Les effets d'une pareille réforme sur la procédure

Digitized by Google

seraient immenses et les officiers ministériels ne doivent pas s'en effrayer ; au contraire, la propriété dégagée de ses entraves doit puiser dans la liberté de ses mouvements une activité nouvelle. Les transactions, devenues plus faciles, seront plus nombreuses. Si la nouvelle législation économise au moment du transfert quelques feuilles de papier timbré, les honoraires des notaires s'en trouveraient peu diminués et leur rôle d'intermédiaire s'en trouverait accru.

« Aujourd'hui les transactions sont rares à cause des frais considérables demandés aux acquéreurs. Ces frais montent de 10 à 14 p. 100 du prix d'achat. Ces droits épuisent ainsi près de trois années de revenu de la propriété, et il suffit de plusieurs mutations pour que la valeur d'une propriété soit presque entièrement absorbée par le montant des frais de mutation. Aussi cette énormité de la taxe est-elle préjudiciable à l'État, à cause des dissimulations de prix et les fraudes trop souvent encouragées par le chiffre élevé de l'impôt de mutation, et à la propriété foncière, dont la transmission est entravée par les frais qu'elle entraîne.

« Pour ce qui est du transfert de la propriété, elle est excessivement compliquée et coûteuse. Il faut un acte enregistré, l'intervention d'un notaire, beaucoup de papier timbré et pas mal d'honoraires, sans compter ce que perçoit directement le fisc. De plus, la stabilité de la possession, malgré l'arsenal du code civil, est bien loin de garantir le propriétaire contre l'humeur procédurière de certaines personnes. C'est ce qui faisait dire à Robert Torrens cette boutade humoristique : « Tout « homme peut vendre un cheval sans l'intermédiaire « d'un homme d'affaire, et même un navire de 4 à

Digitized by Google

« 500.000 francs ; mais dès qu'il a affaire à la terre, il « ne peut se passer d'un notaire et souvent même la « propriété qu'il a payée est tellement incertaine et « grevée de charges, qu'il ne peut savoir au juste s'il a « acheté un acre de terre ou un procès. »

« Il n'est pas nécessaire d'insister longuement sur la plus-value considérable que tirerait la propriété foncière de l'application d'une réforme législative qui lui donnerait une plus grande mobilité. L'un des grands avantages de la création d'un livre foncier serait de donner aux immeubles un état civil indiscutable, simplement établi, ce qui est loin d'être l'état actuel. En 1866, M. Riché, conseiller d'État, rapporteur d'un projet de loi sur la diminution des frais de ventes judiciaires, avait calculé que sur 14 millions de cotes foncières, 812.000 n'étaient pas imposées au nom du vrai propriétaire. A la même époque, le président Bonjean disait au Sénat : « Les titres « sont presque tous incomplets, irréguliers; la posses- « sion est en faveur de l'homme de mauvaise foi et actif « contre l'honnête homme négligent. » De là, évidemment, viennent de longues formalités dans les procédure d'ordres et de saisies, des erreurs, des frais inutiles. Cet état de choses n'a pu que s'aggraver depuis 1866.

« Une des difficultés les plus fastidieuses du système actuel de la transmission des droits réels se trouve dans le besoin incessant, pour les personnes qui ont l'intention d'acheter des immeubles ou de prêter de l'argent sur hypothèque, de rechercher toujours si le vendeur ou le débiteur jouit véritablement de la compétence nécessaire. Ni le vendeur, ni l'emprunteur hypothécaires ne peuvent, sans frais hors de toute proportion, fournir les justifications de propriété que doit exiger un

Digitized by Google

co-contractant attentif à ses intérêts. Les prêts au-dessous de 5.000 francs, par exemple, sont presque impossibles lorsque, par suite des mutations plus ou moins fréquentes, de coûteuses expéditions des actes constatant ces mutations doivent être produites, si bien qu'avec le système actuel, un propriétaire ne trouve jamais à emprunter à moins de 6 p. 100, et les frais peuvent même s'élever jusqu'à 20 p. 100 quand les prêts hypothécaires sont inférieurs à 1.000 francs. Ces frais viennent encore aggraver la situation embarrassée de l'emprunteur sans bénéfice pour lui.

« Dans notre pays où le sol est extrêmement morcelé, la plupart des propriétaires fonciers, pour qui l'hypothèque constitue d'ordinaire le seul moyen de crédit, ne peuvent demander à l'emprunt que des sommes minimes. Il résulte, en effet, des renseignements fournis par l'administration de l'enregistrement que les prêts hypothécaires doivent être répartis comme suit : moitié pour prêts inférieurs à 400 francs, un quart pour les prêts de 400 à 1,000 francs et un quart pour les prêts supérieurs à 1.000 francs. Il est singulier que ce soit précisément les emprunts les plus usuels, les seuls qui soient à la portée de la petite culture, qui nécessitent les frais les plus considérables. Aussi n'est-ce pas le cas de répèter avec la cour de Riom « que l'agriculture est « ruinée tout à la fois par les capitaux qui lui manquent « et par les capitaux qu'on lui prête ».

« Il est un point essentiel sur lequel je dois dire quelques mots : c'est celui de l'application du grand livre terrier aux opérations du Crédit foncier. Il est bien évident que si l'état réel de la propriété est facile à vérifier, à contrôler, la garantie que peut offrir l'agriculteur

Digitized by Google

apparaîtra plus clairement et que les emprunts en deviendront plus faciles à réaliser. Aujourd'hui on demande un état hypothécaire, on fait une enquête et on n'est pas toujours sûr, après ces longues informations que le prêt sera bien placé. Ces formalités mêmes, qui sont si souvent inutiles, mais parfois indispensables, occasionnent des frais énormes. C'est contre ces frais, ces difficultés, qu'est venue se heurter l'institution du Crédit foncier, qui n'a pu ainsi procurer à la petite culture tous les avantages qu'on se promettait, ni la faire profiter du bénéfice si considérable et si moral de l'amortissement.

« Un feuillet du grand livre terrier en dirait beaucoup plus long, serait plus clair, plus vrai que ces enquêtes multiples, et coûterait beaucoup moins cher, tout en permettant de procéder beaucoup plus rapidement. Le petit cultivateur pourrait alors profiter couramment du prêt amortissable et à long terme du Crédit foncier. On peut affirmer que si les opérations d'achat et de vente de la propriété foncière n'étaient pas si difficiles, si les droits immobiliers étaient clairement établis, faciles à contrôler et à faire valoir, les transactions sur les immeubles seraient beaucoup plus nombreuses, et pour notre pays elles représenteraient peut-être des milliards.

« Beaucoup de gens considèrent avec effroi un système qui permettrait au propriétaire de vendre sa propriété par voie d'endossement, sous la seule condition de l'enregistrement, ou même de pouvoir emprunter facilement par hypothèque. Mais alors un propriétaire d'un titre de rente ou d'actions nominatives est exposé à courir le même danger; un possesseur de valeurs au porteur court bien plus de risques encore. Parce qu'un homme

Digitized by Google

prodigue, ayant la tête et le cœur faibles, peut être exposé à ce danger qui ne touche que lui, eût-il fallu ne jamais créer de valeurs nominatives ni de titres au porteur ?

« La confection des livres fonciers et la réforme hypothécaire entraîneraient simultanément la réfection du cadastre, et M. Martin surtout objecte le coût de cette réforme. Or, M. Cellier, un des membres les plus éminents de la commission d'enquête, évaluait la dépense à 307 millions, à répartir bien évidemment entre les parties intéressées, l'Etat, les départements, les communes. Comme la revision du cadastre demanderait au moins quinze ans, la somme ne paraît pas exagérée. Peut-être pourrait-on même diminuer cette dépense en adoptant le système préconisé par M. Schrader, qui, au moyen du Tachéographe, a déjà pu dresser la carte des Pyrénées sur plus de 20,000 kilomètres carrés, ou bien en adoptant le système préconisé par le colonel Laussedat, directeur du Conservatoire des arts et métiers, qui consiste à faire les levers topographiques par la photographie. Cet méthode date déjà d'une trentaine d'années et a donné d'excellents résultats à l'étranger, où l'on s'en sert couramment.

« L'introduction des livres fonciers n'est pas, comme on pourrait le croire, une innovation. Ils sont adoptés dans plusieurs pays de l'Europe. La plupart des duchés allemands et la Prusse les appliquent depuis longtemps ; l'Autriche et la Dalmatie depuis 1881. La Suisse, l'Angleterre, la Russie, pratiquent ce système depuis longtemps. La Tunisie, pays de protectorat français, l'a adopté depuis 1885. Enfin l'Algérie va, à son tour, pratiquer ce système à la suite d'un rapport de M. Franck-

Digitized by Google

Chauveau, rapporteur de la commission sénatoriale, qui, à l'unanimité, propose d'introduire en Algérie l'institution des livres fonciers. Par son adoption dans notre grande colonie il prépare la solution qui, malgré tous les obstacles et toutes les résistances, finira certainement par s'imposer en France.

« Les avantages de ce système sont si évidents qu'il y a lieu de croire, comme M. Besson, l'auteur d'un ouvrage remarquable sur cette question, à l'avènement d'un code foncier international édifié sur la base du système Torrens.

« Dans cette question, le gouvernement, loin de résister, s'est mis lui-même à la tête du mouvement. Il a institué une commission extra-parlementaire qui, depuis deux ans et demi, publie régulièrement les procès-verbaux de ses séances et qui a presque terminé ses travaux dont elle donnera bientôt les conclusions. Enfin le président du conseil des ministres, dans sa déclaration aux Chambres, a mis la réfection du cadastre au nombre des réformes les plus urgentes à faire pendant la législature actuelle, et paraît réclamer pour elle une prompte solution. Dans ces conditions, il y a lieu de prévoir que cette réforme si longtemps réclamée par l'opinion publique finira par aboutir pour le plus grand bien du pays.

« HAY. »

Digitized by Google

Digitized by Google

SOCIÉTÉ LIBRE

D'AGRICULTURE, SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

HISTOIRE

DE LA

PAROISSE ET BARONNIE DE MELLEVILLE

PAR M. CH. MOLLE, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ

Avant 1789, la paroisse de Melleville dépendait du bailliage, de l'élection et de la vicomté d'Evreux.

Elle faisait partie du diocèse d'Evreux et était comprise dans le doyenné de Pacy.

L'église de Melleville était dédiée à Notre-Dame.

« Les huit chanoines ou barons de l'ancienne fonda-
« tion de l'église d'Evreux, ou aucun d'eux, à cause
« de leur prébende, emportoient les deux tiers du ger-
« bage appartenant à Dieu, l'autre tiers appartenant à
« la cure ou titulaire d'icelle, qui est la dîme à la
« dixième que chacun est tenu luy bailler sur toutes les
« terres de la paroisse qui ne sont sujettes à champart
« et champartage, et à l'onzième sur celles qui y sont
« sujettes. Elle a été perçue de temps immémorial.

« A cause desdits deux tiers de dîme et gerbage, les-
« dits huit chanoines prébendez sont sujets tenir le
« chœur de l'église de Melleville en bonne réparation,

Digitized by Google

« à laquelle réparation les curés sont tenus de contri-
« buer pour un tiers. » (Extrait du papier terrier.)

Jean de Montenay, seigneur de Garencières et de Milly en Gastinais, était seigneur de Melleville en 1458. On verra plus loin qu'il possédait cette seigneurie depuis les premières années du XV^e^ siècle. On lit dans le papier terrier de la châtellenie qu'elle fut donnée en dot à Jeanne de Navarre, en l'an 1170, lors de son mariage avec Godefroy de Montenay, de l'ancienne maison des barons de Montenay. Il est bien difficile d'ajouter foi à cette énonciation. D'une part, la généalogie des sires de Montenay, qui est parfaitement connue, et qui est rapportée tout au long dans La Chesnaye-des-Bois, ne présente aucun Godefroy de Montenay; d'autre part, on ne rencontre dans cette généalogie aucune alliance avec une princesse de Navarre. Nicolas de Montenay, qui vivait dans la seconde moitié du XII^e^ siècle, avait épousé Edme de Mortemer. En 1190, ce Nicolas de Montenay reçut en don de Philippe-Auguste plusieurs fiefs en Normandie[1]. Il n'est pas impossible que Melleville figurât au nombre de ces fiefs, puisque nous le trouvons au XV^e^ siècle en la possession de Jean de Montenay, qui était de la descendance directe de Nicolas de Montenay. Jean de Montenay a été l'un des grands capitaines qui contribuèrent à chasser les Anglais de toute la Normandie. Ses dépenses, pendant trente ans de guerre, et la plupart de ses terres occupées par les Anglais l'avaient endetté au point qu'il obtint du roi Louis XI, en 1462, l'autorisation d'aliéner ses biens pour 12 000 livres d'or[2]. Le

[1] La Chesnaye-des-Bois. — Nicolas de Montenay.
[2] La Chesnay-des-Bois. — Jean de Montenay.

Digitized by Google

1er mai 1458, il avait cédé le fief de Melleville à Philippe de Fleurigny en échange d'une rente de 15 livres tournois, augmentée de 28 livres, 6 sols, 1 denier, montant des arrérages dus. Il paraît certain, toutefois, que Philippe de Fleurigny n'a jamais été seigneur de Melleville. En effet, le 14 décembre de la même année 1458, la terre de Melleville est en la possession de Richard de Guiry, seigneur du Bois-Gencelin et de Pithienville, et Jean de Montenay renonce au droit de rachat moyennant 40 écus d'or. Que s'était-il donc passé ? Le voici, suivant toutes les vraisemblances. Melleville relevait de Pithienville. Richard de Guiry, seigneur suzerain, a, sans nul doute, exercé le droit connu sous le nom de clameur féodale ; il a remboursé l'acquéreur et est devenu propriétaire du fief. Il n'est pas téméraire de penser qu'à cette occasion, Jean de Montenay a obtenu du seigneur suzerain la faculté de racheter le fief s'il revenait à meilleure fortune. Mais, quelques mois plus tard, toujours à court d'argent, il a renoncé à cette faculté moyennant 40 écus d'or. C'est alors qu'est intervenu, entre Richard de Guiry et lui, le contrat qui suit :

A tous ceulx qui ces lettres verront et orront, Jehan, seigneur de Montenay, de Garencières et de Mylly en Gastinoys, chevalier, conseiller et chambellan du Roy, nostre sire, congnoissons et confessons par ces présentes avoir eu et receu de noble homme Richard de Guiry, escuier, seigneur du Boisgencelin et de Paintienville, pour le pourpris du fief terre et seigneurie de Melleville, la somme de quarante escus d'or, de laquelle somme dessus nous tenons pour content, et pourceque nous avons condition de avoir et racquiter ledict fief de Melleville nostre vie durant et jouxte les lettres sur ce faictes et passées, nous renonçons audict racquit par la somme dessus, promettans en bonne foy, et sur l'obligation de nos biens et ceulx de nos hoirs, meubles et héritages présens et advenir, à garantir, dellivrer et deffendre envers et contre toutes personnes

Digitized by Google

tout ce que dit est, audict escuier et à ses hoirs. Tesmoing nostre signe mannuel et scel de nos armes cy mis le quatorzième jour de décembre l'an mil quatre cens cinquante et huict. Ainsy signé, de Montenay, ung paraphe, et scellées en simple queue cire rouge.

Chartrier de Melleville.

Jean de Montenay a comparu à la montre de la noblesse d'Evreux en 1469.

Monseigneur Jehan sires de Montenay, chevalier, baron de Guerencières, seigneur de Bérengeville, de Nully en Gastinoys et vicomte de Faugernon, se présenta en abillement de homme d'armes, accompagnié d'un autre homme d'armes, neuf archiés et quatre vouges, dont l'un d'iceulx vougiers est Jehan Gillain ; tous suffisamment montez et armez.

Monstres générales de la noblesse du bailliage d'Evreux en MCCCCLXIX, publiées par Bonnin.

Les armes des de Montenay sont : *d'or, à deux fasces d'azur accompagnées de neuf coquilles de gueules posées en orle*, 4, 2, 3.

Richard de Guiry était donc seigneur de Melleville à la fin du mois de décembre 1458.

Richard de Guiry avait épousé Roberte Baignart, dont il eut plusieurs enfants, parmi lesquels Simon de Guiry, dont il sera question plus loin.

Il a comparu à la montre de 1469.

Monseigneur de Guierry, chevallier, seigneur du Boys Gencelin et de Paintienville et de la Faguetière, se présenta en abillement de homme d'armes, deulx archiers, un varlet et ung paige en sa compaignie, montéz de cinq chevaulx.

Les armes de Guiry sont : *d'argent, à trois quintefeuilles de sable*, 2 *et* 1. Devise : *pro Deo et rege.*

Les armes des de Baignart sont : *d'azur, à la bande d'or chargée de trois merlettes de gueules.*

Digitized by Google

Il est probable que la terre de Melleville est passée des mains de Richard de Guiry entre celles de Catherine de Guiry, sa sœur, femme de Jean du Buisson, seigneur de la Couture. En effet, en 1471, les vassaux de Melleville rendaient aveu à Jean du Buisson, seigneur de la Couture et de Melleville.

Jean du Buisson a comparu à la montre de 1469.

Jehan du Buisson, escuier, seigneur de deulx porcions de fief nommé le Buisson et la Cousture, et de Melleville, se présenta en abillement de homme d'armes, à troys chevaulx.

Les armes des du Buisson sont : *d'hermine, au sautoir de gueules.*

Voici la liste des seigneurs de Melleville successeurs de Jean du Buisson :

En 1501, Macé Dubusc, seigneur de la Harengère et de Melleville, à cause de damoiselle Isabeau du Buisson, sa femme, fille aînée de noble homme Jean du Buisson.

Les armes des Dubusc sont : *d'argent, à la bande d'azur.*

En 1514, damoiselle Isabeau du Buisson, veuve de défunt Macé Dubusc.

En 1515, Jean de Louvigny, au droit de damoiselle Isabeau du Buisson, sa femme.

Nicolas de Louvigny a comparu à la montre de 1469.

Nicolas de Louvigny, escuier, seigneur du Mesnil Augeron au bailliage d'Allençon, en la vicomté de Montreuil, présenta Collin de Beausse en abillement d'archier, monté et armé suffisamment, qui fu receu actendu la gravité et pésanteur dud. de Louvigny.

En 1518, Pierre de Lieuray, seigneur d'Angerville, au droit de Jacqueline du Buisson, sa femme.

Digitized by Google

Le 17 septembre 1518, Pierre de Lieuray a payé à Simon de Guiry, sieur de Pithienville, le droit de relief pour le fief de Melleville.

Hommage du fief de Melleville, par Pierre de Lieuray, escuier, s^r du lieu.

Sachent toulx à quil appartient que moy Simon de Gury, escuier, sieur du Boysgencelin et du fieu de Painthienville, que j'ay cejourd'hui, dix septiesme jour de septembre mil cinq cens et dix huict, mon cousin Pierre de Lieuray, sieur d'Angerville et du fief de Melleville, à cause de ma cousine, Jacqueline du Buisson, sa femme, m'a faict la foy et hommage que tenu m'est faire dudit fief de Melleville, qui luy est succédé et escheut de deffuncte damoyselle Isabeau du Buisson, sa sœur. Et sy ma cejourd'huy paié sept livres dix solz tournoys, qui me debvoit du relief dudict fief, à cause de ladicte deffuncte, de laquelle foy et hommage, mesmes dudict relief, je men tient content et bien payé, parceque ledict de Lieuray, au nom que dessus, cest submis men bailler adveu ou desnombrement. Tesmoing mon seing cy mis l'an et jour dessus. A ce présens Pierre Bouvry, Denys Gréville, Noel Bertrand, Nicollas de Guiry. Signé, S. de Guiry avecqz son paraphe.

Simon de Guiry avait épousé Jeanne Lempereur, fille de Jean Lempereur, seigneur de Ferrières en Brie.

Les armes des Lempereur sont : *d'azur, à un chevron d'or accompagné de trois couronnes du même.*

Guillaume de Lieuray a comparu à la montre de 1469.

Guillaume de Lieuray, escuier, seigneur de Gaudreville, se présenta en abillement de homme d'armes, à troys chevaulx.

Les armes des de Lieuray sont : *d'azur, à la banae d'or accostée, en chef, de deux roses, en pointe, de deux molettes d'éperon du second émail.*

En 1531, damoiselle Jacqueline du Buisson, veuve

Digitized by Google

de Pierre de Lieuray, héritière de feu Jehan du Buisson, en son vivant, escuier, seigneur de la Cousture et de Melleville.

Jacqueline du Buisson est décédée en 1534. On lit, en effet, dans l'un des registres de la seigneurie :

« Melleville, pour l'an mil cinq cens trente sept, pour Robert « de Lieuray, escuier, sieur dudit lieu de Melleville, troysiesme « année après le decez de feue ma damoiselle, ma mère. »

En 1537, Robert de Lieuray, sieur d'Angerville-la-Rivière et d'Oissel, fils de Pierre de Lieuray et de Jacqueline du Buisson.

A son tour, le 10 octobre 1535, Robert de Lieuray a payé à Charles de Guiry le droit de relief pour la terre de Melleville.

Nous, Charles de Guiry, escuier, seigneur de Paintiepville, confessons avoir eu et receu de Robert de Lieuray, escuier, mon cousin, seigneur d'Angerville et du fief de Melleville, la somme de sept livres dix solz tournoys, pour le plain relief à nous deu et escheu, à cause dudict fief de Melleville, pour la mort et trespas de feue damoyselle Jacqueline du Buisson, sa mère, aussy ma cousine, fille et héritière de deffunctz Jehan du Buisson, escuier, et de damoyselle Catherine de Guiry, ses père et mère. Icelluy fief de Melleville tenu de nous par ung demy fief de haubert, à cause de mondict fief de Painthienville, de laquelle somme de sept livres dix solz tournoys pour ladicte cause nous en tenons content et bien payé et en promettons acquiter et descharger mondict cousin et tous autres envers tous et contre tous, sauf mon droit et l'aultruy. Et si avons receu de mondict cousin en la foy et hommage telz qu'il nous est teneu pour ce faire à raison de son dict fief de Melleville, selon la coustume du pays de Normendie. Et ce faict, avons donné terme audict Robert de Lieuray, mondict cousin, de bailler son adveu et dénombrement dedans Pasques prochainement venant, parceque nous luy aiderons des antiens pour son instruction. En tesmoing des quelles choses nous avons ces présentes signez de nostre main et scellez de nostre scel armoyé. Fait à la Bonneville, le

Digitized by Google

dixiesme jour d'octobre mil cinq cens trente cinq. Signé, Charles de Guiry, et scellé de cire rouge.

Chartrier de Melleville.

Cinq jours plus tard, le 15 octobre 1535, sans attendre « Pasques prochainement venant », Robert de Lieuray a « baillé adveu » au seigneur de Pithienville.

De noble homme Charles de Guiry, escuier, seigneur de Painthienville, je Robert de Lieuray, escuier, sieur d'Angerville, d'Oissel et du Boisgencelin en partye, tien, gage et advoue à tenir par foy et par hommage de vous mondict sieur de Paintienville, le fief, terre et seigneurie de Melleville, menbre du fief mouvant et deppendant de la haulte justice de la baronnye de Broville, pour le révérend père en Dieu et Seigneur monseigneur Gabriel le Veneur, évesque d'Evreux, au droict de son évesché, à moy venu succédé et escheu de la succession héréditalle de feue noble damoyselle Jacqueline du Buisson, ma mère, en son vivant dame propriétaire dudict fief, fille et héritière de deffunctz Jehan du Buisson, escuier, et damoyselle Catherine de Guiry, ses père et mère, et veufve de Pierre de Lieuray, aussy escuier, mon père, duquel fief j'ay hommes, hommages, court, usages, cognoissance de mes hommes, justice, reliefs, treizièmes, amendes, forfaictures, aides féaulx et coustumiers, ainsy qu'il appartient à noble tenant à basse justice selon raison et la coustume de Normandie, avecquez corvées et regardz de mariage sur mes hommes. Et sy ay droict sur mes dicts hommes de prendre et avoir par chacun an sur partye des héritages par eulx tenus de moy le champart et champartage, qui est quaterres et héritages subjects et tenus audict champart et champartage, donnant par chacun an, au terme Saint-Rémy, une obole de cens, la douziesme partye d'un boisseau de blé fourment, un boisseau d'avoyne, le tout de cens, à la mesure d'Evreux, au terme de Noel, et le champart, qui est la douzième gerbe ou pougnée de chacune pièce de terre, pareil et semblable nombre de fruict ou fruictage croissant sur les héritages à ce subjects, et le champartage, qui est le droit pour sallaire et vaccation du champarteur, qui est la première ou dernière gerbe ou fruit de chacune pièce de terre à champart, que le tenant est tenu et subject me faire sçavoir et dénoncer à mes commis et députez et le conduire et ame-

Digitized by Google

ner par leurs harnoys et chevaulx à ma grange dudict lieu de Melleville, premier et avant que en charier, lever et oster sur le champ à ce subject, au danger de forfaicture tant du grain et de la granchée où seroit mys ledict ehampart non champarté, chevaulx, charetes et harnoys, et en icelluy fief ay droict de patronnage à la cure et à l'église parochiale dudict lieu de Melleville, qui est droit de présenter seul toutesfois qu'il escherra et le cas s'offrira, et semblablement à la chapelle de Saint Laurent des Champs, membre deppendant d'icelle paroisse de Melleville, et sy ay, audict lieu, domaine fieffé et non fieffé, manoir, masures, coulombier à pied, jardins, noes, mares, terres labourables et non labourables, pastures, plantz, prez, rentes en denyers, lequel domaine et terres non fieffez se peuvent monter à quatre vingt dix acres ou environ et peult valloir ledict fief pour le présent vingt-cinq livres tournoys de rente au terme Saint Rémy, quinze boisseaulx de blé fourment, et soixante et dix boisseaulx d'avoine à la mesure d'Evreux, trente chappons, vingt guellines à Noel, deux cents œnfs à Pasques Nostre Seigneur. Item, à cause du dict fief, moy et mes hommes dudict fief de Melleville, à cause du tenement et temporel de mondict seigneur l'évesque, avons droit et jouissance des privilèges, franchises et exemptions des impositions et subsides cy après desclarez, c'est assçavoir, de coustume, travers, péage, havage, fouage, prinses de loupz et aultres bestes et pennage des villes sans riens paier par eulx ny leurs successeurs, dont je vous en suis tenu faire foy et hommage, reliefs, treizièmes, le cas offrant, par ung demy fief de haubert, lequel fief se relève comme dict est par un demy fief de haubert par VII livres, X solz tournoys de plain relief. En tesmoing de ce, j'ay signé et scellé ce présent desnombrement de mon seing manuel et scellé de mon scel d'armes, le XV^e^ jour d'octobre, l'an de grâce mil cinq cens trente cinq. Signé, Robert de Lieuray, et scellé en cire rouge.

Chartrier de Melleville.

Robert de Lieuray avait, en effet, recueilli le fief de Melleville dans la succession de sa mère, Jacqueline du Buisson.

Le lot et partage pour Robert de Lieuray, escuier, sieur d'Angerville la Rivière, de la succession héréditalle assise en Normandie de feue damoyselle Jacqueline du Buisson, sa mère, partable entre Jean Baignart, escuier, filz aisné de ladicte damoyselle du Buisson,

Digitized by Google

de son premier mariage, et Robert et Gilles de Lieuray, aussy escuiers, frères, enfants de ladicte damoyselle, du second mariage. La choisie faicte, accordée et acceptée ès assizes d'Evreux, tenues le samedy xiiie jour de septembre mil cinq cens trente cinq, et de la part d'icelluy Robert, second en ladicte succession, fut prins et choisy comme second en ladicte succession le trois dernier lot et partage duquel la teneur est telle :

Qui aura le tiers lot, il aura le fief, terre et sieurie de Melleville, assise en la paroisse de Melleville près Evreux et ès parties d'environ, tenu du fief de Painthienville, avecqz toutes ses appartenances et appendances, tant en manoir, maisons, granges, estables, coulombier à pied, jardins, plantz, domaines, terres labourables et non labourables, cens, rentes en deniers, grains, œufz, oyseaulx, champars et champartages, corvées, justice, juridiction, hommes, hommages, reliefs, treizièmes, amendes et autres droictures et dignitez quelconques audict fief appartenans. Et sy aura la présentation et droict de présenter à la cure et église paroissiale dudict lieu de Melleville quant vaccation y escherra, mesmes à la chappelle de Saint Laurens des Champs assise audict lieu de Melleville.

Chartrier de Melleville.

En 1564, Messire Guy Daché, sieur de Bonneval, au nom de dame Françoise de Lieuray, sa femme, fille et héritière en partie de noble homme Robert de Lieuray.

Robert de Lieuray avait, en effet, trois autres filles :

1° Marthe de Lieuray, mariée à N. Hays, qui a eu pour fils :

Charles Hays, sieur de Saint-Barthélemy, de qui est née :

Marguerite Hays, mariée à Pierre de Coquigny, lieutenant général au bailliage de Caux ;

2° Jeanne de Lieuray, ayant épousé Jean d'Argences, sieur d'Origny, décédée sans enfants ;

3° Marie de Lieuray, mariée à Palaméde Le Métayer, sieur de Guichainville, qui a eu pour fils :

N. Le Métayer, sieur de la Haye Le Comte.

Digitized by Google

Jacques Daché a comparu à la montre de 1469.

Jacques Daché, escuier, pour lui et Simon Daché, seigneur de Tenezeval et de Serquigny, demourans ensemble et en communité de biens, se présenta en abillement de homme d'armes, à quatre chevaulx, un vougier en sa compaignie, deuement abillé.

Les armes des Daché sont : *écartelé, au 1er et au 4e, chevronné d'or et de gueules, au 2e et 3e, de gueules, à deux fasces d'or.*

En 1568, dame Françoise de Lieuray, veuve de noble homme Messire Guy Daché.

En 1569, Michel Vimont, conseiller du roi au bailliage et siège présidial d'Evreux, à cause de noble dame Françoise de Lieuray, sa femme.

Les armes des Vimont sont inconnues.

En 1594, Charlotte Daché, femme de Jacques de Mathan, sieur de Jurques, fille de Messire Guy Daché et de Françoise de Lieuray, sa femme.

Les armes des de Mathan sont : *de gueules, à deux jumelles d'or, au lion passant d'or, en chef, armé et lampassé de même.*

Le 26 octobre 1594, Jean le Doulx, 2e du nom, a acquis de Jacques de Mathan et de Charlotte Daché, sa femme, la terre de Melleville et, jusqu'en 1789, sans interruption, ses descendants ont été seigneurs de Melleville. Le dernier des Le Doulx est décédé en 1835.

Jean Le Doulx, 2e du nom, a été conseiller au bailliage et siège présidial de Rouen.

Digitized by Google

Plus tard, il a été président au bailliage et siège présidial d'Evreux, nouvellement créé, puis lieutenant général civil et criminel audit bailliage et siège présidial.

Il était lieutenant général à Rouen pendant les troubles de la Ligue.

Enfin il fut « par la voix commune des habitans du « bailliage d'Evreux, élu pour assiter, avec plusieurs « grands personnages de la province de Normandie, « pour la réformation de la coutume dudit pays », faite en l'année 1583.

Il fut l'un des fondateurs du Puy de musique, créé à Evreux en 1570.

Il demeurait paroisse Saint-Nicolas.

Led. s^r président fut prince en l'année mil cinq cens soixante dix sept, et feict le convive du disner, souper, et lendemain desiuner, à l'issue de la messe des trespassez, en sa maison, paroisse Saint-Nicolas.

Puy de musique érigé à Evreux, en l'honneur de Madame Sainte Cécile, publié, d'après un manuscrit du XVI^e *siècle*, par MM. Bonnin et Chassant.

Jean le Doulx, 2^e du nom, a, le 4 juillet 1583, acquis devant les notaires d'Evreux, de M^e Adrien Rotrou, le pré situé sur la paroisse Saint-Gilles connu sous le nom de pré de la Tombette.

Il n'existait plus, le 19 novembre 1591. Il a été inhumé, ainsi que sa femme, Catherine le Prévost, nièce de Claude de Saintes, évêque d'Evreux, dans le chœur de l'église Saint-Nicolas.

Claude Le Doulx, 1^er du nom, a épousé, en l'année 1600, Anne Symon, fille de noble homme Messire Pierre Symon, vivant, écuyer, sieur de Villiers-le-Comte,

Digitized by Google

conseiller du roi, lieutenant général au bailliage et siège présidial de Chartres, et de Marie du Mineray.

Le contrat de mariage est du 21 novembre 1600.

Les armes des Simon sont : *d'azur, au chevron d'argent accompagné de trois cygnes d'argent,* 2 *et* 1.

Les armes des du Minerey sont : *d'argent, à trois trèfles de sinople.*

Le 26 mai 1597, Claude le Doulx, 1^er^ du nom, a obtenu, sur la résignation de Jean le Doulx, son père, les lettres de provision de l'office de lieutenant général civil et criminel au bailliage et siège présidial d'Evreux.

Le 10 janvier 1609, lecture a été faite, en l'audience du bailliage, des lettres de provision obtenues par lui de l'état et office de conseiller maître des requêtes ordinaire de la reine de France.

Le 8 avril 1609, il a été pourvu « de l'estat et office de président audit Evreux, qu'exerçoit ledit Jean le Doulx, son père ». Il succédait à « M^e^ Charles de Guyenro, dernier paisible possesseur d'iceluy, vaccant à présent par son trespas ».

Le 1^er^ mars 1617, il a obtenu des lettres de provision de l'état et office de conseiller et maître des requêtes de l'hôtel du roi et, le 22 août de la même année, il a été nommé Conseiller d'Etat.

Il a été investi par le roi Louis XIII d'un grand nombre de missions spéciales.

C'est ainsi qu'il a été chargé :

Le 18 mai 1619, de se transporter ès lieux où avait logé l'armée de Sa Majesté, pour recevoir les plaintes des désordres qui avaient été commis par les gens de guerre et leur faire le procès ;

Le 20 août 1620, de faire le procès à ceux qui avaient

Digitized by Google

malversé dans la commission pour la fourniture et distribution du pain d'*amonition ;*

Le 2 avril 1631, de se transporter en la ville de Tours, pour informer des violences commises par les artisans et autres faisant profession de la R. P. R., et de faire le procès aux coupables avec les officiers du présidial ;

Le 9 août 1625, de recevoir les requêtes et remontrances des secrétaires des chancelleries établis ès parlements, sur les différends qu'ils avaient avec les autres officiers, pour raison de leurs charges, pour, après avoir fait le rapport à M. le chancelier, estre pourvu ;

Le 21 septembre 1625, de se transporter dans l'abbaye de Cisteaux, pour l'économie, régime et gouvernement des frais et revenus d'icelle, entretenement et nourriture des religieux, même pour ordonner des réparations.

Le 18 août 1626, il a été nommé intendant de la justice, police et finances, en Poitou, Saintonge, Aunis et autres lieux et a reçu la mission de faire exécuter l'édit de pacification en la ville de La Rochelle.

Claude Le Doulx, 1^er^ du nom, a été élu par le tiers état député aux Etats généraux de 1614.

Il a écrit une relation des Etats généraux. Le manuscrit de ce travail se trouve à la Bibliothèque nationale sous le n° 684, collection Dupuy.

La relation des Etats généraux de 1614 par le lieutenant général d'Evreux a été publiée dans le 8^e^ volume, IV^e^ série, du Recueil de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure.

Claude Le Doulx a été anobli aux termes de lettres patentes datées à Paris du mois d'octobre 1615.

Digitized by Google

Il est mort à Evreux, le 21 mars 1641, dans la maison située paroisse Saint-Nicolas, qui avait appartenu à son père Jean Le Doulx. Sa femme, Anne Symon, est décédée le 30 août 1648. L'un et l'autre ont été inhumés dans le chœur de l'église Saint-Nicolas.

Le 16 mars 1624, Claude Le Doulx, 1er du nom, avait acquis, par voie d'échange, de Charles Denis, du village de Huberville, paroisse d'Ezy, pays de Normandie, un quart de fief de haubert, assis en la paroisse d'Ezy, nommé le fief Noury, autrement dit la Mothe d'Ezy, ou, pour être plus exact, Charles Denis a cédé à Claude Le Doulx les droits qu'il prétendait avoir sur ledit fief. En effet, il est expliqué dans l'acte que « un nommé Guil-
« laume de Bourge, écuyer, sieur de Lisle, prétend avoir
« iceluy acquis par vente et adjudication faite devant
« M. Gilles de Marbœuf, advocat, le 8e jour de juin 1599,
« à l'instance et requeste de Jean Perrier, soy disant
« curateur aux biens vacans de la succession dudit Nico-
« las Denis, frère de l'échangiste ».

Charles Denis déclare qu'il a obtenu « en la chancelle-
« rie du Roy, à Rouen, lettres en forme de loy apparente,
« le 1er mars 1619, consentant et accordant ledict Denis
« que ledict sieur de Melleville, en son lieu et place,
« poursuive et repreigne les poursuittes commencées par
« ledict Denis, tant audict parlement que partout ail-
« leurs, pour être envoyé en la propriété et possession du
« dict fief, à quelle fin il a transporté tous les droictz,
« noms, raisons et actions ».

Comme le fief de la Mothe d'Ezy est resté en la possession de la famille Le Doulx jusqu'au 21 janvier 1780, date à laquelle Claude Le Doulx, 5e du nom, a cédé ledit fief au duc de Penthièvre, en échange du fief d'Ivry,

Digitized by Google

sis en la paroisse de Bernienville, il en faut conclure que l'arrêt du parlement avait été favorable à Claude Le Doulx, 1er du nom, et que ce dernier avait été envoyé « en propriété et possession du fief de la Mothe d'Ezy ».

Claude Le Doulx, 2e du nom, a épousé, le 25 juillet 1633, Marguerite Guyet, fille de noble homme Jean Guyet, seigneur d'Hacqueville, secrétaire du roi, maison couronne de France et de ses finances, et principal commis au greffe du Parlement, et de Geneviève Becquet, dont le père Méry Becquet, était l'un des douze marchands de vin privilégiés suivant la Cour du Roi.

Le contrat de mariage est du 24 juillet 1633.

A ce contrat de mariage assistait, notamment, Messire Omer Talon, « conseiller du roi en ses conseils d'Estat « et privé, avocat général en sa cour de parlement ».

Les armes des Guyet sont : *d'or, au lion de sable, au chef d'azur, chargé de deux étoiles d'argent.*

Claude Le Doulx, 2e du nom, a été reçu au Parlement de Rouen, en qualité de conseiller clerc, le 8 juillet 1630. Il était pourvu dudit office par suite du décès d'Olivier Mallet, prieur de Beaumont.

En effet, en 1622, il avait obtenu les canonicat et prébende de Bernienville ; en 1528, il était devenu prieur commendataire de Saint-Mars-sous-Ballon, ordre de Saint-Benoît, diocèse du Mans, au moyen d'un échange entre *Reverendissimus Dominus Victorin, episcopus Boloniensis* et lui. Il abandonnait audit évêque le prieuré de Saint-Denis de Marney, diocèse de Troyes.

Il a résigné son office de conseiller clerc au Parlement de Rouen en faveur de Guillaume Boyvin, abbé de

Digitized by Google

Montmorel, en 1632, et, le 3 juillet de ladite année, il a été reçu, en qualité de conseiller lay, au Parlement de Paris.

En 1640, il a reçu les lettres de provision de maître des requêtes de la reine.

En 1651, il a été nommé Conseiller d'Etat.

Claude Le Doulx, 2e du nom, demeurait à Paris. Il habitait, ainsi que son beau-père, une maison avec écurie et remise appartenant à ce dernier, située rue de la Harpe, paroisse de Saint-Séverin.

Suivant lettres patentes, datées à Bourg du mois d'octobre 1650, le roi Louis XIV, « de l'advis de la reine mère », a érigé la terre de Melleville en baronnie, avec établissement de deux foires « dans le village de ladite « terre, pour chacun an, pour estre tenues, gardées et « observées, l'une, le lundi de quasimodo, et l'autre, « le jour de Saint-Laurent, dixiesme d'août, patron de « la paroisse, pour y estre, lesdites foires, doresnavant « perpétuellement et à toujours entretenues ».

Le 9 août 1651, Gilles Boutault, évêque d'Evreux, a donné son consentement à l'érection de la terre de Melleville en baronnie et à l'établissement desdites deux foires, « ce qui n'apportera aucun préjudice au Roy et « au contraire de la commodité, ny en ayant, ausdits « jours, aucunes à plus de six lieues aux environs dudit « village, saouf en tout nostre droit et celui d'autruy ».

Aux termes de lettres patentes, datées à Fontainebleau du mois d'octobre 1651, le roi Louis XIV a « joint, « uni, annexé et incorporé, de sa grâce spéciale, plaine « puissance et authorité roialle, à la terre, châtellenie et « baronnie de Melleville, les terres et fief de la Mothe « d'Ezy, maison et prez de la Tombette, appartenances « et dépendances, pour en jouir et uzer par le seigneur de

Digitized by Google

« Melleville, ses successeurs ou aians cause, conjointe-
« ment et inséparablement, aux mêmes honneurs,
« droictz de mouvance et autres, qui appartiennent ès
« dictes terres et fiefs ».

Claude Le Doulx, 2e du nom, est mort le 26 juillet 1652.

Marguerite Guyet, sa veuve, à qui, par lettres patentes, datées à Pontoise dudit mois de juillet 1652, le roi a concédé la garde noble de ses enfants mineurs, n'existait plus le 16 juin 1654.

Claude Le Doulx, 3e du nom, a, le 18 août 1669, épousé Françoise Nau, fille de défunt François Nau, écuyer, seigneur des Arpentils, Panchien, la Chatonnière et autres terres, conseiller secrétaire du roi, trésorier général de France au bureau des finances à Tours, et de dame Elisabeth Le Roux.

Le contrat de mariage est de la même date, 18 août 1669.

Les armes des Nau sont : *d'azur, à cinq burèles d'or, surmontées, en chef, d'une flamme d'or.*

Le 4 septembre 1659, Claude Le Doulx, 3e du nom, avait été reçu en qualité de conseiller au Parlement de Paris. Il avait 24 ans.

Il avait acheté sa charge de M. de Lesseville, évêque de Coutances.

Le 20 mai 1668, suivant lettres patentes données à Saint-Germain-en-Laye, il a été nommé maître des requêtes de la reine.

Avant son mariage, Claude Le Doulx, 3e du nom, demeurait chez un de ses oncles maternels, dans la maison de la rue de la Harpe, qu'avait habitée son père. Il

Digitized by Google

menait grand train ; il avait deux chevaux et trois laquais.

Après son mariage le train augmente ; c'est une existence fastueuse. Il y a dans les écuries sept chevaux de carrosse et un cheval de selle ; on compte cinq carrosses sous les remises. Il y a au moins huit domestiques. Le train de maison comportait un maître d'hôtel ; son nom nous a été conservé ; il s'appelait Bernillon.

En 1675, il est allé habiter, rue du Vieux-Colombier, paroisse Saint-Sulpice, une maison à deux étages, qui lui appartenait, située entre cour et jardin, avec écuries et remise, salle de billard et loge de portier.

Claude Le Doulx, 3e du nom, venait de temps en temps à Melleville, car il stipule dans ses baux que le preneur lui fournira du cidre à deux seaux d'eau à la pilée, « pour les gens d'iceluy seigneur, quand il sera à Melleville ».

Il est décédé le 4 septembre 1713 ; il a été inhumé dans la cave du collège de Boissy.

Françoise Nau est décédée le 25 mars 1725.

Antoine Joseph Le Doulx, né le 8 juin 1684, décédé le 19 mai 1726, sans s'être marié.

Par contrat passé devant les tabellions d'Evreux, le samedi 29 mars 1721, il avait « aumôné à la cure de « Melleville un petit terrain contenant 3 perches et « demie, situé au bout de la cuisine du presbytère, « aboutissant à la grande avenue qui conduit du pres- « bytère au bout du cimetière du côté du midi, à la « charge par les trésoriers de faire dire une messe par « chacun an à perpétuité ».

Digitized by Google

Claude Le Doulx, 4e du nom, a épousé, le 2 avril 1718, Catherine Elisabeth Griveau de Longueplaine, fille de Charles Auguste Griveau, écuyer, seigneur de Longueplaine, des Grèves et autres lieux, conseiller du roi, contrôleur aux augmentations de gage des grandes et petites chancelleries, et d'Elisabeth Marchant.

Les armes des Griveau de Longueplaine sont : *de gueules, à trois corps de cuirasses d'argent*, 2 *et* 1.

Claude Le Doulx, 3e du nom, avait transmis à son fils son office de conseiller au Parlement de Paris. Le 23 juillet 1714, ce dernier, qui était âgé de 24 ans et 10 mois, a obtenu des lettres de dispense d'âge à l'effet de se faire pourvoir dudit office, qu'il a cédé, le 18 juin 1718, à M. Moreau.

Elisabeth Griveau de Longueplaine est décédée, le 1er juillet 1730, à l'âge de 32 ans.

Le 24 janvier 1731, Claude Le Doulx, 4e du nom, a épousé, en secondes noces, Marie-Elisabeth de Versoris, fille de Messire de Versoris, seigneur de Beauvoir et de Rochevair en Dunois, et de dame Le Tonnelier.

Le contrat de mariage est du 17 janvier 1731.

A ce contrat de mariage assistait Messire Jean Laurent Mallet, chevalier des ordres du roi, gentilhomme ordinaire de sa Chambre, membre de l'Académie Française.

Les armes des Versoris sont : *d'argent, à la fasce de gueules accompagnée de trois ancolies d'azur tigées de sinople et posées* 2 *et* 1.

Aux termes d'un acte sous signatures privées, en date du 25 février 1747, Claude Le Doulx avait formé un contrat de société avec Paul-François Leblanc, négociant à Paris, dans laquelle société ledit sieur de Melleville

Digitized by Google

avait intérêt pour cinq sols, au moyen de la somme de dix mille livres payée par lui, laquelle société avait pour objet des marchandises que ledit sieur Leblanc s'était obligé d'envoyer aux colonies françaises.

Aux termes d'un autre acte, également sous signatures privées, en date du 15 septembre 1747, il avait loué à François Fortier les rentes et redevances seigneuriales du fief de la Mothe d'Ezy, pour neuf années, moyennant neuf livres par an.

En 1761, il a vendu le pré de la Tombette, d'une contenance de 2 acres, au sieur Bonpain, fermier de Melleville, pour le prix de 3 600 livres.

Lors de son mariage avec Marie Elisabeth de Versoris, il demeurait à Paris rue des Prêtres, paroisse Saint-Paul ; il a demeuré ensuite rue vieille du Temple, paroisse Saint-Gervais, puis il est allé habiter place Royale une maison à plusieurs étages ayant vue sur la rue de l'Egout.

Dans les dernières années de sa vie, Claude Le Doulx, 4e du nom, habitait sans doute le château de Melleville. Il l'habitait certainement en 1761.

Il y possédait une bibliothèque d'une certaine importance.

Dans la salle d'assemblée du château, on voyait les portraits de Monsieur et de Madame de Melleville dans leurs cadres dorés.

Dans d'autres pièces du château, se trouvaient « huit « portraits de famille avec leurs cadres dorés, six ovales, « deux carrés ; sept petits cadres dorés représentant « divers personnages, un autre cadre doré représentant « un cardinal ».

Il y avait dans l'orangerie seize orangers, quatre citronniers, un grenadier.

Digitized by Google

La cave du château était assez bien fournie ; elle contenait :

Un demi-muid de vin rouge de Folainville ;

Quatre demi-muids de vin de Sauguerin, aussi rouge ;

Cinq demi-queues de vin d'Illiers ;

Deux demi-muids et deux demi-queues de vin de Bourgogne rouge ;

Un demi-muid de vin d'Hardencourt ;

Cent bouteilles de vin français rouge et trente de vin blanc ;

Huit bouteilles d'eau-de-vie d'Orléans ;

Vingt bouteilles de liqueurs de différentes espèces.

Claude Le Doulx, 4e du nom, est décédé au château de Melleville, le 18 juillet 1765, âgé de 76 ans : il était né à Paris, le 24 septembre 1689.

Le 24e septembre 89, Mme de Melleville est accouchée d'un garçon, entre 8 et 9 heures du matin, lequel a esté baptisé le lendemain à Saint-Sulpice, et nommé Claude par deux pauvres.

Papier journal de Claude Le Doulx, 3e du nom.

Elisabeth de Versoris était décédée le 2 mars 1751, âgée de 56 ans.

Claude Le Doulx, 4e du nom, avait fait dresser, en 1747, le papier terrier de la seigneurie de Melleville par Etienne Vicque, géomètre arpenteur royal et commissaire aux droits seigneuriaux, demeurant en la ville d'Evreux.

Claude Le Doulx, 5e du nom, a épousé, en 1764, Rosalie Alleaume, fille de Jean Alleaume, chevalier, seigneur de Pontault, Longueil et en partie de Créteil, conseiller du roi, président trésorier de France au bureau des

Digitized by Google

finances de la généralité de Bourges, et de Françoise Forget.

Le contrat de mariage est du 26 septembre 1764.

Les armes des Alleaume sont : *d'azur, à trois coqs d'or, 2 et 1.*

Le 21 janvier 1780, Claude Le Doulx, 5e du nom, a échangé avec le duc de Penthièvre le fief de la Mothe d'Ezy contre le fief d'Ivry, sis en la paroisse de Bernienville.

Il a été inhumé, le 22 août 1790, dans le cimetière de la paroisse de Melleville. Il était âgé de 57 ans. Rosalie Alleaume y avait été inhumée le 12 octobre 1787. Elle était âgée de 42 ans.

Claude Le Doulx, 5e du nom, a donc été le dernier seigneur de Melleville.

De son mariage avec Rosalie Alleaume sont nés deux fils qui ont porté, l'un et l'autre, le prénom de Claude.

L'aîné, Claude Le Doulx, 6e du nom, a épousé Jeanne-Julie-Augustine Le Vacher de Perla, fille de Mre Jean-Louis Le Vacher de Perla, écuyer, conseiller secrétaire du roi, maison couronne de France, seigneur et patron de Contrebis, seigneur de Randonnay, de Belle-Perche, du Chesnay, Saint-Christophe-en-Iray et autres lieux, et de Anne-Françoise Collombel.

Le contract de mariage a été passé à Breteuil le 8 pluviôse de l'an VIII.

Les armes des Levacher de Perla sont : *de sinople, à une tête de vache d'or.*

Claude Le Doulx, 6e du nom, était, en 1784, sous-lieutenant au régiment de Penthièvre dragons ; en 1786, il était capitaine au même régiment. En 1788, il est

Digitized by Google

passé, avec le même grade, au régiment de Chartres dragons, et il a été maintenu comme capitaine au 8e régiment de dragons en 1791.

Il a été mis en état d'arrestation comme suspect le 3 octobre 1793.

« Le Comité de sûreté générale de la ville d'Evreux, « après avoir mûrement délibéré, vu les dispositions de « la loy du 7 septembre dernier sur les gens suspects, « et notamment l'article 2 de la même loy, ordonne « que les nommés :

« Delhomme l'aîné, cy devant procureur général « syndic,

« Le Doux, cy devant de Melleville,

« Seront conduits cette nuit par la force armée à la « maison d'arrêt et les scellés apposés. »

« Le 4 octobre 1793.

« Nous soussignés, membres composant le comité ré- « volutionnaire du district d'Evreux, certifions à qui il « appartiendra que le citoyen Ledoux, dit Melleville, a « été mis en arrestation le quatre octobre mil sept cent « quatre vingt treize.

« Donné au Comité le 28 frimaire, 3e année républi- « caine.

Voici comment il était jugé par le comité révolutionnaire de la commune d'Evreux :

« Le Doulx, dit Melleville, ex noble, ci devant comte, « muscadin et habitué de Coblentz, plein de morgue, de « fierté et d'aristocratie, frère d'émigré, aristocrate pro- « noncé, par ses liaisons, ses propos et des manières insul- « tantes envers les patriotes, suspect à plus d'un titre. »

Il a été mis en liberté le 8 vendémiaire an III de la République.

Digitized by Google

« Sur les certificats délivrés par le citoyen Brézillon, « officier de santé de la maison d'arrêt de cette com- « mune, en datte du jour d'hier, qui atteste que la « citoyenne femme du Mesley et le citoyen Le Doulx « Melleville sont attaqués de maladies sérieuses,

« Arrête que ladite citoyenne femme du Mesley et « le citoyen Le Doulx dit Melleville seront à l'instant et « provisoirement relaxés de ladite maison d'arrêt pour « se rendre à leur domicile et y rester jusqu'à parfaite « guérison. » (Archives de l'Eure. Registre du comité de sûreté générale, 1793.)

Claude Le Doulx, le jeune, ayant émigré, la nation a séquestré la totalité du domaine de Melleville, qui a été géré par le receveur des domaines nationaux.

L'aîné, resté en France, a, suivant acte du 7 thermidor de l'an IV, passé avec les administrateurs du département de l'Eure, en présence et du consentement du commissaire du directoire exécutif, acquis, aux termes de la loi du 8 ventôse de ladite année, la terre de Melleville, en faisant admettre, dans le payement de la totalité, la moitié du prix de l'acquisition. En effet, la terre de Melleville était indivise entre lui et la nation.

La valeur du domaine avait été fixée par les experts désignés dans les formes édictées par la législation de l'époque :

En revenu, à la somme de 7,449,85 ;

En capital, à celle de 161,097,61.

Il se composait de :

1° Le château avec bâtiments, bosquets, quinconces, parc et terres, le tout contenant environ 10 acres ;

2° La maison et les bâtiments de la ferme avec les cours et jardins, le tout contenant environ un acre ;

Digitized by Google

3° L'avenue, contenant une vergée ;

4° Le bois appelé la Garenne, contenant environ 4 acres ;

5° Le bois de Saint-Laurent, contenant environ 3 acres ;

6° Le bois taillis appelé la Remise-de-Dreux, contenant environ 1 acre ;

7° 205 acres, 1 vergée, 30 perches de terre labourable.

Claude Le Doulx, 6e du nom, est décédé sans postérité, le 14 janvier 1814 ; sa femme l'avait précédé dans la tombe. Il a laissé pour seul et unique héritier son frère cadet :

Claude Le Doulx, 7e du nom, qui avait épousé, en 1807, Amable-Marie-Louise de Rouen de Bermonville, fille de Adrien-Amable de Rouen de Bermonville, et de dame Amable-Marguerite-Luce Caillot de Coquero-mont.

Le contrat de mariage est du 13 août 1807.

Les armes des de Rouen de Bermonville sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné, en pointe, d'une roue aussi d'or à six rayons, au chef d'argent nébulé de sable et chargé de trois molettes d'éperon de gueules.*

Les armes des Caillot de Coqueromont sont : *Ecartelé, au 1er et 4e, d'azur, à deux épées d'argent la pointe en haut, posées en sautoir, cantonnées, en chef, d'une merlette, en fasce, de deux molettes, et en pointe, d'un croissant, le tout d'argent; au 2e et 3e, d'azur, à trois têtes de caille arrachées d'or, rangées en fasce.*

Claude Le Doulx, 7e du nom, était sous-lieutenant de remplacement au régiment de Foix, le 1er septembre 1784 ; sous-lieutenant en pied, le 29 juin 1786, lieutenant en second, le 1er octobre 1789.

Digitized by Google

Il a été nommé chef de bataillon honoraire d'infanterie en 1817.

Il était chevalier de Saint-Louis depuis le 11 octobre 1814.

Emigré le 13 septembre 1791, il avait rejoint l'armée des princes.

Il est passé à l'armée de Condé le 1er septembre 1793 et a été breveté capitaine le 1er juillet 1797. Il a été licencié le 1er avril 1801.

Il avait été blessé par un boulet à l'affaire du 2 décembre 1793.

Il a été rayé de la liste des émigrés par décision du 20 vendémiaire an XI; mais, ayant sollicité la croix de Saint-Louis en s'appuyant, pour obtenir cette récompense, sur huit années de services dans les armées ennemies, il avait été mis en état d'arrestation, le 4 messidor an XI, en vertu d'un mandat d'arrêt décerné contre lui par le grand juge ministre de la justice, pour avoir contrevenu à l'article 10 du sénatus-consulte du 6 floréal an X. Il était encore détenu à la prison de l'abbaye, le 30 prairial an XII.

Il est décédé sans postérité, le 29 août 1835. En sa personne s'est éteinte la famille des Le Doulx de Melleville.

Il a été inhumé, ainsi que sa femme, décédée le 3 octobre 1836, dans la tombe de famille, qui occupe seule, aujourd'hui, l'ancien cimetière de Melleville.

Les armes des Le Doulx de Melleville sont : *d'azur, à trois têtes de perdrix arrachées d'or, œillées et becquées de gueules, 2 et 1.*

Ces armes se voient encore sculptées dans la pierre sur le pignon de l'église de Melleville.

L'écusson est surmonté d'un casque taré de profil, orné

Digitized by Google

de lambrequins; il est supporté par deux animaux qui peuvent être des licornes. Les trois têtes d'oiseau, posées deux en chef, une en pointe, sont très reconnaissables.

C'est un travail du commencement du XVII^e^ siècle, à une époque où la seigneurie de Melleville n'avait pas encore été érigée en baronnie.

Les plaques de cheminée du salon et de la cuisine du château de Melleville portent également les armes de la famille.

Il serait intéressant de savoir à quelle époque et dans quelles circonstances le château de Melleville a été reconstruit dans sa forme actuelle. Malheureusement le chartrier de Melleville ne contient pas un seul document sur ce point.

Tous ces renseignements figuraient certainement sur un registre particulier, sur lequel Claude Le Doulx, 2^e^ du nom, inscrivait tout ce qui avait rapport à Melleville.

Sur son papier journal, à la page 60, où se trouvent quelques brèves indications relatives à Melleville, on lit :

« Il n'y a dans ce papier journal autre chose de Melle-
« ville, ny de mes autres biens de Normandie, estans
« dans un livre séparé contenant mes affaires de Nor-
« mandie. »

Et en marge :

« Icy n'est fait mention que pour mémoire, y aiant un
« papier de mes affaires de Normandie. »

Malheureusement ce livre n'est pas arrivé jusqu'à nous.

Il était de tradition dans la famille que le parc avait été dessiné par Le Nôtre. Il est permis de considérer cette tradition comme justifiée.

Digitized by Google

Au milieu du XVII^e^ siècle, le domaine de Melleville se composait, comme aujourd'hui, du château avec jardin, parc et garenne, ainsi que le fait est établi par une note inscrite, postérieurement à 1644, dans son papier journal, par Claude Le Doulx, 2^e^ du nom.

Il y avait alors trois fermes, savoir :

La ferme de la Basse-Cour;

La ferme de la Plesse;

La ferme de la Corbinière ou d'Origny.

Il existe des baux de la ferme de la Basse-Cour.

Il résulte d'aveux rendus au roi, à cause de son comté d'Evreux, par les seigneurs de Guichainville, que le fief de la Plesse dépendait de la seigneurie de Guichainville.

Les énonciations des baux montrent que la ferme d'Origny comprenait un clos vulgairement appelé le Clos-Corbin, d'où le nom de la Corbinière donné à cette ferme.

Ainsi qu'on l'a vu, au XVI^e^ siècle, le fief de Melleville relevait de Pithienville.

Dans l'acte des lots et partage pour Robert de Lieuray, qui porte la date de 1535, on lit :

« Qui aura le tiers lot, il aura le fief, terre et seigneurie « de Melleville, assis en ladite paroisse de Melleville « près Evreux et ès parties d'environ, tenu du fief de « Paintienville avec touttes ses appartenances et dep- « pendances. »

Le passage suivant se rencontre dans un aveu rendu au roi, le 15 août 1452, par Guillaume (de Floques), évêque d'Evreux, dont la copie collationnée à l'original par Radiguet, conseiller secrétaire du roi en sa

Digitized by Google

Cour de Parlement, se trouve dans le chartrier de Melleville. « Du Roy nostre sire, tiens et advoue à tenir « par une féaulté, Guillaume, évesque d'Evreux, à cause « et par raison de son dit évesché, les choses qui en- « suivent : Le fieu Paintienville qui s'estend en la « parroisse de Paintienville et la ville faulxbourgs « d'Evreux et aux territoires d'environ et en sont tenus « le fief d'Espaigne en la rue de Saint-Sauveur, que « souloit tenir feu Robert Bende, et fief de Melleville. »

En 1594, lors de l'acquisition de la terre de Melleville par Jean Le Doulx, 2e du nom, le fief relevait encore de Pithienville.

Voici en effet ce qu'on lit dans l'acte de vente, qui porte la date du 16 octobre 1594 :

« C'est assçavoir ledit fief, terre et sieurie de Melleville, « qui est un demy fief de haubert rellevant par foy et « hommage de la terre et seigneurie de Pithienville. »

Au siècle suivant, les seigneurs de Melleville rendaient aveu directement aux évêques d'Evreux.

« Les seigneurs de Melleville sont tenus relever « ladite terre, fief et seigneurie de Melleville des évêques « et évêché d'Evreux, à cause de leur baronnie de « Brosville appartenant à la Crosse, et bailler aveu et « dénombrement, et pour ce, leurs hommes, et vassaux « sont francs en la ville et marché d'Evreux, et à la « halle, de toute coutume, pannage, pavage, et havage. » Telles sont les énonciations du papier terrier.

Ce n'était pas, à proprement parler, un changement de mouvance. Car, dans son aveu à Charles de Guiry, en date du 15 octobre 1535, Robert de Lieuray s'exprimait ainsi : « Tiën, gage et advoue à tenir par foy et « hommage de vous, mondit sieur de Pithienville, le fief,

Digitized by Google

« terre et sieurie de Melleville, membre du fief mou-
« vant et deppendant de la haulte justice de la baronnie
« de Brosville par le révérend père en Dieu et seigneur
« monseigneur Gabriel le Veneur, évesque d'Evreux, au
« droit de son évesché. »

En 1682, le 10 décembre, Claude Le Doulx, 3e du nom, rendit aveu au duc de Bouillon, comte d'Evreux « pour la baronnie de Melleville, relevant du roi, à « cause du comté d'Evreux », Monseigneur Pottier de Novion, prétendant que le fief relevait de son évêché, fit saisir et réunir la baronnie au domaine dudit évêché. La saisie est du 4 août 1686. Claude le Doulx, conformément à l'ordonnance du lieutenant général au bailliage et siège présidial d'Evreux, fit assigner, à la date du 23 janvier 1687, le duc de Bouillon et l'évêque, devant la bailli d'Evreux, pour faire juger le débat de tenure. La tenure du fief fut adjugée à Monseigneur l'évêque d'Evreux et, le 15 juin 1687, Claude Le Doulx, 3e du nom, rendit aveu à Mgr Jacques Pottier de Novion « à cause de son évesché, baron des baronnies de Brosville Condé, Illiers et les Baux de Bretheuil ».

Au XVIe siècle, les religieux de Saint-Taurin et les religieux de Notre-Dame de la Noë rendaient aveu aux seigneurs de Melleville.

« Les religieux de Saint-Taurin, une grant pièce de terre en ladite paroisse de Melleville. »

« L'abbé et couvent de la Noë occupent quatre ou cinq acres de terre au triège des Ruelles, desquelles ils doivent v s. de rente seigneurialle et soutiennent estre francz et enemptz des aultres droictz et devoirs féodaux ».

Registre de Melleville. Rentes, charges, aliénations et démembrements sur les héritages du fief terre et seigneurie de Melleville, pour Robert de Lieuray.

Digitized by Google

Les seigneurs de Melleville avaient droit de champart et de champartage sur quarante-neuf acres et quarante-cinq perches du domaine non fieffé, tant en maisons, masures, que terres labourables.

« Le droit de champart est la douzième gerbe ou « poignée de grain, boisseau ou corbeille de fruits crois- « sant sur les héritages tenus en champart, et le cham- « partage est une gerbe de grain, boisseau on corbeille « de fruits, première de chacun champ ou masure tenu « en champart, pour la peine du champarteur, et sont « tenus les vassaux d'avertir de venir champarter, avant « qu'ils puissent rien enlever de sur leur champs, sous « peine de forfaiture et confiscation desdits grains, che- « vaux et voitures, comme aussi, sous pareille peine, les « vassaux sont obligés de porter et livrer ledit champart « en la grange dudit seigneur, en sa présence ou de ses « préposés, sous peine de forfaiture. »

« Et, en outre, ledit seigneur a droit de prendre sur « lesdits héritages tenus en champart, ou un boisseau « d'avoine, ou un douzième de boisseau de blé et un « denier de cens, par chacun acre de terre et par chacun « an, ledit grain payable au terme de la Toussaint et « l'argent ou oiseaux et volailles, aux termes de Saint- « Rémy et Noël.

Les seigneurs de Melleville avaient droit, en outre, au mets de mariage, « le quel conciste en une épaule de « mouton ou un couple de bons poulets, deux gâteaux ou « gallettes, deux bouteilles de vin et deux verres, avecque « les viollons de la noce quand il y en a, lequel mets « doit estre aporté par les mariez audit seigneur ou à « ses préposés, le jour de la noce, sous peine d'amende,

Digitized by Google

« lesquelles bouteilles et verres doivent rester audit sei-
« gneur ou à ses préposés. » (Papier terrier.)

Ils avaient droit de chauffage dans la forêt d'Evreux.

L'indication suivante se rencontre, en effet, dans un inventaire dressé le 15 novembre 1652 après le décès de Claude Le Doulx, 2e du nom.

« Lettres de confirmation du chauffage de Melleville,
« du mois d'août mil six cent vingt quatre, sous le contre-
« scel desquelles sont attachées plusieurs pièces, l'une
« desquelles est une sentence rendue en la justice des
« eaux et forêts de Rouen, le vingt neuf janvier mil six
« cent vingt cinq, concernant ledit chauffage. »

Voici en quoi consistaient les droits des seigneurs de Melleville dans la forêt d'Evreux.

Le seigneur de Garencières (Jean de Montenay) a, en ladicte forest, à cause de son fieu de Melleville, un sou chacun an au Noel, le bois sec sans amende, et le vert par l'amende, quant il luy est trouvé, comme les aultres coustumiers d'icelle forest, et aussy doict avoir pasturage et herbage pour toutes ses bestes quelsconques, pesson pour tous ses pourceaux et sans nombre, franchement, sans en paier pasnage ni herbage, et toutes aultres coustumes dont tous aultres coustumiers puent et doibvent user semblablement. Pour lesquelles franchises, coustumes et usages dessus desclarés, ledit seigneur de Garencières est tenu estre ès pleds du verdier, quant on luy faict assçavoir, pour aider, adjuger et déterminer des droiz et coustumes de ladicte forest et des coustumiers d'icelle, touttefois que le cas s'offre.

Coutumier d'Hector de Chartres.

Voici en quels termes M. Léopold Deliste s'exprime sur ce document, dans son livre sur la condition de la classe agricole et l'état de l'agriculture en Normandie au moyen âge.

Digitized by Google

« On conserve encore aux Archives de la Seine-Infé-
« rieure, une ancienne copie du Coutumier des forêts,
« dressé par les soins d'Hector de Chartres. C'est un
« registre où sont authentiquement constatés les droits
« des usagers dans les forêts domaniales de la Norman-
« die, au commencement du XV^e^ siècle.

« La date de ce Coutumier n'est guère difficile à déter-
« miner. Le nom seul d'Hector de Chartres suffit pour
« nous fixer aux premières années du XV^e^ siècle. Dans le
« registre, on voit citée une enquête de Jean de Garen-
« cières, maître des forêts en 1402, l'échiquier des forêts
« d'octobre 1402 et de Quasimodo 1407. »

La paroisse de Melleville possédait également des droits d'usage dans la forêt d'Evreux.

Le commun et habitans de Melleville ont, en la forest d'Evreux, le boiz sec en estant et en gesant par coutume et sans amende, et ausi ont, en ladicte forest, la terre, la mousse, la couldre, le genest, le genièvre, le saux, le marsaux et la noire épine et tous le boiz puant, sans amende. Item, ils peuvent prendre en icelle forest tout bois froissée et brisée, s'il n'y a caable (branche abattue par le vent), sans amende; et, avecques ce, ils ont l'arbre de quesne par paiant au Roy pour chacun arbre XXIIII s., s'il ne passe charretée, la souche de chesne par paiant XII sous tournois, si elle ne passe charretée. La charretée de boiz de chesne, par paiant six sols d'amende, s'il n'y a cepée de chêne vert; le stoc de chesne pour six solz d'amende s'il ne passe charretée. Item la charretée de boiz de fou (hêtre), par paiant quatre solz d'amende, l'arbre de fou par paiant XVIII solz d'amende s'il ne passe charretée, le stoc de fou pour IIII solz, la souche de fou pour neuf solz, la somme de boiz pour deux solz, et le fez (fardeau) pour XXI deniers, et sy ont accoustumé prendre et avoir en icelle forest le boul, le tel (tilleul), le tremble, le merisier, l'érable, le fresne et tout mort boiz par paiant pour chacun arbre III s. Item puent prendre le demourant de toutes les livrées qui sont faictes en ladicte forest à quelconque personne, après ce que le maistre des œuvres du Roy les aura veuez, sans amende, et sy peuent prendre un branchier de fou ou

Digitized by Google

de chesne pour III s. d'amende. Et avecques ce peuent cueillir en la dicte forest et en essart (défrichement), tout fruictage quelconque, excepté glan et faine, tant à jour de feste comme à jour de sepmaine, après la mi-aoust. Et auxi tout le demourant de toutes les bestes sauvages, que les loups auront estranglées ou tuées en ladicte forest, sont et appartiennent audictz habitans, mais qu'ils aient montré iceulx demourans au premier sergent. Pasturage à toutes leurs bestes en la haulte forest, hors deffens et le mois deffendu, sans amende, et en oultre, en icelle forest, la paisson pour leurs pors par paiant au pasnage ij deniers parisis, et si leurs pors ne sont en ladicte forest, ils sont quictes pour paier le premier pasnage. Pour lesquelles franchises iceulx habitans sont tenus pour chacun an au Roy cinq deniers tournois au terme de Noel, quatre deniers et maaille à Pasques, à l'Ascension, quatre deniers. C'est assavoir chacun feu, et si aucuns habitans ont bestes chevalines, ils doibvent chacun une gerbe de blé et une gerbe de mars et deux boisseaux d'avoine. Et ceulx qui n'ont nulles bestes chevalines ne doibvent paier que une gerbe de blé, et pour herbage doibvent pour chacun porc maaille à estre paié chacun an le cras dimence.

Coutumier d'Hector de Chartres.

Les droits d'usage des habitants de Melleville ont été reconnus, suivant arrêté du préfet de l'Eure, en date du 8 août 1809.

Vu les titres de la commune de Melleville concernant leurs droits d'usage dans la forêt de Sa Majesté, desquels il appert que les redevances pour lesdits droits étaient fixées à une gerbe de blé et une gerbe de mars, 2 sols par feu, 3 deniers par vache, et 2 deniers et demi par porc, pour ceux qui récoltaient, et 2 sols par feu, 3 deniers par vache et 2 deniers et demi par porc, pour ceux qui ne récoltaient pas;

Le Préfet de l'Eure

déclare que les redevances des habitants de Melleville pour leur droit d'usage dans la forêt sont fixés pour chaque année, savoir : pour ceux qui récoltent, une gerbe de bled et une gerbe de mars, 2 sols par feu, 3 deniers par vache et 2 deniers et demi par porc;

Digitized by Google

pour ceux qui ne récoltent pas, 2 sols par feu, 3 deniers par vache et 2 deniers et demi par porc.

La gerbe de bled évaluée à 75 centimes.
La gerbe de mars — à 50 centimes.

Expédition du présent sera délivrée à M. le conservateur, à M. le directeur des domaines et à M. le maire.

Evreux, le 3 1809.

Signé : CHAMBAUDOIN.

Ainsi qu'on l'a vu, les seigneurs de Melleville avaient droit de présentation à la cure de Melleville.

Au XVI^e^ siècle, les curés de Melleville étaient tenus de dire et de chanter un *Libera*, au jour de dimanche, en ladite église de Melleville, devant le crucifix, au retour de la procession, pour prier Dieu pour l'âme de défunt Jehan du Buisson, et pour celle de Macé Dubusc et de sa femme, et, en outre, de dire une basse messe par chacun an, au XX^e^ jour de mai, jour du trépas dudit défunt Jehan du Buisson.

Au XVII^e^ siècle, ils étaient tenus de dire ou de célébrer, chacune semaine, le jour de vendredi, et la semaine sainte, le jour de mercredi, dans l'église de Melleville, une basse messe, en commémoration de la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et de notre rédemption, à l'intention et pour le repos des âmes des seigneurs dudit lieu de Melleville, fondateurs dudit clergé, et de leurs parents et amis, vivants et trépassés, à la charge aussi de sonner, et de faire sonner ladite messe et de le faire savoir au seigneur ou dame dudit Melleville, quand ils résideront sur le lieu, avant que de la commencer et, à la fin de ladite messe dire un *Libera* avec le verset et respons, et trois oraisons des trépassés, *Pater noster*, *Ave Maria*, à la même intention.

Le 29 mars 1721, Antoine-Joseph Le Doulx, baron

Digitized by Google

de Melleville, avait fait donation à la cure d'un petit terrain contenant trois perches et demie, situé au bout de la cuisine du presbytère et il avait, en même temps, fondé une messe à perpétuité, en stipulant que le curé payerait 5 sols « pour indemniser le trésor du luminaire et des ornements qui y seront consommés ».

L'église de Melleville est aujourd'hui à usage de bergerie. C'était une église à une seule nef; le chœur était sensiblement plus étroit que la nef ; il était éclairé par deux fenêtres qui subsistent encore aujourd'hui.

A la fin du XVII^e siècle, le revenu de la cure était de 600 livres; il était de 800 livres en 1763, et de 700 livres en 1766.

Le curé payait à l'archidiacre, lors de sa visite, 10 sols; la fabrique, 17 sols 6 deniers.

D'après un procès-verbal qui porte la date du 7 ventôse de l'an II, le mobilier de l'église de Melleville se composait de :

Un calice d'argent et une patène, étant dans le doute sy elle est d'argent n'y trouvant point de contrôle, un ciboire avec son pied, un ostensoir avec son pied, le tout d'argent.

LE CUIVRE

Dix chandelliers à pied, une croix argentée avec son pied de cuivre, un bénitier, un encensoir avec sa navette, une lampe démontée, un plat de cuivre, et un petit Christ aussi de cuivre, et une petite sonnette.

ÉTAIN ET PLOMB

Trois plats d'étain, une burette, deux chandelliers,

Digitized by Google

le plomb de deux bénitiers de l'entrée de l'église, avec le plomb des fonts.

LINGES ET ORNEMENTS

Deux aubes ou surplis, deux amicts, trois napes sur les autels et une mauvaise sur la table du trésor avec un peu de menus linges et les napes cy-dessus désignées plus mauvaises que bonnes.

ORNEMENTS

Sept chasubles, une tunique, huit chappes, un dais, les bourses, un drap mortuaire, une bannière, le tout de différentes étoffes et couleurs, avec les tapis des trois autels et le tappis des fonts.

EN BOISERIE ET MENUISERIE

Dans la sacristie, une commode à tiroirs; au maître autel, la contre table, l'autel et le marchepied composé de deux marches, un fauteuil du célébrant, son prie-Dieu, les deux petits autels avec les lambris du chœur, la table et le banc d'œuvre, treize selles avec les lambris dedans l'église, un confessionnal avec ses ballustrades qui l'entourent, ainsi que celles qui sont autour des fonts.

Enfin la cloche, qui avait été descendue du clocher.

Les seigneurs de Melleville avaient aussi droit de présentation à la chapelle Saint-Laurent des Champs. Cette chapelle était édifiée sur une pièce de terre appelée anciennement les Vaux-de-Saint-Laurent, plus tard, au XVIII^e^ siècle, le Clos-de-Saint-Laurent, située au triège de Saint-Laurent. Voici comment elle est désignée dans

Digitized by Google

un aveu du seizième siècle (1535) : « demy acre de terre « clos en mur de bauge à laquelle est enclose la chapelle « de Monsieur Saint-Laurent des Champs, d'un costé et « d'un bout, la seigneurie, d'autre costé et d'autre bout, « plusieurs ».

Son existence est constatée dans les premières années du seizième siècle. Dans une enquête à laquelle il a été procédé par le vicomte du temporel de l'évêché d'Evreux, le jeudi 23e jour de mars 1530, un témoin, Guillaume Hébert, âgé de 60 ans, demeurant au hamel de la Madeleine, paroisse de la Ronde, dépose que, « dudit temps, « il y a XL ans ou environ, il étoit serviteur de deffunct « Jehan du Buisson, pour lors sieur dudict lieu de Melle- « ville, et de sa deffuncte femme ; il avoit esté par XXV ou « XXX ans à le servir de page, et que, pendant ce temps, « il a esté par plusieurs fois sur les héritaiges de ladicte « seigneurie de Melleville pour faire champarter et « admener le champart en leur granche de ladicte « sieurie, et est certain que les tenans héritaiges subjectz « audict champart sont tenus mener ledict champart en « la granche du seigneur sur peine de forfaicture, pre- « mier que de recueillir et lever aucune chose..... Sur le « IIIIe article dit qu'il cognoit la IIIe pièce bournée audict « aveu et qui luy avoit esté monstrée à la monstrée faicte « desdicts héritaiges, cette pièce contenant quatre acres, et « qu'il y a XXV ans ou environ ce temps que ledict Corbin « Jourdain estoit tenant de ladicte pièce de terre, que icel- « luy déposant auroit esté sur icelle pièce par plusieurs « diverses années aider à décharger le champart de la « moitié de ladicte pièce de terre, *du costé de derrière la* « *chapelle Saint-Laurent* et se payoit ledict champart « sans aucun contredit. »

Digitized by Google

La chapelle Saint-Laurent existait encore le 10 août 1680.

Le mercredy onzième jour de septembre mil six cens quatre vingt, le convoy et l'inhumation et enterrement a esté faicte de feu révérend père en Dieu Messire Henry de Maupas du Tour, évesque de cette ville d'Evreux, auquel convoy, le jour précédent iceluy, nostre compagnie des eschevins de ladite ville auroit esté priée d'assister audit convoy par les officiers de M. le comte de Coligny, ainsi qu'il nous a esté attesté par M. de Langlade, lieutenant général au bailliage, le dimanche dernier cy devant en l'hostel de ville. Audit convoy et pompe funèbre ont assisté M. de Langlade, lieutenant général, maire perpétuel de la ville d'Evreux, M. Le Doulx, procureur du roy, M. Damonville, sieur du Mesnil, le sieur Deshayes, Delangle et Bréant, eschevins, lesquels sortirent de l'hostel de ville accompagnés de leurs gardes, sur les quatre heures du soir, le mardy jour précédent, à l'église Notre-Dame, là où estoit le corps du deffunt évesque, comme en dépos devant la chapelle de M. le pénitencier, depuis la mort arrivée trois jours après le jour de Saint-Laurent, qui fut par une occasion d'une chute funeste de son carosse, qui fut tout brisé et rompu au retour de son voyage *de ladicte chapelle de Saint-Laurent des Champs, y ayant célébré la sainte messe par dévotion*, son carosse étant attelé de quatre chevaux, dont il y en avait trois jeunes, qui, à la descente d'une petite côte proche le bois de Saint-Taurin, situé au hameau de la Madeleine, prirent le mors aux dents, et, d'une étrange foucade, vinrent fondre jusqu'au détour des murs de l'église de Saint-Aquilin, là où le carosse dudit seigneur évêque fut renversé et tout brisé entièrement, mondit seigneur jeté par terre, la tête cassée avec plaie et grandes contusions au corps, desquelles il est mort. M. Duvaucel, son grand vicaire, M. de la Vallée, son aumônier, qui étaient aussi dedans le carosse, furent blessés, et son cocher aussi, qui ne put arrêter les chevaux, tant ils étaient furieux, et fut aussi fort blessé.

Extrait du registre des délibérations de l'hôtel de ville d'Evreux, du 23 octobre 1673 au 11 novembre 1686.

Ce récit toutefois n'est pas d'accord avec celui de l'abbé Chemin, d'après lequel Mgr de Maupas du Tour

Digitized by Google

aurait dit la messe, non dans la chapelle Saint-Laurent, mais dans l'église de Melleville.

M. de Maupas ne survécut pas longtemps à cette élection (l'élection du doyen). Ayant appris que le jour de Saint-Laurent, un jeune ecclésiastique devait prêcher dans l'église de Melleville, il y fut dans son carosse, accompagné de son nouveau doyen. En revenant, ses chevaux prirent le mors aux dents dans la côte de la Madeleine. M. le doyen ouvrit une des portières et se jeta dehors, assez loin pour qu'il ne lui arrivât rien. M. de Maupas en voulut faire autant, mais son âge avancé lui ayant ôté l'agilité d'un jeune homme, il tomba sous la roue, qui lui brisa le corps. Il fut rapporté dans une autre voiture à son palais épiscopal, où il mourut deux jours après, c'est-à-dire le douze août 1680, presque six mois après M. de Melleville.

Chemin. *Notices sur les évêques d'Evreux.* Manuscrit au grand séminaire.

La chapelle de Saint-Laurent a dû être détruite peu d'années après 1680. On lit, en effet, dans un pouillé postérieur à 1669 (*Archives de l'Eure*, G. 17), mais qui est certainement du XVII^e^ siècle : « Capella Sancti Lau-« rentii in campo, intra limites parochiæ de Melleville, « decanatus de Pacy, destructa et sine titulo et bonis. »

On trouve dans le papier terrier de la seigneurie, qui date de 1747, l'énonciation suivante : « Les seigneurs « de Melleville ont droit de chapelle dans la paroisse, à « un quart de lieue du château, sur les confins de la « paroisse et seigneurie, au triège de Saint-Laurent, « anciennement bâtie et fondée sous le titre de Saint-« Laurent, démolie d'ancienneté, de sorte qu'il n'en est « resté que la place sans aucun vestige, appelée le Clos « de Saint-Laurent, dont le trésor de Melleville est « possesseur depuis la ruine et démolition de la cha-« pelle. »

Digitized by Google

Encore aujourd'hui, les charretiers en labourant le sol rencontrent des briques et des pierres enduites de mortier qui proviennent manifestement des fondations de l'ancienne chapelle. On y trouve également des pièces de monnaie. Un habitant d'Angerville, le sr Plaisance, âgé de 80 ans, a vu, entre les mains d'un charretier, une pièce de monnaie trouvée dans le champ de la chapelle, qu'il a jugée être fort ancienne parce qu'elle ne ressemblait pas aux pièces de monnaie d'aujourd'hui.

Les habitants du pays désignent la pièce sous le nom de pièce de la chapelle ; elle porte le n° du cadastre 168, section A.

On lit dans la *Notice généalogique sur la famille Le Doulx de Melleville*, page 186, à la note : « La statue du « patron de la chapelle, taillée dans un bloc de chêne et « peinte suivant l'usage du temps, a été conservée. Elle « est aujourd'hui chez le descendant d'un des anciens « vassaux de la seigneurie, le sieur Eugène Gosselin, « propriétaire à Melleville. Elle a encore ses dévots ; il « n'est pas rare que des pélerins partis des paroisses « environnantes viennent lui demander la guérison de « leurs maladies. »

Antérieurement, cette statue était entre les mains d'un sieur Métayer, décédé il y a cinquante ans, âgé de 80 ans ; il est de tradition dans le pays quelle avait été recueillie par son père ou son grand-père, lors de la destruction de la chapelle.

La paroisse se composait de 16 feux en 1763, d'après un pouillé qui porte cette date ; en 1789, elle ne comptait plus que 8 feux.

La paroisse de Melleville a été transformée en com-

Digitized by Google

mune aux termes du décret relatif à la constitution des municipalités en date du 14 décembre 1789.

D'après le décret exécutorial de Mgr Bourlier, évêque d'Evreux, en date du 11 vendémaire an XI, l'église succursale de Saint-Aubin-du-Vieil-Evreux comprenait Melleville, le Coudray, le vieil Evreux.

Par décret en date du 5 octobre 1808, la commune de Melleville a été réunie à celle de Guichainville.

Depuis des siècles, les habitants de Melleville sont cultivateurs ou journaliers.

Derrière le château de Melleville, on voit encore aujourd'hui l'encaissement bien conservé de la voie romaine d'Evreux à Dreux.

Voici la liste des curés de Melleville depuis le xve siècle.

Antérieurement à 1490 Jean de Banery; 1490, Raoul Hoier; 1519, Michel de Courdemanche; 1540, Jacques Mullot; 1550, Raoul Boullent; 1553, Pierre Hay; 1563, Jacques Rousselin; Date inconnue, Robert Legrand; 1624, Simon Le Chauf; 1654, Jean Le Chauf; 1677, Georges Régnier; 1697, Labiche; 1722, de Gréboval; 1753, Le Cordier; 1766, Caillé; 1780, Vallée; 1782, Delamare; 1787, Recusson.

Trièges, depuis le xve siècle : — Le Chemin-tendant-à-Saint-André; le Chemin-d'Evreux; le Chemin-de-Bérou; le Clos-Corbin; le Clos-Fleury; le Clos-de-la-Noë; la Mare-aux-Chevaux; les Sept-Acres; la Fosse-Cochon; la Fosse-Mullet; la Fosse-Cardot; la Fosse-Chardin; le Bassier-Dollet; le Bassier-Fournier; Saint-Laurent; les Perais; les Marettes; les Croix-Rompues; le Poirier-au-

Digitized by Google

Fromage ; le Poirier-Aigu ; le Poirier-à-la-Roze ; le Poirier-Arragé ; le Poirier-à-la-Belette ; le Poirier-à-la-Poule ; les Traversains ; les Pontoners ; la Sente-du-Bois ; la Roue ; Marigny ; la Garenne ; le Bois-du-Buisson ; la Bonne-Mare ; les Mares-Bricous ; le Trou-Ferrant ; le Trou-de-la-Lieue ; le Trou-Jacques ; le Trou Jacquette ; les Pellerets ; les Pézerets ; les Passerets ; le Friche-de-Melleville ; le Friche-du-Long-Buisson ; les Friches ; le Gigot ; le Bout-du-Buisson ; le Rotoir ; la Granchette ; le Buisson-Garambourg ; la Grille-de-Fer ; la Porte-de-Fer ; le Petit-Pré ; les Graviers ; les Hayes-et-Masures ; les Hayes-de-Bérou ; les Hayes-Ameline ; les Mureaux ; les Terres-de-S^{t}-Barthelemy ; les Tourelles ; les Champs-aux-Myres ; les Mesliers ; le Triège-de-Guichainville ; les Ecusez ; le Moulin-Neuf ; la Magdeleine ; La Chapelle-Saint-Laurent ; le Buisson-Robert ; les Ruelles ; l'Escu ; le Moulin-à-Vent ; le Basset ; la Sente-du-Long-Buisson.

Digitized by Google

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Echange entre Jean de Montenay et Philippe de Fleurigny.

Savoir faisons que aujourduy par devant Jehan Lespicier, clerc, tabellion juré en ladicte viconté, fut présent ledict noble homme et puissant seigneur Jehan s^r^ de Montenay, lequel de sa bonne volunté sans aucune force ou contraincte congnut et confessa avoir donné et baillé par eschange affin d'éritage à tousiours, tant pour luy que pour ses hoirs et ayans cause, audict noble homme Mons^r^ Philippes sieur de Fleurigny, chevalier, et à ses hoirs et ayans cause c'est assavoir le fief terre et seigneurie dudict lieu de Melleville, tant en manoirs, maisons, terres labourables et non labourables, hommes, hommages, jardinages, boys, sens, rentes en deniers, grains, œufs, oyseaulx, moultes, champars, reliefz, treizièmes, patronnage et présentacion d'église et de chappelles, avecques toutes les autres revenus à icelluy fief généralement appartenant, les circonstances et despendences, sans en ce faire aucune réservacion ou retenue en aucune manière, chargé de six livres sept solz tournoys de rente par an, se tant doit deubz au s^r^ du Boisgencelin pour toutes rentes et charges, et aussy des foy et hommage d'icelluy fief quant le cas s'osfre estre fait à icelluy s^r^ du Boys Gencelin de qui il est tenu et duquel fief terre et seigneurie de Melleville, ensembles des hommes, hommages, terres, boys, cens, rentes et revenus à icelluy fief appartenans, icelluy noble et puissant seigneur de Montenay s'en dessaisy du tout et en saisy et vesty dès présentement du tout en tout icelluy s^r^ de Fleurigny, ses hoirs ou ayans cause, à tousiours pour le temps

Digitized by Google

advenir, sans jamais y réclamer aucune droicture par quelque voie ou manière que ce soit ou puisse estre, et du quel fief et seigneurie icelluy seigneur de Montenay promist bailler, touttesfoys que sommé et requis en sera, audict s[r] de Fleurigny toutes les lettres, pappiers, adveux, registres et autres ensaignements qu'il avoit, faisant mention de la valleur et revenus d'icelle terre, pour estre et demourer en ses mains doresnavant comme sa propre chose. Ceste eschange faicte pour et à l'encontre de ce que ledict noble homme Mons[r] Philippe de Fleurigny, qui présent estoit, bailla en contre eschange, pour luy et ses hoirs, audict noble et puissant seigneur Jehan s[r] de Montenay et à ses hoirs et ayans cause, icelle rente de quinze livres tournoys dessus dicte et déclarée avecques lesdicts arrérages deubz montans ladicte somme de vingt huit livres, six solz ung denier tournoys déclarées en icelles lettres obligatoires, dont dessus est faicte mention, lesquelles icelluy s[r] de Fleurigny voulut estre et demourer ès mains d'icelluy noble et puissant seigneur comme cassées, abbolies et de nul esfect, et oultre, icelluy s[r] de Fleurigny bailla présentement audict s[r] de Montenay icelles neuf tasses d'argent dessus declarées et en l'essence dessus dicte, pour estre et demourer en ses mains comme son pur et propre meuble, pour en faire et disposer à son bon plaisir et volonté. Des quelles eschanges les dictes partyes chacun de soy se tiendront pour bien contens et agréés par devant ledict tabellion et les promistront, chacun de soy et en son fait et regard et tant pour eulx comme pour leurs hoirs, envers et contre toutes personnes, garantir, délivrer et deffendre l'un à l'autre de tous troubles, encombremens et empeschemens généralement quelconques parce que dit est. Et quant à tout ce que dessus est dict et devisé tenir et enterigner, garantir et fermement accomplir de point en point en la manière dessus déclarée, et avec ce pour rendre l'un à l'autre tous coustz, fraiz, missions, interestz, dommages et despens, qui par desfault de ce seroint faiz et soustenus, dont le porteur de ces lettres seroit creu par son simple serment sans autre preuve faire. Les dictes parties, chacun de soy et en son fait et regard, en obligeront et obligent par ces pré-

Digitized by Google

sentes l'un à l'autre tous leurs biens et ceulx de leurs hoirs, meubles et héritages présens et advenir, à prendre, vendre, justiffier et despendre par tous lieux et justices, soubz quelles juridicion ou juridicions qu'elles seroint ou pourroint estre trouvées, et se jureront aux saints évangilles de Dieu à non jamais venir ne faire venir contre ce que dit est, en aucune manière, renonçans quant à ce fait à toutes exceptions, déceptions, frauldes, suites, baratz, cautelles et camlacions, à tout droit escript et non escript canon et civil, à toutes lettres de grâce, respit de souffrances, et autres données ou à donner, impétrez ou à impétrer de par nostre saint père le pape, du Roy, nostre sire, ou d'autres seigneurs aians povair à ce, à la dispensation et assolucion de leur prélat, et généralement à toutes autres choses quelzconques qui, tant de fait comme de droit, stille, coustume ou usage aider et valloir leur pourroint à venir dire proposer ou alléguer contre le fait, éxécution et obligacion de ces présentes et par espécial au droit des généralles renonciations non valloir. En tesmoing de ce, nous, à la relacion dudict tabellion, avons mis à ces lettres le seel des dictes obligacions. Ce fut faict l'an de grâce mil quatre cens cinquante huit, le lundy premier jour de may, présens Thibault d'Argenton, escuier, Pierre Tassel. Ainsy signé, J. Lespicier. Collacion faicte à l'original. Ainsy signé, Leroy, ung paraphe.

Aveu à Jean du Buisson

De noble homme Jehan du Buisson, escuier, seigneur de Melleville, je Guillot Le Diacre, demourant en la paroisse Saint Pierre d'Evreux, tien et advoue à tenir de mondict s^{r} en son noble fief dudit lieu de Melleville, à cause de ma femme, c'est assçavoir une acre et demye de terre ou environ, d'un costé, les religieux, abbé et couvent de Saint Taurin dudict lieu d'Evreux, d'autre costé, Jourdain Corbin, d'un bout, le petit chemin d'Ivry, et d'autre bout, lesdicts religieux de Saint Tau-

Digitized by Google

rin. Item demye acre de terre ou environ, d'un costé, les hoirs Noel le François, d'autre costé, la déguerpie Guillot Perrier, d'un bout, Massot Lesueur, et d'autre, le petit chemin d'Ivry, des quelles héritaiges je suis tenu faire et paier à mondict s^r^, par chacun an au terme Saint Rémy, deux sols tournoys avecques les aides acoustumés quant ilz eschéent, relief, XIII^e^, et autres devoirs seigneuriaulx.

Baillé et advoué ès pleds et gaige plège de ladicte seigneurie tenus par moy Geffroy Postis, séneschal dudict lieu, le XXII^e^ jour de may, l'an mil IIII^c^ LXXVII, qui fu receu sauf à blasmer.

Acquisition du fief de la Mothe d'Ezy par Claude Le Doulx, I^er^ du nom.

Pardevant les notaires garde notes du Roy, nostre sire, au Chastelet de Paris soubzsignez, fut présent en sa personne Charles Denis, du village de Huberville, paroisse d'Ezy, pays de Normandie, bailliage d'Evreux, estant de présent en ceste ville logé au Croissant, rue des Lavendières, paroisse Saint Germain de l'Auxerrois, héritier de feu Nicolas Denis, son frère, lequel, volontairement, sans aulcune contraincte, cognut et confessa avoir baillé à titre de vray et loyal eschange affin d'héritage, dès maintenant et à tousjours, promit garantir de tous troubles et empeschemens quelzconques à Messire Claude Le Doulx, sieur de Melleville, conseiller du Roy en ses conseils d'Estat et privé et maistre des requestes ordinaire de son hostel, demeurant à Paris, au cloistre et paroisse Sainct Germain l'Auxerrois, présent et acceptant pour luy, ses hoirs et ayans cause à l'advenir, sçavoir est ung quart de fief de haubert, assis en la paroisse d'Ezy, nommé le fief Noury, aultrement dict la Mothe d'Ezy, ses circonstances et deppendances, tant en rentes seigneurialles, cens, reliefz et treiziesmes, rentes en deniers et volailles, droict de justice sur les hommes et tenans dudict fief rellevant et mouvant du Roy, nostre sire,

Digitized by Google

à cause de sa Chastellenye d'Ezy, pour en jouir comme les prédécesseurs du dict Denis en ont jouy, et comme en prétend jouir à présent un nommé Guillaume de Bourge, escuier, sieur de Lisle prétendant avoir icelluy acquis par vente et adjudication faicte devant Me Gilles de Marbœuf, advocat, le 8e jour de juin 1599, à l'instance et requeste de Jehan Périer, soy-disant curateur aux biens vaccans de la succession dudict Nicolas Denis, son frère, encores que de ce faire il n'eust aulcun pouvoir ; à cause de quoy le dict Denis auroit obtenu en la Chancellerye du Roy, à Rouen, lettres en forme de loy apparente, le 1er de mars 1619, sur lesquelles lettres il y avoit plusieurs procédures faictes en la jurisdiction d'Ezy, et auroit esté les partyes réglez sur icelles et obtenu sentence du 11e jour d'avril 1622, par laquelle il auroit esté ordonné au dict de Bourges bailler sa responce au propos dudict Denis ; de laquelle sentence le dict de Bourges auroit appellé au Parlement de Rouen, et sur icelluy appel ledict Denis l'auroit faict anticipper par lettres du 14e jour de juing 1623, consentant et acordant ledict Denis que le dict sieur de Melleville, en son lieu et place, poursuive et repreigne les poursuittes commencées par ledict Denis, tant audict Parlement que partout et ailleurs, pour estre envoyé en la propriété et possession dudict fief, ainsy que ledict Denis eust peu faire, cessant ces présentes ; à quelle fin il a transporté tous les droictz, noms, raisons et actions. En contre eschange de quoy, ledict sieur de Melleville a baillé, ceddé, quitté et transporté dès maintenant et à tousjours, et promis garantir de tous troubles et empeschemens quelzconques audict Denis, présent et acceptant, c'est assavoir trois acres de terre, revenant à cinq arpens ou environ, en deux pièces, assizes en la parroisse de Melleville, pays de Normandie, bailliage d'Evreux : la première pièce contenant deux acres ou environ, au triage de la Garenne dudict lieu de Melleville, d'un costé, la sente tendant dudict lieu de Melleville au Long Buisson, d'aultre costé, plusieurs, d'ung bout, Jehan Bouilly, mareschal, à cause de sa femme, et d'aultre bout, le chemin de Paris ; l'aultre pièce contenant ung acre, d'un bout, ladicte sente, d'aultre bout, ung nommé Greslet, d'ung costé, la Garenne dudict lieu de

Digitized by Google

Melleville, et d'aultre costé, les hoirs du s^r du Rouil ; la dicte pièce de deux acres, cy devant acquise par ledict sieur de Melleville du sieur de la Plesse, et l'aultre acre, d'ung nommé Noel Selles, à la charge par ledict Denis de payer les mesmes rentes seigneurialles que payoient lesdictz de la Plesse et Selle, à cause des dictz héritages, envers la seigneurye de Melleville, exemptes du passé. Et a ledict Denis présentement baillé audict sieur de Melleville le contract d'acquisition dudict fief par Raoul Denis, son père, en forme d'eschange contre six arpens soixante perches de terre avec ung nommé Marc Viol, bourgeois d'Ivry, en datte du 25^e juillet 1577, ensemble les lettres de loy apparente et aultres pièces et procedddures cy dessus mentionnez, consentant que ledict sieur de Melleville mette en action et poursuive ceulx qui se trouveront saisiz des tiltres des seigneuries dudict fief. Promettans les dictes parties chacun de sa part, avoir le contenu cy dessus pour agréable, ferme et stable eschange, contre eschange, faicte sans soulte nulle ny desbours de deniers ; ce qu'ilz ont promis faire valloir et garantir de part et d'aultre, sur l'obligation de tous leurs biens meubles et immeubles, présens et advenir. Faict et passé ès estudes des dicts notaires soubzsignez, l'an mil six cens vingt quatre, le samedy après midy, seiziesme jour de mars. Et ont signé la minutte signée Le Doulx, Denis et des dictz notaires soubzsignez, demeurée par devers René Contesse, l'un des dicts notaires soubzsignez.

Signé : PLASTRIER, Contesse

Archives d'Eure-et-Loir, E. 141.

Erection de la terre de Melleville en châtellenie et baronnie.

Louis, par la grâce de Dieu, Roy de France et de Navarre, à tous présens et à venir salut. Estant nécessaire pour le bien de nostre service et du publicq que ceux qui se portent aux actions vertueuses soient eslevez en dignitez et prééminances dignes de leurs mérites, afin d'inviter leurs successeurs et nos

Digitized by Google

autres subjects à se porter à leurs exemples et ambrasser la vertu et se continuer dans la fidélité et affection de nous servir et le publicq, Nous avons estimé que nostre amé et féal conseiller en nostre cour de Parlement de Paris, Claude le Doulx, seigneur de Melleville, estoit du nombre de ceux qui debvroient recepvoir de nous semblables grâces et faveurs, tant en considération des bons et agréables services qu'il nous a rendus et au feu Roy, nostre très honoré seigneur et père, que Dieu absolve, ès charges de conseiller en nostre Parlement de Normandie et de conseiller en nostre Parlement de Paris, en laquelle il continue journellement de nous rendre des preuves de sa fidélité, que ceux que le feu sieur Le Doulx, son père, conseiller en nos conseils, maistre des requestes ordinaire de nostre Hostel nous a rendus èsdictes charges et en plusieurs occasions importantes au bien de nostre Estat, à l'exemple de leurs ayeulx, en l'exercice qu'ils auroient eu de diverses charges tant de judicature que de guerre, voullant aucunement recognoistre les dicts services en la personne de l'exposant, sur ce qu'il nous a fait entendre que sadicte terre et seigneurie de Melleville scize en nostre province de Normandie, en nostre duché d'Evreux, estoit belle et de bon revenu, consistant en plusieurs beaux droits seigneuriaux, patronnage de la cure dudict lieu, du clergé de la chappelle Saint-Laurent à un quart de lieue du village, de champarts et champartages, garennes et corvées, en plusieurs cens et rentes seigneurialles de bled, avoyne, poulles, chappons, œufs, que autres choses de pareille nature, ayant ladicte terre esté possédée autrefois par les Roys de Navarre, lors comtes dudict Evreux, et donnée, entr'autres terres, en mariage, en l'an XI^c LXX à Jeanne de Navarre espouzant Godefroy de Montenay, de l'ancienne maison des barons de Montenay, et à la trez humble suplication qu'il nous en a faicte de la vouloir ériger en chastellenie avecq tiltre de baronnye et luy en accorder nos lettres nécessaires, pour ces causes et autres à ce nous mouvant, de l'advis de la reyne régente, Nostre très honorée dame et mère, et de Nostre grâce spécialle, pleine puissance et authorité royalle, avons ladicte terre et seigneurie

Digitized by Google

de Melleville créé, érigé et eslevé, créons, érigeons et eslevons par ces présentes signées de nostre main en chastellenie avecq tiltre de baronnye pour en jouir et user par l'exposant, ses hoirs, successeurs et ayans cause, seigneurs d'icelle terre, auxdicts tiltres, qualitez et prééminances, pleinement et paisiblement et perpétuellement, voullons et nous plaist qu'ils soient tenus, censez et réputez doresnavant seigneurs chastellains et barons de ladicte terre et que telz ils se puissent dire, nomer et intituler, tant en jugement que dehors, et jouissent de telz et pareilz droitz de noblesse et prérogatives ès assemblées des nobles, franchises, libertez, préeminances dont jouissent et usent les autres seigneurs chastelains et barons de nostre province de Normandie, et que les vassaux tenans noblement ou roturièrement de ladicte terre, faisant leurs hommages, à l'advenir baillent leurs adveux et desnombrements de leurs terres et debvoirs, ensemble tous actes de recognoissance, audict exposant, ses hoirs, successeurs ou ayans cause en la qualité de seigneurs chastellains et barons, sans toutesfois que la présente érection, mutation de tiltre ou qualité puissent préjudicier à nos droicts ou à ceux d'aultruy et sans que les vassaux de ladicte terre soient tenus de paier plus grands droicts et redevances qu'ils ont accoustumé de paier, qu'il n'y ait aucun changement de ressort et jurisdiction ny rien innover aux droicts de justice foy et hommage appartenans à aultres qu'à nous, et pour plus grande décoration d'icelle terre, de nos mesmes grâces, avons créé et érigé, créons et érigeons, instituons et establissons dans le village de ladicte terre deux foires par chacun an pour estre tenues gardées et observées, l'une, le lundy de quasimodo, et l'autre, le jour de Sainct-Laurent, dixiesme d'aoust, patron de la parroisse, pour y estre lesdictes foires doresnavant perpétuellement et à toujours entretenues. Voullons et ordonnons que tous marchands et autres y puissent trafiquer, aller, venir, sesjourner, trocquer et eschanger, et vendre touttes sortes de marchandises licites et permises et qu'ils jouissent et usent de tous et telz droicts et libertés que l'on a accoustumé de jouir ès aultres foires dudict pays, sans néantmoins que l'on puisse prétendre aucunes fran-

Digitized by Google

chises, ny exemptions de nos droicts, et à la charge que lorsque la feste de Sainct-Laurent escherra au jour de dimanche ou feste solennelle que la foire sera remise au lendemain, pourveu qu'il n'y ait à quatre lieues à la ronde aultres foires aux jours ausquels ces présentes puissent préjudicier. Sy donnons en mandement à nos amés et féaux conseillers les gens tenant nostre cour de parlement et chambre des comptes, baillifs, seneschaux, vicomtes ou leurs lieutenants et autres justiciers et officiers à quil appartiendra et à chacun d'eux en droit soy, que ces présentes ils fassent registrer et du contenu en icelles jouir et user l'exposant, ses hoirs, successeurs et ayans cause, pleinement, paisiblement et perpétuellement, faisant publier lesdictes foires partout où besoin sera et cesser tous troubles et empeschemens au contraire, car tel est nostre plaisir et affin que ce soit chose ferme, stable à tousjours, nous y avons faict mettre nostre sel, sauf en aultres choses nostredroict et l'autruy en touttes. Donné à Bourg, au mois d'octobre, l'an de grâce mil six cens cinquante et de nostre reigne le huictiesme. Signé Louis, et scellé du grand sceau de cire verde avecq le laq de soye rouge et verde et à costé est escript : Registré au greffe des expéditions de la chancellerie de France, ce x^e^ octobre 1650. Signé Lebrun, un paraphe, et sur le mesme reply est escript : Registré ès registres de la cour, du consentement du procureur général du Roy, pour jouir par l'impétrant de l'effect d'icelles, selon leur forme et teneur. Faict à Rouen, en parlement, le 20 janvier 1651. Signé Le Vaigneur, un paraphe.

Lettres d'union du fief de la Mothe d'Ezy et de la maison et prés de la Tombette à la baronne de Melleville.

Louis, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, à tous présentz et à venir salut. Nostre amé et féal conseiller en nos conseilz, et en nostre cour de parlement de Paris, Claude Le Doulx, seigneur de Melleville, nous a faict remonstrer que pour auguementer, enrichir et embellir ladicte terre chastelle-

Digitized by Google

nie et barronnye de Melleville à luy appartenant, size dans le ressort du bailliage d'Evreux, il désireroit y annexer et unir le fief de la Mothe d'Ezy, deppendant et mouvant de nous à cause de nostre chastellenye d'Ezy, et la maison et prez de la Tombette aussy à luy appartenans, le tout dans ledict bailliage d'Evreux, requérant sur ce humblement nos lettres. A ces causes, désirant favorablement traicter ledict exposant, en considération des services qu'il a rendus au feu Roy, nostre tres honoré seigneur et père, et à nous, depuis nostre advènement à la couronne, tant en ladicte charge depuis plus de vingt ans, que en celle de conseiller en nostre parlement de Rouen, qu'il auroit auparavant exercée, et aultres grandz et importants emplois dont il s'est très dignement acquitté à l'imitation du feu s^r de Melleville, vivant, aussy conseiller en nos Conseils, maistre des requestes ordinaire de nostre Hostel, et voullant luy donner quelques marques de la satisfaction que nous en avons, sçavoir faisons que nous avons joint, uni, annexé et incorporé, de nostre grâce spécialle, pleine puissance et auctorité royale, joignons, unissons, anexons et incorporons par les présentes signez de nostre main, à ladicte terre chastellenie et baronnye de Melleville, lesdictes terres et fiefs de la Mothe d'Ezy, maison et prez de la Tombette, appartenances et deppendances, pour en jouir et uzer par l'exposant, ses successeurs ou ayans cause, seigneurs de ladicte terre et chastellenie et baronnye de Melleville, conjointement et inséparablement, aux mesmes honneurs, droictz de mouvance et aultres qui appartiennent èsdictes terres, fiefs, sans aulcune augmentation desdicts droictz et inovation de ressort, pourveu touttesfois que ladicte union ne prejudicie à noz droictz, sy donnons en mandement à nostre bailly d'Evreux ou son lieutenant et aultres nos justiciers ou officiers qu'il appartiendra, que les présentes ilz facent registrer et du contenu en icelle jouir et uzer l'exposant et ses successeurs, seigneurs de ladicte terre, chastellenie et baronnye de Melleville, plainement, paisiblement et perpétuellement, cessant et faisant cesser tous troubles et empeschementz au contraire, car tel est nostre plaisir, et affin que ce soit chose ferme et stable a tousiours, nous avons faict mettre

Digitized by Google

nostre sel a cesdictes présentes, saouf en aultres choses nostre droict et l'aultruy en touttes. Donné à Fontainebleau au mois d'octobre, l'an de grâce mil six cents cinquante et un, et de nostre règne le neufiesme. Signé Louis. Et sur le reply, par le Roy, de Guénégaud, un sain et paraphe et sellé en lacz de soye rouge et verde du grand sceau de Sa Majesté de cire verde, et a costé est escript : Registré au greffe des expéditions de la grande chancellerie de France, le vingt cinquiesme de novembre mil six cens cinquante et un. Signé, Le Brun, un paraphe.

Garde Noble accordée par le roi à Marguerite Guyet, veuve de Claude Le Doulx, 2e du nom.

Louis, par la grâce de Dieu Roy de France et de Navarre, à nos amez et féaux les gens de nos Comptes à Rouen, présidens et trésoriers généraux de France audict lieu et à tous nos autres justiciers et officiers qu'il appartiendra salut. Désirant pourveoir à la garde noble, gouvernement et administration des biens des enfans mineurs du feu Claude Le Doulx, chevalier, baron de Melleville, vivant conseiller en nos conseils et en nostre cour de Parlement de Paris et de dame Marguerite Guyet, sa vefve, laquelle, par la coustume de nostre pays de Normandie, nous appartient, nous avons estimé ne pouvoir faire meilleur choix de personne qui s'en puisse acquitter plus dignement que fera la dame Guyet, tant pour l'affection naturelle qu'elle doibt avoir à l'éducation de ses enfans qu'au mesnage et conservation de leurs biens pendant leur minorité. A icelle dame Marguerite Guyet, pour ces causes et autres à ce nous mouvans, avons donné et octroyé, donnons et octroyons, par ces présentes signées de nostre main, tout et tel droict de garde, qui par ladicte coustume de Normandie nous appartient, des personnes et biens desdicts mineurs, pour en jouir par elle durant ladicte minorité jusque à ce qu'elle soit hors de garde, ensemble des droicts, proffits, revenus et esmolumens qui y appartiennent à quelque valeur et estima-

Digitized by Google

tion qu'ils se puissent monter, ainsy qu'un bon gardien doibt et est tenu de faire, sans aucune chose entretenir ny réserver à nous, fors seulement le patronnage d'églises et colaons de bénéfices sy aucuns y a et y eschet durant ladicte garde, à la charge de payer et acquitter par ladicte dame Guyet les debtes, charges et devoirs estant sur les biens desdicts mineurs, de les nourrir, vestir et entretenir pendant ledict temps bien et convenablement selon leur estat et qualité, et de soustenir poursuivre et deffandre leurs querelles et affaires, entretenir en bon estat et réparations leurs maisons seigneuries et lieux, et faire toutes choses convenables à un bon gardien et que nous ferions et devrions faire si nous tenions en nos mains ladicte garde, de laquelle, à la fin du temps, elle sera tenue de rendre bon compte et reliqua au proffict desdicts mineurs. Si vous mandons et ordonnons que du contenu en ces présentes vous faciez jouir et user plainement et paisiblement ladicte dame Guyet sans en ce luy faire ny souffrir luy estre faict, mis ou donné aucun trouble ou empeschement et, en rapportant copie des présentes duement collationnées, avec quittances ou recognoissance d'icelle vefve, sur ce suffisante, nous voulons celuy ou ceux de nos receveurs qu'il appartiendra en estre tenus quittes et deschargez en leurs comptes ,et, partout ailleurs, par vous gens de nos comptes, vous mandant ainsy le faire sans difficulté nonobstant que ledict droict de garde noble ne soit sy autrement spéciffié à quelconques règlements, ordonnances, etc. restrinctions au contraire, car tel est nostre plaisir. Donné à Pontoise, le jour du mois de juillet, l'an de grâce mil cix cents cinquante deux et de nostre règne le dixiesme.

Signé Louis.

Aveu de Claude Le Doulx de Melleville, 3e du nom, au duc de Bouillon comte d'Evreux.

De très haut et très puissant prince Monseigneur Godefroy Maurice de la Tour d'Auvergne, par la grâce de Dieu, souve-

Digitized by Google

rain duc de Bouillon, vicomte de Turenne, duc d'Albret et de Chasteau Thierry, comte d'Auvergne, d'Evreux, du bas Armagnac et de Negrepelisse, pair et grand chambellan de France, gouverneur et lieutenant général, pour le Roy, du haut et bas pays d'Auvergne,

Je Claude Le Doulx, chevalier, seigneur et baron de Melleville, d'Outrebois, La Place, Origny, la Mothe d'Ezy, conseiller du Roy en sa cour de parlement de Paris, tiens et advoue tenir de mondit seigneur en son comté d'Evreux, le fief terre, seigneurie et baronnie de Melleville, assis en la paroisse de Melleville, vicomté d'Evreux, qui est un plain fief de haubert avec basse justice et droit à deux foires chacun an, et conciste mondit fief et baronnie en un manoir seigneurial, basse-cour, coulombier à pied, pressoir, granges, escuries, scellerie et un parc planté en boys et haulte fustaye, clos de murs. Item en acres de terres labourables et domaine fieffé, plant d'arbres, clos, avenues, aveq le droit de patronnage de la cure de Saint-Laurent de Melleville dont j'ay la nomination quand le cas y eschet, avec tous les droitz honorifiques et dans et dehors l'église, ensemble au clergé de ladite église avec pareil droit de nomination. Conciste aussy mon dit fief et baronnye en un bois taillis six à sept acres, où j'ai droit de garenne, et m'appartient les droitz de champartz et champartagez sur plusieurs champs et héritages avec reliefz, traizièmes, aydes féaulx et coustumiers sur les tenanciers et vassaux de mondit fief, ainsy qu'il est plus au long expliqué par les adveux à moy rendus, sur lesquels mes vassaux et tenantz j'ay droit de prendre plusieurs chapons, poulles, œufs, cens, surcens et rentes seigneurialles, conformément auxdits adveux à moy rendus, ayant en outre droit en madite terre et seigneurie de regard de mariage, qui est tel qu'auparavant qu'aucune fille de ladite parroisse se marie, elle est obligée à venir saluer le seigneur ou, en cas d'absence, celui qui sera à cet effet préposé de sa part, par protestation d'augmenter ou diminuer le présent mon adveu et desnombrement, sy chose à ce nécessaire vient à ma connoissance, affirmant le contenu cy dessus véritable, en foy de quoy j'ay signé la mi-

Digitized by Google

nutte du présent adveu en mondit manoir seigneurial de Melleville le jourd'huy huitiesme jour de novembre, l'an de grâce mil six cens quatre-vingt deux. Signé à ladite minutte, Le Doulx de Melleville, un paraphe.

Aveu à Monseigneur Pottier de Novion, évêque d'Evreux.

De monseigneur Messire Jacques Pottier de Novion, par la permission divine et du Saint-Siège, évesque d'Evreux, et à cause dudit évesché, baron des baronnies de Brosville, Comdé, Illiers et les Baux de Bretheuil.

Je Claude Le Doulx, seigneur et baron de Melleville, d'Outrebois, la Place, Origny, la Motte d'Ezy, conseiller du roy en sa cour de parlement de Paris, tient et advoue tenir de mondit seigneur... la suite comme dans le précédent aveu.

Le quatorziesme jour de juin mil six cents quatre vingt sept.

Vente du pré de la Tombette par Claude Le Doulx, 4e du nom, à François Bonpain, fermier de Melleville.

Fut présent Messire Claude Le Doulx, ancien conseiller du Roy en son parlement de Paris, chevalier, seigneur baron et patron de la paroisse de Melleville, Outrebois et autres lieux, demeurant ordinairement en son château de Melleville près cette ville d'Evreux, lequel a par ces présentes volontairement vendu...

A François Bonpain père, laboureur, fermier demeurant en ladite paroisse de Melleville, à ce présent, acceptant et acquéreur pour luy, ses héritiers ou ayans cause,

C'est à scavoir une pièce de terre en nature de prey, contenant deux acres, close de hayes vives, saules et autres arbres, d'un costé et d'un bout, scituée en franche bourgeoisie de cette

Digitized by Google

ville d'Evreux, en la paroisse de Saint-Gilles près le lieu appelé anciennement et vulgairement Malmouche, et nommé actuellement le pré Soinet, sur laquelle il y avait autrefois des édifices et maisons démolis il y a longtemps, bornée, d'un costé, et d'un bout, la sente tendante à la Rochette, d'autre costé, le ruisseau de la Tombette, et d'autre bout, la rivière descendant aa moulin de Saint-Thomas.

Ledit prey ainsy qu'il est, s'étend, contient et comporte... audit seigneur vendeur appartenant en toute propriété, au droit de la succession de Mre Claude Le Doulx, son père, procédant de Mre Jean Le Doulx, son aieul,

Pour, par le sr Bonpain, acquéreur, jouir, posséder, faire et disposer dud. prey... comme chose à luy directement et propriétairement appartenant. Ledit seigneur vendeur... l'a présentement saisy de la grosse en parchemin d'un contrat passé en ce notariat, le quatre juillet mil cinq cens quatre vingt trois, portant acquisition, entr'autres choses, par ledit deffunt seigneur Jean Le Doulx, de Me Adrien Rotrou, de ladite pièce de prey, et d'une expédition en papier de lots et partages entre les auteurs dudit seigneur vendeur, passés en ce notariat, le trois avril mil six cens huit, dont la pièce vendue fait le onzième article..

A la charge par ledit acquéreur de tenir et relever ledit héritage de la seigneurie et Mrs les prieur et religieux de l'abbaye royalle de Saint-Taurin de cette ville d'Evreux, par tous droits et devoirs seigneuriaux, de même qu'il est porté aux aveux, que ledit deffunt seigneur de Melleville, père dudit seigneur vendeur et lui, en auroient donné à ladite seigneurie de Saint-Taurin, en novembre mil six cens quatre-vingt trois, et le seize avril mil sept cens quarante... à la représentation de Thomas Hervieu et Noel Miserey, ledit Hervieu ayant représenté, par succession, Denis Hervieu, son père, héritier de Françoise Le Sueur, qui était héritière de son frère Louis, fils et héritier de Jacques, qui représentait, par succession, Jeanne Soinet, sa mère, et ledit Noel Miserey, représentant, au droit de Madeleine Hervieu, sa femme, ledit sr Denis Hervieu, père d'icelle, auteurs du sr Rotrou,

Digitized by Google

Et de faire et payer par ledit Bonpain, acquéreur, quatre livres de rente seigneurialle à ladite abbaye.

Cette vente et subrogation ainsy faites, en outre, et moyennant la somme de trois mille six cens livres de principal, franchement et quittement venant audit seigneur de Melleville.

Fait et passé à Evreux, en l'étude, l'an mil sept cens soixante un, le mardy vingt trois juin, après midy.

Digitized by Google

PRIX LUCIEN FOUCHÉ

CONCOURS D'ARCHÉOLOGIE DE 1893

RAPPORT FAIT AU NOM DE LA COMMISSION D'EXAMEN[1]

PAR M. RÉGNIER

Lu dans la séance générale du 18 *juin* 1893.

Messieurs,

Le premier mot du rapporteur du premier concours Lucien Fouché sera un hommage à la mémoire de l'homme distingué auquel la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure doit le privilège qu'elle inaugure aujourd'hui. Tour à tour, M. le maire d'Evreux, sur la tombe de M. Fouché, les rédacteurs du *Courrier de l'Eure*, dans ce journal dont il fut l'un des fondateurs, M. Léon Petit, devant vous, messieurs, ont rappelé les titres divers de M. Fouché au souvenir de ses concitoyens. Il ne m'appartient pas de retracer ici son existence modeste, digne et bien

[1] Cette commission, désignée par la Société, se composait de MM. Léopold Delisle, Ch. de Beaurepaire, Izarn, vice-président de la Société ; Léon Petit, secrétaire perpétuel ; Emile Hérissay, président de la section des lettres ; Bourbon, secrétaire de la section des lettres ; l'abbé Guéry, Join-Lambert, Molle, l'abbé Porée, Gustave Prevost et Régnier.

Digitized by Google

remplie. Ce sage esprit a préféré d'avance aux éloges d'une notice biographique la renommée discrète assurée à ceux qui font le bien. En fondant un prix qui donnera, nous l'espérons, une impulsion nouvelle aux études historiques et aux travaux littéraires dans notre département, il a obéi à la pensée de toute sa vie, il a voulu contribuer au succès de causes qui lui étaient chères, il a mérité notre reconnaissance la plus profonde.

Pour la plupart d'entre vous, messieurs, M. Fouché n'était pas seulement un concitoyen, c'était un compatriote. Né à Evreux le 13 juillet 1809, il est mort à Evreux le 16 novembre 1888; fils d'un receveur des contributions directes à Evreux, il fut pendant quarante ans percepteur des contributions directes à Evreux. Ses occupations professionnelles et les lettres se partagèrent sa vie, qu'aucune ambition ne troubla. Dès 1832, il applaudissait de toute l'ardeur de sa jeunesse à la réorganisation de la Société libre d'agriculture de l'Eure, et jamais depuis il ne ménagea son dévouement à une association qui lui doit beaucoup, et vers laquelle son espoir confiant se tournait encore quand il traçait ses dernières volontés. A plusieurs reprises, il fut secrétaire et président de la section des lettres, et c'est ainsi qu'il fut appelé, en 1845, sous l'empire de l'ancien règlement, à présenter sur la situation générale et les travaux de la Société un rapport que l'on peut citer comme un modèle. Son attention se portait sur toutes les branches de la littérature, et ses connaissances en histoire étaient très étendues. Le recueil de la Société renferme, de lui, en plus d'un volume de la première et de la seconde série, des dissertations où se révèle la

Digitized by Google

souplesse de son esprit. On le voit rendre compte avec une égale compétence et le même agrément des premiers travaux sur les anciennes écritures françaises, par lesquels notre cher et vénérable M. Chassant préludait à ces précieux manuels destinés à rendre tant de services aux chercheurs ; de l'*Histoire de Gênes*, de M. Emile Vincens ; de l'*Histoire des colonies australiennes*, de M. de Blosseville.

Mais tout cela nous reporte bien loin. Peu à peu, en effet, cette première ardeur se ralentit. M. Fouché resta fidèle au culte des belles-lettres, mais, si nous ne nous trompons, il renonça à peu près complètement à écrire. Quelle fut la cause de ce silence ? Faut-il y trouver la trace de quelque désenchantement, le résultat de quelque désillusion ? Nous l'ignorons. En 1841, cependant, rien n'annonçait cette retraite prématurée quand, pleins d'enthousiasme, lui et ses amis Théodore Delhomme, Sainte-Beuve et Bourguignon fondaient le *Courrier de l'Eure*, dont ils rédigeaient à eux seuls les quarante premiers numéros.

Je devais, messieurs, associer le nom de M. Lucien Fouché à l'expression des sentiments de satisfaction et de confiance que fait naître le concours dont j'ai l'honneur de vous rendre compte. Quatre mémoires étaient soumis à l'appréciation du jury que vous avez choisi ; mais, dès le premier examen, notre tâche s'est révélée facile. Par l'importance du sujet, par la manière dont ce sujet était traité, la *Monographie de la cathédrale d'Evreux* a tout de suite conquis le premier rang. Cependant, — dois-je le dire ? — l'épigraphe inscrite en tête du manuscrit : « Dans ses audaces sublimes,

Digitized by Google

l'art chrétien reproduit l'essor des âmes qui ne touchent à la terre que comme un marche-pied, et qui brûlent de se perdre à plein vol dans l'infini », nous avait tout d'abord causé un léger effroi. En se plaçant sous l'égide d'un poète lyrique, de M. de Laprade, l'auteur aurait-il oublié que l'archéologie entend aujourd'hui être considérée comme une science ? Mais nous tournons la page, et immédiatement le nom de M. Taine nous rassure : avec lui, nous gagnons un terrain solide, où le vertige n'est plus à craindre. En réalité, la *Monographie de la cathédrale d'Evreux* est une œuvre scientifique, écrite par un archéologue pour des archéologues, et présentant toute la netteté et la précision que nous étions en droit de demander avant tout aux concurrents.

Bien que la cathédrale ait déjà fait l'objet de plusieurs publications, elle était, à vrai dire, assez mal connue. J'avais eu, il y a peu d'années, l'occasion de présenter à son sujet quelques observations auxquelles l'auteur du mémoire m'a fait l'honneur de souscrire. Il a compris que les descriptions de MM. Bâtissier et Lebeurier n'avaient pas abordé le problème le plus intéressant de tous, celui de la place qui doit être assignée à la cathédrale dans l'histoire artistique du moyen âge, et, plus particulièrement, du rôle d'initiatrice qu'elle a pu jouer dans le développement de l'architecture normande. Mais il nous faut donner une idée du plan suivi par l'auteur et de la méthode qu'il a employée.

Voici la reproduction des en-têtes de ses chapitres, qui permettra de se rendre bien compte de la distribution des matières :

« *Introduction.* — *Partie historique :* I. Les origines. — II. La cathédrale romane. — III. La première cathé-

Digitized by Google

drale gothique. — IV. L'œuvre des XIII^e^ et XIV^e^ siècles. — V. Les travaux du XV^e^ siècle. — VI. Embellissements au XVI^e^ siècle. — VII. Mauvais goût et vandalisme au XVIII^e^ siècle. — VIII. Restaurations au XIX^e^ siècle.

« *Partie descriptive :* I. Description architecturale : Intérieur (1° la nef; 2° croisée et tour-lanterne; 3° collatéraux et chapelles; 4° le transept; 5° le chœur; 6° déambulatoire et chapelles); — extérieur (1° façade occidentale; 2° côté septentrional de la nef; 3° portail nord; 4° côté septentrional du chœur; 5° côté méridional du chœur et de la nef). — II. Description du mobilier et des vitraux (1° la nef; 2° vitraux du transept; 3° mobilier et vitraux du chœur; 4° mobilier et vitraux des chapelles : chapelles de la nef, chapelles du chœur, chapelle de la Mère de Dieu). »

Ce plan doit se compléter par un chapitre qui contiendra les inscriptions des cloches, des pierres tumulaires, etc., et par divers appendices, notamment par des pièces justificatives. L'auteur s'est excusé de n'avoir pas eu le temps nécessaire pour rédiger cette partie de son travail.

La première partie est donc consacrée à l'histoire du monument, la seconde à sa description dans son état actuel. Les origines de la cathédrale sont fort obscures, et l'auteur a dû renoncer à tirer une conclusion utile de témoignages contradictoires. Arrivé au XI^e^ siècle, il discute fort bien la date des deux arcades orientales de la nef, au nord et au sud, que beaucoup d'archéologues croient avoir fait partie de la cathédrale consacrée par Lanfranc en 1072. Les piles qui supportent ces arcades, entièrement semblables à toutes les autres piles, ne sau-

Digitized by Google

raient appartenir au XI^e^ siècle, et l'on peut ainsi soutenir que l'étage inférieur de la nef appartient tout entier à l'édifice reconstruit après l'incendie de 1119. La solution de ce problème a une importance capitale, car l'œuvre d'Henri I^er^ et de l'évêque Audin fut peut-être l'un des plus puissants facteurs de l'introduction en Normandie de la voûte sur croisée d'ogives. En serrant de plus près encore que ne l'a fait l'auteur la comparaison du monument avec les églises élevées à la même époque sur le sol des provinces voisines, on arriverait, croyons-nous, à faire une lumière décisive sur cette question. Après le plan barlong des travées de la nef, après la disposition des supports, cantonnés primitivement de douze colonnettes, ce qui méritait le plus d'être constaté, c'est le plan du chœur, tel que des fouilles récentes ont permis de le restituer. Ce plan, à première vue, paraîtrait du XI^e^ siècle, et il se peut, en effet, qu'au XII^e^ on ait utilisé les anciennes fondations. Une travée carrée, suivie d'une abside arrondie : rien assurément de bien nouveau, n'était la présence aux angles du carré de quatre socles de colonnes engagées, dont la disposition permet d'affirmer l'existence d'une voûte sur nervures diagonales. La voûte de l'abside, — en quart de sphère, c'est évident, — était-elle munie de branches d'ogives? L'absence de toute saillie à la base du mur rend la chose douteuse, bien qu'il y ait des exemples à peu près contemporains de retombées sur culs-de-lampe.

Survinrent, en 1194 et 1198, deux incendies qui endommagèrent gravement la cathédrale et déterminèrent un peu plus tard la reconstruction des parties hautes de la nef. L'auteur place cette réfection entre 1230 et 1250, en invoquant certaines analogies avec la cathé-

Digitized by Google

drale d'Amiens. A la fin du même XIII^e siècle, on décida de remplacer le sanctuaire par une œuvre plus grandiose. La recherche de la date exacte de ces vastes travaux fait l'objet d'un chapitre très étudié et fort intéressant. Les embellissements des XV^e et XVI^e siècles, c'est-à-dire la réédification de la tour centrale et du transept, l'addition de la grande chapelle absidale, le renouvellement de la décoration extérieure des autres chapelles, bâties pendant la première moitié du XIV^e siècle, et la construction des deux portails du nord et de l'ouest, sont exposés avec non moins de soin et de clarté. Mais le nom de l'architecte du portail nord est-il réellement connu, et doit-on accepter, avec le même empressement que l'auteur, l'attribution à Jean Cossart proposée un peu légèrement par M. Palustre? Le fait que cet artiste paraît être décédé antérieurement à 1517 nous semble obliger, dans la circonstance, à quelque réserve.

L'auteur n'a pas eu le loisir de rédiger toutes ses notes et d'indiquer toutes ses références, mais il paraît avoir appuyé sur des documents authentiques la plus grande partie de ses affirmations. C'est ainsi que les débris des anciennes archives du chapitre lui ont fourni d'utiles renseignements sur les transformations malheureuses introduites au siècle dernier dans le chœur de la cathédrale, et dont on s'occupe aujourd'hui de faire disparaître la trace, sans pouvoir, hélas! remplacer dignement les objets qui furent alors sacrifiés. Il passe rapidement sur la Révolution, qui acheva de dépouiller l'édifice, et arrive aux restaurations, d'abord timides et inexpérimentées, puis radicales et trop savantes, dont le monument a été l'objet dans le cours de notre siècle.

La description de la cathédrale est d'une parfaite

Digitized by Google

exactitude et d'une très grande clarté. Peut-être l'auteur a-t-il trop négligé de lui donner un peu d'animation en y rappelant certains détails historiques et surtout en y introduisant quelques-unes des appréciations critiques qui figurent dans sa première partie. Pour ce qui concerne les vitraux, il aurait pu insister davantage sur les détails iconographiques qui caractérisent telle scène ou tel personnage : on sait toute l'importance de ces indications pour l'étude des anciennes œuvres d'art religieuses.

En résumé, le travail que nous venons d'analyser constitue une œuvre remarquable, et le jury n'a pas hésité à lui décerner le prix fondé par M. Lucien Fouché. Le plan en est simple et bien conçu, la critique judicieuse, les aperçus nouveaux et ingénieux. La rédaction en apparaît bien, çà et là, un peu hâtive, mais il sera facile de remédier à ce léger défaut. L'auteur, nous en sommes convaincu, voudra revoir non seulement la forme, mais encore le fond de son mémoire ; il tiendra à vérifier plus minutieusement encore l'exactitude des renseignements fournis par ses devanciers et se montrera plus défiant à l'égard de certaines assertions fantaisistes, comme, par exemple, celle relative aux quatre statues de chanoines placées autrefois, dit-on, à la base de la tour centrale. Le jour où l'ouvrage ainsi parachevé sera livré au public, la cathédrale possédera son histoire définitive, à laquelle ne pourront s'ajouter que des études complémentaires amenées par la découverte inattendue de tombeaux, de substructions ou de pièces d'archives.

Le mémoire que la commission a classé en seconde ligne est intitulé : *Ce que disent les cloches. Epigraphie campanaire du canton de Bernay,* et porte pour épi-

Digitized by Google

graphe : « *Non pereant memoria eorum cum sonitu !* » C'est un cahier in-4° de 218 pages.

Point n'est besoin d'insister sur la valeur et l'importance des inscriptions comme documents historiques. Les recueillir doit être un des premiers devoirs de l'archéologue désireux de travailler utilement ; mais, entre toutes, les inscriptions de cloches méritent d'être l'objet d'une sollicitude spéciale, à cause de leur fragilité. Toutefois, à bien considérer, la durée des unes et des autres demeure souvent aussi aléatoire, et nous regrettons, dans la circonstance, que l'auteur se soit borné à recueillir les inscriptions campanaires. Que ne nous a-t-il donné une épigraphie complète du canton de Bernay ?

On trouve dans son mémoire, tel qu'il est, des renseignements plus ou moins complets sur soixante-trois cloches existant ou ayant existé dans les vingt et une paroisses dont se compose le canton de Bernay. Sur ce chiffre total, quarante-deux existent encore, et leurs inscriptions sont données intégralement par l'auteur ; mais, de ces quarante-deux cloches, celles qui offrent un intérêt archéologique sont le petit nombre, puisque l'on n'en compte que neuf du XVIII^e^ siècle, deux du XVII^e^ et une du XVI^e^. Nous eussions souhaité que les douze inscriptions anciennes fussent figurées en caractères romains ou gothiques, suivant les cas, de manière à reproduire aussi fidèlement que possible les particularités épigraphiques qui les distinguent. Nous nous permettons de recommander ce desiratum à l'auteur quand il imprimera son travail. Les particularités en question sont, d'ailleurs, peu nombreuses. L'une des plus intéressantes, que l'auteur a précisément négligé de signaler, c'est l'emploi répété, à titre d'ornement, sur

Digitized by Google

la cloche de la charité de Courbépine, exécutée par Lavillette, de Lisieux, en 1791, de la marque d'un fondeur célèbre depuis longtemps décédé, Etienne de la Paix. Il eût été utile également d'indiquer le diamètre des cloches, au moins pour celles antérieures à la Révolution.

Les relevés épigraphiques constituent donc la base du travail, mais ils sont loin d'en former la partie la plus importante. Chaque inscription est accompagnée d'un commentaire très développé sur les personnages dont le nom se trouve ou se trouvait inscrit sur le bronze des cloches (parrains, marraines, autorités religieuses et civiles). Ce sont des notes biographiques et historiques puisées à différentes sources manuscrites ou imprimées, qu'accompagnent même de nombreux dessins d'armoiries. Quelques-unes de ces notes concernent plusieurs familles de fondeurs, sans nous apprendre, d'ailleurs, sur ce point spécial, rien de bien intéressant ni de bien nouveau. Notre attention a été attirée beaucoup plus vivement par la signature de la cloche la plus ancienne du canton, celle datée de 1500 qui fait partie de la sonnerie de Sainte-Croix de Bernay. L'auteur du mémoire a lu, comme jadis le docteur Billon, *Cardin Butet ;* d'autres avaient lu *Cardin Buret*, attribuant ainsi la cloche à une famille bien connue de fondeurs normands, ou encore *Cardin Tuillet.* Nous nous sommes assuré que la véritable leçon est *Cardin Buffet.* Ce nom ne nous était pas inconnu, et nous avons été heureux de retrouver dans le fondeur de la cloche de Bernay le parent de Philippe Buffet, qui avait exécuté deux ans auparavant la belle cloche du beffroi de Gisors.

Cette étude, malgré les quelques défectuosités que

Digitized by Google

nous avons cru devoir signaler, est intéressante dans son ensemble. Sa distribution méthodique, sa rédaction agréable, l'exactitude de la plupart des renseignements qu'elle renferme la recommandaient à l'attention du jury. La partie archéologique, si restreinte qu'elle soit, a été traitée avec beaucoup de soin, et l'ouvrage, une fois publié, offrira plus d'un genre d'attrait au lecteur. Toutes ces considérations justifient la mention honorable que votre commission a décidé de lui accorder.

Les deux autres manuscrits ne nous ont pas paru mériter une récompense. Le premier, intitulé : *Histoire du canton de Rugles*, ne rentrait pas, d'ailleurs, par son sujet, dans le programme du concours, malgré quelques détails sur les anciens chemins, sur la tour de l'église Saint-Germain de Rugles et sur les sépultures des anciens seigneurs de cette ville, ces derniers déjà imprimés, du reste, dans un opuscule paru l'année dernière.

Quant au second, son titre et son importance matérielle semblaient le désigner tout d'abord comme susceptible, sinon d'être couronné, au moins de recevoir une mention honorable. C'est la première partie, consacrée aux monuments religieux, d'un *Inventaire archéologique et artistique de l'arrondissement de Bernay*. Malheureusement, l'exécution ne répond pas tout à fait aux promesses du titre. Si l'auteur donne la liste à peu près complète de tous les objets mobiliers, dignes ou non d'être remarqués, qui garnissent les églises et les chapelles de l'arrondissement, s'il ne néglige ni les croix de cimetière, ni les croix de chemin, ni rien de ce qui peut avoir le caractère d'un monument religieux, on voit

Digitized by Google

trop que cette besogne a été faite avec une précipitation qui ne laisse pas d'être dangereuse en pareille matière, à quelque point de vue que l'on se place. Les détails sont presque toujours fort écourtés, et il eût été bien préférable, croyons-nous, au lieu d'étendre le travail à l'arrondissement tout entier, de le restreindre à un seul canton, en suivant le plan adopté pour l'*Inventaire des richesses d'art de la France*, que publiait naguère et que ne publie plus — pourquoi ? certains le savent — le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Un mémoire présenté dans ces conditions eût certainement mérité une récompense ou une distinction. L'auteur, nous devons le rappeler, a joint à ses notes, — car, à la vérité, ce ne sont que des notes, — une grande quantité de dessins, de croquis, de photographies représentant des églises, des verrières, des objets mobiliers. On y rencontre même des estampages d'inscriptions, des calques de vitraux et de peintures, des portraits gravés de personnages anciens, et jusqu'à une peinture originale sur vélin de la fin du XVII^e^ siècle, provenant de Beaumont-le-Roger, et d'ailleurs sans valeur, qui figure un religieux trinitaire présentant à la Vierge les captifs qu'il a rachetés. Mais tout cela, avec diverses brochures imprimées bien reconnaissables, malgré la précaution prise de faire disparaître le nom de l'auteur, et une liste trop confuse d'artistes des trois derniers siècles, qui renferme cependant de fort curieuses indications, accentue en quelque sorte davantage encore le caractère de compilation que présente ce volumineux travail. Il est infiniment regrettable que le fruit de tant d'efforts visiblement consciencieux, de tant de recherches laborieuses, n'ait pas été mieux utilisé. En sem-

Digitized by Google

blable occurrence, l'ambition est mauvaise conseillère. Le jury eût souhaité une entreprise plus restreinte, mais dirigée avec plus d'ordre et de méthode, plus utile, en un mot, pour avoir la liberté de témoigner à l'auteur l'estime à laquelle, malgré tout, ce dernier a droit.

Voilà, messieurs, les résultats du concours. La Société libre de l'Eure peut s'en déclarer heureuse. En décernant le prix Lucien Fouché à la *Monographie de la cathédrale d'Evreux*, elle récompense un travail d'une véritable valeur, qui renouvelle un sujet d'un haut intérêt et l'épuise tout à la fois, et dont la publication rendra d'éminents services à l'archéologie monumentale, en faisant honneur à notre département. Puissent nos successeurs avoir souvent la même bonne fortune !

Conformément aux conclusions de ce rapport, la Société libre de l'Eure a décerné le prix Lucien Fouché, consistant en une somme de 600 francs, à la *Monographie de la cathédrale d'Evreux*, dont l'auteur est M. l'abbé Fossey, vicaire à la cathédrale, et accordé une mention honorable à l'*Epigraphie campanaire du canton de Bernay*, dont l'auteur est M. F. Malbranche, de Bernay.

Digitized by Google

NOTICE ARCHÉOLOGIQUE

SUR LA

CHAPELLE DE SAINT-MICHEL-DES-VIGNES

A ÉVREUX

PAR M. LOUIS RÉGNIER

Lue dans la séance générale du 17 décembre 1893.

Les quelques pages dans lesquelles M. l'abbé Langlois a rassemblé les rares éléments qui nous soient parvenus de l'histoire de la chapelle de Saint-Michel-des-Vignes [1] ont appelé l'attention sur cet édifice, dont l'existence était, pour ainsi dire, ignorée. Depuis la Révolution, en effet, la chapelle Saint-Michel servait de grange, et aujourd'hui six mois à peine se sont écoulés depuis que son caractère religieux lui a été restitué.

On ne trouve aucun document relatif à l'édifice avant le XIII^e^ siècle [2] : cependant le style de son architecture

[1] *La chapelle Saint-Michel-des-Vignes et M. H. M. Boudon*. Evreux, impr. de l'Eure, 1893 (In-8, (2)-27 p.). — Seconde édit. Evreux, impr. de l'Eure, 1893 (In-8 [2]-35 p.)

[2] M. de Blosseville (*Dictionn. topogr. du dép. de l'Eure*, p. 201, art. *Saint-Michel*) dit, sans citer de source, que la chapelle existait en 1215. Le premier titulaire que l'on en connaisse est Geoffroi, dont on constate l'existence en 1268 et 1277, par deux contrats d'acquisition transcrits au XIV^e^ siècle dans le cartulaire de l'évêché d'Evreux (Arch. de l'Eure, G. 6) : « Gauffrido, rectori capella Sancti Michaelis juxta Ebroicensen » (1268, p. 161); « Gaufrido, presbitero Sancti Michaelis juxta Ebroicensen et rectori ejusdem loci » (1277, p. 174). — La présentation au bénéfice appartenait au chanoine de la cathédrale titulaire de la prébende dite de Reuilly et du Sacq (Grand Pouillé du diocèse d'Evreux, XVII^e^ s., t. I^er^, p. 950-960. Arch. de l'Eure, G. 22).

Digitized by Google

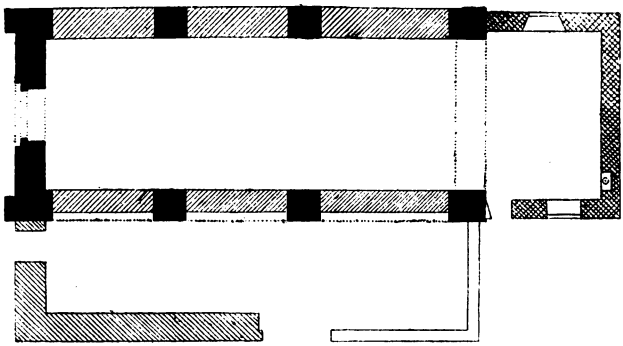

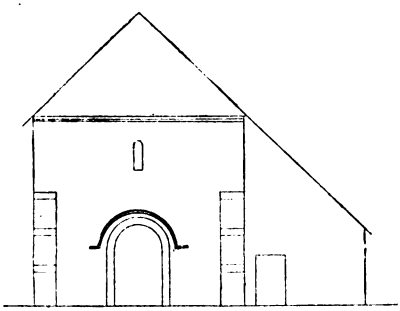

Légende du Plan

- Murs romans.
- — du XIII^e^ ou du XIV^e^ s.
- — reconstruits sur les fondations romanes.
- Murs du XVII^e^ siècle.
- — modernes.

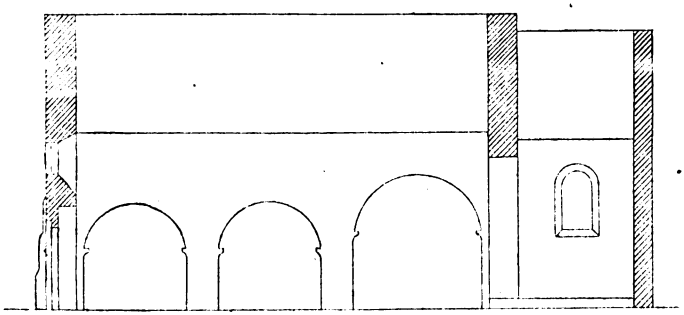

SAINT-MICHEL-DES-VIGNES

Plan. — Élévation de la façade. — Coupe longitudinale.

Digitized by Google

Digitized by Google

permet de reporter la date de sa construction jusque dans la première moitié du XI^e^ siècle. Cette antiquité lui assure une valeur incontestable, et il faut se féliciter hautement de le voir rendu au culte. Par malheur, ses dimensions primitives ont été réduites dans de notables proportions [1]. Dès la première moitié du XVII^e^ siècle, on supprima les deux bas côtés de la nef : nous disons dans la première moitié du XVII^e^ siècle, parce que c'est l'époque que semblent révéler, par leur forme, les fleurs de lis, mêlées à des monogrammes de la Vierge, dont on sema l'enduit destiné à cacher la grossière maçonnerie de silex au moyen de laquelle furent bouchées les arcades qui établissaient antérieurement une communication entre les trois vaisseaux.

La nef, qui mesure seulement 4^m^,35 de largeur [2], comprend deux travées, déterminées par la présence, au nord et au sud, de deux grands arcs en cintre sensiblement aplati ou surbaissé, de 3 mètres d'ouverture, reposant sur des piliers peu élevés dont le plan a la forme d'un carré presque parfait. Ces piliers sont surmontés, mais uniquement sous les retombées, d'un tailloir ou, pour parler plus exactement, d'un imposte assez épais composé d'un méplat porté tantôt par un cavet et tantôt par un simple biseau. Les claveaux des arcs, disposés sur un seul rang et complètement dépourvus de moulures, sont appareillés, comme les piliers

[1] M. l'abbé Langlois a recueilli deux gargouilles du XV^e^ ou du XVI^e^ siècle, en forme de chimère ou de griffon, conservées depuis plus de soixante ans dans le village de Saint-Michel et provenant peut-être de la chapelle, ainsi que sembleraient l'indiquer les armoiries parlantes suspendues au cou de l'une d'elles : *De... au rameau de vigne portant trois feuilles et deux grappes de raisin.*

[2] L'édifice entier mesure 18^m^,33 de longueur hors œuvre. Le bas-côté sud avait 2^m^,73 de largeur.

Digitized by Google

eux-mêmes, en pierres de taille de moyen appareil, séparées par des joints de mortier rougeâtre à fleur de pierre ou même légèrement saillants, dont l'épaisseur dépasse souvent 1 centimètre. On peut remarquer que les claveaux de la première travée sont formés d'une pierre plus blanche, que leurs dimensions sont plus grandes et plus régulières, et qu'ils sont séparés par des joints creux beaucoup plus fins. Cette différence, que l'on constate des deux côtés, est due soit à une réfection de la première arcade sur les piliers anciens, réfection qui, en aucun cas, ne saurait avoir été postérieure au XII^e^ siècle, soit plutôt à une interruption dans les travaux de construction. Il est impossible de ne pas être frappé de l'analogie complète que présentent les grands arcs de la nef de Saint-Michel avec ceux des églises d'Ezy (Eure), du Mont-aux-Malades (Seine-Inférieure), de Cinqueux (Oise), de Vaux-sous-Laon, de Trucy (Aisne), de Château-Landon (Seine-et-Marne) et de la Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret). Leurs piliers carrés se retrouvent non seulement dans ces églises, mais encore dans celles de Broglie, de Fiquefleur (Eure), d'Hermanville (Calvados), de Saint-Martin-au-Val à Chartres (Eure-et-Loir), de la Basse-Œuvre à Beauvais, de Montmille, de Saint-Remy-l'Abbaye, de Sarron, de Tillé (Oise), de Nesle, de Pargny (Somme), d'Oulchy-la-Ville, de Presles, de Ressons-le-Long (Aisne), de Montiérender et de Vignory (Haute-Marne) : en outre, la même forme devait exister primitivement dans l'église abbatiale de Bernay. Or, comme tous ces édifices sont attribués par des archéologues d'une grande expérience, les uns au X^e^ siècle, les autres à la première moitié du XI^e^, que plusieurs d'entre eux possèdent même des dates

Digitized by Google

tout à fait précises, celle de la première moitié du XI^e^ siècle que nous proposons pour la chapelle Saint-Michel peut fort bien être acceptée sans aucune témérité.

Deux arcades de même forme que les précédentes, mais un peu plus larges et plus élevées, sembleraient indiquer qu'il existait autrefois un transept. Or, c'est en vain que l'on cherche, sur la face postérieure des piliers qui les supportent, la moindre trace d'un raccordement quelconque de murailles. Partout, la pierre de taille et les joints sont intacts. La première pensée qui se présente alors à l'esprit est naturellement celle de croisillons en bois. Mais, si l'on admet cette solution, il faut l'étendre à toute la partie inférieure de l'édifice, aux bas côtés comme au transept, et supposer que seul le vaisseau central était en pierre. Aucun exemple similaire ne justifie une pareille hypothèse. Une autre opinion peut se produire. La chapelle, dira-t-on, n'est-elle pas restée inachevée, et ses constructeurs ne bouchèrent-ils pas les arcades, celles de la nef comme celles des croisillons, pour permettre d'utiliser tel quel le monument jusqu'à ce que fussent réunies les ressources nécessaires à la continuation des travaux ? Il faut aussi renoncer à soutenir cette idée quand on voit le mur de remplissage affecter une épaisseur différente, suivant qu'il donne sur les dehors ou sur les dépendances de la chapelle. Ainsi, du côté du nord, où le bas côté a complètement disparu, ce mur occupe toute la profondeur des arcades, tandis qu'à l'opposé il est d'un tiers moins épais, disposition coïncidant avec la présence d'un bâtiment qui n'est autre, malgré mille remaniements, que le bas côté même de l'édifice.

Digitized by Google

Peut-être, — et c'est l'hypothèse qui nous paraît la plus vraisemblable, — les constructeurs ont-ils eu tout simplement une intention symbolique et voulu indiquer le transept seulement en élévation, dans la perspective intérieure du vaisseau. Dans ce cas, le plan de Saint-Michel devait se composer d'une nef flanquée de deux bas côtés et terminée par un chœur sans bas côtés [1].

La disposition primitive des latéraux est beaucoup plus aisée à reconstituer. Aucun arrachement de doubleaux destinés à supporter un plafond, selon le parti adopté à Lavardin (Loir-et-Cher) et à Vaux-sous-Laon; pas même une retraite ménagée au-dessus des grands arcs pour recevoir ce plafond, comme à la Basse-Œuvre de Beauvais, à Montmille, à Saint-Remy-l'Abbaye et à Sarron (Oise) : le bas côté était donc recouvert tout simplement d'une toiture en appentis continuant celle placée sur le vaisseau central. Il convient de remarquer, en effet, qu'aucune fenêtre ne s'ouvre au-dessus des grands arcs, dans la partie supérieure des murailles, qui, l'inspection de la façade en fait foi, ne se sont jamais élevées plus haut. L'église était éclairée seulement aux deux extrémités du vaisseau central et par les bas côtés. Un tel système fut rarement adopté à l'époque romane; dans les églises les plus modestes, dès lors qu'elles avaient trois nefs, chacune des nefs possédait ses ouvertures particulières. L'église de Fiquefleur est

[1] Un certain désordre dans la maçonnerie des deux piliers recevant à l'ouest la retombée des arcades du faux transept nous a paru un instant provenir de la destruction d'un doubleau traversant la nef à cet endroit. De là à supposer l'existence d'une sorte de lanterne peu élevée, il n'y avait qu'un pas. En réfléchissant au peu d'épaisseur probable du doubleau en question, à son existence en réalité fort douteuse, nous nous sommes vite détourné de cette voie semée de dangers.

Digitized by Google

la seule, à notre connaissance, qui présente un second exemple de cette disposition économique.

Entrons dans le chœur. Un doubleau d'une grande épaisseur, en cintre surbaissé, porté sur deux pieds-droits saillants, sans imposte, encadre cette partie de l'église, formée aujourd'hui d'une travée carrée, sans voûte, qui reçoit le jour latéralement par deux fenêtres tout à fait semblables à celles dont l'établissement au XVII^e^ siècle dénatura le côté septentrional de la nef. Un mauvais rétable en plâtre du siècle dernier masque, au chevet, une fenêtre cintrée. Mur et fenêtre doivent-ils être considérés comme d'origine ancienne? Peut-être, car le plan carré fut fréquemment appliqué, pendant la période romane, au sanctuaire des petites églises. En tout cas, la présence dans le mur du chevet d'une piscine dont l'arc trilobé est dessiné par un tore, permet d'affirmer que ce mur date au moins du XIV^e^ siècle. On y voit aussi deux socles de statue en pierre d'un style mi-gothique mi-Renaissance fort lourd.

L'extérieur de la chapelle est beaucoup moins intéressant que l'intérieur. La façade, restreinte aujourd'hui à l'extrémité occidentale de la nef, se trouve comprise entre deux contreforts peu saillants, appareillés en pierre, avec trois glacis, dont le plus élevé n'atteint pas le sommet de la muraille. Au milieu, la porte est surmontée d'un arc en plein cintre à deux rangées de claveaux en retraite l'une sur l'autre, profil qui se continue sans imposte sur les pieds-droits. Ni tympan, ni décoration, à part un cordon, composé d'un méplat et de deux petits chanfreins creux successifs, qui forme sourcil autour de l'archivolte et fait légèrement retour à droite et à gauche. Cette porte s'encadre à l'intérieur sous un

Digitized by Google

arc en plein cintre plus élevé. La fenêtre percée au-dessus a des dimensions assez réduites pour que son arc ait pu être creusé dans une seule pierre ; également dépourvue d'ornementation, elle s'ébrase largement à l'intérieur. Quant au pignon, il a été refait en briques avant la Révolution. Une description des autres murailles extérieures de l'édifice serait sans objet. Notons seulement la trace d'une petite porte cintrée au nord du chœur, dont les murs paraissent avoir subi une forte réparation au moment où l'on condamnait les grands arcs de la nef. On ne reconnaît pas sur la toiture l'emplacement d'un clocher en charpente, ce qui n'est pas surprenant, puisque la vue d'Evreux par Tassin ne montre pas de clocher sur la chapelle Saint-Michel.

Le mobilier actuel n'est que provisoire. Un riche bahut de la Renaissance, œuvre d'ouvriers qui avaient appris leur art à l'école des huchiers de la cathédrale, sert d'autel ; un coffre, dont la porte est un panneau à fenestrations flamboyantes, joue le rôle de tabernacle [1]. Les figures des vertus cardinales sculptées sur le bahut ne manquent pas d'intérêt iconographique, malgré la banalité du motif au XVI[e] siècle, et l'on trouve dans certaine tête d'homme en médaillon une vigueur ou plutôt une rudesse voulue qui dénote un ciseau exercé. Mais n'insistons pas. Des verrières modernes annoncent, en effet, l'intention de bientôt substituer à ce provisoire un définitif qui, c'est à craindre, sera loin d'offrir le même attrait.

En terminant cette courte étude, nous éprouvons le

[1] Ces objets ont été prêtés par M. le chanoine J. Lenormand, vicaire général honoraire.

Digitized by Google

regret de n'avoir pu restituer avec certitude l'aspect et le plan de la chapelle Saint-Michel au moment où elle était complète. Nous croyons en avoir dit assez toutefois pour faire apprécier la valeur et l'intérêt d'un édifice religieux qui peut prendre rang parmi les plus anciens du département de l'Eure.

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES OBSÈQUES

DE M. JULES CHARPENTIER

Le mardi 17 avril 1894, à 11 heures, ont eu lieu, en l'église Saint-Taurin, au milieu d'une très nombreuse affluence, les obsèques de M. Jules Charpentier, président de la section d'Agriculture de la Société libre de l'Eure, président de la Société *l'Ebroïcienne*, trésorier du Syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Le Prévost, curé-doyen de Saint-Taurin, entouré de son clergé. Sur le char funèbre étaient placées de très belles couronnes.

La Société *l'Ebroïcienne*, des délégations de la Société libre d'Agriculture de l'Eure, de l'*Union des ouvriers d'Evreux*, de la Société des *Usines de Navarre*, avec leurs insignes et leurs bannières, des *Ouvriers du tissage Malatiré et C^ie^*, des membres du Syndicat agricole d'Evreux, de la compagnie de sapeurs-pompiers d'Evreux et de l'orphelinat des sœurs de la Providence, précédaient le cortège.

MM. Christophle, secrétaire général de la préfecture ; Izarn, vice-président de la Société libre d'Agriculture de l'Eure ; Joseph L'Hopital, président du Syndicat agri-

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

cole de l'arrondissement d'Evreux*; Ducy, maire d'Evreux; Ch. Hérissey, président de la *Coopérative Ebroïcienne;* Lautour, président de l'*Union des ouvriers d'Evreux;* Bagot, avocat, et Eugène Gosselin, typographe, l'un membre, l'autre ancien membre du conseil d'administration de l'*Ebroïcienne*, ont tenu successivement les cordons du char.

Le deuil était conduit par MM. Fretey, beau-frère du défunt, Léon Petit et le docteur Sorel, de Pont-de-l'Arche.

Dans le nombreux cortège qui s'était réuni pour rendre les derniers devoirs à M. Charpentier, on remarquait MM. le comte de Boury, conseiller général, Grenouilloux, directeur de la succursale de la Banque de France, le président Molle, de Jancigny, le docteur Bidault, Léon Labbé, ancien conseiller général, Hérissay, juge d'instruction, Louis Regnier, Letellier-Alaboissette, Léon Tyssandier, conseiller d'arrondissement, Lecointe, Lapeltey, Mettais-Cartier, Tanneur, Souty, Lamiot, Blot, Buisson, pharmacien, membres de la Société d'Agriculture de l'Eure; MM. Lamoureux et Roussel, vice-présidents du syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux; Fauchet, président de la Société des *Usines de Navarre;* Malatiré et Lecœur, présidents de la Société des *Ouvriers du tissage Malatiré et C^ie^;* Grain, Lesage et Maçon, officiers de la compagnie de sapeurs-pompiers ; Guinnebert, ancien président, et Hay, ancien vice-président de l'*Ebroïcienne;* A. Bouquelon, ancien magistrat, Leviez, secrétaire de la chambre des notaires de l'arrondissement. M. Duméril, ancien président de la Société d'agriculture, avait exprimé ses regrets de ne pouvoir, par suite d'une absence, assister à la cérémonie.

Digitized by Google

L'office des morts a été célébré solennellement par M. le chanoine Lenormand, vicaire général, doyen du chapitre, qui a donné l'absoute.

Le cortège s'est ensuite reformé pour accompagner le corps jusqu'à l'entrée de l'avenue de Caen, où le cercueil a été retiré du corbillard pour être déposé sur un autre char destiné à le transporter au lieu de l'inhumation, à Saint-Léger-d'Emanville.

A ce moment, M. Léon Bagot avocat, ancien magistrat, membre du conseil d'administration de la Société *l'Ebroïcienne*, s'est exprimé en ces termes :

« MESSIEURS,

« Ce n'est pas à moi qu'il appartenait de venir, au nom de l'*Ebroïcienne*, apporter à notre regretté président un dernier adieu ; mais notre Société est aujourd'hui sans vice-président, et son conseil d'administration n'a pas voulu que cette triste cérémonie prît fin sans qu'un de nous, un collègue, un ami, apportât à M. Charpentier un dernier témoignage de reconnaissance pour son dévouement, en rappelant ses services.

« Après avoir mené la vie absorbante du cultivateur, M. Charpentier s'était retiré à Evreux. Trop jeune pour le repos, il mit bientôt son activité et son intelligence au service des sociétés ou des œuvres qu'il croyait utiles à ses concitoyens.

« On eut l'heureuse inspiration, en 1883, de le choisir comme vice-président de l'*Ebroïcienne*. Dans ce poste, il étudia avec le soin qu'il apportait à toute chose le fonctionnement de notre association, et, quand il en eut

Digitized by Google

constaté les résultats, apprécié les effets, il se passionna pour cette œuvre vraiment fraternelle.

« Trois ans après, il fut élu président, et dorénavant il se consacra avec un zèle infatigable à la direction de la Société. Il eut au moins la satisfaction de la voir progresser dans ses mains, et, si l'*Ebroïcienne* peut subir plus longtemps que d'autres la crise que traversent aujourd'hui les sociétés de secours mutuels, nous le devons pour beaucoup à sa sage direction pendant ses huit années de présidence.

« Vous savez tous quel travail il s'était imposé pour le bien commun. Il possédait tous les moindres détails de notre administration, connaissait chacun de nos sociétaires, accessible à tous, toujours charitable, disposé à donner un bon conseil et à ouvrir sa bourse.

« Rien de ce qui intéressait la mutualité ne lui était indifférent; son esprit en éveil suivait curieusement toutes les discussions que provoquait en France et à l'étranger cette partie de la science sociale. Il savait juger d'une façon à la fois élevée et pratique le fort et le faible des systèmes. Il nous en entretenait dans ses rapports ou dans ses causeries familières avec un bon sens et une clarté qui nous faisaient bientôt partager ses convictions.

« Aussi a-t-il toujours eu avec lui la très grande majorité de ses collègues;... je voudrais pouvoir dire : l'unanimité. Il a cependant rencontré, dans ces derniers temps une opposition inattendue. Cette opposition se traduisit par une proposition qu'il combattit de toutes ses forces, parce qu'il la jugea avec raison dangereuse pour l'union qui doit exister entre nous et pour les intérêts mêmes de l'*Ebroïcienne*. La Société fut appelée

Digitized by Google

à trancher le conflit : après un vote éclatant de confiance dans ses idées et de reconnaissance pour ses services, M. Charpentier reprit sa démission un moment donnée.

« Hélas! messieurs, c'est peut-être la vive contrariété de ces incidents, c'est assurément son dévouement à notre société, qui ont amené sa fin soudaine et prématurée, en aggravant une indisposition qui paraissait sans danger. Il y a huit jours, ces incidents motivaient une de vos réunions générales ; il estima que son devoir l'appelait au milieu de vous, et ne voulant se refuser à aucune explication, il quitta, pour venir vous présider, le lit où le retenait le malaise du jour. A son retour, il reprit le lit, et bientôt après nous fûmes sans espoir. Son âme a quitté la terre pour aller où vont les âmes des hommes de bien, recevoir de Dieu la récompense de leurs bonnes actions.

« Conservons pieusement sa mémoire, messieurs. Le premier devoir de l'homme de cœur, c'est la reconnaissance; proclamons-le une fois de plus. Inspirons-nous dans l'avenir de ses conseils, et que ses successeurs s'inspirent de ses exemples.

« Adressons à sa famille, et plus spécialement à sa veuve, qui l'a tant de fois secondé dans ses travaux, l'hommage de notre respect, l'assurance de nos profonds regrets, et que notre cher et regretté président reçoive ici, au nom de l'*Ebroïcienne* et de ses amis, notre suprême et douloureux adieu! »

M. Joseph L'Hopital, président du syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux, a prononcé ensuite les paroles suivantes :

Digitized by Google

« MESSIEURS,

« Je viens avec douleur, au nom du syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux, dire un dernier adieu à l'homme de bien que nous avons perdu.

« M. Charpentier a été le véritable fondateur de notre association, car c'est lui qui présidait en 1886 la réunion dans laquelle sa création a été décidée. Président de la section d'agriculture de la Société libre de l'Eure, président de l'*Ebroïcienne*, il ne voulut pas alors accepter cette troisième présidence que nous lui offrions; mais il ne cessa de s'intéresser à nos efforts; et, lorsque notre trésorier, M. Charles Varillon, quitta le pays, il consentit à le remplacer, mettant ainsi au service des cultivateurs de l'arrondissement son activité infatigable, leur consacrant toutes les ressources de son laborieux esprit, et donnant au bureau du syndicat le concours précieux de ses conseils, l'inappréciable appui de son expérience et de sa haute honorabilité.

« Il était resté attaché par les souvenirs de sa jeunesse aux hommes et aux choses de la campagne; de ses occupations d'autrefois il avait conservé un goût très vif pour les questions agricoles : il se plaisait au milieu des cultivateurs et suivait avec une louable passion leurs travaux et leurs progrès. Aussi peut-on dire de lui qu'il s'est donné tout entier au syndicat agricole de l'arrondissement d'Evreux, comme il s'était déjà donné tout entier à la société *l'Ebroïcienne*. Car il était de ceux qui ne savent pas mesurer leur dévouement;

Digitized by Google

quel que soit le nombre de leurs occupations, quelque lourd que puisse paraître le poids des charges dont la confiance de leurs concitoyens les accable, ils ne reculent jamais et se dépensent toujours sans compter. Ces hommes-là, messieurs, ne demandent pas d'honneurs; ils laissent à d'autres les tracas de l'ambition et les manœuvres de la politique; ils n'ont qu'un but, qu'un désir : rendre service; ils ne cherchent qu'une récompense : l'affection et l'estime de ceux pour lesquels ils travaillent. Ce but, M. Charpentier l'a atteint, car il est peu d'hommes à Evreux qui aient pris tant de peine pour obliger les autres. Cette récompense, il l'a obtenue de son vivant par la sympathie dont il se sentait entouré; et la foule imposante qui a suivi son cercueil jusqu'ici témoigne une douleur et des regrets dont sa famille et ses amis peuvent être justement fiers.

« Pour nous, membres du syndicat agricole, qu'il aimait et qu'il se réjouissait encore avec moi, il y a douze jours à peine, de voir prospérer et grandir, nous le regrettons amèrement; la place qu'il occupait au milieu de nous restera toujours vide, et les dévouements nouveaux que nous rencontrerons ne nous feront pas oublier ce qu'il a été pour nous.

« En lui nous perdons le conseiller le plus dévoué, le guide le plus intelligent et le plus sûr, l'ami le plus laborieux et le plus désintéressé. Il aura reçu là-haut la récompense de sa vie de travail et de dévouement. Puissions-nous marcher sur ses traces, et mériter comme lui, lorsque nous quitterons cette terre, d'être regrettés pàr ceux que nous laisserons après nous!

« Adieu, mon cher collègue et bien regretté còllaborateur! Adieu! »

Digitized by Google

Les assistants se sont ensuite retirés profondément émus.

Par suite de circonstances indépendantes de la volonté de la Société, aucun discours n'a été prononcé lors des obsèques du regretté président de la section d'agriculture; mais le conseil d'administration a voulu rendre hommage à sa mémoire en publiant le compte rendu de la triste cérémonie du 17 avril.

M. Charpentier avait été nommé membre de la Société le 2 août 1885; puis, peu de temps après, élu président de la section d'agriculture. Il a pris dans toutes les circonstances une part active à ses travaux. Lors des concours agricoles, il était désigné comme membre du jury.

Le recueil de la société renferme plusieurs rapports, comptes rendus, discours de notre confrère, notamment : « Rapport sur le concours des exploitations agricoles et de pommiers à cidre (concours départemental de Bourgtheroulde) (2 août 1885) » — « Rapport sur le concours départemental de Conches (16-17-18 septembre 1887) » — « Rapport sur le concours de taureaux à Vernon, 10 septembre 1888 » — « Discours prononcé le 5 octobre 1890 à Saint-André : Concours et expériences d'instruments agricoles » — « Rapport sur la fromagerie de M. Masson à Bois-Jérôme (séance générale du 14 décembre 1890) ».

M. Charpentier a laissé des dispositions testamentaires en faveur de la société de secours mutuels *l'Ebroïcienne*, de l'hospice du Neubourg, du bureau de bienfaisance d'Emanville, etc. Une somme de 50,000 fr. a été laissée par notre généreux confrère à la Société *l'Ebroïcienne;* une somme de 20,000 fr. à la Société d'agriculture de l'Eure.

Digitized by Google

Je donne et lègue à la Société d'Agriculture, Arts, Sciences et Belles-Lettres de l'Eure pour sa section d'Evreux, la somme de vingt mille francs. Cette somme sera employée à l'achat d'un titre inaliénable de rente perpétuelle sur l'Etat français et les intérêts en provenant serviront à la fondation à perpétuité de prix culturaux, bonne tenue de ferme, ordre et application dans le travail agricole, à des cultivateurs, propriétaires ou fermiers dont les exploitations agricoles seront situées dans les cantons du Neubourg, de Beaumont-le-Roger, de Conches, de Damville, d'Evreux-Nord, d'Evreux-Sud et dans les communes de Prey, Garencières, Quessigny, Grossœuvre, la Forêt-du-Parc, Jumelles, les Authieux, Saint-André, Chavigny-Bailleul, Coudres.

Les exploitations seront divisées en deux catégories : 1° exploitation au-dessus de 75 hectares ; 2° exploitation de 75 hectares et au-dessous avec un minimum de 12 hectares de terre labourable soigneusement comptés. Pour les exploitations de la 1re catégorie, il sera créé un prix unique consistant en une médaille d'or, au titre de la monnaie d'or ayant cours, de la valeur de mille francs y compris les frais de frappe et de contrôle. Pour les exploitations de la 2e catégorie, il sera créé trois prix : un 1er prix de huit cents francs ; un 2e prix de cinq cents francs ; un 3e prix de deux cents francs. Ces sommes seront versées aux ayants droit en numéraire.

Aucune modification ne pourra être apportée aux catégories établies ni à la valeur ni à la nature des prix. Les lauréats des premiers prix dans chacune des catégories, s'ils sont restés dans la même exploitation, ne pourront prendre part à un nouveau concours qu'après dix ans écoulés.

Pour décerner ces récompenses, un jury de trois membres sera nommé par la Société d'Agriculture, mais il lui est interdit d'y mettre plus d'un avocat.

La Société aura toute liberté pour dresser les programmes selon les besoins de l'époque, régler les délais d'inscription, déterminer le nombre et les époques des visites du jury. Le restant de la somme produite par les cinq années d'intérêts accumulés après le prélèvement des prix, des frais de tournées du Jury et du coût des affiches, sera employé par la Société comme bon lui semblera. L'en-tête des affiches sera libellé : Prix culturaux fondés par Monsieur J. Charpentier, ancien président de la section d'Agriculture.

La mort de M. Charpentier est un véritable deuil

Digitized by Google

pour les membres des associations agricoles dont il s'occupait avec un grand zèle et un complet dévouement ; elle a vivement affligé tous ceux qui le connaissaient, car M. Charpentier avait consacré sa vie à faire le bien et à rendre service à ses concitoyens.

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE

DU DÉPARTEMENT DE L'EURE

Pendant l'année 1893,

PAR M. LOUIS RÉGNIER

Membre de la Société.

Digitized by Google

NOTA. — Les numéros précédés d'un astérisque sont ceux pour lesquels l'auteur a dû se contenter d'indications étrangères dont il n'a pu vérifier l'exactitude.

Digitized by Google

RECUEILS DIVERS

A. Revues générales, recueils et journaux parisiens. — B. Recueils et journaux publiés dans le département de l'Eure. — C. Recueils et journaux normands (Seine-Inférieure, Calvados, Orne, Manche). — D. Recueils et journaux des provinces françaises (Ile-de-France, Bourgogne).

A

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*. Année 1893. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1893. In-8°. — Cf. nos 798, 848.

Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section des sciences économiques et sociales*. Année 1892. — Paris, Ernest Leroux, édit., 1893. In-8°. — Cf. nos 647, 828.

Ministère de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes. Direction des beaux-arts. Bureau de l'enseignement et des manufactures nationales. *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements, salle de l'hémicycle, à l'Ecole nationale des beaux-arts, du 4 au 8 avril* 1893. Dix-septième session... — Paris, typogr. de E. Plon, Nourrit et Cie, 1893. In-8°. — Cf. nos 646, 728, 731, 793.

Bibliothèque de l'Ecole des Chartes. Revue d'érudition consacrée spécialement à l'étude du moyen âge. LIV. Année 1893. — Paris, libr. d'Alph. Picard et fils, 1893. In-8° (12 fr.). — Cf. nos 628, 630, 724.

L'Art. Revue bi-mensuelle illustrée. — Paris, libr. de l'Art, 1893. In-fol. (Le faux titre porte : « 19e année. Tome I (tome LIV de la collection). » — Cf. nos 743, 745, 747.

Le Journal des Arts... Directeur-gérant : Aug. Dalligny. In-fol. (Bureaux à Paris, 1, rue de Provence. Paraît deux fois par semaine

Digitized by Google

de novembre à juillet, et une fois de juillet à novembre). — Cf. n° 750.

Petits édifices historiques recueillis par A. RAGUENET, architecte, avec notices descriptives facilitant l'étude des styles. Deuxième année. — Paris, librairies-imprimeries réunies, 1893. Gr. in-8° (20 fr.). — Cf. n° 816.

Revue historique, paraissant tous les deux mois. Dix-huitième année. T. LIe. Janvier-avril 1893. — Paris, Félix Alcan, édit., 1893. In-8°. — Cf. n° 730.

Revue historique, etc. Dix-huitième année. T. LIIe. Mai-août 1893. — Paris, Félix Alcan, édit., 1893. In-8°. — Cf. n° 730.

Nouvelles archives de l'art français. Troisième série, t. IX, année 1893. *Revue de l'art français ancien et moderne.* Dixième année. — Paris, Charavay frères, lib. In-8. — Cf. n° 634.

L'Intermédiaire des chercheurs et curieux, fondé en 1864. Correspondance littéraire, historique et artistique. Questions et réponses, lettres et documents inédits... Année 1892. Deuxième semestre. — Paris, *l'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, 13, rue Cujas. In-8°. — Cf. n° 889.

22e année... *Annales catholiques.* Revue hebdomadaire. Fondateur : J. CHANTREL,... — A Paris, au bureau des *Annales*, rue Férou, 9. In-8°. — Cf. n° 696.

La France illustrée. Journal littéraire, scientifique et religieux (paraissant le samedi de chaque semaine. — Paris-Auteuil, impr. des apprentis-orphelins, L. Roussel). In-4°. — Cf. n° 884.

L'Ermitage. Revue artistique et littéraire paraissant chaque mois. Henri MAZEL, directeur... — Paris, bureaux de la Revue. Rédaction : 26, rue de Varenne ; administration : Charles, lib., 8, rue Monsieur-le-Prince. In-8°. — Cf. n° 746.

Annuaire du Conseil héraldique de France. Sixième année. — Paris, Conseil héraldique de France, 45, rue des Acacias, 1893. In-12 (5 fr.). — Cf. n° 699.

La Nature. Revue des sciences et de leurs applications aux arts et à l'industrie. Journal hebdomadaire illustré... Rédacteur en chef : Gaston TISSANDIER. 19e année, 1891, 2e sem. — Paris, G. Masson, édit. Gr. in-8°. — Cf. n° 898.

Le Petit Journal (Paris). — Cf. nos 748 et 892 *bis*.

Digitized by Google

Journal des débats politiques et littéraires (Paris). — Cf. n° 827.

Le Figaro (Paris). — Cf. nos 652, 679.

Le Gaulois (Paris). — Cf. n° 837.

La République française (Paris). — Cf. n° 711.

La Patrie (Paris). — Cf. n° 859.

La Liberté (Paris). — Cf. n° 859.

B

Département de l'Eure. Conseil général. Session d'août 1893. *Rapport du préfet. Procès-verbal des délibérations.* — Evreux, de l'impr. de Ernest Quettier, 1893. In-8, XIII-[2]-308-424-551 p. (Le titre ci-dessus figure seulement sur la couverture.)

Ce volume comprend :

Département de l'Eure. Rapport du préfet au Conseil général. Session d'août 1893. — Evreux, de l'impr. de Ernest Quettier, 1893. (XIII-[2]-308 p.)

Troisième partie [du rapport du préfet]. *Rapports des chefs de service et renseignements divers.* S. l. n. d. (424 p.). Cf. n° 671.

Département de l'Eure. Procès-verbal des délibérations du Conseil général. Session d'août 1893. — Evreux, de l'impr. de Ernest Quettier, 1893 (551 p.).

Recueil des travaux de la Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. IVe série. Tome neuvième : année 1891. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1893. In-8, [4]-2-[2]-XL-560 p. et 11 planches h. t. — Cf. nos 644, 667, 680, 688, 689, 789, 790, 791, 795, 801, 842, 855, 863, 864.

Recueil des trav. de la Soc. libre d'agric., sciences, arts et belles-lettres du dép. de l'Eure. IVe sér. Tome dixième : année 1892. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1893. In-8, VI-256 p. et une pl. h. t. — Cf. nos 664, 669, 685, 700, 703, 707, 854.

Société des amis des arts du département de l'Eure. Bulletin. VIII, 1892. — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1893. In-8, 60 p. et 2 pl. (La couverture imprimée sert de titre.) Cf. nos 698, 715.

Société syndicale des pharmaciens de l'Eure. Bulletin n° 19. Compte rendu des séances du 16 octobre 1892 et 30 avril 1893. — Evreux, de l'impr. de Ernest Quettier, 1893. In-8, 51 p. Cf. nos 760, 844.

Diex aie. *Revue catholique de Normandie*, paraissant tous les deux

Digitized by Google

mois. 2e année. — Evreux, impr. de l'Eure, 1892 [-1893]. In-8. — Cf. nos 654, 775.

Id. 3e année. — Evreux, impr. de l'Eure, 1893 [-1894]. In-8. — Cf. no 659.

La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux. — Evreux, impr. de l'Eure. 14e année [1892-1893]. In-8. — Cf. no 772.

52e année, 1894. *Almanach-Annuaire du département de l'Eure.* — Evreux, Ch. Hérissey, imp.-édit. (La couverture porte ici : Publié en nov. 1893.) Petit in-4°, 336 p. — Cf. nos 666, 691.

Le Courrier de l'Eure (Evreux). — Cf. nos 652, 665, 679, 704, 749, 773, 830, 837, 850, 859.

La Croix de l'Eure (Evreux). — Cf. no 694.

La Lanterne de l'Eure (Conches). — Cf. nos 712, 714.

La Vallée d'Eure (Pacy-sur-Eure). — Cf. nos 721, 727, 857, 858.

Journal de Verneuil et « Patriote de Verneuil » réunis (Verneuil). — Cf. no 713.

L'Echo de Nonancourt (Verneuil). — Cf. no 713.

Le Réveil de Conches (Verneuil). — Cf. no 713.

Le Républicain de Vernon (Vernon). — Cf. no 732.

Le Républicain de l'Eure (Vernon). — Cf. no 732.

Journal des Andelys (Les Andelys). — Cf. nos 738, 751, 752, 755, 756.

L'Impartial (Les Andelys). — Cf. nos 663, 727, 749, 753, 840.

Le Progrès andelysien (Les Andelys). — Cf. nos 638, 757, 838.

Journal *Le Vexin* (Gisors). — Cf. nos 771, 773.

L'Echo républicain (Gisors). — Cf. nos 661, 762, 779, 781.

L'Avenir du Vexin (Gisors). — Cf. no 770 *bis*.

L'Antiquaire de Bernay. Petite revue normande rédigée par E. Veuclin, correspondant du comité des beaux-arts,... — Bureaux : 25, rue d'Alençon, à Bernay... Deux numéros par mois. — In-8. L'année 1893 comprend 24 numéros, paginés de 81 à 176. (Il n'y a qu'un titre de départ en tête de chaque numéro.) — Cf. nos 656, 657, 658, 660, 709, 710, 717, 768, 769, 770, 785, 786, 788, 796, 799,

Digitized by Google

803, 804, 805, 806, 808, 809, 810, 811, 813, 814, 817, 818, 822, 823, 824, 832, 834, 853.

Journal de Bernay (Bernay). — Cf. nos 812, 831, 835.

Le Brionnais (Brionne). — Cf. nos 663, 820, 830.

Journal de Brionne (Brionne). — Cf. n° 845.

Le Gaillonnais (Gaillon). — Cf. nos 638, 757, 838.

Le Publicateur, journal de Louviers (Louviers). — Cf. nos 840, 841, 846.

Le Lovérien (Elbeuf et Louviers). — Cf. nos 847, 851.

Le Réveil de l'Eure (Pont-Audemer). — Cf. n° 812.

La Risle (Elbeuf et Pont-Audemer). — Cf. n° 843.

C

Précis analytique des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen pendant l'année 1891-1892. — Rouen, impr. de Espérance Cagniard, 1893. In-8. — Cf. n° 645.

Bulletin de la Commission des antiquités de la Seine-Inférieure. T. IX, 2e livr. — Rouen, impr. Espérance Cagniard, 1893. In-8. P. 113-296. — Cf. nos 849, 852, 861, 862.

Mélanges. Documents publiés et annotés par MM. Ch. de BEAUREPAIRE, l'abbé BLANQUART, F. BOUQUET, Ch. BRÉARD, le cte A. de CIRCOURT, L. RÉGNIER, l'abbé SAUVAGE. Deuxième série. (Sceau de la Société de l'histoire de Normandie.) — Rouen, A. Lestringant,... lib., 1893. In-8, 405 p. — Cf. nos 683, 733, 766.

Bulletin de la Société des amis des sciences naturelles de Rouen. 3e série, 28e année, 1er semestre 1892. — Rouen, impr. Julien Lecerf, 1893. In-8. — Cf. n° 673.

Société normande de géographie. Bulletin de l'année 1892. T. XIV. — Rouen, impr. de Espérance Cagniard, 1892. In-4. — Cf. n° 900.

8e année... *La Normandie littéraire, archéologique, historique*, etc. Revue paraissant le 1er de chaque mois. Bureaux : 11, rue Jeanne d'Arc, Rouen. In-8 (8 fr.). — Cf. nos 764, 800, 807, 856.

Cette 8e année ne comprend que six nos, de janvier à juin 1893. Le n° de juillet porte : 9e année, n° 1.

Digitized by Google

Journal de Rouen et des départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure (Rouen). — Cf. n° 749.

Patriote de Normandie, nouvelliste de Rouen (Rouen). — Cf. n^{os} 695, 773.

Bulletin de la Société d'étude des sciences naturelles d'Elbeuf. Dixième année, 1891. Premier et deuxième semestres. — Elbeuf, impr. Constant Allain, 1891. In-8. — Cf. n° 891.

Recueil des publications de la Société havraise d'études diverses de la 60^{e} année, 1893. Premier trimestre. — Le Havre, impr. H. Micaux, 1893. In-8. — Cf. n° 649.

Annuaire des cinq départements de la Normandie, publié par l'Association normande. 59^{e} année, 1893. — Caen, Henri Delesques; Rouen, Lestringant. S. d. (1893). In-8. — Cf. n^{os} 702, 705, 719.

La Pomme. Revue normande paraissant le dimanche. — Rédaction : 5, place de la République, Caen; administration : 25, rue Saint-Pierre, Caen. In-4. (Première année, 1893) (8 fr. par an). — Cf. n° 687.

Les Echos du Calvados, de l'Eure et de l'Orne (Orbec). — Cf. n° 783.

Bulletin de la Société historique et archéologique de l'Orne. Tome XII. — Alençon, typogr. Renaut-de Broise, 1893. In-8. — Cf. n^{os} 718, 833.

Documents sur la province du Perche, publiés par le vicomte de Romanet et M. H. Tournoüer, anciens élèves de l'école des Chartes. — Mortagne, libr. Pichard-Hayes; Marchand et Gilles, succ. In-8.

12^{e}, 13^{e} et 14^{e} fasc. (avril, juillet, oct. 1893). — Cf. n° 676.

26^{e} année... *Revue catholique de Coutances.* Directeur : M. l'abbé Mustel,... Avranches. In-8. — Cf. n° 681.

D

Mémoires de la Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise. Tome XV, 2^{e} partie. — Beauvais, impr. D. Pere, 1893. In-8. — Cf. n° 734.

L'Echo de l'Oise (Compiègne). — Cf. n° 735.

Société d'histoire, d'archéologie et de littérature de l'arrondissement

Digitized by Google

de Beaune. Mémoires. Année 1891. — Beaune, impr. Arthur Batault, 1892. In-8. — Cf. n° 888.

GÉNÉRALITÉS

Dictionnaires (626). — Géographie de la France (627 et 627 *bis*). — Histoire de France (628-635). — Archéologie générale (636). — Histoire de l'art (637). — Philologie (638). — Bibliographie générale (catalogues de bibliothèques) (639-643). — Généralités sur la Normandie (644-650). — Généralités sur le département de l'Eure (651-671). — Ouvrages particuliers publiés en Normandie (Seine-Inférieure, Calvados, Orne) (672-676). — Ouvrages sur Paris (677-678).

626. *La grande Encyclopédie.* Inventaire raisonné des sciences, des lettres et des arts par une société de savants et de gens de lettres,... — Tome dix-septième...: Fanum-Franco. — Paris, H. Lamirault et C^ie^, édit. S. d. (1893). In-4° à 2 col.

Articles *Fatouville-Grestain*, p. 34; *Féret* (Pierre), p. 271; *Fessard* (Charles-Jules), p. 340; *Folleville* (Louis-Jean-André de), [député du Calvados, né à Morainville], p. 699; *Fouquet* (Louis-Camille), p. 898; *Francastel* (Marie-Pierre-Adrien), [administrateur du district d'Evreux, élu par le département de l'Eure premier suppléant à la Convention], p. 960 (signé : Etienne CHARAVAY). Etc.

Gravures : P. 1108: *Saint-Georges, par Michel Colombe, bas-relief provenant du château de Gaillon (musée du Louvre).*

627. *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*, par Ernest DESJARDINS, de l'Institut. Tome quatrième : *Les sources de la topographie comparée*, contenant 13 planches et 17 figures dans le texte, suivi d'une table alphabétique générale de tout l'ouvrage. — Paris, libr. Hachette et C^ie^, 1893. Gr. in-8°, [6]-III-295 p. (20 fr.)

Itinéraire d'Antonin, carte de Peutinger, etc.

627 *bis*. *La France pittoresque. Région du Nord.* Histoire et géographie des provinces d'Ile-de-France, Champagne, Flandre, Artois, Picardie et Normandie et des départements qu'elles ont formés, par A.-M. G.,... — Tours, Alfred Mame et fils, édit., 1893. In-8°, 368 p., avec nombreux bois dans le texte.

Eure, p. 305-318: *Evreux*, p. 307; *Les Andelys*, p. 310; *Gisors*,

Digitized by Google

p. 312; *Louviers*, p. 313; *Gaillon*, p. 313-314; *Pont-Audemer*, p. 314-315; *Bernay*, p. 316; *Beaumont-le-Roger*, p. 316-317; *Abbaye du Bec*, p. 318.

Gravures : carte du département, p. 305; *Bataille d'Ivry, gagnée par Henri IV* (1590), p. 309; *Cheminée du XVI^e siècle* (*Hôtel du Grand-Cerf au Grand-Andely*), p. 311; *Nef de Saint-Ouen, à Pont-Audemer* (intérieur), p. 315; *Saint Georges terrassant le démon* (*Pont-Audemer*) [bas-relief dans l'église Saint-Ouen], p. 317.

628. *Chartes françaises conservées à Leicester. — Biblioth. de l'Ecole des Chartes*, LIV, p. 589-593.

Epaves des archives de l'ancienne Chambre des comptes recueillies dans la bibliothèque du collège Ratcliffe à Leicester et dont le catalogue a été publié par le Rév. Joseph Hirst dans la revue *The Ratcliffian*.

Parmi les pièces publiées ou analysées, il en est concernant Vernon, Andely, Pont-de-l'Arche, le Petit-Goulet. Une autre est datée de Gisors. Toutes sont du XIV^e ou du XV^e siècle.

629. *Œuvres de Robert Blondel, historien normand du XV^e siècle*, publiées d'après les documents originaux, avec introduction, notes, variantes et glossaire, par A. Héron. Tome second. — Rouen, A. Lestringant, lib., 1893. In-8°, [4]-423 p. (12 fr.)

Ce volume comprend : 1° P. 1-260 : *Reductio Normanie.* (« L'auteur, dit M. Héron, y présente le récit des événements qui s'accomplirent en Normandie, et même en Guyenne, depuis la surprise de Fougères par François de Surrienne, le 24 mars 1449, jusqu'au 12 août 1450, date de la capitulation de Cherbourg, qui mit fin à la possession de la Normandie par les Anglais. » (*Introd.*, p. xxiv). On y trouve fréquemment cités les noms d'Andely, de Beaumont-le-Roger, de Breteuil, de Conches, d'Evreux, de Gisors, de Louviers, du Neubourg, de Pont-Audemer, de Pont-de-l'Arche, de la Roche-Guyon, du Vaudreuil, de Verneuil, de Vernon et des abbayes de Bonport et de Grestain); — 2° P. 261-391 : *La Réduction de la Normandie. Sommaire analytique* [par M. Héron].

On a distribué avec le second volume l'introduction, destinée à être jointe au t. I^er, paru en 1891 (cf. n° 210), lequel a, dès lors, la pagination suivante : [6]-lvj-[2]-499.

630. *Episodes de l'invasion anglaise. La guerre de partisans dans la haute Normandie* (1424-1429). Signé : Germain Lefèvre-Pontalis. — *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, t. LIV, p. 475-521. Cf. n° 631.

631. *Episodes de l'invasion anglaise. La guerre de partisans dans la haute Normandie* (1424-1429), par Germain Lefèvre-Pontalis. Extr. de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, année 1893, t. LIV. — Paris, 1893. In-8°, 47 p.

Très intéressant pour la région du département de l'Eure.

Digitized by Google

632. *Ecrits inédits de Saint-Simon*, publiés sur les manuscrits conservés au dépôt des Affaires étrangères par M. P. FAUGÈRE. Tome huitième, publié par le Vte MENJOT D'ELBENNE. *Nottes sur tous les duchés-pairies, comtés-pairies et duchés vérifiés depuis* 1500 *jusqu'en* 1730. IV. *Ducs non vérifiés, improprement dits à brevet.* — Paris, libr. Hachette et Cie, 1893. In-8°, XV-722 p. (7 fr. 50).

Ce t. VIII est le dernier des *Ecrits inédits de Saint-Simon.*

Duchés-pairies existants : — *Elbœuf, pour Charles de Lorraine, marquis d'Elbœuf*, [avec les branches d'Harcourt, Lillebonne, etc.], p. 20-88.

Ducs non vérifiés, improprement dits à brevet: — *Mr de Damville* (François-Christophe de Lévis, comte de Brion), p. 676-677 et 698.

633. *Mémoires de Michelot Moulin sur la Chouannerie normande*, publiés pour la Société d'histoire contemporaine. — Paris, Alphonse Picard et fils, lib., 1893. In-8°, XV-403 p. (10 fr.).

L'*Avertissement* est signé : L. RIOULT DE NEUVILLE.

Détails sur le mouvement insurrectionnel dans l'Eure. Ces détails se trouvent surtout dans les notes ajoutées par l'éditeur.

634. *David d'Angers. Nouvelles lettres du maître et de ses contemporains.* (Avant-propos signé : Henry JOUIN.) — *Revue de l'art français ancien et moderne*, année 1893, p. 168-301.

P. 183-184 : XVI. *Casimir Delavigne à David.* (La Madeleine, 26 sept. 1825.) — P. 298-299 : CXLI. *Ernest de Blosseville à David.* (Amfreville-la-Campagne, 13 janv. 1855.) [Portraits de Jules de Blosseville.] Tirage à part portant la date de 1894.

635. Alphonse BERTRAND, secrétaire-rédacteur du Sénat. *La Chambre de* 1893. Biographies des 581 députés, avec avertissement et documents divers,... — Paris, anc. maison Quantin; librairies-imprimeries réunies, 1893. In-12, VII-673 p. (4 fr.).

Eure, p. 157-163 : *Isambard* (*Louis-Edouard*), p. 157-158; *Leroy* (*Louis-Modeste*), p. 158-159 ; *Passy* (*Louis-Paulin*), p. 159-160 ; *Fouquet* (*Louis-Camille*), p. 161-162 ; *Thorel* (*Jules-Ernest*), p. 162-163 ; *Loriot*, p. 163. — *Mayenne : Broglie* (*Louis-Alphonse-Victor, prince de*), p. 326-327. — *Meuse : Develle* (*Jules*), [ancien sous-préfet et député de Louviers], p. 335-336.

636. Bibliothèque de la construction moderne, publiée sous la direction de M. P. Planat. *Encyclopédie de l'architecture et de la construction.* Directeur : P. PLANAT... — Dujardin et Cie, édit., Paris. S. d. (1888-1893). 6 vol. gr. in-8° en douze demi-volumes, à 2 col., avec très nombr. pl. et vign. (300 fr.).

Digitized by Google

Vol. III : ART. *Château.* « Fig. 11. Plan du château de Charleval », p. 129. — « Fig. 26. Vue du château de Livet [-sur-Authou], » pl. h. t. XXIX, en regard de la p. 139. — « Fig. 25. Plan du château de Livet [-sur-Authou], » p. 139. Texte, p. 144-145.

Vol. IV : ART. *Donjon.* « Fig. 4. Donjon de Gisors. » Vue à vol d'oiseau et coupe. — « Fig. 4 (lisez : 5). Coupe du donjon de Gisors (lisez : coupe du château de Gisors), » p. 203. Texte, p. 202-203. = ART. *Fenêtre.* « Fig. 6. Eglise Saint-Pierre (*sic*) à Louviers, » p. 476. L'une des fenêtres du bas-côté méridional. = ART. *Gâble.* « Fig. 10. Cathédrale d'Evreux, » p. 719 (portail N.).

Vol. V : ART. *Hazon* (*Michel-Barthélemy*) (1722-1818), [seigneur de Cantiers]. Signé : Maurice DU SEIGNEUR. P. 116. = ART. *Maison* : « Fig. 14. Grande Maison aux Andelys (Eure) ; fenêtre à personnages. »

Vol. VI : ART. *Pilastre.* « Fig. 7. Ordre colossal de Charleval, » p. 190. = ART. *Normandie* (*Ecole de la*). Signé : Anthyme SAINT-PAUL. P. 22-35. « Fig. 11. Voûtes [du chœur] de l'église de Tillières (Eure), » pl. h. t. III. — « Fig. 12. Façade de l'église de Gisors (Eure), » pl. IV-V (pl. double). — ART. *Tour, tourelle.* « Fig. 5. Beffroi d'Evreux, » p. 628.

637. *Histoire populaire de la peinture*, par Arsène ALEXANDRE. *Ecole française*, illustrée de 250 grav. — Paris, Henri Laurens, édit. S. d. (1893). Gr. in-8°, [4]-452 p. (10 fr.).

P. 55-83 : *Chap.* IV : *Le* XVII^e *siècle. Vouet. Nicolas Poussin. Grandeur et portée de son œuvre.* (Illustrations : *Poussin, d'après son portrait par lui-même*, p. 61 ; *le Testament d'Eudamidas*, p. 63 ; *Rebecca et Eliézer*, p. 65 ; *Voyage de faunes, de satyres et d'hamadryades*, p. 69 ; *la Chèvre Amalthée*, p. 71 ; *Diogène*, p. 73 ; *Ravissement de saint Paul*, p. 75 ; *les Bergers d'Arcadie*, p. 79 ; *Polyphème*, p. 81.)

P. 125 : *Nicolas Mignard. Portrait du comte d'Harcourt* (grav.).

P. 429 : *Théodule Ribot. Jésus parmi les docteurs* (grav.).

638. *Dictionnaire normand-français*, par G. POREL. — *Le Progrès andelysien*, n^os des 12 nov., 10, 24, 31 déc. 1893 (*à suivre*).

Reproduit dans *le Gaillonnais* des mêmes dates.

639. *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque Sainte-Geneviève*, par Ch. KOHLER, bibliothécaire à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Tome premier. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et C^ie, imp.-édit., 1893. In-8° (12 fr.).

La couverture porte : « Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Paris : bibliothèque Sainte-Geneviève, tome premier. — Paris, libr. Plon, etc. »

Digitized by Google

P. 33 : 34-36. Nicolas de Lyre. Postilles sur les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. 3 vol. Fin du XIV^e^ s. — P. 49 : 69. Nicolas de Lyre. Postilles sur le Nouveau Testament. Fin du XIV^e^ s. — P. 49 : Le même. Postilles sur les psaumes. XV^e^ s. — P. 205 : 341. Recueil de droit canon. XIII^e^ et XIV^e^ s. Au verso du 2^e^ ff., on lit : « Ego Karolus Bandart, in artibus magister, curatus ecclesie parrochialis Sancti Laurentii du Tenssement, certifico vendidisse hunc librum venerabili viro domino Ricardo Exmelin, presbitero curato de Bellomonte, teste signo meo manuali hic apposito, anno Domini M^o^ CCCC^o^ LXI^o^, et promitta garantizare contra omnes. (Signé) Bandart. » Et au dessous : « Iste liber pertinet Ludovico de Venoyo, religioso professo in ecclesia Sancte Barbare, Lexoviensis diocesis, et in jure canonico licentiato, quem quidem librum emit ab eodem curato de Bellomonte, precio et somma decem scutorum auri, anno Domini M^o^ CCCC^o^ LXII^o^. » Ce ms. est orné de peintures et de lettrines en couleur. — P. 220 : Recueil de lettres adressées et de pièces relatives au cardinal François de la Rochefoucauld, évêque de Clermont, puis de Senlis, abbé commendataire de Sainte-Geneviève. XVII^e^ s. Fol. 88 : « Coppie du brevet de Henry IV à feu M^r^ le cardinal Du Perron, pour la direction du collège de Navarre » ; 2 juin 1608. Fol. 330 : Attestation, par devant le curé de l'église collégiale de Notre-Dame d'Andely, de miracles opérés dans la fontaine Sainte-Clotilde ; 1625-1630. Fol. 349 : Lettre des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Vernon au cardinal de la Rochefoucauld, touchant quelques modifications nouvellement introduites dans leur règle ; s. d. — P. 313 : 608. Recueil de pièces concernant la fondation et l'histoire de plusieurs maisons de l'ordre de Saint-Augustin. XVII^e^ s. : N.-D. de Corneville, dioc. de Rouen, fol. 591 ; Saint-Pierre d'Evreux (prévôté de), fol. 385, 390, 393, 875. — P. 327 : 666. Recueil touchant les possédées de Louviers. XVII^e^ s. — P. 350 : 713. Recueil d'épitaphes. XVII^e^ et XVIII^e^ s. Fol. 40 : Françoise-Catherine de Rampen, épouse de Robert Le Roux d'Esneval d'Acquigny, 1753. — P. 355 : 724. Vie de Claude de Sainctes, évêque d'Evreux, par le P. Nicolas Lagoille, prieur du séminaire de Saint-Chéron de Chartres. XVII^e^ s. — P. 442 : 939. Catalogue de la bibliothèque de René de Longueil, seigneur de Glisolles, 1637. — P. 503 : 1114. Harangues de divers auteurs. XVIII^e^ siècle. Fol. 42 : « Oraison funèbre de très haut, très puissant et très excellent prince Louis-Charles de Lorraine, comte de Brionne, ...prononcée dans l'église des Dames... de S^t^ Benoist, de la ville de Pont de Cés, le 30 juin 1762, par *****, chanoine régulier. » — P. 603 : 1296. Pontifical d'Egbert, archevêque d'York. Copie (XVIII^e^ s.) de l'original conservé autrefois dans les archives du chapitre de la cathédrale d'Evreux, aujourd'hui à Paris, Bibl. nat., ms. lat. 10575. Documents relatifs au ms. original (XVIII^e^ s.). — P. 616 : 1332. « Remarques de M^r^ de Tillemont sur le bréviaire d'Evreux... » XVIII^e^ s. — P. 643 : 1371. Recueil de traités de théologiens du moyen âge. XIII^e^ s. Fol. 83 v^o^ : « Sermo Anselmi » [de Bonis corporis et animae]. Ne figure pas dans les œuvres publiées de saint Anselme de Cantorbéry, ni dans aucune de celles des autres auteurs du nom d'Anselme antérieurs au XIII^e^ s. — Etc.

640. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Cata-*

Digitized by Google

logue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XIX. *Amiens*, par E. Coyecque, archiviste aux Archives de la Seine. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1893. In-8°. (12 fr.)

P. 396 et suiv. : 881-895. Papiers du général de Vault, directeur du dépôt de la guerre. 15 vol. XVIIe-XVIIIe s. (Nombreux documents concernant le maréchal de Belle-Isle, comte de Gisors, et MM. de Broglie, ou émanés d'eux.) — P. 230 : 475. Recueil de lettres des supérieures de couvents de Carmélites, notifiant aux maisons de l'ordre le décès de religieuses. Copies. XVIIIe s. 4 vol. (Pont-Audemer, Gisors, Pontoise, etc.) — P. 377 : 811-812. « A. Goze. Notices généalogiques. » XIXe s. 2 vol. T. Ier : Bertangles, [seigneurs de Lilly], Biencourt, [seigneurs de Chauvincourt], Clermont-Tonnerre, [seigneurs de Glisolles]; t. II : Lombelon des Essarts, Montmorency, de Roncherolles, etc. — P. 135 : 283. « Sermones fratris Guidonis, quos compilavit in ordine fratrum Predicatorum in conventu Ebroycensi. » XIVe s. — P. 152 : 333. Recueil de poésies diverses. XVIe s. Fol. 12 v°. Frère Guillaume Alexis. « Ensuyt la declamation faite sus l'evangile de *Missus est angelus*, etc., composée par le prieur de Busy, qui feist le *Blason de faulses amours.* » — P. 18 : 32. Nicolas de Lyre. Postillae in Bibliam. XIVe s. — P. 19 : 33. Le même. Postillae in vetus Testamentum. XIVe s. — P. 22 : 45. Le même. Idem. XIVe s. — P. 28 : 66. Le même. Postillae in Isaiam Malachiam et Machabaeorum. XIVe s. — Etc.

641. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements.* Tome XX... — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et Cie, imp.-édit., 1893. In-8°, [6]-697 p. (12 fr.)

Manuscrits de la bibliothèque du Mans, [par C. Couderc], p. 1-252 :

P. 26 : 13. Mélanges relatifs à l'histoire de France pendant les XVIe et XVIIe s. (XVIIIe s.). — Fol. 339 : « Extr. des reg. du greffe de l'officialité de Rouen, » relatif à la suspension de l'évêque de Coutances par l'Assemblée provinciale tenue à Gaillon les 18, 24 et 25 septembre 1655.

P. 128 : 195. « Sermones fratris Guidonis de ordine fratrum Predicatorum, quos compilavit in conventu Ebroycenci (*sic*). » (XIVe s.).

P. 169 : 238. Obituaire de l'abbaye de la Couture et pièces relatives à ce monastère (XVIe s. — Fol. 121-123, 173-178 : Firmitates, societates seu compositiones factae inter monasterium S. Petri de Cultura et monasteria seu ecclesias sancti Karilephi,... Sancti Taurini,...

Manuscrits de la bibliothèque d'Angoulême, [par C. Couderc], p. 295-306 :

P. 298 : 16-21 (Arm. A 2). « Extraits des mémoires des généralitez de France, dressez par messieurs les intendants des provinces,

Digitized by Google

suivant l'ordre de Mgr le duc de Bourgogne, par M. L. C. D. C. D. [Boulainvilliers]. » (XVIII^e s.) — T. III. « Rouen, Caen, Alençon,... »

Manuscrits de la bibliothèque de Béziers, [par C. COUDERC], p. 315-323 :

P. 319 : 14 (7). « Sommaire des procédures contre les évesques pour le crime de lèze majesté et autres cas privilégiés. Extraict des conciles, du Trésor des chartes du Roy, des registres de divers Parlements et des historiens et plus graves autheurs. » (XVIII^e s.). — [Procédures ou pièces relatives à Jean Ballue, cardinal, évêque d'Angers, et Guillaume de Haraucourt, évêque de Verdun, 1464.]

Manuscrits de la bibliothèque de Nogent-le-Rotrou. Signé : C. COUDERC. P. 325-329 :

P. 325:2. « Antiquités du Perche, par Léonard Bart, sieur des Boullais, transcrites, rectifiées et augmentées en 1825, par L.-C.-N. Delestang, ancien sous-préfet de l'arrondissement de Mortagne. » (XIX^e s.)

Manuscrits de la bibliothèque de Montargis, [par C. COUDERC], p. 565-572 :

P. 571 : 28-31 (436). Relation d'un voyage fait par terre, par eau et par mer de Paris à Rouen et à Dieppe et retour, et de Vierzon à Paris et à Tours par Montargis, pendant les années 1788 à 1812, par A.-F.-L. Blandon, de Paris (XVIII^e-XIX^e s.]. 4 vol.

642. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts. *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France. Départements. Tome XXII : Nantes, Quimper, Brest*, par A. MOLINIER. — Paris, libr. Plon; E. Plon, Nourrit et C^ie, imp.-édit., 1893. In-8°.

Nantes :

P. 231 : 1696. Rohan ; Pièces diverses : 1572. Succession de Madeleine d'Annebault, réclamée par le seigneur de Tournemine. — P. 163 : 1186. Liasse de pièces diverses, entre autres lettres du maréchal de Broglie, originales (XVIII^e s.). — P. 164 : 1187. Autre recueil : Ordres de bataille de l'armée du maréchal de Broglie (1761). — P. 22 : 114. « Remarques sorboniques, concernant les principales difficultés des conciles, questions de controverses, sentimens sur les Pères et autres autheurs notables, avec plusieurs entretiens d'estudes. » Publié par Christophe Du Puy sous le titre de *Perroniana* (Paris, 1669, in-12). XVII^e s. — P. 167 : 1212. Arrêt du Conseil d'Etat touchant la répartition de la taille proportionnelle dans la ville d'Evreux (1719). — P. 167 : 1213. Autre touchant la même répartition dans la ville de Nonancourt (1721). — P. 15 : 82. Guillaume de Conches. Moralium dogma philosophorum. XV^e s. — Etc.

643. *Catalogue des incunables de la bibliothèque Mazarine*, par Paul MARAIS, archiviste paléographe, sous-bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, et A. DUFRESNE DE SAINT-LÉON, archiviste paléographe, ancien attaché à la même bibliothèque. — Paris, H. Welter, édit., 1893. In-8°, [4]-VIII-811 p. (40 fr.).

Digitized by Google

69. Nicolas de Lyre. Glossarium in universa Biblia. S. l. n. d. (Rome, 1472). In-fol. (P. 48-49). — 349. Le même. Postilla super Psalterium. Paris, Ulric Géring, 1483. In-4 (P. 185). — 398 1-5. Bible latine, avec la glose de Nicolas de Lyre et les concordances de Conrad de Alemania. Spire, P. Drach, 1485. Cinq vol. in-fol. (P. 206-207). — 497 2 à 4. Bible latine, avec les commentaires de Nicolas de Lyre. Lyon, Jean Syber, 1488. 4 vol. in-fol. (P. 258-259. Terminé par un opuscule théologique de Nicolas de Lyre). — 619. Jean de Vertus. Le songe du vergier qui parle de la disputation du clerc et du chevalier. Paris, Maillet, 1491. In-fol. (P. 319-320. On sait que M. Léopold Marcel chercha à prouver que le *Songe du vergier* était dû à Jean de Louviers.) — 621 5e p. Blason des faulses amours, [par Guillaume Alexis]. Paris, Pigouchet, 1494. In-4 (P. 334). — 692. Nicolas de Lyre. Repertorium super Bibliam. S. l. n. d. (1492). In-fol. (P. 359). — 818 1re p. Le même. Præceptorium sive expositio tripharia in Decalogum. Paris, Antoine Bachelier, 1495. In-8 (P. 437). — 963. Guillaume Alexis. Le passe-temps de tout homme et de toute femme. Paris, Vérard, 1497. In-4 (P. 519). — 1162 2e p. Robert Cibole. Le livre de la perfection de la vie chrétienne. Paris, Pigouchet, pour Simon Vostre, s. d. In-8 (P. 638). — 1162 1re p. Le même. Le messager de tout bien. Paris, pour Englebert et Jean Marnef, s. d. In-8. (P. 638-639). — 687 5e p. Nicolas de Lyre. Disputatio contra perfidiam Judæorum. (Paris), Georges Mittelhus, s. d. In-8 (P. 654-655). — 1294 2e p. Le même. Libellus quæstionum contra Hebræos. S. l. n. d. In-fol. (P. 720). — 1295. Le même. Præceptorium, sive expositio tripharia in Decalogum, cum compendio de vita Ante Christi. S. l. n. d. In-8 (P. 721.) — 704 2e p. Le même. Præceptorium. S. l. n. d. In-8 (P. 721). — 1296. Le même. Secunda pars tractans super totum corpus Bibliæ. S. l. n. d. In-fol. (P. 721.) — 1297. Le même. Secunda pars Bibliæ cum glosa. S. l. n. d. In-fol. (P. 721-722). — Etc.

644. *Documents concernant les confréries de charité normandes*, recueillis par M. E. Veuclin. — *Rec. des trav. de la Soc. libre de l'Eure*, 4e sér., t. IX, p. 39-187, avec une pl. h. t. et 6 fig. dans le texte. Cf. n° 458.

Statuts de la confrérie de Saint-Jean-aux-Chapeaux de Saint-Lô (entre 1381 et 1386); statuts de la Charité de Menneval (1407); statuts de la Charité d'Evreux (1421); statuts de la Charité de l'église Notre-Dame de Louviers (1450); statuts de la Charité de l'église Saint-Gervais de Falaise (1471); statuts de la Charité de Chennebrun (1493); statuts de la Charité de l'église Notre-Dame de Saint-Lô (1520) (analyse); règlement des Charités du diocèse de Lisieux (1728); lettres patentes du roi en faveur de la Charité d'Alençon (1736); bulle d'indulgences accordée par le pape Urbain VIII à la Charité d'Amfreville-la-Campagne (1633); liste des principales confréries de charité normandes.

645. *Quelques Charités normandes*, par M. Chanoine-Davranches.

Digitized by Google

— *Précis... des travaux de l'Académie de Rouen pendant l'année* 1891-1892, p. 321-373. Cf. n° 878.

Confréries des Andelys, de Hauville, Bourg-Achard, Alisay, Evreux, Louviers, Acquigny, Damville, Aizier, Vernon, Bourgtheroulde, Ailly, Ambenay, etc. Les Charités dans le département de l'Eure.

646. *Artistes normands ignorés ou peu connus* (1651-1800). Signé : E. VEUCLIN,... — *Réunion des Sociétés des beaux-arts des départements à l'École nationale des beaux-arts, du 4 au 8 avril* 1893, p. 435-476.

Peintres : Abraham Croisy (travaille à Ferrières-haut-Clocher) ; Antoine Sixe (Saint-Germain-la-Campagne); J.-B. Dubois (Bernay); Michel Hubert-Descours (Bernay); Jacques Lefebvre (Evreux); Michel-Pierre Hubert, dit Descours (Broglie, Bernay); Alexandre Landry (Notre-Dame-du-Hamel); Selles (Bernay, Theil-Nolent, Boissy-Lambervile); Mérimée (Broglie), etc.

Sculpteurs : Pasquet Loiseau et Thomas Caboulet (Bernay), François Loiseau (Saint-Vincent-du-Boulay), Jean Saphare (Bernay), Léonard Roger (Bernay), la Feuillée ou Delafeuillée (Saint-Vincent-du-Boulay), Louis Baudard (Bernay), Michel Girard, dit le Provençal (Bernay, Courbépine), David Neveu ou Lenepveu (Bernay), Jean-André Patou (Malleville-sur-le-Bec), Le Monnier (Bernay), Cahais (Malleville-sur-le-Bec), Jean Hébert (Bernay), Jacques Gendret et Jean Enguerans (Caorches), etc.

Imagiers-brodeurs : Desmonts (Bernay), d'Aguindeau (Bernay) etc.

Fondeurs de cloches : Nicolas Buret père et fils (Bernay), Jean Buret (Bernay), Guille Glaçon (Bernay), Jean Aubert (Notre-Dame-d'Epine), François Tériot, Claude et François Lemaire (Malleville-sur-le-Bec), etc.

Serruriers, orfèvres, facteurs d'orgues, etc.

Pas de tirage à part.

647. *Notes inédites sur les corporations artistiques de Normandie*, [par E. VEUCLIN]. — *Bull. du Comité des trav. histor. et scientif. Section des Sciences économiques et sociales*, 1892, p. 38-50. Cf. n° 648.

Verneuil, Gisors, Bernay, etc.

Texte d'une communication faite au congrès des sociétés savantes (section des sciences économiques et sociales, séance du 8 juin 1892, matin).

648. *Notes inédites sur les corporations artistiques en Normandie*, par M. VEUCLIN. Extr. du Bull. du Comité des trav. histor. et scientif. (section des sciences économiques et sociales, n° 1, 1892). — Paris, Ernest Leroux, édit., 1893. In-8, 13 p. (La couverture impr. sert de titre.)

Digitized by Google

649. *L'instruction primaire gratuite et obligatoire dans les campagnes (Seine-Inférieure et Eure) au* XVIII^e *siècle.* Notices historiques par Alphonse MARTIN. — *Rec. des public. de la Soc. havraise d'études diverses*, 1893, 1^er trim., p. 69-122. Cf. n° 650.

650. Société havraise d'études diverses. Extr. du Recueil de ses publications (année 1893, 1^er sem.). *L'instruction primaire gratuite et obligatoire dans les campagnes (Seine-Inférieure et Eure) au* XVIII^e *siècle.* Notice histor. par Alphonse MARTIN. — Havre, impr. H. Micaux, 1893. In-8, 58 p. (2 fr.).

Tout ce qui concerne les localités du département de l'Eure est emprunté aux publications de M. Veuclin.

651. *Géographies départementales de la France.* Etude physique, historique, administrative, agricole, industrielle et commerciale de chaque département, avec une carte physique et historique divisée et coloriée par arrondissements et une carte politique, administrative et économique divisée et coloriée par cantons. — *Eure*, par A. LAMBERT, inspecteur de l'enseignement primaire. — Paris, Gustave Guérin et C^ie, édit. S. d. (1893). In-4, 8 p. à 2 col., avec 6 grav. sur bois dans le texte et 2 cartes h. t. (0 fr. 30).

La couverture impr. sert de titre. Le titre de départ est ainsi conçu : « Département de l'Eure, par M. A. Lambert,... »

Grav. : *Vue générale d'Evreux*, p. 1 ; *l'École des enfants de troupe* (3^e *corps d'armée*) *aux Andelys* (*Eure*), p. 3 ; *Hôtel du Grand-Cerf aux Andelys* (*Eure*), p. 5 ; *Dupont de l'Eure*, p. 6 ; *Chaplin*, p. 7 ; *Le clos Poussin* (*lieu de naissance de Poussin*), p. 8.

652. *Châteaux de l'Eure.* Signé : SEPTFONTAINES. — *Le Figaro*, n° du 11 sept. 1893.

Reproduit sans titre dans *le Courrier de l'Eure* du 12 sept.

Acquigny, Radepont, Pont-Saint-Pierre, les Deux-Amants, Beaumesnil, Broglie, etc.

653. *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à* 1790, rédigé par M. Georges BOURBON, archiviste. *Eure. Archives ecclésiastiques, série H.* — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1893. In-4, [4]-VI-322 p.

Ordres religieux d'hommes : Abbayes du Bec, de Bernay, de Bonport, du Breuil-Benoit, de Conches, Cormeilles, Corneville, la Croix-Saint-Leufroi, l'Estrée, Grestain, l'Isle-Dieu, Ivry, Lyre, Mortemer, la Noë, Saint-Pierre de Préaux et Saint-Taurin ; prieurés d'Acquigny, de Beaumont-le-Perreux, Beaumont-le-Roger, Bézu-le-Long, Bourg-Achard, Charleval, Coudres, Croth, les Deux-Amants, Gasny, Gram-

Digitized by Google

mont-lès-Beaumont, Grammont-près-Gaillon, la Haye-le-Comte, de Lierru, de la Madeleine de Vernon, de la Madeleine près Saint-André, de Maupas, Muzy, N.-D.-du-Bosc, du Parc d'Harcourt, de la Poultière, de Pressagny-l'Orgueilleux, Saint-Aubin-de-Fresnes, Saint-Aubin-de-Scellon, Saint-Aubin-de-Villaines, Saint-Etienne-lès-Hacqueville, Saint-Gilles de Pont-Audemer, Saint-Léger des Bois, Saint-Léonard du Petit-Andely, Sainte-Marie-l'Egyptienne de Pont-Audemer, Saint-Martin d'Heudreville, Saint-Nicolas de Touvoye, à Saint-André, Saint-Ouen de Gisors, Saint-Paul, en la forêt de Lyons, Saint-Pierre d'Autils, Saint-Sulpice près Pacy, Sausseuse, le Tilleul-Gibon et Vesly. — Couvents et communautés d'hommes : Carmes de la Garde-Châtel et de Pont-Audemer ; capucins du Petit-Andely ; chartreux de Bourbon-lès-Gaillon ; cordeliers d'Andely, Bernay, Evreux, Lyons-la-Forêt, Pont-Audemer et Vernon ; jacobins d'Evreux ; mathurins de Gisors ; pénitents d'Andely, Bernay, Louviers et Pont-de-l'Arche.

Ordres religieux de femmes : Abbayes de Fontaine-Guérard, le Neubourg, Saint-Léger de Préaux, Saint-Nicolas de Verneuil et de Notre-Dame de Pacy, y réunie, Saint-Sauveur d'Evreux, et le Trésor ; prieuré de Chaise-Dieu. — Couvents et communautés de femmes : Annonciades de Gisors ; augustines de Bernay ; bénédictines d'Andely et bénédictines de Lyons, y réunies, d'Etrépagny, Nassandres, Pont-de-l'Arche et Vernon ; carmélites de Gisors et Pont-Audemer ; franciscaines de Louviers ; ursulines d'Andely, Evreux, Gisors, Lyons et Pont-Audemer ; congrégation de N.-D. de Vernon ; communauté de la Providence d'Evreux.

Ordres militaires religieux : Commanderies de Bourgout, Chanu et Saint-Etienne-de-Renneville.

Hospices et maladreries : Hôtels-Dieu de Brionne, Evreux, Gisors, Harcourt, Neaufles et le Neubourg ; charité de la Neuve-Lyre ; hôtels-Dieu de Nonancourt, Pacy, Pont-de-l'Arche, Verneuil et Vernon.

Possessions dans le département de l'Eure de plusieurs abbayes ou établissements religieux des diocèses voisins : Abbayes de Beaubec, Fécamp, Saint-Ouen de Rouen, Saint-Amand de Rouen, etc.

653 *bis*. *Inventaire sommaire des archives du notariat de Bourgtheroulde*. (Documents provenant des tabellionnages de Bourgtheroulde, Brionne, le Bec-Hellouin, Mauny, Boissey-le-Châtel, la Bouille, etc.) Par H. SAINT-DENIS. — Elbeuf, impr. H. Saint-Denis, 1893. In-12, [4]-246 p. (2 fr. 50).

XVII^e siècle. Intéressant surtout pour la région du haut Roumois. Cf. n^os 228 et 470.

654. *Jeanne d'Arc et le pays d'Evreux*. Signé : L'abbé DE LA BALLE, curé de la Croix-Saint-Leufroy. — *Revue catholique de Normandie*, 2^e année, p. 373-401 (livr. du 15 janv. 1893). Cf. n^o 655.

Personnages du pays d'Evreux en relations avec Jeanne d'Arc, soit dans les guerres, soit au moment du procès de condamnation.

Digitized by Google

655. *Jeanne d'Arc et le pays d'Evreux*, par l'abbé DE LA BALLE, curé de la Croix-Saint-Leufroy. — Evreux, impr. de l'Eure, 1893. in-8, [4]-29 p. (1 fr. 50).

Au revers du faux titre : « Extr. de la *Revue catholique de Norm.* »

656. *Les confréries funéraires*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 85-86, 90, 123, 133 (nos 20, 21, 29, 32).

Beaumesnil, Bernay, Bourg-Achard, Broglie, Evreux, le Gros-Theil, Harcourt, Montreuil-l'Argillé.

657. *Glane de notes historiques*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 88, 92, 96, 103-104, 112, 116, 120, 124, 128, 132, 136, 140, 144, 148, 152, 160, 164, 168, 172, 176 (nos 20, 21, 22, 24, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 38, 39, 40, 41, 42) et feuillet non paginé portant : « L'Antiquaire de Bernay, supplément au n° 20. »

Ajou, Beaumontel, le Bec-Hellouin, Bernay, Boisney, la Chapelle-Gautier, Combon, Conches, Ecardenville-la-Campagne, Gisors, Goupillières, la Haye-de-Calleville, la Heunière, Livet-sur-Authou Menneval, Montreuil-l'Argillé, Nassandres, Notre-Dame-du-Hamel, les Places, Plasnes, le Plessis-Mahiet, Saint-Aubin-de-Scellon, Saint-Léger-de-Réville, Saint-Léger-du-Boscdel, Saint-Martin-du-Vieux-Verneuil, Saint-Nicolas-du-Bosc-l'Abbé, Sainte-Opportune-du-Bosc-Guérard, Sainte-Opportune-la-Campagne, Saint-Victor-de-Chrétienville, Serquigny, Ternant, le Tilleul-Othon, Verneuil, etc.

658. *Les beaux-arts et les Charités*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 95 (n° 22).

Bourg-Achard, Pitres, Amfreville-la-Campagne, Pont-de-l'Arche Menneval, etc.

659. *Annales de la communauté des religieuses hospitalières d'Harcourt, diocèse d'Evreux*. Signé : L'abbé C. GUÉRY, aumônier du lycée d'Evreux. — *Revue catholique de Normandie*, 3e année, p. 197-215, 276-301.

Résumé d'un ms. du XVIIIe siècle écrit par l'une des religieuses de la maison, sœur Agnès Ambroise, dite des Séraphins. L'éditeur y a introduit quelques détails historiques sur les maladreries de Saint-Thomas de Cantorbéry-lez-Harcourt, de Beaumontel, de Longsault, à Brionne, de Bretteville, à Malleville-sur-le-Bec, de l'Ortier, à Appeville-Annebaut, d'Orival près Elbeuf, et les hôpitaux de Beaumont-le-Roger et de Brionne, établissements qui furent tous réunis à l'hôpital d'Harcourt en 1698.

Terminé en 1894.

Digitized by Google

660. *Fontes de cloches dans la G^le* (sic) *de Rouen*, [par E. VEUCLIN]. — L'*Antiquaire de Bernay*, p. 129-130 (n° 31).

XVIII^e siècle. Berville-sur-Mer, Martagny, etc.

661. *Essai sur la Chouannerie dans le département de l'Eure*. Signé : P. DUCHEMIN. — L'*Echo républicain*, n^os du 25 juin au 16 juillet, 6, 13, 27 août, 10 sept. au 8 oct., 29 oct. et 5 nov. 1893. Cf. n° 662.

662. *Essai sur la Chouannerie dans le département de l'Eure*, par P. DUCHEMIN,... — Gisors, impr. typogr. de l'*Echo républicain*, 1893. In-16, 45 p. (0 fr. 60).

663. *Une page d'histoire. Le banquet des mobiles du 3^e bataillon de l'Ardèche* [à Annonay, le 22 oct. 1893]. Signé : A. CHARRA. — L'*Impartial*, n^os des 30 nov., 3 et 7 déc. 1893.

Emprunté à un journal ardéchois et reproduit en partie dans *le Brionnais* du 17 déc. 1893. Souvenirs de la campagne de 1870-71 dans l'Eure.

664. *Congrès pomologique sous le patronage de l'Association pomologique de l'Ouest, tenu à Evreux les* 18, 19, 20, 21, 22 et 23 *octobre* 1892. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 4^e sér., t. X, p. 51-132.

P. 56-73 : [Discours prononcé par M. Louis Passy dans la séance du 19 octobre. — Historique de l'étude du pommier.] — Cf. n° 882 *bis*.

665. *Société libre de l'Eure*. [Compte rendu de la séance du 18 juin 1893. Rapport sur le concours archéologique Lucien Fouché, fait par M. RÉGNIER, au nom de la commission d'examen.] — *Le Courrier de l'Eure*, n° du 23 juin 1893.

Biographie de M. Lucien Fouché. — Monographie de la cathédrale d'Evreux. — Epigraphie campanaire du canton de Bernay. — Inventaire archéologique et artistique de l'arrondissement de Bernay.

666. *Revue de l'année*. Signé : L. R. [L. RÉGNIER]. — *Almanach-Annuaire de l'Eure*, année 1894, p. 290-296.

667. *Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année* 1891, par M. Louis RÉGNIER. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 4^e série, t. IX, p. 469-541. Cf. n° 668.

Avec un *Supplément à la bibliographie de l'année* 1890.

668. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure (section de Bernay). *Bibliographie historique du département*

Digitized by Google

de l'Eure pendant l'année 1891, par M. Louis Régnier. — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1893. In-8, 74 p.

Avec le même supplément.

669. *Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année* 1892, par M. Louis Régnier,... — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 4e série, t. X, p. 199-256. Cf. n° 670.

Avec un *Supplément à la bibliographie de l'année* 1891.

670. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure (section de Bernay). *Bibliographie historique du département de l'Eure pendant l'année* 1892, par M. Louis Régnier. — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1893. In-8, 60 p.

Avec le même supplément.

671. *Rapport de l'archiviste du département sur le service des archives départementales, communales et hospitalières.* Signé : Georges Bourbon. — *Département de l'Eure. Conseil général. Session d'août* 1893. *Troisième partie* [du rapport du préfet]. *Rapports des chefs de service*, p. 165-178.

672. *Histoire du cardinal de la Rochefoucauld et du diocèse de Rouen pendant la Révolution*, par l'abbé Julien Loth,... curé de Saint-Maclou de Rouen. — Evreux, impr. de l'Eure, 1893. In-8, [22]-v-757 p., avec portr. h. t. (10 fr.).

P. 166-178 : *Cahier de doléances du clergé du bailliage de Rouen, assemblé avec le clergé des autres bailliages secondaires.*

P. 423-458 : [Longs extraits des] *Mémoires de M. l'abbé Pétel*, 1792-1797. [Ces mémoires ont été déjà deux fois publiés, la première dans *la Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, année 1879, la seconde en 1888 par M. l'abbé Müller, dans la *Revue rétrospective.*]

Passim : Liste des prêtres du diocèse de Rouen guillotinés, exilés et déportés pendant la Révolution. Un certain nombre de ces prêtres étaient originaires de paroisses aujourd'hui comprises dans le département de l'Eure, ou y avaient exercé le ministère pastoral.

673. *Les vieux arbres de la Normandie.* — Etude botanico-historique, par Henri Gadeau de Kerville. Fasc. II avec 20 pl. en photograv.,... — *Bull. de la Soc. des amis des sciences naturelles de Rouen*, 1er sem. 1892, p. 109-191 et 20 pl. h. t. — Cf. nos 252, 252 *bis* et 674.

P. 123-126 et pl. I, II et III : I et II. *L'if creux et l'if plein du cimetière de Saint-Symphorien (Eure).* — P. 127-130 et pl. IV : III. *L'if du cimetière de Foulbec (Eure).* — P. 157-158 et pl. XIV : XII. *Le chêne de la ferme des Fieffes à Rosay (Eure).* — P. 159-161

Digitized by Google

et pl. XV : XIII. *Le chêne de la Lande ou de l'Homme-Mort de la forêt de Lyons, à Lyons-la-Forêt (Eure).* — P. 163-164 et pl. XVI : XIV. *Le tulipier de Saint-Mards-de-Blacarville (Eure).* — P. 165-166 et pl. XVII et XVIII : XV. *Le poirier du Haut-Caumont, à Caumont (Eure).* — P. 167-172 et pl. XIX : XVI. *L'aubépine de Bouquetot (Eure).*

674. *Les vieux arbres de la Normandie.* Etude botanico-historique par Henri GADEAU DE KERVILLE. Fasc. II, avec 20 pl. en photogr.,... — In-8, [14] p. et p. 109-191.

La couverture imprimée et illustrée porte : « Libr. J.-B. Baillière et fils,... Paris, 1893. — Henri GADEAU DE KERVILLE. *Les vieux arbre de la Normandie.* Etude botanico-historique. Fasc. II, avec 20 pl. en photogr.,... — Extr. du *Bull. de la Soc. des amis des sciences naturelles de Rouen* (année 1892, 1er sem.) ».

675. *Inventaire historique des actes transcrits aux insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Lisieux* ou documents officiels analysés, pour servir à l'histoire du personnel de l'évêché, de la cathédrale, des collégiales, des abbayes et prieurés, des paroisses et chapelles, ainsi que de toutes les familles notables de ce diocèse (1692-1790), par M. l'abbé PIEL, curé du Mesnil-Mauger,... — Ouvrage précédé d'une introduction sur l'ancien droit ecclésiastique et suivi de tables très complètes des noms cités dans chaque volume, orné de cartes, plans et vues de monuments,... — Tome III. — Lisieux, impr. typogr. et lithogr. E. Lerebour, 1892. (La couverture porte la date 1893.) Gr. in-8, 965 p. et 3 pl. h. t., avec armoiries dans le texte (8 fr.). Cf. nos 489, 489 *bis*.

Cette publication, à continuer, intéresse toutes les paroisses de la partie occidentale du département de l'Eure autrefois comprises dans le diocèse de Lisieux, et celle d'Etrépagny, qui faisait partie de l'exemption de Saint-Cande de Rouen, dépendance du même diocèse.

L'une des planches du t. III est la vue de l'abbaye de Saint-Pierre de Préaux du *Monasticon gallicanum ;* une autre est la carte de l'archidiaconé de Pont-Audemer, d'après Danville (1727).

676. Documents sur la province du Perche. 3e série. *Chartes et documents originaux relatifs à la province du Perche*, par MM. le vte de ROMANET et H. TOURNOÜER, anciens élèves de l'école des Chartes. — Mortagne, Pichard-Hayes, lib.-édit.; L. Daupeley, imp., 1890. In-8. (En cours de publication).

Le titre de départ porte : « Chartes servant de pièces justificatives à la géographie du Perche, par le vte O. de Romanet. » — Cf. 30, 31 et 530 *bis*.

P. 130-132 : « N° 78. Paris, 4 janv. 1475, n. s. Lettres patentes du roi donnant à René d'Alençon, provisoirement et jusqu'à nouvel

Digitized by Google

ordre, la jouissance de tont le revenu du comté du Perche, le Thimerais et diverses autres terres, y compris le droit de mettre garnison dans les places fortes et de nommer à tous les offices. » Parmi les terres nommées dans cette charte, figurent « Monstreuil et Bernay ».

P. 132-137 : « N° 79. Entre le 26 mars 1475, n. s., et le 16 avril 1477, n. s. Lettres patentes du roi rétablissant René d'Alençon dans le droit d'hériter de son père et lui accordant la jouissance immédiate du comté du Perche et des autres biens qui avaient appartenu à ce dernier, excepté de Domfront, Pouencé et Sainte-Suzanne, en échange de quoi le roi lui donne d'autres terres. » Les terres données en échange sont : « la conté de Beaumont-le-Roger, la conté de Conches et Breteil, la viconté d'Orbec, » la portion lui appartenant du « bourg de Bernay », etc.

P. 151-152 : « N° 93. Blois, 10 oct. 1509. Acte de réception par le roi du comte Charles IV, en foy et hommage, pour raison du comté du Perche, hommage et ressort de Nogent-le-Rotrou, baronnie de Châteauneuf, Terres-Françaises et autres seigneuries mouvantes en pairie de la Couronne. » Les vicomtés de « Vernueil, Monstereul et Bernay », faisaient partie du duché d'Alençon, dont le duc fait hommage.

P. 155-156 : « N° 99. Amboise, 2 sept. 1516. Acte de réception par le roi du comte Charles IV en foy et hommage-lige pour raison du comté du Perche, des baronnies de Chasteauneuf-en-Thimerais, Champrond et Senonches, etc. » (Même observation.)

P. 158-161 : « N° 101. Lyon, 10 mai 1525. Don, cession et transport fait par la duchesse d'Angoulmois et d'Anjou, mère du roy et régente en France, à Margueritte de France, veufve du duc d'Alençon, de la jouissance et usufruict de la duché d'Alençon, comté du Perche, baronnie de Chasteauneuf-en-Thimerais, vicomtés de d'Omfront et de Verneuil... »

P. 164-169 : « N° 107. Paris, 14 mai 1562. Lettres patentes du roi comfirmant l'assignation (faite par son prédécesseur) du douaire de la reine leur mère sur le comté du Perche et autres terres, le dit douaire montant à 72,000 livres tournois de rente. » La « seigneurie de Verneuil » faisait partie du douaire.

677. Histoire générale de Paris. *La Bastille.* Histoire et description des bâtiments. Administration. Régime de la prison. Evénements historiques. Par Fernand Bournon. — Paris, impr. nat., 1893. In-fol., [6]-xv-364 p. et plus. planches h. t. (25 fr.)

Le faux titre porte : « Histoire générale de Paris. Collection de documents publiés sous les auspices de l'édilité parisienne. — La Bastille. »

Parmi les capitaines-gouverneurs dont M. Bournon donne la liste avec détails, figure Guichart de Cissay, seigneur de Romilly, près Conches (xv^e^ siècle ; cf. p. 81, où se trouve, en outre, dans une note, le texte d'un acte concernant ce personnage et les moulins de la Ferrière).

Digitized by Google

678. Histoire générale de Paris. *Epitaphier du vieux Paris.* Recueil général des inscriptions funéraires des églises, couvents, collèges, hospices, cimetières et charniers depuis le moyen âge jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, formé et publié par Emile RAUNIÉ. Tome II : Bernardins — Charonne. Nos 525 à 980. — Paris, impr. nat., 1893. In-fol., avec de nombreuses planches h. t. et dessins dans le texte (30 fr.). Cf. n° 59.

Le faux titre porte : « Histoire générale de Paris. Collection de documents publiés sous les auspices de l'édilité parisienne. — Epitaphier du vieux Paris. »

Couvent des Capucins de la place Vendôme : — Catherine de Lorraine, fille de Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, comte d'Harcourt, Brionne et Lillebonne († 1611), p. 124.

Couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques : — Trois princesses d'Harcourt (XVIIe s.), p. 165.

Couvent des Carmélites de la rue Chapon : — Marie d'Orléans-Longueville, duchesse de Nemours, comtesse de Gisors († 1707), p. 185-186.

Couvent des Carmes-Billettes : — Hugues Le Masle, vicomte d'Evreux († 1536), p. 235.

Couvent des Célestins : — Anne de Montmorency, baron de Dangu, seigneur de Damville († 1567). Colonne funéraire, avec fig., p. 390-394.

Hôpital de la Charité : — François Joulet (fondation par), 1623, p. 505-506 ; — *Henri Lambert*, marquis de Thibouville (fondation par), 1699, p. 508-509.

Etc.

ARRONDISSEMENT D'ÉVREUX

Généralités sur l'arrondissement (679). — Histoire et monuments d'Evreux (680-708). — Ouvrages concernant les divers cantons : Evreux-Sud (709-710) ; Breteuil (711-714) ; Conches (715-719) ; Nonancourt (720) ; Pacy-sur-Eure (721-723) ; Rugles (724-726) ; Saint-André (727-730) ; Verneuil (731) ; Vernon (732).

679. *Autour de la forêt de Dreux.* Signé : SEPTFONTAINES. — *Le Figaro*, n° du 18 déc. 1893.

Reproduit dans le *Courrier de l'Eure* du 19 déc. Notes historiques sur les châteaux de Motelle, du Breuil-Benoit et de Louye.

Digitized by Google

680. *Contribution à l'histoire d'Evreux*, par M. E. Féray. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 4e sér., t. IX, p. 305-412. Cf. nos 490, 492, 493, 494 et 880.

Epoque gallo-romaine. Avec 8 pl., dont 5 h. t.

681. *Saint Gaud. Observations critiques.* Signé : E.-A Pigeon. — Commencé dans *Bulletin du diocèse de Coutances et Avranches*, n° du 7 avril 1893, p. 111-116, continué et terminé dans *Revue catholique de Coutances*, nos des 28 avril, 5 et 12 mai 1893 (p. 398-399, 410-411, 426-427). Cf. nos 682 et 881.

682. *Saint Gaud, évêque d'Evreux au Ve siècle, successeur de saint Taurin.* Réponse aux « Observations critiques » de M. E.-A. Pigeon, [par M. l'abbé Gombert, curé de Saint-Pair-sur-Mer (Manche)]. — In-8, 15 p. S. d. (1893). (Il n'y a qu'un titre de départ. A la fin, on lit : Avrauches, impr. Alfred Perrin.)

683. *Bulles d'indulgences et documents relatifs aux travaux exécutés du XIIIe au XVIe siècle à la cathédrale d'Evreux*, publiés et annotés par l'abbé F. Blanquart. — *Mélanges* publiés par la Soc. de l'hist. de Norm., 2e série, p. 269-290. Cf. n° 684.

684. *Documents et bulles d'indulgences relatifs aux travaux exécutés du XIIIe au XVIe siècle à la cathédrale d'Evreux*, publiés et annotés par l'abbé F. Blanquart. — Rouen, de l'impr. E. Cagniard, 1893. In-8°, 24 p.

685. *Découverte de trois sépultures dans la cathédrale d'Evreux*, [par M. l'abbé Guéry]. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 4e sér., t. X, p. 172-183. Cf. n° 686.

L'une de ces sépultures est celle de Guillaume des Essarts, évêque d'Evreux († 1334). Les deux autres sont attribuées avec vraisemblance par l'auteur à deux autres évêques, Gilbert la Grue ou le Grand († 1112) et Claude de Saintes († 1591).

686. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure. *Découverte de trois sépultures dans la cathédrale d'Evreux*, par l'abbé Guéry, aumônier du lycée. — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1893. In-8, 16 p., avec 2 pl. h. t. et une vignette dans le texte.

Au revers du faux titre : « Séance du 19 juin 1892, sous la présidence de M. Louis Passy. »

Gravures : Epitaphe de Claude de Saintes (d'après Gaignières) ;

Digitized by Google

fac-simile de l'épitaphe sur plomb de Guillaume des Essarts ; armoiries de Claude de Saintes (d'après Gaignières), p. 14.

687. Au bon vieux temps. *L'obit du chanoine Bouteille à la cathédrale d'Evreux.* Signé : NOTA [M. Armand BÉNET]. — La *Pomme*, 1re année, p. 7, col. 1-p. 8, col. 2 (5 col.) (n° du 5 nov. 1893).

688. *Documents sur Evreux*, publiés par M. Armand BÉNET, archiviste du département du Calvados. *Ordonnance de police pour les gens de métier et bourgeois d'Evreux, par Jean Le Doulx, président et lieutenant général en la ville, bailliage et siège présidial d'Evreux.* 1584. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 4e sér., t. IX, p. 413-436.

Pas de tirage à part.

689. *Rapport par M.* G.-A. PRÉVOST... *sur la relation des Etats généraux de 1614 par Claude Le Doulx de Melleville*, lu à la séance générale du 14 avril 1891. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 4e sér., t. IX, p. 274-276. Cf. nos 503 et 504.

* 690. *Confirmatus sententia ordinarii Quebecensis de non cultu in causa S. D. Francisci de Montmorency-Laval.* — *Analecta ecclesiastica*, n° de mai 1893 (*Analecta nova*).

Fut archidiacre d'Evreux.

691. *Maisons des Le Doulx* [à Evreux, par M. Ch. MOLLE]. — *Almanach-Annuaire de l'Eure*, année 1894, p. 296-298.

692. *La chapelle St-Michel-des-Vignes et M. H. M. Boudon*, par M. l'abbé S. LANGLOIS, aumônier de la Providence d'Evreux. — Evreux, impr. de l'Eure, 1893. In-8, [2]-27 p., avec un portr. de Boudon en frontisp. — Cf. n° 693.

693. *La chapelle St-Michel-des-Vignes et M. H. M. Boudon*, par M. l'abbé S. LANGLOIS, aumônier de la Providence d'Evreux. Seconde édition. — Evreux, impr. de l'Eure, 1893. In-8, [2]-35 p., avec un portrait de Boudon en frontisp.

694. *Histoire locale. Evreux il y a cent ans.* Signé : EBUROVIQUE (M. l'abbé FOSSEY). — *La Croix de l'Eure*, nos des 11, 18, 25 fév., 11, 18, 25 mars, 8 avril, 6, 20 mai, 10, 17 juin, 22 juillet, 2 septembre, 14 oct., 9 déc. 1893.

La ville, les paroisses, [les abbayes]. Continué en 1894.

695. *Les demoiselles Corneille et l'Académie de Rouen. Une pétition*

Digitized by Google

inédite de 1810. Signé : J. Noury. — *Le Patriote de Normandie*, n° du 16 août 1893.

Pétition présentée à l'Académie de Rouen par les filles de Jean-François Corneille, « écuyer, ancien procureur au grenier à sel d'Evreux, petit-neveu de Pierre Corneille ».

696. *Nécrologies épiscopales. Evêques français décédés durant le dix-neuvième siècle, de* 1800 *à* 1893. Signé : J.-B. M. C. d'Agrigente. — *Annales catholiques*, 22e année, p. 233-238 (n° du 4 nov. 1893).

« *Année* 1821 (*suite*). 30 octobre. Mgr Jean-Baptiste Bourlier, évêque d'Evreux. »

697. *Les grands évêques de l'Eglise de France au XIXe siècle*, par Mgr Ricard, prélat de la maison de S. S.,... *Deuxième série*. Le cardinal Mathieu. Le cardinal de Bonnechose. Mgr de Mazenod. Mgr Berteaud. Mgr Dupanloup. Mgr Besson. Mgr Parisis. — Soc. de Saint-Augustin ; Desclée, de Brouwer et Cie, imp., Lille. S. d. (1893). In-8, [4]-304 p. et 7 portr. h. t.

P. 1-42 : Le *cardinal Mathieu, ancien évêque de Langres, archevêque de Besançon* (1796-1875). (Le cardinal Mathieu fut, sous la Restauration, vicaire général de Mgr du Châtellier, évêque d'Evreux.) — P. 43-87 : *Le cardinal de Bonnechose, ancien évêque de Carcassonne et d'Evreux, archevêque de Rouen* (1800-1883).

697 *bis*. *L'inauguration du monument élevé à la mémoire du cardinal de Bonnechose* [dans la cathédrale de Rouen]. Signé : E. Prudent. — *La Semaine religieuse du diocèse de Rouen*, n° du 25 mars 1893 (27e année, p. 280-289).

Texte des inscriptions gravées sur le piédestal. Texte du discours de S. E. le cardinal Thomas.

698. *Compte rendu des travaux de la Société* [des amis des arts] *en* 1892, présenté à l'assemblée générale du 26 mars 1893, par M. Emile Hérissay, vice-président. — *Société des amis des arts du département de l'Eure. Bull.* VIII, 1892, p. 4-19.

Décès de MM. le comte Avril de Burey, Georges L'Hopital, Emile Colombel.

699. [Portrait de M. le comte de Burey.] — *Annuaire du Conseil héraldique de France*, 1893, p. 283 (*Chronique*).

700. *Discours prononcés le* 25 *novembre* 1892 *par MM. Louis Passy et de Jancigny sur la tombe de M. Georges L'Hopital*, ancien président

Digitized by Google

de la Société d'agriculture de l'Eure. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 4e sér., t. X, p. 184-189.

701. *Georges L'Hopital.* 1825-1892. *Notice biographique* par Alfred de JANCIGNY,... — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1893. *Ne se vend pas.* — In-8, [6]-48 p. et portrait.

M. L'Hopital était né à Evreux le 22 juillet 1825.

Avec les discours prononcés sur sa tombe par MM. Louis Passy et de Jancigny.

702. [Notice biographique] *sur M. L'Hopital (Georges), ancien conseiller d'Etat,... ancien président de la Société libre d'agriculture de l'Eure*, par M. Léon PETIT, conseiller d'arrondissement. — *Ann. des cinq dép. de la Norm.*, 1893, p. 378-384.

Avec le texte des discours de MM. Louis Passy et de Jancigny.

703. *Discours prononcés le 10 fév. 1893 par* M. IZARN, *vice-président de la société, et* M. CAUET, *avocat, membre de la société, sur la tombe de M. Emile Colombel, secrétaire perpétuel de la Société libre d'agriculture de l'Eure.* — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 4e sér., t. X, p. 190-197.

704. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. *Compte rendu des obsèques de M. Colombel (Emile-Joseph), ancien bâtonnier de l'ordre des avocats d'Evreux, ancien magistrat, secrétaire perpétuel de la Société libre d'agriculture de l'Eure, officier d'académie.* — In-8, [2]-13 p. et un portrait. S. d. (1893). A la fin : « Evreux, impr. de Ch. Hérissey. »

Discours de MM. Izarn, vice-président de la Société d'agriculture, et Cauët, bâtonnier de l'ordre des avocats d'Evreux. Paroles prononcées par M. Léon Petit dans la séance de la Société d'agriculture du 26 fév. 1893. Les deux discours avaient d'abord été insérés dans le *Courrier de l'Eure*, n° du 12 fév. 1893.

705. [Notice biographique] *sur M. Colombel (Emile-Joseph), ancien bâtonnier de l'ordre des avocats d'Evreux, ancien magistrat, secrétaire perpétuel de la Société libre d'agriculture de l'Eure,...* par M. Léon PETIT. — *Ann. des cinq dép. de la Norm.*, 1893, p. 364-373.

Avec le texte des discours de MM. Izarn et Cauët.

706. Société des amis des arts du département de l'Eure. *Vitraux du chœur de la cathédrale d'Evreux.* — Evreux, à la Société des amis

Digitized by Google

des arts, 1893. Album in-4 comprenant [34] p. de texte et 13 pl. en photocollographie, sous un carton reproduisant le titre.

Tiré à 200 exempl. numérotés. On lit p. [7] l'avis suivant : « Cette publication a été dirigée par une commission composée de MM. Emile Hérissay, Duchesne, Gossart et Bourbon. »

707. *Inscriptions françaises et latines placées sur les murs et les poutres du cloître des Capucins* [d'Evreux], *actuellement le lycée*, [par M. l'abbé Guéry]. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 4e sér., t. X, p. 146-171. Cf. n° 708.

708. Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Eure. *Inscriptions françaises et latines placées sur les murs et les poutres du cloître des Capucins* [d'Evreux], *actuellement le lycée*, par l'abbé Guéry, aumônier du lycée. — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1893. In-8, 31 p. et une pl. h. t.

Au revers du faux titre : « Séance du 19 juin 1892, sous la présidence de M. Louis Passy. »

Il y a un tirage de 25 p., qui ne comprend pas un supplément intitulé : « Quatrains omis ou variantes avec l'édition d'Amiens. » Ce supplément figure dans le Recueil de la Société libre de l'Eure.

Gravure : *Vue du cloître du couvent des Capucins* (frontispice).

709. *Charivari à Angerville en 1747*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 99-100 (n° 23).

710. *Les cloches du Vieil-Evreux*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 101 (n° 24).

711. *Le peintre Ribot.* — *La République française*, n° du 27 juin 1893.

712. *La fête de Breteuil.* [Inauguration du monument de Ribot.] — *La Lanterne de l'Eure*, n° du 1er juillet 1893.

713. *Inauguration du monument Ribot à Breteuil.* — *Journal de Verneuil*, n° du 2 juillet 1893 (supplément).

Discours prononcé par M. Roger Marx, inspecteur général des beaux-arts.

Cet article a paru aussi dans l'*Echo de Nonancourt*, n° du 5 juillet (suppl.), et dans le *Réveil de Conches*, n° du 6 juillet (suppl.).

714. *La fête de Breteuil.* — *La Lanterne de l'Eure*, n° du 8 juillet 1893.

Extraits du discours de M. Roger Marx.

Digitized by Google

715. *L'ancienne abbaye de la Noë, à la Bonneville.* Signé : Georges BOURBON. — *Société des amis des arts du département de l'Eure. Bull.* VIII, 1892, p. 29-42. — Cf. 716.

Avec deux vues des ruines.

716. Georges BOURBON. *L'ancienne abbaye de la Noë, à la Bonneville.* — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1893. In-4, 18 p. et 2 pl. h. t.

Tirage à part du précédent, en format in-4°.

717. *Souvenirs du passé de Conches,* [(XVI^e^-XVIII^e^ s.), par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay,* p. 165-166 et 170 (n^os^ 40 et 41).

718. *Chronique.* [Lettres à Montfaucon et à D. Maur d'Anthine, signées « de Bellaunay, archidiacre de l'église de Séez ».] — *Bull. de la Soc. histor. et archéol. de l'Orne,* t. XII, p. 403-404.

L'une de ces lettres est datée du 7 avril 1731 à l'abbaye de Conches, où le signataire était exilé.

719. [Notice biographique] *sur M. l'abbé Conard, curé-doyen de Conches, chanoine honoraire,* par M. Léon PETIT, conseiller d'arrondissement. — *Annuaire des cinq départements de la Normandie,* 1893, p. 354-361.

Avec le texte du discours prononcé sur la tombe par M. Le Ménager.

720. [Notes sur Eudes II, comte de Chartres, par MM. l'abbé MÉTAIS et René MERLET.] — *Bull. de la Soc. archéol. d'Eure-et-Loir. Procès-verbaux,* t. IX (en cours de publication), p. 71 et suiv. (livr. d'août 1893).

P. 80-87 : Texte d'une charte que les auteurs analysent ainsi : « Avesgaud approuve le don fait par la comtesse Ledgarde et ses fils, Hugues et Eudes, aux chanoines de Notre-Dame de Chartres de l'église d'Illiers en Normandie (avant 989) ». Cette analyse est inexacte. La charte contient, en réalité, la donation par Avesgaud aux chanoines de Notre-Dame de Chartres de l'église d'Illiers, au pays d'Evreux, qui lui avait été donnée à lui-même par la comtesse Ledgarde, du consentement de ses deux fils, Hugues et Eudes.
A propos de l'ouvrage de M. Lex, n° 533.

721. *Notice sur Merey.* — *La Vallée d'Eure,* n^os^ des 23 et 30 nov. 1893.

Continuée en 1894.

722. *Madame la présidente Bonjean.* Allocution prononcée en chaire, le 4 février 1893, par M. l'abbé GARDEY, chanoine honoraire

Digitized by Google

de l'église de Paris, curé de Sainte-Clotilde. — Paris, impr. de D. Dumoulin et Cie, 1893. In-8, 12 p.

Mme Bonjean, née Malherbe, fut inhumée à Orgeville.

723. *Inauguration de l'hôtel de ville de Pacy-sur-Eure, le 25 septembre* 1892. Discours du maire [M. ISAMBARD]. Chronologie des administrations municipales. — Pacy-sur-Eure, impr. de E. Grateau, 1893. In-16.

724. *Manuscrits d'Espagne remarquables principalement par leurs peintures et par la beauté de leur exécution*, d'après des notes prises, à Madrid, à l'exposition historique pour le quatrième centenaire de Colomb, et complétées à la Biblioteca Nacional et à la Bibliothèque de l'Escurial. Signé : Paul DURRIEU. — *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, LIV, p. 251-326. — Cf. n° 725.

P. 298-299, manuscrit en cinq volumes du *Commentaire sur la Bible* de Nicolas de Lyre, appartenant à la Bibliothèque universitaire de Séville, exécuté de 1435 à 1437 par deux Français pour un archidiacre de Cornado.

725. *Manuscrits d'Espagne remarquables par leurs peintures ou par la beauté de leur exécution*, d'après des notes prises, à Madrid, à l'exposition historique pour le quatrième centenaire de Colomb, et complétées à la Biblioteca nacional et à la bibliothèque de l'Escurial, par Paul DURRIEU,... — Extr. de la « Bibliothèque de l'Ecole des Chartes », t. LIV, 1893. — Nogent-le-Rotrou, impr. de Daupeley-Gouverneur, 1893. In-8, 78 p.

* 726. Samuel BERGER. *Quam notitiam linguæ hebraicæ habuerint christiani medii ævi temporibus in Gallia.* — Parisiis, apud Hachette et soc. bibliop., 1893. In-8, IX-61 p.

Court chapitre sur Nicolas de Lire.

727. *Nécrologie.* [M. le docteur Delasiauve, médecin de Bicêtre et de la Salpêtrière, né à Garennes.] — *La Vallée d'Eure,* n° du 15 juin 1893.

Reproduction d'un article du *Progrès Médical*, signé BOURNEVILLE. Cet article a également été reproduit dans l'*Impartial* du 15 juin 1893.

728. *L'ancien château de Nangis et les restes de sa galerie de portraits.* Signé : Th. LHUILLIER,... — *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements à l'Ecole nationale des beaux-arts, du 4 au 8 avril* 1893, p. 567-590, avec une pl. h. t. — Cf. n° 729.

P. 587 : description du portrait de la marquise d'Alègre, née Marie d'Estouteville, baronne d'Ivry († 1540).

Digitized by Google

729. *L'ancien château de Nangis et les restes de sa galerie de portraits*, par Th. LHUILLIER,... — Paris, typogr. de E. Plon, Nourrit et Cie, 1893. In-8, 28 p. avec une pl. h. t.

Au revers du faux titre, on lit : « Ce mémoire a été lu à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, tenue dans l'hémicycle de l'École des Beaux-Arts, à Paris, le 4 avril 1893. »

730. *Observations critiques sur les « Economies royales »* [de Sully]. Signé : DESCLOZEAUX. — *Revue historique*, t. LI, p. 275-285 ; t. LII, p. 43-52, 316-322.

P. 48-52 : *Bataille d'Ivry.*

731. *Le château de Carrouges (Orne), sa chapelle, ses sculptures au dix-septième siècle.* Signé : Mme G. DESPIERRES,... — *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements à l'Ecole nationale des beaux-arts, du 4 au 8 avril* 1893, p. 237-262, avec 2 pl. h. t.

Détails sur la famille Le Veneur de Tillières.

Tirage à part.

732. *Vernon ancien et moderne*, par Théodore MICHEL. — *Le Républicain de Vernon*, presque tous les numéros de l'année. (Commencé en 1892 et continué en 1894.) Cf. n° 537.

Paru aussi dans *le Républicain de l'Eure.*

Quelques titres de chapitres : *La légende de Saint-Adjutor et celle de Saint-Mauxe* (sic) ; *Prieurés de la Madeleine et de Sausseuse.* Etc. [Nombreux détails sur les environs de Vernon.]

ARRONDISSEMENT DES ANDELYS

Généralités sur l'arrondissement (733-735). — Ouvrages concernant les divers cantons : Les Andelys (736-757) ; Ecos (758-759) ; Etrépagny (760) ; Fleury-sur-Andelle (761-762) ; Gisors (763-778) ; Lyons-la-Forêt (779-782).

733. *Documents historiques extraits des plumitifs de la Cour des comptes, aides et finances de Normandie*, publiés par Ch. de BEAUREPAIRE. — *Mélanges* publiés par la Soc. de l'hist. de Norm., 2e sér., p. 323-403.

P. 363-372 : II. *Invitations à des obsèques :*... IV. *Deuil de Mr le*

Digitized by Google

conseiller Anffrye de Chaulieu, [seigneur de Fontenay, 1655], p. 367.

P. 395-398 : V. *Documents biographiques :...* III. *Ordonnance en faveur de Pierre Corneille et des autres héritiers de Mathieu de Lampérière*, [lieutenant au bailliage d'Andely] (1648), p. 397-398.

Pas de tirage à part.

734. *Epigraphie du canton de Chaumont-en-Vexin* (suite). Signé : L. RÉGNIER, J. LE BRET. — *Mém. de la Soc. académ. de l'Oise*, t. XV, 2e partie, p. 368-454 (*à suivre*). Cf. n° 469.

LXXXVII. Tombe d'Etienne Bertran, curé de Courcelles [et vicaire de l'archidiacre du Vexin normand], (1413). — Eglise de Courcelles-lez-Gisors.

CXVIII. Fondation par Claude Delaclaye, prêtre de Gisors (16.?). — Eglise d'Eragny.

CXIX. Fondation par François Laisné, bourgeois de Gisors (1643). — Même église.

Etc.

735. *Les Andelys, Gisors et Enghien*. Signé : Comte de MARSY. — *L'Écho de l'Oise*, n° du 6 octobre 1893.

La première partie de cet article est un compte rendu humoristique du congrès de l'Association normande aux Andelys.

736. *Guide du touriste aux Andelys*, par M. le chanoine PORÉE,... Seconde édit., revue et augmentée. — Aux Andelys, Ferjus Caron. Impr. par Desclée, De Brouwer et Cie, Lille, 1893. In-16, 84 p. (1 fr. 25).

737. J. GOURDAULT. *La France pittoresque*. Ouvrage illustré de 370 grav. — Paris, libr. Hachette et Cie, 1893. Gr. in-8, [4]-479 p. (8 fr.)

P. 21-25 : II. *Aux ruines de Château-Gaillard. Histoire d'une forteresse anglo-normande du douzième siècle.* — P. 26-32 : III. *Les Andelys et la légende de sainte Clotilde.*

Gravures sur bois : *Ruines de Château-Gaillard* (le donjon), p. 21 ; — *Sur la rampe de Château-Gaillard*, p. 24 (vue des ruines, prise de Vézillon) ; — *La courbe de la Seine aux Andelys* [et les ruines de Château Gaillard], p. 26 ; — *Notre-Dame du Grand-Andely* (portail N.), p. 29 ; — *Eglise Notre-Dame aux Andelys* (portail S.), p. 30 ; — *Les Andelys*, p. 31 (c'est en réalité le Petit-Andely).

738. *Quelques mots sur les historiens de la ville des Andelys*. Signé : L. RÉGNIER. — *Journal des Andelys*, 24 sept. 1893.

Communication faite au congrès tenu par l'Association normande aux Andelys en septembre 1893.

739. *Les auteurs beaunois aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles.* —

Digitized by Google

XII. Louis Maumenet. XIII. Philibert-Bernard Moreau de Mautour. XIV. Antoine Gandelot. XV. François Pasumot. — Par M. GAUTHERET-COMBOULOT. (Extr. des « Mém. de la Soc. d'hist. et d'archéol. » 1890-91-92.) — Beaune, impr. de A. Batault, 1893. In-8, 37 p. Cf. n° 888.

En appendice : *Poésie de Claude Roillet sur la maladie d'Adrien Turnèbe.* [Traduction d'une pièce dont voici le titre : *In tristissimum Adriani Turnebi morbum Academiæ prosopopœia ponebat Claudius Roilletus, belnensis. Parisiis, ex typographia Thomæ Ricardi, sub Bibliis aureis, è regione collegii Rhemensis*, 1565.]

* 740. Jules LEMAITRE. *Les « Contents » d'Odet de Turnèbe.* — *Revue des cours et conférences*, n° du 20 mai 1893.

741. *Le Musée national du Louvre*, par Georges LAFENESTRE, membre de l'Institut, conservateur des peintures au Musée national du Louvre, et Eugène RICHTENBERGER. Ouvrage orné de cent reproductions photographiques. — Paris, librairies-imprimeries réunies. S. d. (la date 1893 est inscrite sur le dos de la couverture cartonnée). Petit in-4, XVI-379 p. et 100 pl. h. t. (Le faux titre est ainsi conçu : « La peinture en Europe. Catalogues raisonnés des œuvres principales conservées dans les musées, collections, édifices civils et religieux. ») (10 fr.).

Description de plusieurs tableaux de Poussin et reproduction en typogravure des deux suivants : *Le Temps soustrait la Vérité aux atteintes de l'Envie et de la Discorde* et *les Bergers d'Arcadie.*

* 742. *The picture galleries of Rome. English and french catalogue* (Barberini, Borghèse, Capitole, Colonna, Corsini, Doria, Farnesina, Laterano, Nazionale moderna, Rospigliosi, Torlonia, Vaticano). Appendix of the studies of the principal artists in Rome. — Roma, Unione cooperativa. In-16, 204 p.

Tableaux de Poussin.

743. *Vandalisme. Le palais des Beaux-Arts de Lille.* Signé : Paul LEROI. — *L'Art*, 1893, t. I, p. 48-50, 77-79 et 95-100.

P. 95 : *Le Massacre des Innocents*, dessin de Nicolas Poussin (Musée Wicar) (grav.).

744. Etudes d'art et d'histoire. *L'art français au temps de Richelieu et de Mazarin*, par Henry LEMONNIER, professeur d'histoire à l'École des Beaux-Arts. — Paris, libr. Hachette et C^ie^, 1893. In-12, VII-420 p. (3 fr. 50).

Sur Poussin : III^e^ part., chap. IV : *La peinture. Le genre classique*, — et *passim.*

Digitized by Google

745. *Nicolas Poussin et le « Covolo » de Costozza, dans le Vicentin.* Signé : Bernardo MORSOLIN. — *L'Art*, 1893, t. I, p. 137-139 et 215-217.

* 746. A. GERMAIN : *De Poussin et des bases de l'art figuratif.* — *L'Ermitage*, n° de fév. 1893.

747. John GRAND-CARTERET. *XIX^e^ siècle* (en France). Classes — mœurs — usages — costumes — inventions. — Ouvrage illustré... — Paris, libr. de Firmin-Didot et C^ie^, 1893. Gr. in-8, XII-774 p., avec nombr. grav. dans et hors texte.

Fig. 96 : La duchesse de Mouchy (princesse Anna Murat). Portrait par Chaplin (grav. sur bois par Baude) (p. 197). Cette gravure a été reproduite dans *l'Art*, année 1893, t. 1^er^, p. 81 (compte rendu de l'ouvrage par Paul Leroi).

748. *Le monument de Chaplin aux Andelys.* Signé : ROLAND. — *Le Petit Journal*, n° du 25 sept. 1893.

Avec une vignette représentant le monument.

749. *Les fêtes des Andelys : Le congrès de l'Association normande. Inauguration du buste de Chaplin.* — *Journal de Rouen*, 26 sept. 1893.

Avec des extraits du discours de M. Armand Silvestre sur Chaplin.
Article reproduit dans *le Courrier de l'Eure* du 27 sept. et dans *l'Impartial* du 28 sept.

750. *Les fêtes des Andelys. Le congrès de l'Association normande et l'inauguration du buste de Chaplin.* — *Journal des Andelys*, n° du 28 sept. 1893.

751. *Inauguration du buste de Chaplin aux Andelys.* Signé : H. CHARTRAINE (Henri PAULME). — *Le Journal des arts*, n° du 30 sept. 1893.

752. *Exposition du peintre Charles Chaplin, organisée par M. Léon Coutil, à l'hôtel de ville des Andelys*, pendant le congrès de l'Association normande tenu aux Andelys du 20 au 24 septembre 1893. — *Journal des Andelys*, 1^er^ oct. 1893. — Cf. n° 754.

Catalogue des œuvres exposées.
Reproduit dans *l'Impartial* du 5 oct. 1893.

753. *Charles Chaplin.* Signé : Léon COUTIL. — *L'Impartial*, n^os^ des 8 et 12 oct. 1893.

754. *Charles Chaplin*, 1825-1891. Notice biographique par L. COUTIL. — Andelys, impr. G. Coulouma, 1893. In-8, 8 p. à 2 col.

Digitized by Google

A la fin, on lit : « Extr. du *Journal des Andelys*, du 1er oct. 1893. » Cette mention n'est exacte que pour les pages 7 et 8, qui reproduisent le n° 752: la notice biographique n'a pas paru dans le *Journal des Andelys*, mais dans l'*Impartial*. Cf. n° 753.

755. [Inhumation de M. Sellenick, aux Andelys, 28 sept. Discours prononcés sur sa tombe par M. Bizet, maire des Andelys, et par un membre de la Société philharmonique des Andelys.] — *Journal des Andelys*, 1er oct. 1893.

756. *Regard dans le passé*. [Etat de l'agriculture dans la paroisse de Corny en 1781.] Signé : A. BOURGNE, professeur départemental d'agriculture. — *Journal des Andelys*, 17 déc. 1893.

757. *Une page d'histoire de France et d'histoire locale à propos du château royal de Port-Mort*. Signé : Adolphe VARD . — *Le Progrès andelysien*, nos des 15, 22, 29 janv., 12, 19, 26 févr., 12, 26 mars, 9, 30 avril, 21 et 28 mai 1893.

Fiançailles de Louis VIII et de Blanche de Castille à Port-Mort en 1200.

A paru aussi dans *le Gaillonnais* des mêmes dates.

758. *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à* 1790. *Gironde. Archives civiles. Série C*, tome II (nos 3133 à 4249), rédigé par MM. Alexandre GOUGET et Jean-Auguste BRUTAILS, archivistes du département. — Bordeaux, impr. G. Gounouilhou, 1893. In-4°, VII-434 p. (12 fr.)

759. *Inventaire sommaire des archives départementales antérieures à* 1790. *Gironde. Archives civiles. Série C*, tome III (nos 4250 à 4439). *Inventaire du fonds de la Chambre du commerce de Guienne*, rédigé par M. Jean-Auguste BRUTAILS, archiviste du département. Publié aux frais de la Chambre de commerce de Bordeaux. — Bordeaux, impr. G. Gounouilhou, 1893. In-4, XLVIII-268 p. (12 fr.)

Ces deux volumes renferment une partie des éléments d'une histoire de l'administration de l'intendant Aubert de Tourny.

760. *Etat de la pharmacie à Etrépagny en* 1791, par J. BERNHARD, pharmacien de 1re classe à Etrépagny. — *Soc. syndicale des pharmaciens de l'Eure. Bull.* n° 19, p. 23-34.

Pas de tirage à part.

761. *Catalogue sommaire du musée des Archives nationales*, précédé d'une notice historique sur le palais des Archives, par Jules GUIFFREY, avec gravures et fac-similés. — Paris, libr. Ch. Delagrave, 1893. In-12.

Digitized by Google

P. 69 : Vitrine 63. Procès-verbal d'arpentage de la forêt de Longbouel, dans la vicomté de Rouen, avec trois plans de diverses parties de la forêt, nov. 1565 (n° 676).

762. *La baronnie de Pont-Saint-Pierre.* Signé : P. DUCHEMIN. *L'Echo républicain*, n^os^ du 12 nov. au 10 déc., 24 et 31 déc. 1893.

Continué en 1894.

763. *Neaufles et Gisors. Simples notes pour les excursionnistes du 22 sept.* 1893. Signé : L. RÉGNIER. — In-8, 8 p. autogr., s. l. n. d. (Il n'y a qu'un titre de départ.)

Guide archéologique pour l'excursion faite par l'Association normande.

764. *Les métamorphoses d'un bas-relief.* Signé : F. BLANQUART. — *La Normandie littéraire*, etc., 8^e^ année, p. 107-112. Cf. n° 765.

Bas-relief conservé à la mairie de Gisors et provenant d'un retable de l'église de cette ville. Texte du marché passé en 1580 avec le sculpteur Jean Grappin pour la confection de ce retable.

765. *Gisors. Les métamorphoses d'un bas-relief*, par F. BLANQUART. — Rouen, A. Lestringant, 1893. In-8, [2]-5 p.

766. *Tableau de l'église messieurs saincts Gervais et Prothais de Gisors.* Description en vers écrite en 1629 par Antoine DORIVAL, publiée, avec une introduction et des notes, par l'abbé F. BLANQUART et L. RÉGNIER. — *Mélanges* publiés par la Société de l'hist. de Normandie, 2^e^ série, p. 155-256. Cf. n° 767.

767. *Tableau de l'église de Gisors.* Description en vers écrite en 1629 par Antoine DORIVAL, publiée, avec une introduction et des notes, par l'abbé F. BLANQUART et L. RÉGNIER. — Rouen, de l'impr. E. Cagniard, 1893. In-8, 104 p.

768. *Corporations professionnelles de Gisors en* 1673, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 106-107 (n° 25).

769. *La confrérie des marchands de Gisors* [(XVII^e^-XVIII^e^ s.), par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 125-126 (n° 30).

770. *Artistes ignorés ou peu connus,* [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 174-175 (n° 42).

Gisors, 1729 : Renault, facteur d'orgues ; Barbanne, doreur ; Hugot, organiste, etc.

770 *bis. L'éclairage électrique à Gisors.* Signé : E. C. (CRITOT). — *L'Avenir du Vexin*, n° du 10 déc. 1893.

Détails sur l'éclairage public à Gisors au XVIII^e^ siècle.

Digitized by Google

771. *Nécrologie. Mort et obsèques de M. Paul Champy*, [manufacturier à Gisors.] — Journal *Le Vexin*, n° du 15 janvier 1893. Cf. 772.

Discours prononcés par MM. Le Caron de Fleury, Caffin, Louis Passy, etc.; discours préparé par M. Patrouillard.

772. *Gisors.* [Mort de M. Paul Champy, ses obsèques. Par M. l'abbé P. Lefebvre.] — *La Semaine religieuse du diocèse d'Evreux*, n° du 21 janvier 1893 (14e année, p. 928-934).

773. *Mort de M. Ch. Lapierre* [19 août 1893]. Signé : E. Souchières. — *Patriote de Normandie*, 20 août 1893.

Ancien directeur du *Courrier de l'Eure* et du *Nouvelliste de Rouen*, né à Gisors.
Article reproduit dans *le Courrier de l'Eure* du 22 août.

773 *bis. Nécrologie.* [Mort et obsèques de M. Ch. Lapierre.] Signé : Noel. — Journal *Le Vexin*, n° du 27 août 1893.

774. *Livret-guide-indicateur des chemins de fer de l'Ouest*, contenant renseignements généraux, voyages circulaires, itinéraires, horaires officiels..., cartes, plans de villes, villes d'eaux, bains de mer, carte du réseau, etc., distribué gratuitement par les soins de la compagnie des chemins de fer de l'Ouest. Normandie et Bretagne, Mont-Saint-Michel, îles anglaises de la Manche. — Illustré de 200 dessins, 15 plans de ville, 8 cartes. — Administration : E. Alix, 95, boulevard Richard-Lenoir, Paris. — In-8, II-336 p.

La couverture en couleur porte, en tête : « Publication périodique. Juillet 1893. »
Titre de départ p. 37 : *Description des principaux points intéressants à visiter sur le réseau du chemin de fer de l'Ouest.*
Gisors, p. 37-38, avec une vign. : « Grand portail de l'église (Gisors). »

775. *Notes sur le dernier état et les derniers jours du prieuré de Longueville.* Signé : P. Le Verdier. — *Revue catholique de Normandie*, 2e année, p. 402-439 (livr. du 15 janvier 1893). Cf. 776.

Appendice B. Aveu du prieuré de Longueville, 25 *avril* 1419. [Parmi les dépendances, prieuré de Beaumont-le-Perreux, paroisse de Bernouville].

776. *Notes sur le dernier état et les derniers jours du prieuré de Longueville*, suivies de documents inédits, par P. Le Verdier, avocat à la Cour d'appel de Rouen. — Evreux, impr. de l'Eure, 1893. In-8, 42 p. et un plan.

Au revers du faux titre : « Extr. de la *Revue catholique de Norm.* »

Digitized by Google

777. 18 *Fructidor*. Documents pour la plupart inédits, recueillis et publiés pour la Société d'histoire contemporaine par Victor PIERRE. Le général Hoche. Lettres de Mathieu Dumas au général Moreau. Le coup d'Etat, la déportation, les commissions militaires. — Paris, Alph. Picard, 1893. In-8, XXVI-516 p. (10 fr.)

Détails sur les déportés, notamment sur Barbé-Marbois, mort à Noyers en 1837.

778. Curiosités révolutionnaires. BILLAUD VARENNE, membre du comité de salut public. *Mémoires inédits et correspondance*, accompagnés de notices biographiques sur Billaud Varenne et Collot d'Herbois, par Alfred BÉGIS,... — Paris, libr. de la « Nouvelle Revue », 1893. In-8, X-455 p. (7 fr. 50).

Déportation de Barbé-Marbois.

779. *Notice historique sur Fleury-la-Forêt*. Signé : P. DUCHEMIN. — *L'Echo républicain*, nos du 1er janv. au 12 mars 1893. Cf. 780.

Commencé en 1891. Cf. nos 347, 558 et 780.

780. *Notice historique sur Fleury-la-Forêt*, par P. DUCHEMIN, officier d'académie. — Gisors, impr. typogr. de *l'Echo républicain*, 1893. In-16, 205 p.

781. *Notice historique sur le prieuré de Saint-Laurent-en-Lyons*. Signé : P. DUCHEMIN. — *L'Echo républicain*, nos du 26 mars au 30 avril et du 14 mai au 18 juin 1893. Cf. no 782.

Quelques détails sur des localités de la forêt de Lyons : Rosay, Saint-Crespin, notamment.

Le prieuré de Saint-Laurent était situé sur le territoire de la paroisse de Beauvoir-en-Lyons (aujourd'hui Seine-Inférieure).

782. *Notice historique sur le prieuré de Saint-Laurent-en-Lyons*, par P. DUCHEMIN,... — Gisors, impr. typogr. de *l'Echo républicain*, 1893. In-16, 45 p. (0 fr. 60).

Digitized by Google

ARRONDISSEMENT DE BERNAY

Généralités sur l'arrondissement (783-787). — Ouvrages concernant les divers cantons : Beaumesnil (788-796); Beaumont-le-Roger (797-800); Bernay (801-818); Brionne (819-823); Broglie (824-836).

* 783. L'abbé LEDIEN, curé de Coulmer. *Notice sur la ville d'Orbec et ses environs*, d'après un manuscrit rédigé par un habitant de cette ville. — Publié dans *les Echos du Calvados, de l'Eure et de l'Orne* (journal hebdomadaire, paraissant à Orbec) depuis le mois de décembre 1892.

784. *De la résistance à l'occupation anglaise dans le pays de Lisieux de 1424 à 1444*, par le vte Louis RIOULT DE NEUVILLE, membre de la Soc. des Antiq. de Norm. — Caen, Henri Delesques, imp.-lib., 1893. In-8, [27]-48 p.

Au revers du titre : « Extr. du Bull. de la Soc. des Antiq. de Norm., t. XVI. » Ce t. XVI paraîtra incessamment, avec la date 1894.

785. *Les Filles de la Charité à Bernay* [et à Thibouville, (XVIIe-XIXe s.), par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 124 (no 29).

786. *Anciennes écoles publiques*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 171 (no 41).

XVIIIe s. et Révolution. Landepereuse, Bernay, Pierreronde.

787. *La Révolution à Bernay et aux environs*, [par E. VEUCLIN]. — In-8, 8 p. paginées de [5] à 12. S. l. n. d. [Bernay, impr. Veuclin, 1893]. (Il n'y a qu'un titre de départ.)

P. 5 : *Saint-Clair-d'Arcey*. — P. 7 : *La Noe-de-la-Barre*. — P. 7 : *Monnai*. — P. 9 : *Dunkerque et Bernay*. [Lettres de la Société populaire de Dunkerque à la Société populaire de Bernay.] — P. 12 : *La Goulafrière*.

788. *La croix Dauge à Ajou en* 1738, [(bénédiction), par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 103 (no 24).

789. [*Luc de la Barre*, par M. BOIVIN-CHAMPEAUX.] — *Rec... de la Soc. libre... de l'Eure*, 4e sér., t. IX, p. 29-38. Cf. nos 351, 351 *bis*, 791.

790. *Inauguration de la statue de Jacques Daviel à Bernay, le*

Digitized by Google

26 *juillet* 1891. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 4e sér., t. IX, p. 277-283.

Texte de l'inscription. Discours de M. Lerenard-Lavallée. Cf. nos 386, 387, 388, 389, 390.

791. *Inauguration du buste de Jacques Daviel à la Barre, le 13 septembre* 1891. — *Recueil... de la Soc. libre... de l'Eure*, 4e sér., t. IX, p. 1-38. Cf. no 566.

Avec une planche h. t. représentant le buste de Daviel.
Texte des inscriptions. Discours de MM. Boullanger, maire de la Barre, le duc de Broglie, le docteur Pasquier, le docteur Agut et le docteur Chavernac. Communications de M. Join-Lambert sur Liberge de Granchain (cf. no 795) et de M. Boivin-Champeaux sur Luc de la Barre (cf. no 789).
Sur l'inauguration du buste de Daviel, cf. 358, 359, 360.

792. *Daviel en Provence*, par le docteur Chavernac d'Aix. — Aix, Achille Makaire, imp.-lib., 1893. In-8, 47 p. (2 fr.)

Avec pièces justificatives.

793. *Contribution à l'histoire de l'art des rocailleurs.* Signé : L'abbé Bouillet,... — *Réunion des sociétés des beaux-arts des départements à l'Ecole nationale des beaux-arts, du 4 au 8 avril* 1893, p. 322-336. Cf. 794.

P. 324 : Grotte du château de Beaumesnil.

794. *Contribution à l'histoire de l'art des rocailleurs*, par l'abbé Bouillet,... — Paris, typogr. de E. Plon, Nourrit et Cie, 1893. In-8, 19 p.

On lit au revers du faux titre : « Ce mémoire a été lu à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, à l'École des Beaux-Arts, dans la séance du 5 avril 1893. »

795. [*Liberge de Granchain et les travaux d'amélioration exécutés au port du Havre en* 1790-1791, par M. Join-Lambert]. — *Rec... de la Soc. libre... de l'Eure*, 4e sér., t. IX, p. 26-29. Cf. nos 358, 359, 360, 791.

796. *Annales de la paroisse de Notre-Dame des Jonquerets*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 84, 86, 91, 94, 102-103, 107-108, 115, 119, 123, 127, 130-131, 135, 139, 143, 147, 151, 156, 159-160 (*fin*) (nos 19, 20, 21, 22, 24, 25, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37 et 38).

Commencé en 1892. Cf. no 570.

Digitized by Google

797. Edmond Biré. *Légendes révolutionnaires.* — Paris, Honoré Champion, lib., 1893. In-8, VI-389 p.

P. 1-53 : *Le Pacte de famine* [et Le Prévôt de Beaumont. — Réimpression, avec changemeuts et additions, de l'article contenu dans le n° 148].

798. [Règlement de la confrérie de Saint-Roch à Nassandres, XVI^e siècle.] — *Bull. archéol. du Comité des trav. histor. et scientif.*, 1893, p. XLVII.

Analyse d'une communication faite par M. Veuclin au congrès des sociétés savantes, séance du 6 avril 1893, matin. Observations de MM. de Marsy et de Lasteyrie.

799. *Fonte de cloches à Nassandres*, [par E. Veuclin]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 83 (n° 19).

1598, 1606-1607 (fondeur : Jean Aubert, de Lisieux).

800. *Le prénom de Paterne à Thibouville.* Signé : E Veuclin. — *La Normandie littéraire*,. etc., 8^e ann., p. 172-174. (Pas de tirage à part.)

801. *Inauguration d'une plaque commémorative en l'honneur du poète Alexandre à Bernay, le 11 octobre* 1891. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 4^e sér., t. IX, p. 284-297.

Texte de l'inscription. *Alexandre de Bernay*, [poëme par M. Emile Travers, avec quelques notes historiques]. Cf. n^os 371, 372, 576, 577.

802. *Notices bernayennes*, par L. Boivin-Champeaux. — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1893. In-12, [4]-143 p. (Au revers du faux titre : « Il a été tiré cinquante exemplaires numérotés à la presse ».)

P. 1-66 : *Bernay et la Ligue.* (Réimpression d'une brochure in-18 carré publiée à Bernay en 1889. Communication faite à la Société libre de l'Eure, section de Bernay, le 24 mars 1889.)

P. 67-72 : *Le matrologe de la Charité de Notre-Dame de la Couture* [de Bernay]. (Réimpression, avec quelques légers changements, d'une notice insérée en 1889 dans l'*Annuaire* de l'Association normande. Cf. mon *Rapport sur les publications historiques relatives au département de l'Eure et parues en* 1889, p. 32.)

P. 93-122 : *L'église de Notre-Dame de la Couture au XVIII^e siècle.* (Réimpression, avec quelques légers changements, d'une brochure in-18 carré publiée à Bernay en 1887. Cf. mon *Rapport sur les public. histor. relat. au dép. de l'Eure et parues en* 1887, p. 24.)

P. 123-141 : *Le département de Bernay* [1787]. (Cette notice est inédite.)

Digitized by Google

803. *L'abbaye bénédictine de Bernay*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 145 (n° 35).

Travaux aux XVI^e^ et XVII^e^ s.

804. *Les Cordeliers de Bernay*, [(XVI^e^-XVIII^e^ s.), par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 149-150 (n° 36).

805. *Le siège de Bernay en* 1592, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 114 (n° 27).

Note du registre paroissial de Saint-Nicolas de Beaumont-le-Roger, année 1592.

806. *Corporations d'arts et métiers de Bernay* [(XV^e^-XVIII^e^ s.), par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 142 et 146 (n^os^ 34 et 35).

807. *Les cordonniers de Bernay*. (Mémoire lu au Congrès des sociétés savantes de la Sorbonne, en 1891.) Signé : E. VEUCLIN. — *La Normandie littéraire*, etc., 8^e^ ann., p. 86-93 et 116-123. (Pas de tirage à part.)

808. *Maîtrise de Ste-Croix, à Bernay*, [(XVII^e^-XVIII^e^ s.), par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 131 (n° 31).

809. *Assemblées de commerce à Bernay*, [(XVIII^e^ siècle), par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 87 (n° 20).

810. *Les enfants trouvés à Bernay* [au XVIII^e^ siècle, par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 122 (n° 29).

811. *Le clergé de la Couture en* 1754, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 137-138 (n° 33).

812. *Le Grand-Duc de Russie à Bernay en* 1782. — *Journal de Bernay*, n° du 18 oct. 1893.

Pièce de vers présentée à Bernay par l'auteur, M. M... (Mutel), au grand-duc Paul Petrowitch et à sa femme, Maria-Federowna de Wurtemberg.
Reproduit dans *le Réveil de l'Eure* du 21 oct.

813. *L'ancien Hôtel-Dieu de Bernay* (*couvent de la grande rue*), [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 153-154 (n° 37).

814. *L'église des Cordeliers de Bernay* [en 1790, par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 163 (n° 39).

815. *Documents sur des reliques de la vraie croix*, recueillis par M. l'abbé SAUVAGE,... — Rouen, A. Lestringant, édit., 1893. In-8, [4]-61 p. (2 fr. 50).

Bernay, p. 15-16 et 21-24.

Digitized by Google

816. *Eglise de Notre-Dame de la Couture à Bernay* (Eure). — *Petits édifices historiques*, recueillis par A. RAGUENET. 15e livr. (2e année, 3e livr.). [12] p. (p. 168-180).

Vues perspectives, plan, coupes, élévations, détails, avec une page de texte.

817. *Les seigneurs de Bouffey* [XVIe-XVIIe s., par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 173 (n° 42).

818. *Le diocèse de Lisieux au siècle dernier*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 121-122 (n° 29).

Menneval.

819. *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale*, par B. HAURÉAU, membre de l'Institut. Tome sixième. — Paris, libr. C. Klincksieck, 1893. In-8, [4]-344 p.

Détails sur des œuvres de saint Anselme, etc.

820. *Écoles et érudition bénédictines. Jeunesse et vieillesse* : XIe *et* XVIIIe *siècles*, [par M. JOIN-LAMBERT]. — *Le Brionnais*, n° du 15 oct. 1893. Cf. n° 821

A propos du travail de M. l'abbé Porée : *L'abbaye du Bec et ses écoles.*

821. *Écoles et érudition bénédictines. Jeunesse et vieillesse*, XIe *et* XVIIIe *siècle*. A. JOIN-LAMBERT. Lecture faite à la Société libre de l'Eure (section de Bernay), le 8 octobre 1893. — Brionne, impr. et libr. E. Amelot, 1893. In-8, 19 p.

822. *La chapelle du Longsault à Brionne*, [(XVIIIe s.), par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 169-170 (n° 41).

823. *Les petites écoles de Saint-Eloi-de-Fourques*, [(1780), par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 118 (n° 28).

824. Célébrités du pays d'Ouche. *Mérimée, peintre et chimiste*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 141-142 (n° 34).

Acte de baptême de Mérimée (18 sept. 1757), à Broglie.

825. *Souvenirs du baron de* BARANTE, de l'Académie française, 1782-1866, publiés par son petit-fils, Claude de BARANTE. T. II et III. — Paris, Calmann-Lévy, 1893. 2 vol. in-8 de 552 et 587 p. (7 fr. 50 le vol.)

Nombreux passages relatifs au duc et à la duchesse Victor de Broglie.

Le premier volume de ces Mémoires porte la date de 1890.

Digitized by Google

826. Les femmes des Tuileries. *Marie-Amélie et la cour des Tuileries*, par IMBERT DE SAINT-AMAND. — Paris, Dentu, 1893. In-18, 406 p. (3 fr. 50).

Notice sur le duc Victor de Broglie.

827. *L'œuvre historique de M. le duc de Broglie*. Signé : P. DESCHANEL. — *Journal des Débats*, 17 et 24 novembre 1893.

828. [Philanthropes normands du XVIII[e] siècle, par E. VEUCLIN.] — *Bull. du Comité des trav. histor. et scientif. Section des sciences économiques et sociales*, 1892, p. 93-94.

Analyse d'une communication de M. Veuclin sur les œuvres philanthropiques fondées par l'abbé Coulombet, curé de Saint-Denis-sur-Sarthon, et par l'abbé Le Goux, curé de la Chapelle-Gautier, faite au Congrès des sociétés savantes (section des sciences économiques et sociales, séance du 10 juin 1892, matin).

* 829. *Le Collège de France en* 1725. — *Bull. de la Soc. de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France*, 20[e] année, 1893, 1[re] livr.

Projet de Jean Boivin « pour faire venir des auditeurs au collège royal ».

830. *Concours de Montreuil-l'Argillé* [17 sept. 1893]. — *Le Courrier de l'Eure*, n° du 20 sept. 1893.

Discours prononcé par M. Christophe Allard à l'inauguration de l'inscription rappelant la mémoire des frères Boivin. Texte de l'inscription. (Reproduit dans *le Brionnais*, n° du 24 sept.)

831. Société libre d'agriculture de l'Eure. Section de l'arrondissement de Bernay. *Notice sur l'abbé Réguis, ancien curé de Notre-Dame-du-Hamel, sa vie, ses œuvres*, par l'abbé A. DUBOIS, curé de Menneval. — *Journal de Bernay*, n° du 15 fév. 1893.

832. *L'abbé Réguis, curé de N.-D.-du-Hamel*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 97-98 (n° 23).

833. *L'église de Saint-Laurent-du-Tencement*. Signé : A. DALLET. — *Bull. de la Soc. histor. et archéol. de l'Orne*, t. XII, p. 129-132. (Pas de tirage à part.)

834. *Saint-Pierre-de-Cernières en* 1768. Lettre de l'intendant d'Alençon à M. d'Ormesson. [Fragment publié par E. VEUCLIN.] — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 81-82 (n° 19).

835. *Aperçu sur quelques monuments des environs de Montreuil-l'Argillé*, par M. A. DALLET, du Bos (Calvados). — *Journal de Bernay*, 15 juillet 1893.

Digitized by Google

Lu dans la séance tenue par la Société libre de l'Eure (section de Bernay) à Bernay, le 2 juillet 1893.

Verneusses : dolmen, église, manoir du Bois-Hébert.

836. *Généalogie de la famille Veuclin depuis la fin du* XVII^e *siècle*, [par E. VEUCLIN]. — Impr. Ernest Veuclin, à Bernay, 1893. In-8 4 p. (La couverture imprimée sert de titre.)

A cette famille appartient l'auteur, publiciste, historien et archéologue, né à Verneusses.

ARRONDISSEMENT DE LOUVIERS

Généralités sur l'arrondissement (837). — Ouvrages concernant les divers cantons : Gaillon (838-839); Louviers (840-844 *bis*) ; Neubourg (845); Pont-de-l'Arche (846-852.)

837. [Notes sur les châteaux de Saint-Aubin-d'Ecrosville, du Bec-Thomas, de Montpoignant, de la Mésangère, du Framboisier, du Thuit-Anger, d'Amfreville-la-Campagne et de Martot]. — *Le Courrier de l'Eure*, n° du 8 sept. 1893.

Reproduction sans titre d'un article du *Gaulois* intitulé : *Un coin de la Normandie*.

838. *Étude sur le passé historique du château de Tournebu, à Aubevoye*. Signé : Adolphe VARD. — *Le Progrès andelysien*, n° du 1^er^ janv. 1893.

Fin. Cf. n^os^ 603, 604, 625.
Reproduit dans *le Gaillonnais*, même date.

839. Dessins et modèles. *Les arts du bois* (sculpture sur bois-meubles). Notice par M. Alfred de LOSTALOT. Album comprenant 175 grav. — Paris, bibliothèque de la *Gazette des Beaux-Arts*; J. Rouam et C^ie^, édit. S. d. (1893). In-8, 144 p. (3 fr. 50).

P. 27 : Panneaux de Gaillon, en bois sculpté, Louis XII (grav.).

840. *Une excursion archéologique à Louviers et à Acquigny*. Signé : L. de V. (Léon de VESLY). — *Le Publicateur*, n° du 29 juillet 1893.

Excursion faite le 23 juillet par la Société des amis des monuments rouennais et la Société d'études diverses de l'arrondissement de Louviers.

Article reproduit dans *l'Impartial* du 3 août 1893.

Digitized by Google

841. *Nécrologie.* [Mort du peintre Charles Voillemot, 9 avril 1893.] Signé : Ch. Dubourg. — *Le Publicateur*, n° du 19 avril 1893.

Voillemot, depuis vingt ans, passait l'été à Acquigny.

842. *Notes historiques de Jacques* Pelet, *curé de Notre-Dame de Louviers, mort en* 1628, publiées par M. Lucien Barbe. — *Rec. des trav. de la Soc. libre... de l'Eure*, 4e sér., t. IX, p. 442-467.

Pas de tirage à part.

843. *Histoire de Magdelaine Bavent.* « Récit de l'histoire de sœur Magdelaine Bavent, religieuse du monastère de Saint Louis de Louviers, attein e et convaincue du crime de magie, et ce qu'elle a dit au Parlement de Rouen touchant les abominations qu'elle a veu pratiquer au sabat et ailleurs : avec sa confession générale et testamentaire qu'elle a faite dans la prison. » — *La Risle*, nos du 8 janvier au 21 mai 1893.

844. *Obsèques de M. Labiche, de Louviers, président de la Société des pharmaciens de l'Eure* [9 juin 1892]. (Extr. de l'*Industriel de Louviers.*) — *Soc. syndicale des pharmaciens de l'Eure. Bull.* n° 19, p. 16-19.

Discours de MM. Thorel, maire de Louviers, et Patrouillard, secrétaire de la Société des pharmaciens de l'Eure.

844 *bis.* Cour d'appel de Rouen. Audience solennelle de rentrée du 16 octobre 1893. Discours prononcé par M. Edmond Méret, substitut du procureur général. *Etude sur les travaux économiques de Boisguilbert, lieutenant général de police et président au bailliage de Rouen.* — Rouen, impr. Julien Lecerf, 1893. In-8, 51 p.

Pierre Le Pesant de Boisguilbert fut seigneur de Pinterville.

845. *La vie de Dupont de l'Eure.* Conférence publique [faite à Brionne le 24 déc. 1893] par M. Houel, avocat à la Cour d'appel de Paris. — *Journal de Brionne*, n° du 31 déc. 1893.

846. *Louviers.* [Compte rendu de l'excursion faite par la Société d'études diverses de l'arrondissement de Louviers, le 18 juin 1893]. — *Le Publicateur*, n° du 24 juin 1893. Cf. 847.

Sépultures découvertes à Tournedos ; église de Pont-de-l'Arche ; abbaye de Bonport.

847. *Sciences.* [Compte rendu de la même excursion.] — *Le Lovérien*, n° du 2 juillet 1893.

848. [Exploration de la station gallo-romaine du Camp Méquin,

Digitized by Google

à Montaure]. — *Bull. archéol. du Comité des trav. histor. et scientif.*, 1893, p. XLVIII.

Analyse de la communication faite par MM. QUESNÉ et DE VESLY au congrès des sociétés savantes, séance du 6 avril 1893, matin. — Cf. nos 606, 849, 850 et 851.

849. *Fouilles de la forêt de Bord*, [par MM. Quesné et de Vesly. Résumé par M. de VESLY]. — *Bull. de la Comm. des antiquités de la S.-Inf.*, t. IX, p. 210-212.

850. Histoire locale. *La vieille villa de Charles le Chauve dans la forêt de Pont-de-l'Arche.* — *Le Courrier de l'Eure*, n° du 28 avril 1893.

Découvertes de MM. Quesné et de Vesly.

851. *Sur un prétendu palais de Charles le Chauve.* — *Le Lovérien*, n° du 15 juillet 1893.

Extr. d'une *Histoire d'Elbeuf* en cours de publication à Elbeuf. Contre l'opinion émise par MM. Quesné et de Vesly à propos des fouilles faites à Montaure.

852. *Monnaies antiques contremarquées*, [par M. DROUET]. — *Bull. de la Comm. des antiquités de la S.-Inf.*, t. IX, p. 225-231.

L'une de ces monnaies est un moyen bronze de Néron trouvé à Pitres.

ARRONDISSEMENT DE PONT-AUDEMER

Généralités sur l'arrondissement (853). — Ouvrages concernant les divers cantons : Cormeilles (854-855); Montfort-sur-Risle (856-861); Pont-Audemer (862-863); Quillebeuf (864-866).

853. *Les petites écoles et les Charités funéraires*, [par E. VEUCLIN]. — *L'Antiquaire de Bernay*, p. 82 (n° 19).

Montfort-sur-Risle, Quillebeuf.

854. *Notice nécrologique sur M. Emile Hébert*, membre du conseil général de l'Eure, ancien président de la Société d'agriculture, président de la section de l'arrondissement de Pont-Audemer. — *Rec. des trav. de la Société libre... de l'Eure*, 4e sér., t. X, p. 133-145.

Digitized by Google

P. 139-145 : [Discours prononcés aux funérailles de M. Hébert par MM. Louis Passy et de Tourville]. Cf. nos 609, 610, 611, 612, 613.

855. *Une excursion archéologique au château du Bec-Alis*, par M. Alfred Réautey. — *Rec. des trav. de la Societé libre... de l'Eure*, 4e série, t. IX, p. 437-441.

Le château-fort du Bec-Alis était situé paroisse de Bailleul-la-Vallée.

856. *Un héros normand de la bataille de Jemmapes*. Signé : Georges Dubosc. — *La Normandie littéraire*, etc., 8e année (1893), p. 8-17.

Baptiste Renard, né à Brestot.

857. *Baptiste Renard, le valet de chambre de Dumouriez*. — *La Vallée d'Eure*, no du 4 mai 1893.

858. *Baptiste Renard*. — *La Vallée d'Eure*, no du 11 mai 1893.

Ces deux articles sont hostiles au projet d'érection d'un monument à Baptiste Renard.

859. *Baptiste Renard*. — *Le Courrier de l'Eure*, no du 18 mai 1893.

Hostile. Reproduction d'un article paru dans *la Patrie* du 12 mai, sous la signature Léon Bigot. Un autre article dans le même sens a paru dans *la Liberté*.

860. *Baptiste Renard* (*de Brestot*) *à Jemmappes*, par A. Montier, avocat, docteur en droit. Se vend au profit de la souscription pour élever un monument à B. Renard. — Pont-Audemer, impr. administrative, 1893. In-8, [4]-40 p.

861. *Trouvaille de monnaies*, [par M. Drouet]. — *Bulletin de la Comm. des antiquités de la S.-Inf.*, t. IX, p. 264-265 (2e livr.).

Petit trésor de monnaies du xvie siècle enfoui, au moment de la Ligue, à Ecaquelon.

862. *Retable du Pont-Audemer*, [par M. Ch. de Beaurepaire]. — *Bull. de la Comm. des antiquités de la S.-Inf*, t. IX, p. 148-149.

Analyse d'un marché passé le 27 mars 1535 entre les frères de la Charité de Saint-Ouen de Pont-Audemer et Jaspar de Laval, imaginier à Caudebec.

863. *Rapport sur les pierres tombales de l'arrondissement de Pont-Audemer*, par M. Alfred Réautey, lu à la séance de la section de Pont-Audemer le 23 nov. 1891. — *Rec. des travaux de la Soc. libre... de l'Eure*, 4e sér., t. IX, p. 298-304.

Digitized by Google

Trois pierres tumulaires conservées dans l'église de Tourville et relevées par les soins de M. de Tourville. La première est celle d'Amaury, curé de Tourville au XIII[e] siècle; les deux autres recouvraient jadis les restes de Vincent Erquembout, seigneur de Tourville († 1433), et de Nicolas d'Erquembourt, seigneur de Tourville († 1523).

864. *Le Marais Vernier.* Contribution à l'étude des travaux d'assainissement entrepris dans ce marais, par A. BOURGNE, professeur départemental d'agriculture. — *Rec. des travaux de la Soc. libre... de l'Eure*, 4[e] sér., t. IX, p. 194-268, avec 4 plans h. t. Cf. 865.

865. *Le Marais Vernier.* Contribution à l'étude des travaux d'assainissement entrepris dans ce marais, par A. BOURGNE, professeur départemental d'agriculture. — Extr. du Rec. des trav. de la Soc. lib. d'agric., sciences, arts et belles-lettres de l'Eure. — Evreux, impr. de Ch. Hérissey, 1893. In-8, 79 p. et 4 pl.

866. Charles BRÉARD. *La navigation des galères de Ponant de Rochefort à Rouen* (1690). — Rouen, impr. de Espérance Cagniard, 1893. In-4, 48 p.

Au revers du titre, on lit : « Extr. du Bull. de la Soc. normande de géographie. » Cf. n° 900.

Etat de la Seine devant Quillebeuf.

SUPPLÉMENT A LA BIBLIOGRAPHIE
DES ANNÉES 1891 ET 1892

Géographie de la France (867-868). — Histoire de France (869). — Histoire littéraire (870-874). — Archéologie générale (875). — Bibliographie générale (876-877). — Généralités sur la Normandie (878-879). — Histoire et monuments d'Evreux (880-884). — Canton de Breteuil (885). — Canton de Pacy-sur-Eure (885 bis). — Canton de Saint-André (886). — Canton de Verneuil (887). — Canton des Andelys (888-890). — Canton de Gisors (891-892 *bis*). — Canton de Beaumont-le-Roger (893). — Canton de Brionne (894). — Canton de Broglie (895-896). — Canton de Gaillon (897). — Canton de Pont-de-l'Arche (898). — Arrondissement de Pont-Audemer (899). — Canton de Quillebeuf (900).

867. *Les origines de la carte de France. La carte d'Oronce Finé*, par M. L. GALLOIS. (Extr. du « Bull. de géographie », t. V.) —

Digitized by Google

Paris, E. Leroux, 1891. Broch. in-8. (La couverture impr. sert de titre.) Cf. n° 207.

Cette carte, datée de 1538, est reproduite en 4 parties dans les quatre planches qui accompagnent la brochure.

868. *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies*, comprenant : 1° une introduction sur la France ; 2° des notices géographiques, statistiques,... descriptives, historiques et biographiques sur les départements, les communes et les principaux hameaux ; 3° des notices détaillées sur les anciennes provinces, les régions particulières, les montagnes, les bois et forêts, les mines, les fleuves, rivières, torrents et lacs, les eaux minérales,... et sur les curiosités naturelles et historiques... ; publié sous la direction de Paul JOANNE. — Tome deuxième : C — D, contenant 324 grav., 36 plans et cartes dans le texte et 14 cartes ou plans de départements tirés en couleurs hors texte. — Paris, libr. Hachette et C^ie^, 1892. In-4, [4] p. et p. 665-1337 (25 fr.). — Cf. n° 208.

Au revers du faux titre sont indiqués les noms des principaux collaborateurs : MM. H. Boland, J. Guillaume, d^r^ le Pileur, A. Lequeutre, Th. Nicolas, Paul Pelet, Elie Reclus, Elisée Reclus, Onésime Reclus, Anthyme Saint-Paul, Fr. Schrader, V. Turquan.

Les principales notices concernant le département de l'Eure sont les suivantes : *Charentonne*, p. 876, col. 2 ; *Charleval*, p. 878, col. 2 ; *Château-Gaillard (le)*, p. 903, col. 1 ; *Conches*, p. 1043, col. 1 ; *Conches (forêt de)*, p. 1043, col. 1 ; *Corneville-sur-Risle*, p. 1067, col. 3.

Vignettes : *Le Château-Gaillard (Eure)*, p. 903 ; *Monument commémoratif de la bataille de Cocherel (Eure)*, p. 1015 ; *Eglise de Conches*, p. 1043.

869. *Mémoires de* DU PLESSIS-BESANÇON, publiés pour la Société de l'histoire de France et accompagnés de correspondances et de documents inédits par le comte HORRIC DE BEAUCAIRE. — A Paris, libr. Renouard ; H. Laurens, succ., 1892. In-8, [6]-xxxvj-402 p. (9 fr.)

Passages concernant François Sublet, seigneur de Noyers, secrétaire d'État sous Louis XIII ; diverses lettres de Sublet. Nombreuses mentions de Henri de Lorraine, comte d'Harcourt.

870. *Histoire littéraire de la France.* Ouvrage commencé par des religieux bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, et continué par des membres de l'Institut (académie des inscriptions et belles-lettres). Tome XVI : Treizième siècle. — Paris, impr. nationale, 1892. In-4, xlviij-616 p.

L'édition originale porte la date de 1824.

Digitized by Google

P. 1-254 : *Discours sur l'état des lettres en France au XIII^e siècle.* Signé : D. (DAUNOU). — Henri d'Andely, p. 217-218.

P. 535-560 : *Gautier de Coutance, archevêque de Rouen.* Signé : B. (BRIAL). — P. 544-551 : construction du Château Gaillard ; démêlés de Richard Cœur de Lion avec l'archevêque.

871. *Notices et extraits de quelques manuscrits latins de la Bibliothèque nationale.* par B. HAURÉAU, membre de l'Institut. Tome deuxième. — Paris, libr. C. Klincksieck, 1891. In-8, [4]-371 p.

Détails sur des œuvres de saint Anselme, Étienne de Rouen, Gilbert Crespin, Guillaume de Conches, Lanfranc, Nicolas de Lire, d'un moine du Bec vivant au XII^e siècle, etc. Cf. n° 396.

872. [*Idem*]... Tome troisième. — Paris, libr. C. Klincksieck, 1891. In-8, [4]-352 p.

Saint Anselme, Gui d'Evreux, Nicolas de Lire, Nicolas de Nonancourt, etc.

873. [*Idem*]... Tome quatrième. — Paris, libr. C. Klincksieck, 1892. In-8, [4]-341 p.

Saint Anselme, Guillaume de Conches, Nicolas de Nonancourt, etc.

874 [*Idem*]... Tome cinquième. — Paris, libr. C. Klincksieck, 1892. In-8, [4]-350 p. Cf. n° 819.

Saint Anselme, Guillaume de Conches, Gui d'Evreux, Lanfranc, Nicolas de Nonancourt, etc.

875. *Atlas de monnaies gauloises*, préparé par la Commission de topographie des Gaules et publié, sous les auspices du ministère de l'instruction publique, par Henri de LA TOUR, sous-bibliothécaire au département des médailles et antiques de la Bibliothèque nationale. — Paris, libr. Plon ; E. Plon, Nourrit et C^ie, imp.-édit., 1892. In-fol., [4]-IV-[2]-12 p. et LV planches.

Aulerci-Eburovices, p. 5 et pl. XXVII et XXVIII ; *Lexovii*, p. 5 et pl. XXVIII ; *Veliocasses*, p. 5 et pl. XXIX et XXX.

876. Manuels de bibliographie historique. I. *Les Archives de l'histoire de France*, par Ch. V. LANGLOIS,... [et] H. STEIN,... — Paris, Alphonse Picard, édit., 1891. In-8, [4]-XVII-1000 p. (20 fr.) Cf. n° 221.

877. *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de l'Université*, rédigé par M. Emile CHATELAIN, conservateur-adjoint de la bibliothèque de l'Université. — Paris, Honoré Champion, lib., 1892. In-8, 36 p. à 2 col. (2 fr. 50).

Digitized by Google

P. 11 : 162-165. Postilles de Nicolas de Lyre. XIVe s. — P. 14 : 337. Rentes du fief de Guerquesalle. XVIIIe s. — P. 30 : 1235. L. Goubert. Notice sur saint Nigaise et le lieu de son martyre [Ecos ?]; autographié. 1867. — P. 34 : 1450. H. Omont. Catalogue des mss. théologiques de la bibliothèque de l'Université.

878. *Quelques Charités normandes*. Lecture faite à l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen par M. CHANOINE-DAVRANCHES. — Rouen, de l'impr. Cagniard, 1892. In-8, 57 p. Cf. n° 645.

Andelys, Hauville, Bourg-Achard, Alisay, Evreux, Louviers, Acquigny, Damville, Aizier, Vernon, Bourgtheroulde, Ailly, Ambenay, etc. Les Charités dans le département de l'Eure.

879. *Le commerce de l'eau-de-vie de cidre au* XVIIIe *siècle*, par P. DUCHEMIN. — Brionne, impr. et libr. E. Amelot, 1892. In-8, 16 p. Cf. n° 461.

En Normandie.

880. *Contribution à l'histoire d'Evreux*, par M. E. FÉRAY,... — Evreux, impr. de Charles Hérissey, 1892. In-8, [4]-108 p. et 8 pl., dont 5 h. t.

Epoque gallo-romaine.
Tirage à part du n° 680.

881. *Texte français et latin des vies des saints du diocèse de Coutances et Avranches*, avec des notions préliminaires et l'histoire des reliques de chaque saint. Ouvrage orné de plans et de gravures. Par E.-A. PIGEON, chanoine titulaire de l'Eglise de Coutances et Avranches,... — Avranches, impr. Alfred Perrin. (La couverture seule porte la date 1891.) In-8, [4]-111 p.

Saint Gaud, p. 77-96. Cf. nos 681 et 682.

882. *Un enlèvement d'ambassadeurs au* XVe *siècle*, par E. JARRY. — Extr. de la *Revue d'histoire diplomatique*. — Avril 1892. (A la fin : « Laval, imp. (*sic*) E. Jamin. » In-8, 23 p. Cf. 496.

Les ambassadeurs enlevés par le duc de Bourgogne Jean sans Peur (juin 1415), dans le duché de Bar, étaient ceux qui avaient été envoyés par la cour de France au concile de Constance. Parmi eux se trouvait l'évêque d'Evreux Guillaume de Cantiers.

882 *bis*. Société nationale d'agriculture de France... *Discours prononcé à l'ouverture du Congrès pomologique d'Evreux, le* 18 *octobre* 1892, par M. Louis PASSY, secrétaire perpétuel de la Société nationale d'agriculture. — Paris, typogr. Chamerot et Renouard, 1892. In-8, 16 p. (La couverture impr. sert de titre.) Cf. 664.

Digitized by Google

883. *Éléments d'ornementation du* XVI^e^ *au* XVIII^e^ *siècle*, tirés des manuscrits, des imprimés, des estampes de la Bibliothèque nationale et des monuments historiques de l'époque, par Ernest GUILLOT. *XVI^e^ siècle.* — Libr. Renouard ; H. Laurens, édit.,... Paris. (S. d.) In-8 oblong de [16] planches en chromolithographie (3 fr.).

Détails tirés des clôtures des chapelles de la cathédrale d'Evreux, *passim*.

884. *Echos des familles.* [Mort de M. le comte de Burey.] Signé : S. de MORTHOMIER. — *La France illustrée*, 2^e^ sem. 1892, p. 107, avec une figure d'armoiries (n° du 30 juillet 1892).

885. *Les grands peintres de la France* (période contemporaine), par T. de WYZEWA et X. PERREAU. Ouvrage orné de 135 grav. — Paris, libr. de Firmin-Didot et C^ie^, 1891. In-8, 192 p.

Texte : Théodule Ribot, p. 76-78.
Gravure : « Etude de femme, par M. Ribot, » p. 80.

885 *bis. Quelques souvenirs relatifs à la vie et à la mort du président Bonjean*, 1804-1871. — Paris, impr. typogr. P. Mouillot, 1891. In-8, 23 p.

886. Horace BIANCHON. *Nos grands médecins d'aujourd'hui.* Illustrations par F. Desmoulin et Profit. — Paris, soc. d'éditions scientifiques, 1891. In-8, [8]-x-492 p., avec nombr. portr. (10 fr.).

P. 35-37 : *Docteur Bourneville*, avec portr.

887. *Panégyrique de saint Gilles*, prononcé par M. l'abbé ACARD, chanoine honoraire, curé de la Neuve-Lyre, le 1^er^ septembre 1892, dans l'ancienne église paroissiale de Petiteville, restaurée par les soins de M. le vicomte Robert de Petiteville, consul général de France (*sic*). — Paris, impr. Noailles, 1892. In-8, v-17 p.

La *Notice* (p. III-V) est un bref historique de la restauration de l'église.

888. *Étude sur les anciens auteurs beaunois* (XVIII^e^ siècle). Signé : GAUTHERET-COMBOULOT. — *Soc. d'hist., d'archéol. et de littér. de Beaune. Mém.*, ann. 1891, p. 65-101. Cf. n° 739.

P. 97-101 : *Appendice. Poésie de Claude Roillet sur la maladie d'Adrien Turnèbe.* [Traduction d'une pièce dont voici le titre ; *In tristissimum Adriani Turnebi morbum Academiæ prosopopœia ponebat Claudius Roilletus, belnensis. Parisiis, ex typographia Thomæ Ricardii sub Bibliis aureis, è regione collegii Rhemensis*, 1565.]

Digitized by Google

889. *Le premier protecteur de N. Poussin.* Signé : Edm. VALMY. — *L'Intermédiaire des chercheurs et curieux*, année 1892, 2e sér., col. 472-473 (n° du 30 oct.).

Claude de Bretagne, comte de Vertus, gouverneur de Rennes, seigneur de Clisson (?).

890. *Catalogue des tableaux, esquisses, études, aquarelles, dessins et gravures par Ch. Chaplin, et tableaux et dessins par Daubigny, Diaz, Jacque, etc., composant son atelier*, dont la vente après décès aura lieu hôtel Drouot, salles nos 8 et 9, les mardi 28 et mercredi 29 avril 1891, à deux heures et demie... — Commissaires-priseurs : Me Léon Tual,... Me Léon Fontaine. Experts : MM. Haro frères, peintres-experts,... — In-4°, 53 p. et 6 pl. h. t. à l'aquatinte (sans nom d'imprimeur) (12 fr.).

P. 3-18 : *Charles Chaplin.* Signé : Paul MANTZ.

Liste des planches : *Ch. Chaplin* [portr.]. — N° 1 : *Ch. Chaplin.* « *Dans les rêves.* » — N° 2 : *Ch. Chaplin.* « *L'âge d'or.* » — N° 3 : *Ch. Chaplin.* « *Les Lilas.* » — N° 4 : *Ch. Chaplin.* « *Les Roses.* » — N° 7 : *Ch. Chaplin.* « *La musique.* » Le numérotage de ces planches se rapporte à une série dont nous ne connaissons pas l'origine.

891. *Rapport sur l'excursion faite à Gisors et aux carrières de Chambors, le 31 mai 1891*, par G. ETIENNE. — *Bull. de la Soc. d'étude des sciences naturelles d'Elbeuf*, 1891, p. 68-73.

Quelques détails histor. et archéol.

892. P. GÉLIS-DIDOT et H. LAFFILLÉE, architectes. *La peinture décorative en France du XIe au XVIe siècle.* — Paris, May et Motteroz. S. d. (1890-1892). In-fol., avec 60 pl. impr. en fac-similé d'aquarelles (175 fr.).

Pl. 56, fig. 11 : Eglise de Gisors. Croix de consécration (XVe-XVIe s.) Voir notice de la planche 56.

892 *bis. Excursions à travers la France. Gisors.* Signé : JEAN SANS TERRE (Pierre GIFFARD). — *Le Petit Journal*, n° du 14 avril 1892.

893. *Catalogue des anciennes faïences de Rouen, Nevers, Moustiers, Sceaux, Delft, Urbino, etc., porcelaines, verrerie, monnaies, émaux champlevés, sculptures, objets variés, meubles gothiques et de la Renaissance en bois sculpté, écran Régence en bois sculpté et tapisserie au point, composant la collection de feu M. Louis-Adolphe Loiset, ancien maître de poste*, et dont la vente aura lieu à la Rivière-Thibouville (Eure), les dimanches 18, lundi 19, mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 octobre 1891, à 1 heure précise, par le

Digitized by Google

ministère de Me Gustave Lefèvre, huissier à Beaumont-le-Roger, assisté de M. Charles Mannheim, expert... à Paris, et avec le concours de Me Paul Chevallier, commissaire-priseur, à Paris,... chez lesquels se distribue le présent catalogue... — In-8, 62 p. (Au bas de la p. [2] : « Paris, imp. (*sic*) de l'Art, E. Ménard et Cie. »)

La couverture porte : « Collection de feu M. Louis-Adolphe Loisel ancien maître de poste. Anciennes faïences françaises et autres objets de curiosité. Meubles en bois sculpté. — Vente à la Rivière-Thibouville (Eure), au domicile de feu M. Loisel, le dimanche 18 octobre 1891 et les quatre jours suivants, à une heure précise... »
P. 5-8 : [Notice biographique sur M. Loisel.]

894. *Disette et émotions populaires. Les incidents du château de Brétigny*, par P. Duchemin. — Brionne, impr. et libr. E. Amelot, 1892. In-8, 15 p. Cf. n° 399.

895. *Correspondance générale de* Carnot, publiée, avec des notes historiques et biographiques, par Etienne Charavay, archiviste-paléographe. Tome premier : août 1792-mars 1793. — Paris, impr. nat., 1892. In-8, [4]-xvii-479 p., avec un portr. h. t. (Se trouve à Paris, libr. Hachette.)

Passages relatifs à Joseph de Broglie, colonel du 2e régiment de chasseurs, et à Victor de Broglie, chef d'état-major de l'armée du Rhin.

* 896. A.-L. Letacq. *Notice sur les travaux scientifiques de Guettard aux environs de Laigle et d'Alençon (Orne)*. — Caen, H. Delesques, 1891. In-8, 20 p. Cf. n° 602.

Passage relatif à la perte du Guiel.

897. *Dessins et modèles. La sculpture décorative* (statues, groupes, bas-reliefs). Notice par M. Louis Bauzon. Album comprenant 166 grav. — Paris, J. Rouam, s. d. (1892). In-8, 144 p. (3 fr. 50).

P. 81 : Médaillon provenant du château de Gaillon (musée de l'Ecole des Beaux-arts) (grav.).

898. *La navigation de la Seine antérieurement à l'état actuel.* Signé : X..., ingénieur. — *La Nature*, 1891, 2e sem., p. 229-231.

Avec (p. 229) une grav. sur bois : « Vitrail de l'église de Pont-de-l'Arche (xve s.) (*sic*) représentant le halage d'un bateau à la traversée du pont de cette ville. »

899. *Étude archéologique sur quelques antiquités romaines trouvées aux environs de Pont-Audemer*, par Ferdinand Homo,... — Appe

Digitized by Google

ville-Annebault (Eure), déc. 1891. Bernay, impr. Mlles Lefèvre, mars 1892. In-8, 29 p. et une pl. h. t.

Triqueville, Toutainville, Vieux-Port.

900. *La navigation des galères de Ponant de Rochefort à Rouen en* 1690. Signé : Ch. Bréard. — *Soc. norm. de géographie. Bull. de l'ann.* 1892, p. 297-319. Cf. nº 866.

Etat de la Seine devant Quillebeuf.

Digitized by Google

TABLE DES NOMS DE LIEUX

Acquigny, 645, 652, 653, 840, 841, 878.
Ailly, 645, 878.
Aizier, 645, 878.
Ajou, 657, 788.
Alençon (généralité d'), 641, 644.
Alisay, 645, 878.
Ambenay, 645, 878.
Amécourt. V. Guerquesalle.
Amfreville-la-Campagne, 634, 644, 658, 837. V. Saint-Aubin-des-Fresnes (prieuré de).
Amfreville-sous-les-Monts. V. Deux-Amants (les).
Andelys (les), 627 *bis*, 628, 629, 636, 639, 645, 651, 653, 733, 735, 736, 737, 738, 748, 749, 750, 751, 752, 755, 878. V. Château Gaillard, Poussin (le Clos).
Angerville-la-Campagne, 709.
Angoulême, 641.
Annonay, 663.
Appeville-Annebaut, 899. V. Ortier (l').
Aubevoie. V. Bourbon-lez-Gaillon, Grammont-près-Gaillon, Tournebu.
Aulerci-Eburovices (pays des), 875.
Avranches, 681, 881.
Bailleul-la-Vallée. V. Bec-Alis (le).
Barre (la), 789, 791. V. Noë-de-la-Barre (la).
Beaubec (abbaye de), 653.
Beaumesnil, 652, 656, 793. V. Pierre-ronde.
Beaumontel, 657, 659.
Beaumont-en-Auge (?), 639.
Beaumont-le-Perreux, ham. de Bernouville, 653, 775.
Beaumont-le-Roger, 627 *bis*, 629, 652, 659, 676, 805.
Beauvoir en-Lyons (Seine-Inférieure). V. Saint-Laurent-en-Lyons (prieuré de).
Bec-Alis (château fort du), à Bailleul-la-Vallée, 855.
Bec-Hellouin (le), 627 *bis*, 653, 653 *bis*, 657, 821, 871.
Bec-Thomas (le), 837.
Bernay, 627 *bis*, 646, 647, 653, 656, 657, 668, 670, 676, 785, 786, 787, 790, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816. V. Bouffey.
Bernay (arrondissement de), 665, 831.
Bernay (canton de), 665.
Bernay (département de), 802.
Bernay (environs de), 787.
Bernouville. V. Beaumont-le-Perreux.
Berville-sur-Mer, 660.
Béziers, 641.
Bézu-le-Long, 653.
Bézu-Saint-Eloi. V. Bézu-le-Long.
Boisney, 657.
Boissey-le-Châtel, 653 *bis*.
Boissy-Lamberville, 646.
Bonneville (la). V. Noë (abbaye de la).
Bonport (abbaye de), ham. de Pont-de-l'Arche, 629, 653.
Bord (forêt de), 849.
Bos (le), ham. de Saint-Aubin-de-Bonneval (Calvados), 835.
Bosguerard-de-Marcouville. V. Mésangère (la).
Bouffey, ham. de Bernay, 817.
Bouille (la) (Seine-Inférieure), 653 *bis*.

Digitized by Google

Bouquetot, 673.
Bourbon-lez-Gaillon (Chartreuse de), à Aubevoie, 653.
Bourg-Achard, 645, 653, 656, 658, 878.
Bourgout, ham. d'Harquency, 653.
Bourgtheroulde, 645, 653 *bis*, 878.
Brest, 642.
Brestot, 856, 860.
Breteuil-sur-Iton, 629, 676, 712, 713, 714.
Brétigny, 894.
Bretteville (maladrerie de), à Malleville-sur-le-Bec, 659.
Breuil-Benoit (le), ham. de Marcilly-sur-Eure, 653, 679.
Brionne, 639, 653, 653 *bis*, 659, 678, 845. V. Longsault.
Broglie, 646, 652, 656, 824.
Bus-Saint-Remy. V. Trésor (abbaye du).
Caen (généralité de), 641,
Caillouet-Orgeville. V. Orgeville.
Camp-Méquin (le), lieu dit à Montaure, 848.
Cantiers, ham. de Gisors, 636.
Caorches, 646.
Capelles-les-Grands. V. Maupas (prieuré de).
Carrouges (Orne), 731.
Caudebec-sur-Seine, 862.
Caumont, 673.
Chaise-Dieu (prieuré de), ham. de Chaise-Dieu-du-Theil, 653.
Chaise-Dieu-du-Theil. V. Chaise-Dieu.
Chambors (Oise), 891.
Chanu, ham. de Villiers-en-Désœuvre, 653.
Chapelle-Gautier (la), 657, 828.
Charentonne (la), 868.
Charleval, 636, 653, 868.
Chartres, 639, 720.
Château Gaillard, 868, 870.
Châteauneuf-en-Thimerais, 676.
Chaumont-en-Vexin (Oise) (canton de), 734.
Chauvincourt, 640.
Chennebrun, 644.
Cherbourg, 629.
Cocherel, ham. de Houlbec-Cocherel, 868.
Combon, 657.
Conches, 629, 653, 657, 676, 717, 718, 719, 868.
Conches (forêt de), 868.
Cormeilles, 653.
Corneville-sur-Risle, 639, 653, 868.
Corny, 756.
Coudres, 653.
Coulmer (Orne), 783.
Courbépine, 646.
Courcelles-lez-Gisors (Oise), 734.
Coutances, 681, 881.
Croix-Saint-Leufroi (la), 653, 654, 655.
Croth, 653.
Damville, 632, 645, 678, 878.
Dangu, 678.
Deux-Amants (les), ham. d'Amfreville-sous-les-Monts, 652, 653.
Dreux (forêt de), 679.
Dunkerque, 787.
Ecaquelon, 861.
Ecardenville-la-Campagne, 657.
Ecos, 877.
Elbeuf, 632, 659, 678, 891.
Enghien (Seine-et-Oise), 735.
Eragny (Oise), 734.
Estrée (abbaye de l'), ham. de Muzy, 653.
Etrépagny, 653, 675, 760.
Eure (le département de l'), 626, 627 *bis*, 631, 633, 635, 645, 649, 650, 651, 652, 661, 662, 663, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 675, 854, 878.
Evreux, 627 *bis*, 629, 636, 639, 640, 641, 642, 644, 645, 646, 651, 653, 656, 659, 665, 678, 680, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 701, 704, 705, 706, 707, 708, 878, 880, 882, 882 *bis*, 883. V. Saint-Taurin (abbaye de), Saint-Michel-des-Vignes.
Evreux (le district d'), 626.
Evreux (le pays d'), 654, 655.
Falaise, 644.
Fatouville-Grestain, 626. V. Grestain (abbaye de).
Fécamp, 653.
Ferrières-Haut-Clocher, 646.
Ferrière-sur-Risle (la), 677.
Fieffes (les), ham. de Rosay, 673.
Fleury-la-Forêt, 779, 780.

Digitized by Google

Fontaine-Guerard (abbaye de), à Radepont, 653.
Fontenay, 733.
Foulbec, 673.
Framboisier (le), ham. de Saint-Pierre-du-Bosguerard, 837.
Gaillon, 626, 627 *bis*, 641, 839, 897.
Garde-Châtel (la), ham. de Montaure, 653.
Garennes, 727.
Gasny, 653.
Gaule (la), 627, 875.
Gisors, 627 *bis*, 628, 629, 636, 640, 647, 653, 657, 678, 734, 735, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 770 *bis*, 771, 772, 773, 773 *bis*, 774, 891, 892, 892 *bis*. V. Cantiers.
Glisolles, 639, 640.
Goulafrière (la), 787.
Goulet (le Petit), ham. de Saint-Pierre-la-Garenne, 628.
Goupillières, 657.
Gournay-le-Guérin. V. Petiteville.
Grammont-lez-Beaumont (prieuré de), ham. du Noyer-en-Ouche, 653.
Grammont-près-Gaillon (prieuré de), à Aubevoie, 653.
Grestain (abbaye de), ham. de Fatouville-Grestain, 629, 653.
Gros-Theil (le), 656.
Guéroulde (la). V. Poultière (la).
Guerquesalle, ham. d'Amécourt, 877.
Guiel (le), 896.
Hacqueville, 653.
Harcourt, 632, 653, 656, 659, 678, 869.
Harquency. V. Bourgout.
Hauville, 645, 878.
Havre (le), 795.
Haye-de-Calleville (la), 657.
Haye-le-Comte (la), 653.
Heudreville, ham. de Mesnil-sur-l'Estrée, 653.
Heunière (la), 657.
Houlbec-Cocherel. V. Cocherel.
Illiers-l'Evêque, 720.
Isle-Dieu (abbaye de l'), ham. de Perruel, 653.
Ivry-la-Bataille, 627 *bis*, 653, 728, 730.
Jemmapes (Belgique), 856.
Jonquerets-de-Livet (les). V. Jonquerets-en-Ouche (les).
Jonquerets-en-Ouche (les), ham. des Jonquerets-de-Livet, 796.
Laigle (environs de), 896.
Lande (la), ham. de Lyons-la-Forêt, 673.
Landepereuse, 786.
Leicester, 628.
Lexovii (pays des), 875.
Lierru, ham. de Sainte-Marguerite-de-l'Autel, 653.
Lillebonne, 632, 678.
Lilly, 640.
Lisieux, 799.
Lisieux (diocèse de), 644, 675.
Lisieux (pays de), 784.
Lisors. V. Mortemer.
Livet-sur-Authou, 636, 657.
Longbouel (forêt de), 761.
Longsault, ham. de Brionne, 659, 822.
Longueville (Seine-Inf.), 775, 776.
Lorleau. V. Saint-Crespin.
Louviers, 627 *bis*, 629, 635, 636, 639, 643, 644, 645, 653, 840, 842, 843, 844, 846, 878.
Louye, 679,
Lyons-la-Forêt, 653. V. Lande (la), Saint-Paul, Villaines.
Lyre (abbaye de), 653.
Madeleine (la), ham. de Pressagny-l'Orgueilleux, 634, 653, 732.
Malleville-sur-le-Bec, 646. V. Bretteville (maladrerie de).
Mans (le), 641.
Marais-Vernier (le), 864, 865.
Marcilly-sur-Eure. V. Breuil-Benoit (le).
Martagny, 660.
Martot, 837.
Mauny (Seine-Inf.), 653 *bis*.
Maupas (prieuré de), à Capelles-les-Grands, 653.
Menneval, 644, 657, 658, 818, 831.
Mérey, 721.
Mésangère (la), ham. de Bosguérard-de Marcouville, 837.
Mesnil-Mauger (le) (Calvados), 675.
Mesnil-sur-l'Estrée. V. Heudreville.
Monnai (Orne), 787.
Montargis, 641.
Montaure, 851. V. Camp-Méquin (le), Garde-Châtel (la).
Montfort-sur-Risle, 853.
Montpoignant, ham. de Saint-Ouen-de-Pontcheuil, 837.

Digitized by Google

Montreuil-l'Argillé, 656, 657, 676, 830.
Montreuil-l'Argillé (environs de), 835.
Morainville-en-Lieuvin, 626.
Mortagne, 641.
Mortemer (abbaye de), ham. de Lisors, 653.
Motelle, ham. de Saint-Georges-sur-Eure, 679.
Muzy, 653. V. Estrée (abbaye de l').
Nangis (Seine-et-Marne), 728, 729.
Nantes, 642.
Nassandres, 653, 657, 798, 799. V. Rivière-Thibouville (la).
Neaufles-Saint-Martin, 653, 763.
Neubourg (le), 629, 653.
Neuve-Lyre (la), 653, 887.
Noë (abbaye de la), ham. de la Bonneville, 653, 715, 716.
Noë-de-la-Barre (la), ham. de la Barre, 787.
Nogent-le-Rotrou, 641, 676.
Nogent-le-Sec. V. Tilleul-Gibon (prieuré du).
Nonancourt, 642, 653.
Normandie (la), 629, 644, 673, 674, 879.
Normandie (la haute), 630, 631.
Notre-Dame-d'Epine, 646.
Notre-Dame-du-Hamel, 646, 657, 831, 832.
Noyer-en-Ouche (le). V. Grammont-lez-Beaumont.
Noyers, 777, 778, 869.
Orbec, 676, 783.
Orbec (environs d'), 783.
Orgeville, ham. de Caillouet-Orgeville, 722.
Orival (Seine-Inf.), 659.
Ortier (l'), ham. d'Appeville-Annebaut, 659.
Pacy-sur-Eure, 653, 723. V. Saint-Sulpice (prieuré de).
Parc (prieuré du), à Harcourt, 653.
Perche (le), 641, 676.
Perruel. V. Isle-Dieu (abbaye de l').
Petiteville, ham. de Gournay-le-Guérin, 887.
Pierreronde, ham. de Beaumesnil, 786.
Pinterville, 844 *bis*.
Pitres, 658, 852.
Places (les), 657.
Plasnes, 657.
Plessis-Mahiet (le), ham. du Plessis-Sainte-Opportune, 657.
Plessis-Sainte-Opportune (le). V. Plessis-Mahiet (le), Sainte-Opportune-la-Campagne.
Pont-Audemer, 627 *bis*, 629, 640, 653, 862.
Pont-Audemer (archidiaconé de), 675.
Pont-Audemer (arrondissement de), 854, 863.
Pont-Audemer (environs de), 899.
Pont-de-l'Arche, 628, 629, 653, 658, 846, 898. V. Bonport (abbaye de).
Pont-de-l'Arche (forêt de), 850. V. Bord (forêt de).
Ponts-de-Cé (les), 639.
Pont-Saint-Pierre, 652, 762.
Portmort, 757.
Poultière (la), ham. de la Guéroulde, 653.
Poussin (le Clos), aux Andelys, 651.
Préaux (les). V. Préaux (abbaye de Saint-Pierre de), Préaux (abbaye de Saint-Léger de).
Préaux (abbaye de Saint-Léger de), ham. des Préaux, 653.
Préaux (abbaye de Saint-Pierre de), ham. des Préaux, 653, 675.
Pressagny-l'Orgueilleux, 653. V. Madeleine (la).
Quillebeuf, 853, 866, 900.
Quimper, 642.
Radepont, 652. V. Fontaine-Guerard.
Renneville, ham. de Sainte-Colombe-la-Campagne, 653.
Réville, ham. de la Trinité-de-Réville, 657.
Rivière-Thibouville (la), ham. de Nassandres, 893.
Roche-Guyon (la), 629.
Romilly près Conches, 677.
Rosay, 781. V. Fieffes (les).
Rouen, 641, 653, 672, 673, 674, 675, 695, 697, 697 *bis*, 866.
Rouen (bailliage de), 672.
Rouen (diocèse de), 672.
Rouen (généralité de), 641, 660.
Roumois (le haut), 653 *bis*.
Saint-André. V. Touvoye.
Saint-Aubin-de-Bonneval (Calvados). V. Bos (le).

Digitized by Google

Saint-Aubin-d'Ecrosville, 837.
Saint-Aubin-de-Scellon, 653, 657.
Saint-Aubin-des-Fresnes (prieuré de), à Amfreville-la-Campagne, 653.
Saint-Aubin-du-Vieil-Evreux. V. Vieil-Evreux (le).
Saint-Clair-d'Arcey, 787.
Saint-Crespin, ham. de Lorleau, 781.
Saint-Denis-sur-Sarthon (Orne), 828.
Sainte-Barbe-en-Auge, 639.
Sainte-Colombe-la-Campagne. V. Renneville.
Saint-Eloi-de-Fourques, 823.
Sainte-Marguerite-de-l'Autel. V. Lierru.
Sainte-Opportune-du-Bosc-Guérard, 657.
Sainte-Opportune-la-Campagne, ham. du Plessis-Sainte-Opportune, 657.
Saint-Georges-sur-Eure. V. Motelle.
Saint-Germain-la-Campagne, 646.
Saint-Ouen-de-Pontcheuil. V. Montpoignant.
Saint-Pierre-de-Cernières, 834.
Saint-Laurent-du-Tencement, 639, 833.
Saint-Laurent-en-Lyons (prieuré de), à Beauvoir-en-Lyons (Seine-Inf.), 781, 782.
Saint-Léger-de-Rôtes. V. Saint-Léger-du-Boscdel.
Saint-Léger-du-Boscdel, ham. de Saint-Léger-de-Rôtes, 657.
Saint-Lô, 644.
Saint-Mards-de-Blacarville, 673.
Saint-Martin-du-Vieux-Verneuil, ham. de Verneuil, 657.
Saint-Michel-des-Vignes, ham. d'Evreux, 692, 693.
Saint-Nicolas-du-Bosc-l'Abbé, 657.
Saint-Pair-sur-Mer (Manche), 682.
Saint-Paul (prieuré de), à Lyons-la-Forêt, 653.
Saint-Pierre-d'Autils, 653.
Saint-Pierre-la-Garenne. V. Goulet (le Petit).
Saint-Sulpice (prieuré de), à Pacy-sur-Eure, 653.
Saint-Symphorien, 673.
Saint-Taurin d'Evreux (abbaye de), 641, 653.
Saint-Victor-de-Chrétienville, 657.
Saint-Vincent-du-Boulay, 646.
Sausseuse, ham. de Tilly, 653, 732.
Séez, 718.
Seine-Inférieure (département de la), 649, 650.
Senonches, 676.
Serquigny, 657.
Ternant (Orne), 657.
Theil-Nolent (le), 646.
Thibouville, 678, 785, 800.
Thuit-Anger (le), 837.
Tilleul-Gibon (prieuré du), à Nogent-le-Sec, 653.
Tilleul-Othon (le), 657.
Tillières-sur-Avre, 636, 731.
Tilly. V. Sausseuse.
Tournebu, ham. d'Aubevoie, 838.
Tournedos-sur-Seine, 846.
Tourny, 758, 759.
Tourville, 863.
Toutainville, 899.
Touvoye, ham. de Saint-André, 653.
Trésor (abbaye du), à Bus-Saint-Remy, 653.
Trinité-de-Réville (la). V. Réville.
Triqueville, 899.
Vaudreuil (le), 629.
Veliocasses (pays des), 875.
Verneuil, 629, 647, 653, 657, 676. V. Saint-Martin-du-Vieux-Verneuil.
Verneusses, 835, 836.
Vernon, 628, 629, 639, 645, 653, 732, 878.
Vernon (environs de), 732.
Vesly, 653.
Vexin normand (le), 734,
Vézillon, 737.
Vieil-Evreux (le), ham. de Saint-Aubin-du-Vieil-Evreux, 710.
Vieux-Port, 893.
Villaines, ham. de Lyons-la-Forêt, 653.
Villiers-en-Désœuvre. V. Chanu.
York, 639.

Digitized by Google

TABLE DES NOMS DE PERSONNES

Les *italiques* désignent les noms d'auteurs

Acard (l'abbé), 887.
ACQUIGNY (Robert Le Roux d'Esneval d'), 639.
ADJUTOR (saint), 732.
Agrigente (J.-B. M. C. d'), 696.
AGUINDEAU (d'), brodeur, 646.
Agut (le docteur), 791.
ALÈGRE (la marquise d'), née Marie d'Estouteville, 728.
ALENÇON (Charles IV, duc d'), 676.
ALENÇON (René d'), 676.
Alexandre (Arsène), 637.
ALEXANDRE (de Bernay), 801.
ALEXIS (Guillaume), 640, 643.
Allard (Christophe), 830.
AMAURY, curé de Tourville, 863.
Ambroise (sœur Agnès), dite des Séraphins, 659.
ANFRYE DE CHAULIEU, 733.
ANNEBAULT (Madeleine d'), 642.
Anselme de Cantorbéry (saint), 639, 819, 871, 872, 873, 874.
ANTHINE (D. Maur d'), 718.
ANTONIN (l'empereur), 627.
AUBERT (Jean), fondeur de cloches, 646, 799.
AUBERT DE TOURNY, 758, 759.
AVESGAUD, 720.
BALLUE (Jean), évêque d'Evreux, puis d'Angers, 641.
BANDART (Charles), curé de Saint-Laurent-du-Tencement, 639.
Barante (le baron de), 825.
Barante (Claude de), 825.
BARBANNE, doreur, 770.
Barbe (Lucien), 842.
BARBÉ-MARBOIS, 777, 778.
BART (Léonard), sieur des Boullais, 641.
BAUDARD (Louis), sculpteur, 646.
BAUDE, 747.
BAVENT (Madeleine), 843.
Bauzon (Louis), 897.
Beaucaire (le comte Horric de), 869.
Beaurepaire (Ch. de . 733, 862.
Bégis (Alfred), 778.
BELLAUNAY (de), 718.
BELLE-ISLE (le maréchal de), comte de Gisors, 640.
Bénet (Armand), 687, 688.
Berger (Samuel), 726.
Bernhard (J.), 760.
BERTANGLES (famille de), 640.
BERTEAUD (Mgr), 697.
BERTRAN (Etienne), curé de Courcelles-lez-Gisors, 734.
Bertrand (Alphonse), 635.
BESSON (Mgr), 697.
Bianchon (Horace), 886.
BIENCOURT (famille de), 640.
Bigot (Léon), 859.
Billaud Varenne, 778.
Biré (Edmond), 797.
Bizet, maire des Andelys, 755.
BLANCHE DE CASTILLE, 757.
BLANDON (A.-F.-L.), 641.

Digitized by Google

Blanquart (l'abbé F.), 683, 684, 764, 765, 766, 767.
Blondel (Robert), 629.
Blosseville (Ernest de), 634.
Blosseville (Jules de), 634.
Boisguilbert, 844 *bis*.
Boivin (Jean), 829.
Boivin (les frères), 830.
Boivin-Champeaux, 789, 791, 802.
Boland (H.), 868.
Bonjean (le président), 885.
Bonjean (la présidente), née Malherbe, 722.
Bonnechose (le cardinal de), 697, 697 *bis*.
Boudon (H.-M.), 692, 693.
Bouillet (l'abbé), 793, 794.
Boulainvilliers (le comte de), 641.
Boullanger, 791.
Bourbon (Georges), 653, 671, 706, 715, 716.
Bourgne (A.), 756, 864, 865.
Bourlier (J.-B.), évêque d'Evreux, 696.
Bourneville (le docteur), 727.
Bourneville (le docteur), 886.
Bournon (Fernand), 677.
Bouteille (le chanoine), 687.
Bréard (Charles), 866, 900.
Bretagne (Claude de), comte de Vertus, 889.
Brial, 870.
Brion (François-Christophe de Lévis, comte de), duc de Damville, 632.
Brionne (Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, comte d'Harcourt et de), 678.
Brionne (Louis-Charles de Lorraine, comte de), 639.
Broglie (le duc de), 791.
Broglie (le duc de), 827.
Broglie (Louis-Alphonse-Victor, prince de), 635.
Broglie (le duc Victor de), 826.
Broglie (le duc et la duchesse Victor de), 825.
Broglie (Joseph de), 895.
Broglie (Victor de), 895.
Broglie (le maréchal de), 642.
Broglie (MM. de) (XVIII^e^ s.), 640.
Brutails (Jean-Auguste), 758, 759.
Buret (Jean), fondeur de cloches, 646.
Buret (Nicolas), fondeur de cloches, 646.
Burey (le comte Avril de), 698, 699, 884.
Caboulet (Thomas), sculpteur, 646.
Caffin, 771.
Cahais, sculpteur, 646.
Cantiers (Guillaume de), évêque d'Evreux, 882.
Carnot, 895.
Cauët, 703, 704, 705.
Champy (Paul), 771, 772.
Chanoine-Davranches, 645, 878.
Chaplin, 651, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 890.
Charavay (Etienne), 726, 895.
Charra (A.), 663.
Chartraine (H.). V. Pauline (Henri).
Chatelain (Emile), 877.
Chaulieu (Aufrye de), 733.
Chavernac (le docteur), 791, 792.
Cibole (Robert), 643.
Cissay (Guichart de), seigneur de Romilly près Conches, 677.
Clermont-Tonnerre (famille de), 640.
Clotilde (sainte), 737.
Collot d'Herbois, 778.
Colombe (Michel), 626.
Colombel (Emile), 698, 703, 704, 705.
Conard (l'abbé), 719.
Corneille (les demoiselles), 695.
Corneille (Jean-François), procureur au grenier à sel d'Evreux, 695.
Corneille (Pierre), 695, 733.
Couderc (C.), 641.
Coulombet (l'abbé), curé de Saint-Denis-sur-Sarthon, 828.
Coutil (Léon), 753, 754.
Coutil (Léon), 752.
Coyecque (E.), 640.
Crespin (Gilbert), 871.
Critot (E.), 770 *bis*.
Croisy (Abraham), peintre, 646.
D'Aguindeau, brodeur, 646.
Dallet (A.), 833, 835.
Damville (François-Christophe de Lévis, comte de Brion, duc de), 632.
Danville, 675.
Daubigny, 890.
Daunou, 870.
David (d'Angers), 634.
Daviel (Jacques), 790, 791.

Digitized by Google

DELACLAYE (Claude), prêtre de Gisors, 734.
DELAFEUILLÉE (ou LA FEUILLÉE), sculpteur, 646.
DELASIAUVE (le docteur), 727.
Delavigne (Casimir), 634.
DELESTANG (L.-C.-N.), 641.
Deschanel (P.), 827.
Desclozeaux, 730.
DESCOURS (Michel Hubert-), peintre, 646.
DESCOURS (Michel-Pierre Hubert, dit) peintre, 646.
DES ESSARTS (Guillaume), évêque d'Evreux, 685, 686.
Desjardins (Ernest), 627.
DESMONTS, brodeur, 646.
Despierres (Mme G.), 731.
DEVELLE (Jules), 635.
DIAZ, 890.
Dorival (Antoine), 766, 767.
Drouet, 852, 861.
Dubois (l'abbé A.), 831.
DUBOIS (J.-B.), peintre, 646.
Dubosc (Georges), 856.
Dubourg (Ch.), 841.
DU CHATELLIER, évêque d'Evreux, 697.
Duchemin (P.), 661, 662, 762, 779, 780, 781, 782, 879, 894.
Duchesne, 706.
Dufresne de Saint-Léon (A.), 643.
DUMAS (Mathieu), 777.
DUMOURIEZ, 857.
DUPANLOUP (Mgr), 697.
DU PERRON (le cardinal), 639, 642.
Du Plessis-Besançon, 869.
DUPONT (de l'Eure), 651, 845.
DU PUY (Christophe), 642.
Durrieu (Paul), 724, 725.
Du Seigneur (Maurice), 636.
Eburovique. V. Fossey (l'abbé).
EGBERT, archevêque d'York, 639.
Elbenne (le vicomte Menjot d'), 632.
ELBEUF (Charles de Lorraine, duc d'), 678.
ELBEUF (Charles de Lorraine, marquis d'), 632.
ELBEUF (maison d'), 632.
ENGUERANS (Jean), sculpteur, 646.
ERQUEMBOURT (Nicolas d'), seigneur de Tourville, 863.
ERQUEMBOUT (Vincent), seigneur de Tourville, 863.
ESNEVAL (Robert Le Roux d') d'Acquigny, 639.
ESTOUTEVILLE (Marie d'), marquise d'Alègre, baronne d'Ivry, 728.
Etienne (G.), 891.
ETIENNE DE ROUEN, 871.
EUDES II, comte de Chartres, 720.
EXMELIN (Richard), curé de Beaumont-en-Auge (?), 639.
Faugère (P.), 632.
Féray (E.), 680, 880.
FÉRET (Pierre), 626.
FESSARD (Charles-Jules), 626.
FINÉ (Oronce), 867.
FOLLEVILLE (Louis-Jean-André de), 626.
Fossey (l'abbé), 694.
FOUCHÉ (Lucien), 665.
FOUQUET (Louis-Camille), 626, 635.
FRANCASTEL (Marie-Pierre-Adrien), 626.
Gadeau de Kerville (Henri), 673, 674.
GAIGNIÈRES, 686.
Gallois (L.), 867.
GANDELOT (Antoine), 739.
Gardey (l'abbé), 722.
GAUD (saint), 681, 682, 881.
Gautheret-Comboulot, 739, 888.
GAUTIER DE COUTANCE, archevêque de Rouen, 870.
Gélis-Didot (P.), 892.
GENDRET (Jacques), sculpteur, 646.
Germain (A.), 746.
Giffard (Pierre), 892 *bis*.
GILBERT CRESPIN, 871.
GILBERT LA GRUE OU LE GRAND, évêque d'Evreux, 685.
GILLES (saint), 887.
GIRARD (Michel), dit le Provençal, sculpteur, 646.
GISORS (le maréchal de Belle-Isle, comte de), 640.
GISORS (Marie d'Orléans-Longueville, duchesse de Nemours, comtesse de), 678.
GLAÇON, fondeur de cloches, 646.
Gombert (l'abbé), 682.
Gossart, 706.
GOUBERT (L.), 877.
Gouget (Alexandre), 758.

Digitized by Google

Gourdault (J.), 737.
Goze (A.), 640.
Granchain (Liberge de), 791, 795.
Grand-Carteret (John), 747.
Grappin (Jean), sculpteur, 764.
Guéry (l'abbé C.), 659, 685, 686, 707, 708.
Guettard, 896.
Gui d'Evreux, 640, 641, 872, 874.
Guiffrey (Jules), 761.
Guillaume de Conches, 642, 871, 873, 874.
Guillaume (J.), 868.
Guillot (Ernest), 883.
Haraucourt (Guillaume de), évêque de Verdun, 641.
Harcourt (Charles de Lorraine, duc d'Elbeuf, comte d'), 678.
Harcourt (Henri de Lorraine, comte d'), 869.
Harcourt (maison d'), 632, 637, 678.
Hauréau (B.), 819, 871, 872, 873, 874.
Hazon (Michel-Barthélemy), 636.
Hébert (Emile), 854.
Hébert (Jean), sculpteur, 646.
Henri d'Andely, 870.
Hérissay (Emile), 698, 706.
Héron (A.), 629.
Hirst (le Rév. Joseph), 628.
Hoche, 777.
Homo (Ferdinand), 899.
Horric de Beaucaire (le comte), 869.
Houel, 845.
Hubert-Descours (Michel), peintre, 646.
Hubert (Michel-Pierre), dit Descours, peintre, 646.
Hugot, organiste, 770.
Hugues de Chartres, 720.
Imbert de Saint-Amand, 826.
Isambard (Louis-Edouard), 723.
Isambard (Louis-Edouard), 635.
Izarn, 703, 704, 705.
Jacque, 890.
Jancigny (Alfred de), 700, 701, 702.
Jarry (E.), 882.
Jean de Louviers, 643.
Jean sans Peur, duc de Bourgogne, 882.
Jean sans Terre. V. Giffard (Pierre).
Jeanne d'Arc, 654, 655.
Joanne (Paul), 868.
Join-Lambert, 791, 795, 820, 821.
Jouin (Henry), 634.
Joulet (François), 678.
Kohler (Ch.), 639.
La Balle (l'abbé de), 654, 655.
Labiche, 844.
Lafenestre (Georges), 741.
La Feuillée (ou Delafeuillée), sculpteur, 646.
Laffillée (H.), 892.
Lagoille (le P. Nicolas), 639.
Laisné (François), bourgeois de Gisors, 734.
Lambert (A.), 651.
Lambert (Henri), marquis de Thiboville, 678.
Lampérière (Mathieu de), lieutenant au bailliage d'Andely, 733.
Landry (Alexandre), peintre, 646.
Lanfranc, 871, 874.
Langlois (Ch.-V.), 876.
Langlois (l'abbé S.), 692, 693.
Lapierre (Ch.), 773, 773 *bis*.
La Rochefoucauld (le cardinal de), archevêque de Rouen, 672.
La Rochefoucauld (François de), évêque de Clermont, puis de Senlis, 639.
Lasteyrie (de), 798.
La Tour (Henri de), 875.
Laval (Jaspar de), sculpteur, 862.
Laval (François de Montmorency-), 690.
Le Bret (J.), 734.
Le Caron de Fleury, 771.
Ledien (l'abbé), 783.
Le Doulx (Jean), lieutenant général d'Evreux, 688.
Le Doulx (les), 691.
Le Doulx de Melleville (Claude), 689.
Lefebvre (l'abbé P.), 772.
Lefèvre-Pontalis (Germain), 630, 631.
Le Goux (l'abbé), curé de la Chapelle-Gautier, 828.
Lemaire (Claude et François), fondeurs de cloches, 646.
Lemaître (Jules), 740.
Le Masle (Hugues), vicomte d'Evreux, 678.
Le Ménager, 719.
Le Monnier, sculpteur, 646.

Digitized by Google

Lemonnier (Henry), 744.
Lenepveu ou Neveu (David), sculpteur, 646.
Le Pileur (le docteur), 868.
Le Prévôt (de Beaumont), 797.
Lerenard-Lavallée, 790.
Lequeutre (A.), 868.
Leroi (Paul), 743.
Leroi (Paul), 747.
Le Roux d'Esneval d'Acquigny (Robert), 639.
Leroy (Louis-Modeste), 635.
Lévis (François-Christophe de), comte de Brion, duc de Damville, 632.
Letacq (A.-L.), 896.
Letgarde, comtesse de Chartres, 720.
Le Veneur de Tillières (famille), 731.
Le Verdier (P.), 775, 776.
Lex (Léonce), 720.
L'Hopital (Georges), 698, 700, 701, 702.
Lhuillier (Th.), 728, 729.
Liberge de Granchain, 791, 795.
Loiseau (François), sculpteur, 646.
Loiseau (Pasquet), sculpteur, 646.
Loisel (Louis-Adolphe), 893.
Lombelon des Essarts (famille de), 640.
Longueil (René de), seigneur de Glisolles, 639.
Longueville (Marie d'Orléans-), duchesse de Nemours, comtesse de Gisors, 678.
Loriot, 635.
Lorraine (Catherine de), 678.
Lorraine (Charles de), duc d'Elbeuf, comte d'Harcourt, 678.
Lorraine (Charles de), marquis d'Elbeuf, 632.
Lorraine (Henri de), comte d'Harcourt, 869.
Lorraine (Louis-Charles de), comte de Brionne, 639.
Lostalot (Alfred de), 839.
Loth (l'abbé Julien), 672.
Louis VIII, roi de France, 757.
Louviers (Jean de), 643.
Luc de la Barre, 789, 791.
Malherbe (la présidente Bonjean, née), 722.
Mantz (Paul), 890.
Marais (Paul), 643.
Marcel (Léopold), 643.
Marie-Amélie (la reine), 826.
Marsy (le comte de), 735, 798.
Martin (Alphonse), 649, 650.
Marx (Roger), 713, 714.
Mathieu (le cardinal), 697.
Maumenet (Louis), 739.
Mauxe (saint), 732.
Mazarin, 744.
Mazenod (Mgr de), 697.
Menjot d'Elbenne (le vicomte), 632.
Méret (Edmond), 844 *bis*.
Mérimée, peintre, 646, 824.
Merlet (René), 720.
Métais (l'abbé), 720.
Michel (Théodore), 732.
Mignard (Nicolas), 637.
Molinier (A.), 642.
Molle (Ch.), 691.
Montfaucon, 718.
Montier (A.), 860.
Montmorency (Anne de), baron de Dangu, seigneur de Damville, 678.
Montmorency (maison de), 640.
Montmorency-Laval (François de), 690.
Moreau (le général), 777.
Moreau de Mautour (Philibert-Bernard), 739.
Morsolin (Bernardo), 745.
Morthomier (S. de), 884.
Mouchy (la duchesse de), née Murat, 747.
Moulin (Michelot), 633.
Müller (l'abbé), 672.
Murat (la duchesse de Mouchy, née), 747.
Mutel, 812.
Nemours (Marie d'Orléans-Longueville, duchesse de), comtesse de Gisors, 678.
Neuville (le vicomte Louis Rioult de) 633, 784.
Neveu ou Lenepveu (David), sculpteur, 646.
Nicaise (saint), 877.
Nicolas (Th.), 868.
Nicolas de Lyre, 639, 643, 724, 726, 871, 872, 877.
Nicolas de Nonancourt, 872, 873, 874.
Noël, 773 *bis*

Digitized by Google

Nota. V. Bénet (Armand).
Noury (J.), 695.
Omont (H.), 877.
Orléans-Longueville (Marie d'), duchesse de Nemours, comtesse de Gisors, 678.
Ormesson (d'), 834.
Parisis (Mgr), 697.
Pasquier (le docteur), 791.
Passy (Louis), 664, 700, 701, 702, 771, 854, 882 *bis*.
Passy (Louis), 635, 686, 708.
Pasumot (François), 739.
Patou (Jean-André), sculpteur, 646.
Patrouillard, 771, 844.
Paulme (Henri), 751.
Pelet (Jacques), curé de Notre-Dame de Louviers, 842.
Pelet (Paul), 868.
Perreau (X.), 885.
Pétel (l'abbé), 672.
Petit (Léon), 702, 704, 705, 719.
Petiteville (le vicomte Robert de), 887.
Petrowitch (Paul), grand-duc de Russie, 812.
Peutinger, 627.
Piel (l'abbé), 675.
Pierre (Victor), 777.
Pigeon (le chanoine E.-A.), 681, 881.
Pigeon (le chanoine E.-A.), 682.
Planat (P.), 636.
Porée (le chanoine), 736.
Porée (le chanoine), 820.
Porel (G.), 638.
Poussin (Nicolas), 637, 651, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 889.
Prevost (G.-A.), 689.
Provençal (Michel Girard, dit le), sculpteur, 646.
Prudent (E.), 697 *bis*.
Quesné, 848.
Quesné, 849, 850, 851.
Raguenet (A.), 816.
Rampen (Françoise-Catherine de), épouse de Robert Le Roux d'Esneval d'Acquigny, 639.
Raunié (Emile), 678.
Réautey (Alfred), 855, 863.
Reclus (Elie), 868.
Reclus (Elisée), 868.
Reclus (Onésime), 868.
Régnier (Louis), 665, 666, 667, 668, 669, 670, 734, 738, 763, 766, 767.
Réguis (l'abbé), curé de Notre-Dame-du-Hamel, 831, 832.
Renard (Baptiste), 856, 857, 858, 859, 860.
Renault, facteur d'orgues, 770.
Ribot (Théodule), 637, 711, 712, 713, 885.
Ricard (Mgr), 697.
Richard Cœur de Lion, roi d'Angleterre, 870.
Richelieu, 744.
Richtenberger (Eugène), 741.
Rioult de Neuville (le vicomte Louis), 633, 784.
Roger (Léonard), sculpteur, 646.
Roillet (Claude), 739, 888.
Roland, 748.
Romanet (le vicomte O. de), 676.
Roncherolles (famille de), 640.
Saint-Denis (H.), 653 *bis*.
Saintes (Claude de), évêque d'Evreux, 639, 685, 686.
Saint-Paul (Anthyme), 636, 868.
Saint-Simon (le duc de), 632.
Saphare (Jean), sculpteur, 646.
Sauvage (l'abbé), 815.
Schrader (Fr.), 868.
Sellenick, 755.
Selles, peintre, 646.
Septfontaines, 652, 679.
Séraphins (sœur Agnès Ambroise, dite des), 659.
Silvestre (Armand), 749.
Sixe (Antoine), peintre, 646.
Souchières (E.), 773.
Stein (H.), 876.
Sublet (François), 869.
Sully, 730.
Surrienne (François de), 629.
Taurin (saint), 682.
Tériot (François), fondeur de cloches, 646.
Thibouville (Henri Lambert, marquis de), 678.
Thomas (le cardinal), 697 *bis*.
Thorel (Jules-Ernest), 844.
Thorel (Jules-Ernest), 635.
Tillemont (de), 639.
Tournoüer (H.), 676.
Tourville (de), 854.

Digitized by Google

TOURVILLE (de), 863.
Travers (Emile), 801.
TURNÈBE (Adrien), 739, 888.
TURNÈBE (Odet de), 740.
Turquan (V.), 868.
Valmy (Edm.), 889.
Vard (Adolphe), 757, 838.
VAULT (le général de), 640.
VENOIX (Louis de), religieux de Sainte-Barbe en Auge, 639.
Vesly (Léon de), 840, 848, 849.
VESLY (Léon de), 850, 851.
VERTUS (Claude de Bretagne, comte de), 889.
VERTUS (Jean de), 643.
Veuclin (E.), 644, 646, 647, 648, 656, 657, 658, 660, 709, 710, 717, 768, 769, 770, 785, 786, 787, 788, 796, 798, 799, 800, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 813, 814, 817, 818, 822, 823, 824, 828, 832, 834, 836, 853.
VEUCLIN, 650.
VEUCLIN (la famille), 836.
VOILLEMOT (Charles), 841.
VOUET, 637.
WURTEMBERG (Maria-Federowna de), grande-duchesse de Russie, 812.
Wyzewa (T. de), 885.
X..., 898.

Digitized by Google

OUVRAGES IMPRIMÉS

OFFERTS A LA SOCIÉTÉ PAR LES AUTEURS, PAR LES ÉDITEURS OU ENVOYÉS PAR LE GOUVERNEMENT

MM.

ANQUETIN, membre de la Société. L'Union horlogère. Revue mensuelle, scientifique, industrielle et commerciale (juillet 1893).

BOURGNE, membre de la Société. Champs de démonstration créés à l'automne 1892 et au printemps 1893.

— Instruction sur l'emploi des marcs de pommes dans l'alimentation du bétail. Evreux, imprimerie Quettier, 1893.

BOUGLON (le baron DE). Les reclus de Toulouse sous la Terreur.

BALTET (Charles). Médaille d'or et Prix Joubert de l'Hyberderie (1893).

BONJEAN (Georges), membre de la Société. Treizième assemblée générale de la Société générale de protection pour l'enfance abandonnée ou coupable.

CHAVERNAC (docteur). Daviel en Provence. Aix, imprimerie Achille Makaire, 1893.

CRESTÉ (l'abbé), membre de la Société. Bethléem. Drame-mystère. Evreux, imprimerie de l'Eure (1894).

DESFORGES. Le livre foncier. Mobilisation du sol. Réponse à M. Yves Guyot, député. Roanne, grande imprimerie forézienne Roustan, 1893.

GARDEY (l'abbé), curé de Sainte-Clotilde. Madame la Présidente Bonjean. Paris, imprimerie Dumoulin et C^ie^, 5, rue des Grands-Augustins, 1893.

Digitized by Google

MM.

GUÉRY (l'abbé), membre de la Société. Inscriptions françaises et latines placées sur les murs et les poutres du cloître des Capucins, actuellement le Lycée d'Evreux. Evreux, imprimerie Hérissey, 1893.

— Découverte de trois sépultures dans la cathédrale d'Evreux. Evreux, imprimerie Hérissey, 1893.

— Annales de la communauté des religieuses hospitalières d'Harcourt, diocèse d'Evreux. Evreux, imprimerie de l'Eure, 1894.

GOSSELIN (l'abbé), membre de la Société. Un historien canadien oublié, le docteur Jacques Labrie (1784-1831).

HOUZEAU. Rapport sur les champs de démonstration. Avoine, blé. Rouen, imprimerie Cagniard, 1893.

HOUZEAU et GAUTIER. De la récolte des rameaux d'arbres forestiers ou autres pour la nourriture du bétail et des litières économiques. Rouen, imprimerie Cagniard, 1893.

JANCIGNY (DE), membre de la Société. Georges l'Hopital, 1825-1892. Notice biographique. Imprimerie Hérissey, 1893.

L'HOPITAL (Joseph), membre de la Société. L'automne d'une vie. Paris, librairie Firmin Didot, rue Jacob, 1893.

LAMQUET. La conservation des oiseaux insectivores. Imprimerie Noizette, rue Campagne-Première, 8, Paris, 1892.

LANGLOIS (l'abbé), membre de la Société. La chapelle Saint-Michel des Vignes et M. H.-M. Bourdon. Evreux, imprimerie de l'Eure, 1893.

MÉLINE, député. Discours prononcé par M. Méline, député, président de l'Association de l'Industrie française, le 19 mai 1893, au Palais des Consuls à Rouen. Imprimerie Léon Brière, 1893.

MAISTRE (comte DE), membre de la Société. Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer. Comité d'Evreux. Rapport à l'assemblée générale du 10 janvier 1893. Evreux, imprimerie de l'Eure (1893).

MARTINAUD et RIETSCH. Amélioriation des cidres, des poirés et de l'hydromel par l'emploi des levures sélectionnées. Marseille, typographie Bourlatier, 1893.

RÉGNIER (Louis), membre de la Société. Bibliographie historique du département de l'Eure pendant les années 1891 et 1892. Evreux, imprimerie Hérissey. 2 brochures.

Digitized by Google

MM.

RAQUET. La première année de ménage rural à l'usage des écoles de filles. Imprimerie A. Colin, rue de Mézières, Paris.

ROCQUIGNY (le comte DE). Les Syndicats agricoles et le socialisme agraire. Préface de M. Le Trésor de la Rocque. Paris, Perrin et Cie, libraires éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins.

— La Coopération agricole. Imprimerie Perrin, Paris, 1893.

SEVERIN (Jules). Les amis et les ennemis de l'Agriculture. Histoire de la présente législature jusqu'à nos jours. Amiens, imprimerie Yvert et Tellier (1893).

SALVANDY (comte DE), membre de la Société. Discours prononcé au Concours agricole de Brive (Corrèze) le 27 août 1893.

TOURVILLE (DE), membre de la Société. Observations présentées à la Société d'Agriculture de l'Eure (section de Pont-Audemer) dans la séance du 26 juin 1893 sur les conseils à donner aux agriculteurs pour atténuer les effets de la sécheresse. Rouen, imprimerie Lefebvre, 1893.

VIGUIER (Maurice). La géographie dans les chaires de l'Université. Avignon, Séguin frères, imprimeurs, 1893.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

Journal des savants.

Bulletins scientifique, historique et philologique, et archéologique.

Congrès des Sociétés savantes. Discours prononcés à la séance générale du Congrès le samedi 8 avril 1893 par MM. Hamy, membre de l'Institut, et Poincaré, ministre de l'Instruction publique.

Inauguration de la statue de François Arago à Paris le 11 juin 1893.

Albums de la statistique graphique de 1889 et de 1890.

Bibliographie des travaux historiques et archéologiques publiés par les Sociétés savantes de la France. Tome II, 4e livraison.

Extrait des procès-verbaux des séances du Comité historique des monuments écrits, depuis son origine jusqu'à la réorganisation du 5 septembre 1848.

Digitized by Google

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Statistique agricole annuelle (1892).

PRÉFECTURE DE L'EURE

Compte des recettes et dépenses départementales de l'exercice 1890.

Budgets départementaux des dépenses et des recettes des exercices 1893 et 1894.

Rapports du préfet au Conseil général. Session d'août 1892. Avril 1893. Août 1893.

Digitized by Google

PRIX LUCIEN FOUCHÉ

CONCOURS DE POÉSIE

Conformément aux conditions du legs fait par M. Lucien Fouché, la *Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure* décernera en 1895 un prix de 600 francs à la meilleure pièce de vers sur un sujet se rattachant d'une façon quelconque à la Normandie.

L'œuvre devra contenir au moins 200 vers ou se composer de six sonnets.

Les œuvres présentées devront être inédites et n'avoir jamais figuré à aucun concours.

Les manuscrits récompensés resteront la propriété de la Société, qui se réserve d'être la première à en faire la publication; les autres seront rendus aux auteurs.

Dans le cas où la Société ne jugerait aucune pièce de poésie digne d'être couronnée, le prix ne serait pas décerné.

Les mémoires devront être adressés, franco de port, au Secrétaire perpétuel de la Société, à Evreux, *avant le*

Digitized by Google

1er *avril* 1895. Ils porteront une épigraphe ou devise répétée sur une enveloppe cachetée qui contiendra l'indication des noms de l'auteur. Les concurrents qui se feraient connaître seraient exclus du concours.

Évreux, le 1er mai 1894.

Le Secrétaire perpétuel

LÉON PETIT.

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

064
So206
1893-95

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils 1893-95
064 So206
Soci et e libre d'agriculture, sciences,
Recueil des travaux.
3 1951 002 256 618 G

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MINNESOTA
wils 1893-95
064 So206
Soci et e libre d'agriculture, sciences,
Recueil des travaux.
3 1951 002 256 618 G

Minnesota Library Access Center
9 ZA R10 D01 S11 TKU

Digitized by Google